

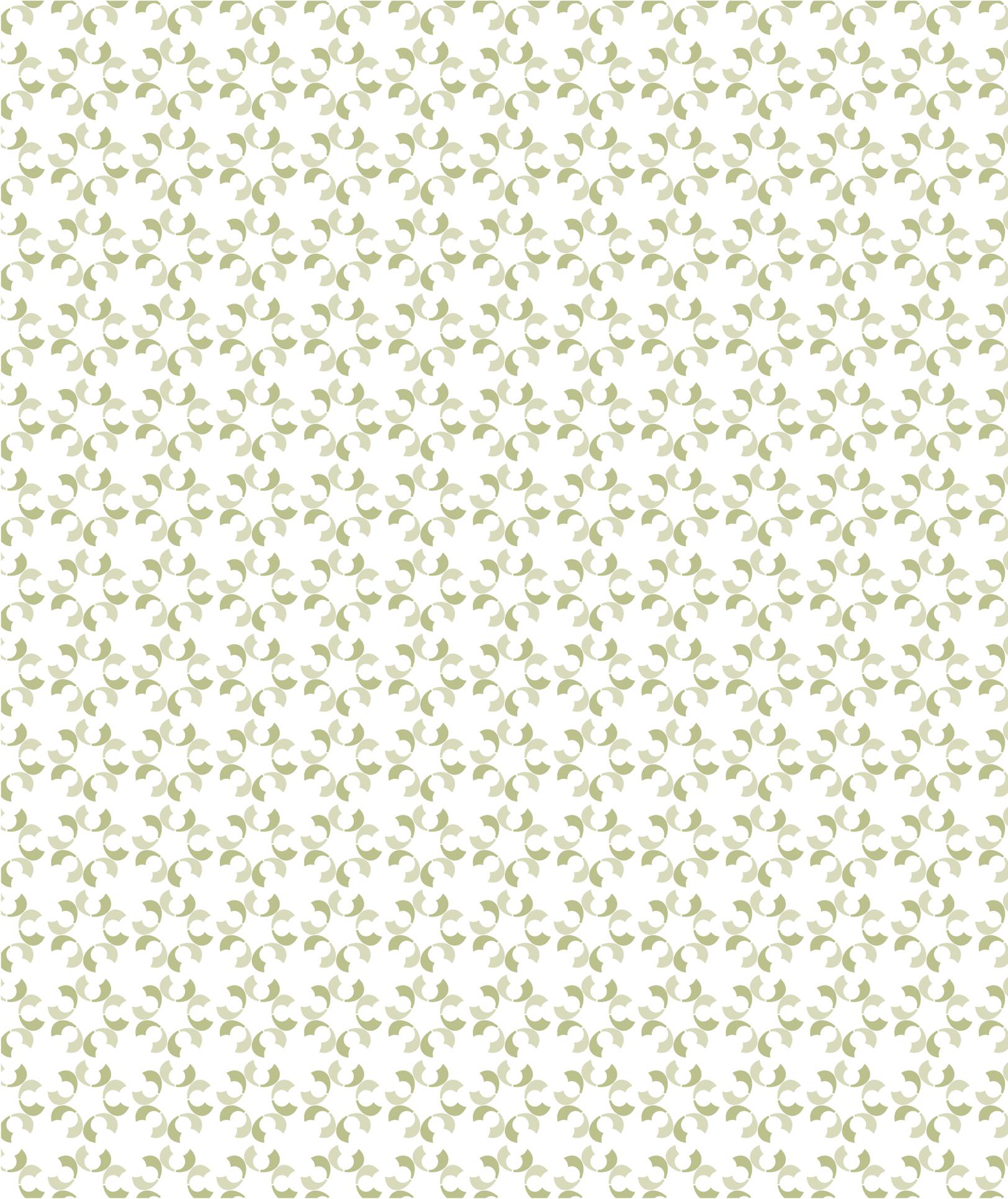
À la découverte des régions du Québec

RECUEIL DES INITIATIVES
DES **SADC** ET DES **CAE**



RÉSEAU DES
SADC
DU QUÉBEC

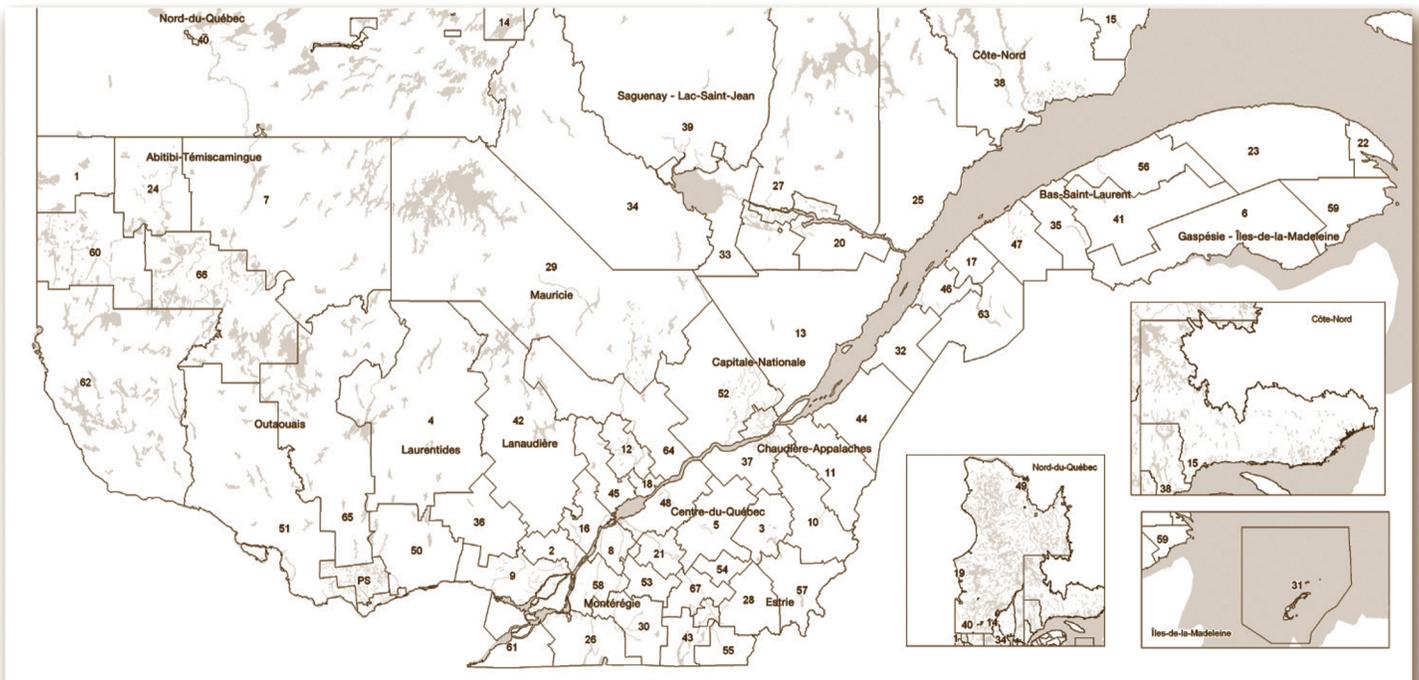
À la découverte des régions du Québec



67 membres, 400 professionnels, 1 350 bénévoles

Plus de 25 ans de développement, d'accompagnement et de financement

- | | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|--|------------------------------------|----------------------------------|
| 1. Abitibi-Ouest | 14. Chibougamau-Chapais inc. | 28. Haut-Saint-François | 42. Matawinie inc. | 56. région de Matane |
| 2. Achigan-Montcalm inc. | 15. Côte-Nord inc. | 29. Haut-Saint-Maurice inc. | 43. Memphrémagog inc. (CAE) | 57. région de Mégantic |
| 3. Amiante | 16. D'Autray-Joliette | 30. Haute-Yamaska et région inc. (CAE) | 44. Montmagny-L'Islet (CAE) | 58. Rive-Sud inc. (CAE) |
| 4. Antoine-Labelle | 17. des Basques inc. | 31. Îles-de-la-Madeleine | 45. MRC de Maskinongé | 59. Rocher-Percé |
| 5. Arthabaska-Érable inc. | 18. des 3 Rivières inc. (CAE) | 32. Kamouraska | 46. MRC de Rivière-du-Loup | 60. Rouyn-Noranda |
| 6. Baie-des-Chaleurs | 19. Eyou Economic Group | 33. Lac-Saint-Jean-Est inc. | 47. Neigette inc. | 61. Suroît-Sud |
| 7. Barraute-Senneterre-Quévillon inc. | 20. Fjord inc. | 34. Lac-Saint-Jean-Ouest inc. | 48. Nicolet-Bécancour inc. | 62. Témiscamingue |
| 8. Bas-Richelieu | 21. Drummond (CAE) | 35. La Mitis | 49. Nunavik Investment Corporation | 63. Témiscouata |
| 9. Basses-Laurentides inc. (CAE) | 22. Gaspé | 36. Laurentides | 50. Papineau inc. | 64. Vallée de la Batiscan |
| 10. Beauce-Chaudière inc. (CAE) | 23. Gaspé-Nord | 37. Lotbinière | 51. Pontiac CFDC | 65. Vallée-de-la-Gatineau |
| 11. Bellechasse-Etchemins | 24. Harricana inc. | 38. Manicouagan | 52. Portneuf | 66. Vallée-de-l'Or |
| 12. Centre-de-la-Mauricie | 25. Haute-Côte-Nord inc. | 39. Maria-Chapdelaine | 53. région d'Acton inc. | 67. Val-St-François (CAE) |
| 13. Charlevoix | 26. Haute-Montérégie (CAE) | 40. Matagami | 54. région d'Asbestos | Point de service |
| | 27. Haut-Saguenay | 41. Matapédia inc. | 55. région de Coaticook | PS Point de service des Collines |



Note : Cette carte représente les territoires d'intervention des SADC/CAE selon les régions administratives du Québec.

Pour consulter votre SADC ou votre CAE : www.reseau-sadc.qc.ca

SADC
[Depuis
plus de **25 ans**] CAE

Développement économique Canada
appuie financièrement les SADC et les CAE



RÉSEAU DES
SADC
DU QUÉBEC

Votre avenir, c'est ICI

À la découverte des régions du Québec

Recueil des initiatives des SADC et des CAE



Conception graphique

esthercôté
designer graphique

**Nous remercions spécialement M. Yves de Martigny
pour sa capacité exceptionnelle à mettre en lumière
l'ingéniosité des SADC et des CAE.**

Pour obtenir un exemplaire de ce recueil

Réseau des SADC du Québec
979, avenue de Bourgogne, bureau 530
Québec (Québec)

T : 418 658-1530
F : 418 658-9900
sadc@ciril.qc.ca

ISBN 978-2-922880-04-5

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2007

Message de l'honorable Jean-Pierre Blackburn

ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada

À titre de ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada, il m'a été donné à maintes reprises, au cours des derniers mois, de constater la grande vitalité des SADC et CAE et leur rôle de premier plan dans les régions du Québec. C'est pourquoi j'attache une grande importance à la publication d'un répertoire d'initiatives de développement local par ces organismes.

En effet, cet ouvrage jette une lumière nouvelle sur le travail qui est accompli au sein de nombreuses collectivités pour améliorer le milieu de vie des citoyens et leur permettre de réaliser leurs aspirations personnelles et professionnelles. S'il est une chose dont ce recueil nous fait prendre conscience, c'est bien de la dimension humaine de toute mesure de développement socio-économique. Derrière chaque projet, derrière chaque initiative, on sent la présence de femmes et d'hommes, engagés, désireux de mettre leur sens de l'initiative à l'épreuve et de relever des défis.

En répertoriant une soixantaine d'initiatives de développement local, dans des domaines aussi variés que l'innovation, le développement durable, l'accès aux marchés extérieurs, l'entrepreneuriat ou l'économie sociale, le livre que vous avez en main contribuera à essaimer de bonnes pratiques à la grandeur du Québec, ce qui laisse escompter des résultats des plus encourageants pour l'avenir.

En outre, il ressort en filigrane de ce recueil un souci constant des SADC et des CAE du Québec, d'explorer des pistes nouvelles pour diversifier l'économie des collectivités du Québec, particulièrement celles prises avec des problèmes attribuables à la raréfaction de nos richesses naturelles ou à la montée de concurrents venus des quatre coins de la planète. Il s'agit de gestes concrets en vue de favoriser la diversification économique des régions du Québec, un objectif que mon ministère appuie sans réserve.

Je souhaite, en terminant, que ce répertoire connaisse une large diffusion et qu'il inspire de nombreux organismes à marcher sur les traces des SADC et des CAE du Québec. En choisissant la voie de la concertation et de la mobilisation, nous nous engageons sur la route du succès.

Bonne lecture!

Jean-Pierre Blackburn
Ministre du Travail et
ministre
de Développement économique
Canada

Une vitrine pour la créativité



La publication d'un livre est toujours un événement en soi, que son auteur attend avec fébrilité. Le présent répertoire n'échappe pas à la règle, surtout pour les auteurs – les vrais – c'est-à-dire les SADC et CAE du Québec qui ont réalisé les multiples initiatives qui y sont mentionnées.

En effet, dès les premières pages, ce répertoire met en lumière le travail infatigable accompli par les équipes de professionnels et de bénévoles au sein de nos SADC et CAE. Si d'aussi nombreuses initiatives ont pu voir le jour, se développer et porter leurs fruits, c'est grâce à elles et à l'expertise phénoménale qu'elles représentent. À tout seigneur, tout honneur, nous voulions saluer ici toutes celles et tous ceux qui, sans jamais compter leurs efforts, se consacrent au développement du potentiel de nos collectivités.

Par ailleurs, en parcourant cet ouvrage, on remarquera que de nombreuses initiatives ont permis aux SADC et CAE du Québec de s'engager dans des partenariats des plus solides avec d'autres acteurs sur le terrain. Cet élément nous démontre une fois de plus que nous pouvons accomplir plus en conjuguant nos forces et nos compétences. Ce principe, faut-il le rappeler, est à la base même de notre réseau.

Ces diverses ententes font également ressortir en lettres d'or la grande complicité des SADC et CAE avec les forces vives du milieu. Sans elle, de nombreuses initiatives seraient restées à l'état embryonnaire, privant les collectivités de retombées significatives. Sans oublier que ces partenariats représentent autant d'occasions de relever de nouveaux défis, d'approfondir nos connaissances et d'enrichir nos compétences et notre savoir-faire.

Un autre point nous apparaît important : la diffusion d'un tel répertoire, dont chaque page illustre une expérience différente, joue un grand rôle pour faire connaître et reconnaître le travail de terrain effectué quotidiennement par nos SADC et nos CAE. Chaque initiative présentée ici se révèle une vitrine de la créativité et de l'ingéniosité démontrées par tous devant des enjeux, parfois menaçants.

Le succès de ces initiatives n'aurait pu être aussi entier sans la contribution généreuse de chaque SADC et de chaque CAE. Nous profitons de la publication de ce répertoire pour remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, se sont investis avec autant d'ardeur et de ténacité dans la mise en œuvre de ces initiatives. Comme dans tout projet, la route ne suivait pas toujours une ligne droite, et de nombreux ajustements ont dû être apportés au fur et à mesure. N'est-ce pas la meilleure illustration de la grande amplitude dont sont capables nos SADC et CAE dans leurs interventions? En tout cas, les expériences vécues sur le terrain démontrent, à l'évidence, l'engagement quasi sans bornes de tous envers l'amélioration des conditions de développement des collectivités du Québec.

Bonne lecture!

Gratien LeBel

Président
Réseau des SADC du Québec

Hélène Deslauriers

Directrice générale
Réseau des SADC du Québec

Table des matières

17 Agir maintenant pour l'avenir

Le développement durable, La relève entrepreneuriale, L'économie sociale

- 14 **Achigan-Montcalm inc.** : La restauration du bassin versant du ruisseau Vacher : un enjeu important
- 16 **Beauce-Chaudière inc. (CAE)** : Pour le CAE, partage et altruisme ont leur place dans le développement d'une collectivité
- 18 **Chibougamau-Chapais inc.** : En octobre, à Chibougamau-Chapais, le vert est à l'honneur
- 20 **Des Basques inc.** : Les SADC du Bas-Saint-Laurent donnent des outils aux entreprises d'économie sociale
- 22 **Harricana inc.** : La SADC éclaire la route de l'entrepreneuriat
- 24 **Haute-Yamaska et région Inc. (CAE)** : À l'œuvre pour que les jeunes entrepreneurs aient leur place au soleil
- 26 **Haut-Saint-Maurice inc.** : Le transport collectif dans la région de La Tuque : la SADC est à bord!
- 38 **La Mitis** : Prendre le parti de l'énergie éolienne
- 30 **Montmagny-L'Islet (CAE)** : Relève entrepreneuriale rime avec préparation minutieuse
- 32 **Région de Coaticook** : La SADC pend dix-huit fois la crémaillère

37 Un coup de pouce essentiel

Contre l'exode des jeunes, L'immigration, L'entrepreneuriat féminin

- 38 **Barraute-Senneterre-Quévillon inc.** : Réfère-emploi : un répertoire pour faciliter l'embauche des jeunes diplômés
- 40 **Centre-de-la-Mauricie** : S'adapter plus facilement à un nouveau pays
- 42 **Haut-Saint-François** : Tout commence en chanson!
- 44 **Nicolet-Bécancour inc.** : Une approche de sensibilisation auprès des élèves du secondaire
- 46 **Portneuf** : Une initiative qui donne des ailes à l'entrepreneuriat féminin
- 48 **Région d'Asbestos** : Emplois d'été : la SADC au service de la jeunesse
- 50 **Vallée-de-l'Or** : Une solution gagnante pour les jeunes

55 Créer de nouvelles avenues

L'innovation, La recherche et le développement, La diversification économique

- 56 **Arthabaska-Érable inc.** : La synergie des forces du milieu dans la MRC de L'Érable
- 58 **Baie-des-Chaleurs** : Un portail branché sur les ressources régionales
- 60 **Bas-Richelieu** : Aider des entreprises de la Montérégie à prendre leur place sur les marchés d'exportation
- 62 **Des 3-Rivières inc. (CAE)** : De nouvelles possibilités à la portée des PME
- 64 **Lac-Saint-Jean Est inc.** : La formation trouve un second souffle
- 66 **Memphémagog inc. (CAE)** : Le CAE pilote la réalisation d'un diagnostic régional
- 68 **Région de Matane** : Associée de près au développement de la filière diamantaire
- 70 **Rocher-Percé** : S'engager dans la prospection d'entreprises pour revitaliser les collectivités de son territoire
- 72 **Suroît-Sud** : La Relance du Suroît-Sud : une stratégie du milieu pour le milieu

77 Ensemble pour construire les collectivités

La concertation du milieu, L'animation, La culture, Le tourisme, La fortification du sentiment d'appartenance au milieu

- 78 **Abitibi-Ouest** : Le Centre d'accès communautaire Internet musical : une initiative qui donne la note!
- 80 **Amiante** : Un congrès où histoire rime avec avenir
- 82 **Bellechasse-Etchemins** : Un appui structurant au secteur touristique de son territoire
- 84 **Côte-Nord inc.** : Des services adaptés à un grand territoire
- 86 **Fjord inc.** : En concertation avec le milieu, mettre le cap sur le développement touristique
- 88 **Haut-Saguenay** : La SADC rend hommage aux chefs de file, et doublement!

- 90 **Îles-de-la-Madeleine** : Coude à coude avec le milieu pour maintenir l'abattoir local
- 92 **Manicouagan** : Le Centre national des naufrages du Saint-Laurent : un projet qui navigue vers le succès!
- 94 **Matagami** : L'action bénévole a pignon sur rue au centre-ville de Matagami
- 96 **Matapédia inc.** : Au cœur d'un projet structurant, mariant économie sociale et développement touristique
- 98 **Matawinie** : Relever le défi de la concertation dans le secteur forestier de la région de Lanaudière
- 100 **MRC de Rivière-du-Loup** : Un projet de mise en valeur des milieux ruraux
- 102 **Neigette inc.** : La SADC balise un sentier de développement
- 104 **Papineau inc.** : La SADC valorise la consultation citoyenne
- 106 **Rive-Sud inc. (CAE)** : Rendre service autrement
- 108 **Témiscamingue** : La SADC présente toutes les étapes du plan stratégique
- 110 **Vallée de la Batiscan** : L'achat local : une action génératrice de développement socio-économique
- 112 **Vallée-de-la-Gatineau** : La villégiature dans la Vallée-de-la-Gatineau : un créneau porteur

117 Accompagner et soutenir les entrepreneurs

L

- 118 **Drummond (CAE)** : Au Carrefour manufacturier, le CAE Drummond joue son rôle et rapproche les entreprises
- 120 **Gaspé** : Une invitation inédite à la concertation
- 122 **Haute-Montérégie (CAE)** : En concertation avec le milieu, le CAE implante un incubateur d'entreprises
- 124 **Lac St-Jean Ouest inc.** : La SADC profite de ses 20 ans pour réseauter les entrepreneurs.
- 126 **Laurentides** : Un engagement sans réserve envers le mentorat d'affaires
- 128 **Lotbinière** : Une mine de ressources à la portée des entreprises de son territoire
- 130 **Pontiac CFDC** : La SADC met l'accent sur les besoins de la population et coopère avec Service Canada
- 132 **Région d'Acton inc.** : Maîtriser l'abc du marketing avec le concours de la SADC
- 134 **Région de Mégantic** : La gestion des ressources humaines n'a plus de secret pour les petites entreprises
- 136 **Rouyn-Noranda** : Avec l'aide de la SADC, les entrepreneurs voient loin
- 138 **Val-Saint-François (CAE)** : Réalisation du premier plan stratégique socio-économique sur son territoire

143 Développer la richesse du terroir

L'agroalimentaire

- 144 **Antoine-Labelle** : La SADC s'investit dans la commercialisation des produits agroalimentaires régionaux
- 146 **Basses-laurentides inc (CAE)** : Sous le signe de l'agroalimentaire
- 148 **Charlevoix** : Une première identification géographique protégée (IGP) au Québec
- 150 **D'Autray-Joliette** : La SADC de D'Autray-Joliette : infatigable pour concrétiser le Lanaupôle Fibres
- 154 **Gaspé-Nord** : La Gaspésie : une terre fertile pour le développement agroforestier
- 156 **Haute-Côte-Nord inc.** : Une meilleure mise en valeur de la mye
- 158 **Kamouraska** : À la jonction de l'innovation et de l'agroalimentaire
- 160 **Maria- Chapdelaine** : La SADC cultive l'innovation dans ses jardins
- 162 **MRC de Maskinongé** : La SADC aménage la Rue des Saveurs comme un carrefour d'expériences gastronomiques
- 164 **Témiscouata** : Une initiative de consolidation de l'emploi dans le secteur acéricole

169 Le visage nordique du développement local

- 170 **Eeyou Economic Group** : Le développement local au nord du 49^e parallèle
- 171 **Nunavik Investment Corporation** : À l'œuvre dans le territoire le plus nordique du Québec

Index par SADC et CAE

78	Abitibi-Ouest	28	La Mitis
14	Achigan-Montcalm inc.	126	Laurentides
80	Amiante	128	Lotbinière
144	Antoine-Labelle	92	Manicouagan
56	Arthabaska-Érable inc.	160	Maria- Chapdelaine
58	Baie-des-Chaleurs	94	Matagami
38	Barraute-Senneterre-Quévillon inc.	96	Matapédia inc.
60	Bas-Richelieu	98	Matawinie
146	Basses-laurentides inc (CAE)	66	Memphémagog inc. (CAE)
16	Beauce-Chaudière inc. (CAE)	30	Montmagny-L'Islet (CAE)
82	Bellechasse-Etchemins	162	MRC de Maskinongé
40	Centre-de-la-Mauricie	100	MRC de Rivière-du-Loup
148	Charlevoix	102	Neigette inc.
18	Chibougamau-Chapais inc.	44	Nicolet-Bécancour inc.
84	Côte-Nord inc.	171	Nunavik Investment Corporation
150	D'Autray-Joliette	104	Papineau inc.
20	Des Basques inc.	130	Pontiac CFDC
62	Des 3-Rivières inc. (CAE)	46	Portneuf
118	Drummond (CAE)	132	Région d'Acton inc.
170	Eeyou Economic Group	78	Région d'Asbestos
86	Fjord inc.	32	Région de Coaticook
120	Gaspé	68	Région de Matane
154	Gaspé-Nord	134	Région de Mégantic
22	Harricana inc.	106	Rive-Sud inc. (CAE)
156	Haute-Côte-Nord inc.	70	Rocher-Percé
122	Haute-Montérégie (CAE)	136	Rouyn-Noranda
24	Haute-Yamaska et région Inc. (CAE)	72	Suroît-Sud
88	Haut-Saguenay	108	Témiscamingue
40	Haut-Saint-François	164	Témiscouata
26	Haut-Saint-Maurice inc.	110	Vallée de la Batiscan
90	Îles-de-la-Madeleine	112	Vallée-de-la-Gatineau
158	Kamouraska	50	Vallée-de-l'Or
64	Lac-Saint-Jean Est inc.	138	Val-Saint-François (CAE)
124	Lac Saint-Jean Ouest inc.		

Une mosaïque d'initiatives

Le livre que vous tenez entre les mains est beaucoup plus qu'un répertoire d'initiatives prises aux quatre coins du Québec. Il présente plutôt un tour d'horizon d'expériences, de démarches ou de projets, tous liés au développement de nos collectivités. Que vous le lisiez page après page ou que vous le parcouriez par thèmes, chaque fois vous découvrirez de nouveaux sens au verbe « entreprendre ».

Ce répertoire constitue également une invitation à un voyage qui vous amènera à voir le Québec et ses régions sous un nouvel angle. Au fil des textes, vous ferez la connaissance de collectivités ingénieuses, dynamiques et désireuses de relever de nouveaux défis. Côte-Nord, Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie et autres, toutes les régions participent à la richesse et à la diversité de cette mosaïque d'initiatives.

La force d'un réseau appliqué au développement

Le présent répertoire met également en exergue le développement local, dont il nous fait apprécier le rôle capital, non seulement pour la survie, mais également pour l'essor des collectivités du Québec, en particulier celles aux prises avec des difficultés d'adaptation à la nouvelle donne économique.

Le développement local est au cœur même de l'action des SADC et CAE. D'ailleurs, au cours des dernières années, plus de 1 000 projets ont bénéficié de l'aide d'une SADC ou d'un CAE au Québec; la mise en œuvre de ces initiatives s'est traduite par la création de 1 300 emplois au sein des collectivités.

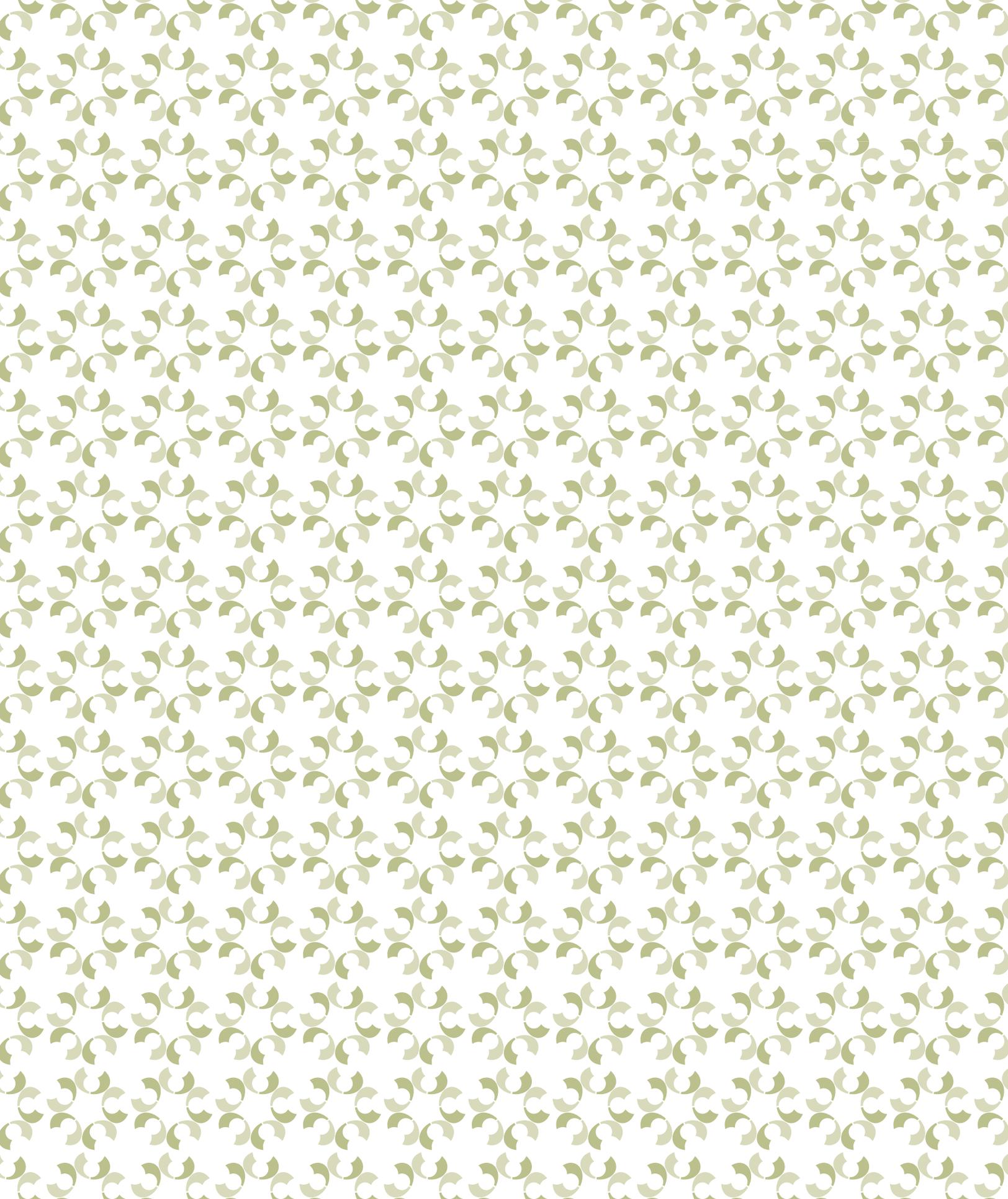
L'effet positif de l'intervention des 67 SADC et CAE sur le développement des collectivités du Québec est grandement attribuable à un réseau des plus solides, dont la clef de voûte est représentée par l'engagement de quelque 1 350 administrateurs dans la cause du développement local. Ceux-ci font profiter les SADC et CAE d'une expertise approfondie dans les domaines de la gestion, de la santé et de l'agriculture, sans oublier le droit, la foresterie et l'éducation.

De plus, les SADC et CAE comptent dans leurs rangs 400 professionnels qui prennent une part active à la bonne marche de plus de 600 comités de travail. Ceux-ci couvrent des enjeux stratégiques pour les régions du Québec, tels que la jeunesse, l'emploi et l'économie sociale. Le rôle de cette équipe chevronnée est plus vaste : en plus de favoriser la concertation du milieu, elle offre un soutien technique et financier en vue de la création de petites et de moyennes entreprises.

Les SADC et CAE font d'ailleurs la part belle aux activités de soutien aux entreprises. À titre d'exemple, au-delà de 9 300 entreprises bénéficient des services d'une SADC ou d'un CAE, et ce, chaque année. Ensemble, ils ont octroyé, en 2005-2006, 1 173 prêts d'une valeur de 35 millions de dollars. Ces gestes concrets d'appui ont favorisé la création ou le maintien de 12 359 emplois dans les différentes collectivités du Québec. Précisons en terminant que les prêts consentis exercent un effet de levier équivalant à 5,39 dollars pour chaque dollar investi.

Au-delà de la présentation de la présence structurante des SADC et CAE, cet ouvrage invite le lecteur à regarder les collectivités du Québec avec des yeux neufs, pour y découvrir un réservoir inépuisable de débrouillardise et de créativité, allant de pair avec une forte volonté d'entrer de plain-pied dans l'économie du XXI^e siècle.





Le développement durable La relève entrepreneuriale L'économie sociale

Agir maintenant pour l'avenir

Certains enjeux, qui occupaient une place négligeable il y a vingt ans seulement, retiennent aujourd'hui l'attention de toutes les couches de la société. À telle enseigne que tourner le dos à ces grands courants de changement dans les approches de développement socio-économique équivaldrait à dire non à l'avenir dans ce qu'il a de plus prometteur.

Bien au fait des réalités qui frappent à la porte des collectivités, les SADC et CAE du Québec ont à cœur d'intégrer ces préoccupations dans leurs interventions.

C'est ainsi que certaines des initiatives qu'ils mettent en œuvre sont étroitement liées aux impératifs du développement durable. D'autres entendent sensibiliser à la question épineuse de la relève entrepreneuriale. Les dernières tablent sur le potentiel, encore trop peu exploité, de l'économie sociale. Mais toutes constituent indéniablement des jalons pour envisager l'avenir avec optimisme.

La restauration du bassin versant du ruisseau Vacher : un enjeu important

On pense souvent qu'il y a beaucoup d'eau sur la terre. C'est vrai, puisque 70 % de la surface du globe en est recouverte. Mais on oublie parfois d'ajouter qu'il s'agit d'eau salée dans une proportion de 97,2 %, ce qui nous laisse un maigre pourcentage de 2,8 % d'eau douce. Et encore, comme 70 % de celle-ci est inexploitable pour l'homme, il ne reste en définitive que 1 % du volume total d'eau douce qui peut être utilisé, soit environ 0,028 % de toute la ressource aquatique de la terre¹.

L'eau est une richesse naturelle des plus précieuses, dont il faut user avec beaucoup de respect et qu'on ne peut plus tenir pour acquis. Faisant sienne cette préoccupation pour l'environnement, la SADC Achigan-Montcalm a élaboré, avec la collaboration, entre autres, de la Direction régionale de Lanaudière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière (FUPAL), un plan d'action visant l'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin versant² du ruisseau Vacher. D'une superficie de plus de 69 kilomètres², avec une longueur de cours d'eau de près de 113 kilomètres, ce bassin est à l'origine de retombées importantes sur la qualité de vie de la population de cette partie de la région de Lanaudière.

Cette initiative a été précédée de deux projets de nature environnementale; elle vient concrétiser l'orientation prise quelques années plus tôt par la SADC à l'instigation de son conseil d'administration qui lui demandait d'axer certaines de ses interventions sur l'environnement. C'est ainsi qu'en 2004 et 2005, la SADC avait piloté deux projets de plantation de près de 23 000 arbres, le long de l'autoroute 25. Elle avait également pris en charge la mise sur pied de la Coopérative de solidarité Écogepro, ayant pour mandat de commercialiser un procédé novateur pour le traitement et la mise en marché du lisier de porc.

Le bassin versant du ruisseau Vacher : une problématique à multiples volets

Les problèmes qui affectent le ruisseau Vacher sont de plusieurs ordres. Les plus notoires sont la pollution d'origine agricole par l'apport important en azote et en phosphate, le déboisement près des cours d'eau et la présence de plus de 875 habitations non raccordées à un réseau d'égout, dont 358 qui ne sont pas conformes aux normes environnementales en vigueur.

Un projet collectif reposant sur l'engagement

À titre d'initiatrice du projet, la SADC Achigan-Montcalm a rencontré différents partenaires – une centaine au total, dont la FUPAL, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, la Direction de la santé publique et Évaluation de Lanaudière, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière L'Assomption (CARA). – afin de leur présenter le plan d'action envisagé.

Elle poursuivait l'objectif d'accroître le nombre de partenariats avec divers intervenants des trois secteurs touchés par la restauration du bassin versant, soit les secteurs résidentiel, industriel et agricole. Soulignons aussi l'engagement financier de la Caisse populaire de la Nouvelle-Acadie, qui contribue pour un montant de 200 000 \$ sur cinq ans.

1. Site Web du Centre d'information sur l'eau.

2. Un bassin versant est constitué d'un territoire donné où l'écoulement des eaux souterraines et de surface est dirigé vers un même lieu, dans le cas présent la rivière L'Assomption.

La SADC Achigan-Montcalm a ensuite mis sur pied quatre comités pour gérer chacun des aspects du travail sur le bassin versant : un comité résidentiel, formé principalement de résidents du bassin versant du ruisseau Vacher ainsi que de représentants municipaux; un comité industriel; un comité agricole, comprenant notamment des représentants des clubs agroenvironnementaux; et un comité des communications, dont le mandat est de travailler à l'émergence d'un sentiment d'appartenance vis-à-vis du bassin versant et de mettre en valeur les divers travaux effectués pour l'amélioration de la qualité de l'eau du ruisseau. Tout au long de leurs démarches, ces comités ont pu bénéficier du soutien logistique de la SADC.

Des actions concrètes sur le terrain

Divers gestes concrets ont été posés depuis 2005 pour réhabiliter le bassin versant du ruisseau Vacher. Sur le plan résidentiel, par exemple, des rencontres se poursuivent avec les municipalités concernées pour instaurer un programme afin d'assurer la vidange systématique des fosses septiques et la mise à niveau des installations sanitaires. Ces dispositions contribueront à lutter contre les rejets directs des installations sanitaires dans les cours d'eau, ce qui diminuera grandement la pollution par coliformes fécaux.

En ce qui concerne le volet industriel du projet, la SADC et ses partenaires ont dû se pencher sur le problème d'un site d'enfouissement situé à Sainte-Marie-Salomé. Celui-ci, bien que fermé depuis les années 70, entraîne des répercussions néfastes sur la qualité de l'eau du ruisseau Vacher, puisqu'il y a risque d'écoulement d'hydrocarbures jusque dans le ruisseau. Nous travaillons présentement à évaluer des solutions pour enrayer ce problème, y compris le pompage des hydrocarbures contenus dans le sous-sol.

Sur le plan agricole, nous avons caractérisé l'ensemble du cours d'eau. Cette opération a permis d'en constater l'état relativement aux diverses problématiques environnementales. Tous les endroits nécessitant une intervention sur les berges ont été identifiés par système de positionnement par satellite (GPS). Cela fut possible grâce, entre autres, à la participation de bénévoles de clubs agroenvironnementaux.

La SADC et ses partenaires ont également sensibilisé les producteurs agricoles à la problématique des bandes riveraines. À la suite de cette activité, une dizaine d'entre eux ont commencé à effectuer des travaux de correction à la tête du bassin. Ils ont notamment planté des arbres et des arbustes le long des cours d'eau, sur une distance de quelque dix kilomètres. Ainsi, au printemps 2006, sept kilomètres de rives ont été retravaillés pour en atténuer la pente, les végétaliser et éviter ainsi une érosion marquée. Parallèlement, les membres du comité agricole poursuivent leur travail auprès des producteurs pour obtenir des changements sur le plan des méthodes de culture, ce qui permettrait notamment de réduire les doses de pesticides et de fertilisants, et de modifier certaines pratiques culturales.

De plus, le comité des communications a élaboré plusieurs outils promotionnels et organisé la Journée environnement, qui a débuté par une conférence de presse. Le Comité du bassin versant du ruisseau Vacher en a profité pour annoncer le début officiel des actions en vue de la réalisation de ce projet. Plusieurs intervenants ont saisi l'occasion pour échanger leurs opinions et partager leurs expériences. Comme la journée s'est révélée un véritable succès et a attiré près de 300 participants, elle sera reprise annuellement.

« En mettant en œuvre le projet de restauration du bassin versant du ruisseau Vacher, qui se poursuivra jusqu'en 2010, la SADC Achigan-Montcalm et ses partenaires ne font pas seulement preuve de respect de l'environnement. Ils s'emploient aussi à démontrer les nombreux avantages d'une telle initiative pour la qualité de vie des résidents. En somme, il s'agit d'un projet qui, en induisant des changements de comportement vis-à-vis de l'une de nos ressources les plus précieuses, s'inscrit dans une perspective de développement durable de notre territoire », souligne en conclusion M. Claude Chartier, directeur général de la SADC Achigan-Montcalm.

Projet d'action et d'engagement communautaires, la restauration du bassin versant du ruisseau Vacher est aussi marquée au sceau de la patience et de la détermination; c'est après plusieurs années, en effet, que nous pourrions mesurer l'étendue de ses effets bénéfiques sur la qualité du milieu de vie régional.

Pour le CAE, partage et altruisme ont leur place dans le développement d'une collectivité

Le CAE Beauce-Chaudière a, comme les autres CAE à l'œuvre dans différentes régions du Québec, un mandat axé principalement sur le développement des entreprises. Pourtant, il a accepté sans réserve de consentir du financement à une corporation offrant de multiples services à une clientèle défavorisée, et souvent même marginalisée, au sein de la collectivité de Beauceville.

Venir en aide à des personnes vulnérables

Il faut dire que cet organisme fait preuve d'un extraordinaire engagement social à l'égard de la communauté. Jugez-en plutôt par vous-même. Tout d'abord, il a mis sur pied une friperie qui récupère et revend des vêtements, et recueille ainsi des fonds, lesquels sont automatiquement réinvestis pour venir en aide aux plus démunis de la collectivité.

L'influence de la corporation se fait sentir sur d'autres plans. Ainsi, misant sur les efforts d'intégration de clientèles vulnérables, elle procure du travail à de nombreuses personnes souffrant de handicaps mentaux. De plus, grâce à un projet de dix habitations, elle peut offrir

un logement adapté à certaines personnes présentant elles aussi un handicap lourd. Entre autres caractéristiques, ces locaux sont équipés de caméras permettant d'assurer une surveillance en tout temps et ainsi, de prévenir divers incidents, dont certains pourraient avoir de graves conséquences. De plus, la corporation peut jumeler les résidents avec des bénévoles, qui leur prêtent alors main-forte dans la gestion de leurs ressources financières.

Enfin, elle abrite d'autres organismes philanthropiques ou engagés dans l'action communautaire, et ce, à l'intérieur de ses locaux.

Au total, la corporation exerce ses activités avec le concours de 71 personnes, dont 69 bénévoles.



Engagement et investissement pour l'entraide

Comme on le voit, cette corporation joue un rôle extrêmement important dans la région de Beauceville. Elle a d'ailleurs su acquérir une réputation enviable auprès du grand public, grâce à sa vision et à son leadership. Ses activités contribuent hors de tout doute à enrichir la vie communautaire. C'est dans ce contexte que le CAE Beauce-Chaudière a décidé de faire sa part et de lui consentir du financement.

« Nous étions bien conscients que cette intervention se situait, sinon à l'extérieur, du moins à la marge de notre mandat. Mais en même temps, le CAE a considéré que l'action de la corporation répondait aux critères du développement social. En outre, nous étions convaincus d'avance que notre investissement générerait des retombées concrètes dans la collectivité de Beauceville, notamment en ce qui a trait à la qualité de vie et à la fierté de nombre de nos concitoyens. Pour résumer, disons que les formidables états de service de la corporation nous ont convaincus d'aller de l'avant avec notre soutien »,
souligne M. Rémy Poulin, directeur général du CAE Beauce-Chaudière.

De façon évidente, l'apport du CAE Beauce-Chaudière aidera la corporation à poursuivre son travail au sein de la collectivité de Beauceville. L'exemple donné par le CAE devrait également contribuer à faire davantage reconnaître l'action sociale et sa contribution inestimable à la vie des communautés et à la cohésion sociale. Il reste à espérer que le geste du CAE soit imité par d'autres organismes, inspirés par la conviction qu'une collectivité en santé ne saurait se passer d'un secteur communautaire dynamique.

En octobre, à Chibougamau-Chapais, le vert est à l'honneur!

À chaque minute qui passe, plus de 20 tonnes de déchets sont produites au Québec. Ce chiffre parle de lui-même. Et d'une voix forte. Il suffit à démontrer à quel point il est important d'agir pour réduire le volume de matières résiduelles chez nous et favoriser la récupération et le recyclage.

La sensibilisation à l'environnement : un volet important de la mission de la SADC Chibougamau-Chapais

Le comité Action Nord Terre, auquel la SADC de Chibougamau-Chapais prend une part active, a décidé l'an passé de marquer à sa façon la Semaine de la réduction des déchets. Celle-ci, rappelons-le, avait lieu à la grandeur du Québec du 17 au 23 octobre 2005. Les membres du comité ont tenu à s'adresser directement aux jeunes fréquentant l'école primaire. Pourquoi ce choix?

« Parce que ce sont les adultes de demain, mais aussi de futurs entrepreneurs. Il est donc primordial que la génération montante soit sensibilisée le plus tôt possible à la notion de développement durable et de protection de notre environnement. Il n'est jamais trop tôt pour comprendre l'incidence de nos comportements sur notre milieu de vie. C'est ainsi que nous obtiendrons les meilleurs résultats »

déclare Annie Potvin, directrice générale de la SADC Chibougamau-Chapais.

Quand art et recyclage vont de pair!

Un défi a donc été lancé aux jeunes de quatre écoles primaires de la région : créer une œuvre d'art originale en utilisant des objets récupérés et la présenter dans le cadre du concours L'Art de recycler. Et comme si ce n'était pas assez difficile, il fallait accomplir cet exploit en l'espace d'une semaine.

Ce qui n'était pas évident au départ s'est vite révélé un succès. D'abord, sur le plan de la participation. En effet, 79 équipes, chacune composée de deux à trois enfants jumelés à un ou deux adultes, se sont inscrites au concours. Et le 22 octobre, 79 œuvres d'art étaient exposées au public dans les locaux de la SADC, soit un taux de participation de 100 %!

Les visiteurs y sont allés d'étonnement en surprise : les jeunes artistes avaient fait preuve d'une très grande créativité et d'une imagination débordante. Un jeune, par exemple, a donné une nouvelle vie à un vieux cadre récupéré, en l'ornant de morceaux de tissus de toutes les couleurs. Un autre a réalisé une piste d'atterrissage avec des contenants de lait et de jus, et des pailles. Un troisième a découpé un poisson dans une vieille planche de bois récupérée et y a collé des languettes de cannette en guise d'écailles.

Ce projet de sensibilisation est allé de succès en succès. En effet, lors de cette journée d'exposition, pas moins de 500 personnes ont défilé dans les locaux de la SADC et ont voté pour la plus belle œuvre, ce qui a permis d'attribuer trois grands prix et de nombreux prix de participation.

Une expérience à renouveler

Devant des résultats aussi probants, le comité Action Nord Terre et la SADC Chibougamau-Chapais veulent tenter de nouveau l'expérience en octobre 2006, alors que la Semaine de la réduction des déchets se tiendra du 16 au 22. Mais on sera plus prudent, cette fois : on s'assurera de disposer d'une plus grande salle pour accueillir les œuvres des nombreux artistes en herbe!

Toujours en relation avec son objectif de sensibiliser les couches les plus jeunes de la population aux questions environnementales, la SADC Chibougamau-Chapais a fait fabriquer 700 sacs en coton. Ceux-ci ont été remis aux élèves du primaire, qui les décoreront, et ils pourront être vendus par la suite dans la communauté. Ils contribueront ainsi à réduire l'utilisation des sacs de plastique d'épicerie, qui finissent tous par se retrouver dans un site d'enfouissement.

En outre, une pièce de théâtre sur le thème la préservation de l'environnement circulera à partir de septembre 2006 dans les écoles de la Commission scolaire de la Baie-James. Il s'agit d'une autre initiative de la SADC Chibougamau-Chapais.

Toutes ces activités visent à faire prendre conscience de la nécessité de préserver notre environnement pour le léguer aux générations qui nous suivront, de changer certains de nos comportements individuels et de sensibiliser nos parents et amis à cette dimension de la protection de notre milieu de vie. Elles s'inscrivent parfaitement dans le mandat de la SADC, qui consiste notamment à appuyer la collectivité dans ses efforts pour définir son avenir.

Aujourd'hui plus que jamais, une vision réaliste de l'avenir passe par des préoccupations de développement durable et de protection de l'environnement. C'est pour cela que la SADC Chibougamau-Chapais juge si important de travailler main dans la main avec les jeunes, ceux-là mêmes qui tiennent notre avenir collectif entre leurs mains.



Les SADC du Bas-Saint-Laurent donnent des outils aux entreprises d'économie sociale

Si l'on vous demandait de définir une entreprise d'économie sociale, que diriez-vous? Qu'il s'agit d'une petite entreprise locale qui se fonde sur des valeurs démocratiques? Que son équipe de direction cherche à améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales au sein des collectivités, le plus souvent à l'intention des moins nantis de notre société?

Dans les deux cas, vous auriez raison. Mais vous auriez également pu répondre que les entreprises d'économie sociale adoptent un modèle de gestion comparable à celui des entreprises ordinaires et que, tout comme ces dernières, elles produisent des biens et offrent des services s'adressant à l'économie de marché.

L'économie sociale : un atout majeur à renforcer

Au Québec seulement, on compte plus de 7 000 entreprises d'économie sociale. Celles-ci procurent un emploi à quelque 125 000 personnes et génèrent annuellement un chiffre d'affaires supérieur à 17 milliards de dollars¹. À la seule lecture de ces chiffres, on comprend l'importance de dynamiser l'économie sociale dans toutes les régions et collectivités du Québec pour en faire un véritable levier de développement.

C'est pourquoi les SADC du Bas-Saint-Laurent se sont fixé le but de soutenir le renforcement des entreprises d'économie sociale de leur territoire. Du même souffle, elles veulent consolider et diversifier leur capacité d'offrir un bon soutien aux entreprises de ce secteur d'activité émergent.

Un projet rassembleur

Précisons au départ que cette initiative dans son ensemble est le fruit d'une concertation des huit SADC du Bas-Saint-Laurent. Le projet bénéficie également d'un important appui financier de Développement économique Canada, qui y voit une façon novatrice, voire inédite, d'intervenir auprès des entreprises. Quant aux aspects budgétaires et à la coordination du projet, c'est

la SADC des Basques qui les prend à sa charge. Le projet a démarré à la fin de 2005 et se poursuivra jusqu'en mars 2007.

Les SADC du Bas-Saint-Laurent se sont donné l'objectif d'apporter leur appui à 64 entreprises, soit à 8 chacune. Dès ses débuts, le projet a permis d'embaucher une personne pour travailler à temps complet avec les entreprises ciblées, dont l'activité se situe principalement dans les secteurs du tourisme et de la culture.

Le projet comporte trois éléments : activités de réseautage et de formation, élaboration de plans d'intervention pour les entreprises et outils mis à la disposition de ces dernières.

Dans le cadre du premier volet, les SADC du Bas-Saint-Laurent travaillent avec les réseaux existants en économie sociale, mais elles désirent également permettre à différents réseaux informels de se créer à la faveur d'un enjeu ou d'une opportunité sur le territoire et d'interagir ensuite les uns avec les autres. Afin de joindre le plus grand nombre d'intéressés, les activités ont une portée aussi bien intersectorielle qu'interterritoires. Elles s'adressent aux administrateurs bénévoles et aux permanents des entreprises d'économie sociale, ainsi qu'aux personnes-ressources et aux organismes actifs auprès de ces entreprises.

Quant aux plans d'intervention, ils comprennent une évaluation des forces et des éléments à améliorer, et sont préparés pour chacune des entreprises. À partir des informations contenues dans ces documents, les SADC du Bas-Saint-Laurent sont en mesure de mettre au point des outils qui permettent de travailler avec efficacité au développement des entreprises de l'économie sociale.

Enfin, les SADC offrent diverses sessions de formation, axées au premier chef sur les besoins et touchant aussi bien les aspects de la rentabilité des entreprises que de la promotion et du réseautage.

Des résultats durables

Les activités de réseautage et de formation permettent de développer les capacités de gestion des entreprises participantes. De plus, elles favorisent le transfert des connaissances et des expertises entre les membres des réseaux. Divers outils d'intervention des plus utiles sont également mis à la disposition des participants. En fin de compte, ce projet contribue à rendre les entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent davantage en mesure de contribuer à la vitalité et à la dynamique économique de leur milieu.

En ce qui a trait au suivi du plan d'action des SADC, on peut mentionner qu'au 30 avril 2006, 75 entreprises avaient été ciblées et rencontrées. À la suite de cette première étape, 47 protocoles de participation ont été signés, lesquels ont pavé la voie à la réalisation de 45 prédiagnostics et plans d'intervention.

Quant aux huit SADC du Bas-Saint-Laurent qui y prennent une part active, ce projet permet d'accroître leurs capacités d'offrir des services à plus grande valeur ajoutée, taillés sur mesure pour répondre aux besoins des entreprises d'économie sociale.

Comme l'a fait remarquer M. Yvanho Rioux, directeur général de la SADC des Basques :

« L'économie sociale apparaît comme une avenue intéressante de développement des collectivités dans le contexte de la nouvelle économie. Cette initiative, en plus d'appuyer le perfectionnement des compétences des entreprises, met l'accent sur le lien étroit qui existe entre économie sociale et développement socio-économique, puisque l'un et l'autre font appel à la mobilisation en vue de la recherche de solutions au sein des collectivités. »

Alan Greenspan, ancien président de la Réserve fédérale américaine, déclarait : « Notre économie change jour après jour et, en ce sens, elle est toujours nouvelle. » Voilà une raison de plus pour les entreprises de chercher continuellement à s'adapter et, pour les SADC, d'expérimenter des moyens de mieux intervenir auprès de ces dernières.

La SADC éclaire la route de l'entrepreneuriat

Selon les données de la Banque mondiale, le Canada se classe au deuxième rang sur 175 pays quant au nombre de formalités qu'un futur entrepreneur doit accomplir pour faire immatriculer son entreprise. En effet, chez nous, seules deux formalités sont requises, et le tout peut prendre trois jours environ. C'est peu si l'on se compare, par exemple, au Brésil, où les dix-sept formalités d'inscription s'étendent sur 152 jours, et encore moins par rapport au Suriname, où le futur entrepreneur devra mettre jusqu'à 694 jours pour franchir les treize étapes prescrites¹!

Il reste pourtant que la démarche de l'entrepreneur n'est pas simple, faisant appel à un alliage exigeant entre un produit et un créneau de marché, entre l'épanouissement personnel et le désir de créer quelque chose et de réussir. Dans cette optique, il apparaît judicieux de consentir des efforts spéciaux pour développer le goût d'entreprendre aux premiers âges de la vie d'un individu.

Réveiller l'entrepreneur qui sommeille chez les jeunes

Dans le sillage de la réforme entreprise par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, la SADC Harricana a voulu prendre des mesures favorisant l'émergence de l'entrepreneuriat chez les jeunes de son territoire d'intervention.

Elle s'est donc adressée aux autorités de la commission scolaire locale pour leur proposer la création d'ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Aux yeux de la SADC, ce projet présentait un grand intérêt et un excellent potentiel sur le plan de l'éclosion de l'esprit d'entreprise.

Chose dite, chose faite. Ces ateliers, offerts pour la première fois en 2003, s'adressent aux élèves de la formation professionnelle, âgés entre 15 et 17 ans. Ils se divisent en quatre sessions. Ainsi, la première est réservée à la simulation en entreprise, à l'aide d'un logiciel conçu à cet effet. Il s'agit là d'une innovation digne de mention, puisque les élèves sont d'abord amenés à mettre la main à la pâte, avant d'aborder une formation plus théorique.

La SADC Harricana a voulu que les activités de formation soient également dynamiques. Pas de place pour les exposés somnifères. Les élèves ont donc, entre autres, l'occasion d'entendre des témoignages d'entrepreneurs

locaux, jeunes et plus âgés, actifs ou à la retraite, qui viennent partager avec eux leur conception et leur expérience en matière de démarrage d'entreprise.

À cette étape, la SADC Harricana se fait un point d'honneur de présenter et de valoriser l'ensemble des compétences nécessaires pour se lancer en affaires, tout en faisant prendre conscience aux élèves qu'il s'agit là également de compétences recherchées par tout employeur, dans une démarche de recrutement.

Une fois ce module terminé, les élèves sont prêts pour une formation de deux heures, pendant lesquelles les représentants du CLD, de la SADC et de la commission scolaire les familiarisent avec les différentes ressources qui s'offrent aux entrepreneurs en herbe. L'un des mérites de cette façon de faire est certainement de permettre aux participants de mettre un visage sur les différentes structures régionales d'accueil, ce qui facilitera ultérieurement leurs démarches, s'ils décident de sauter le pas.

Enfin, au cours du dernier module, les élèves reçoivent le baptême du plan d'affaires. Pour éviter que le choc ne soit trop grand, ce fameux plan, qui rebute tant de futurs entrepreneurs, leur est présenté sous les traits plus conviviaux d'un exercice de planification. De plus, cette session est nettement axée sur les avantages de cet exercice. Ainsi, les élèves apprivoisent à petits pas le plan d'affaires et comprennent son rôle à la base de

toute démarche entrepreneuriale digne de ce nom. Par ricochet, ils prennent conscience de l'importance non moins cruciale de bien se préparer avant de voler de leurs propres ailes.

« Le concept mis au point par la SADC Harricana est simple et efficace. Pour susciter et, surtout, garder intact l'intérêt de nos jeunes et leur offrir une formation moins aride, nous avons élaboré un ensemble de sessions qui débutent par des aspects pratiques, collés à la réalité d'un entrepreneur et s'apparentant à un jeu, pour migrer progressivement vers des aspects plus théoriques tels que le plan d'affaires. Pour nous, c'est une forme d'accompagnement inédite, interactive et dynamique à souhait, qui permet de faire la promotion de l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes, et ce, en partenariat avec le milieu scolaire et les entreprises locales », fait remarquer Mme Jocelyne Bédard, directrice générale de la SADC Harricana.

Vingt fois sur le métier...

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, huit groupes réunissant 54 participants au total ont pris part à cette formation sur l'entrepreneuriat, et ce, dans le cadre de 24 ateliers. L'année suivante, on a de nouveau compté huit groupes, mais ceux-ci étaient composés de 114

participants. Enfin, en 2005-2006, en raison de changements administratifs survenus à la commission scolaire, un seul groupe constitué de 12 participants a pu être formé.

Cette situation, loin de décourager la SADC Harricana, lui a permis d'effectuer la transition à un autre projet de sensibilisation à l'entrepreneuriat, soit une table de concertation en entrepreneuriat. S'adressant de nouveau au milieu scolaire, ce mécanisme comprend, entre autres membres, des enseignants. Il en découle ainsi une belle complémentarité avec les autres intervenants travaillant en appui à l'entrepreneuriat.

Le bagage expérientiel sur vidéo

Toujours sous la thématique du soutien à l'entrepreneuriat, la SADC Harricana a produit un document vidéo. Intitulé Le parcours de la réussite, cet outil visuel peut être utilisé de façon autonome pour faire une présentation et ainsi, se substituer à une présence en chair et en os! On l'aura compris aisément, cet outil multifonctionnel convient à une foule d'activités de développement.

Pour réaliser cette vidéo, la SADC Harricana a choisi six entrepreneurs venant de divers secteurs d'activité. À chacun, on a demandé de faire part de son expérience dans des domaines prédéterminés, tels que le marketing ou la sous-traitance.

La SADC a tenu à sélectionner des figures connues de l'Abitibi-Témiscamingue pour s'adresser aux jeunes. En présentant des documents qui sont le reflet fidèle de la réalité abitibienne, elle voulait ainsi s'assurer de faire naître un sentiment plus poussé d'appartenance.

Encore une fois, cette initiative constitue une première en Abitibi-Témiscamingue. Elle cadre parfaitement avec l'accompagnement offert par la SADC Harricana, grâce auquel de nombreux jeunes – il faut l'espérer – pourront démarrer leur entreprise l'esprit tranquille.

1. Site Web de la Banque mondiale, statistiques sur la création d'entreprises : <http://www.doingbusiness.org/ExploreTopics/StartingBusiness/Default.aspx?direction=asc&sort=1>.

À l'œuvre pour que les jeunes entrepreneurs aient leur place au soleil

On estime à un plus de 1 milliard la population des jeunes âgés entre 15 et 24 ans dans le monde. Même si leur situation sur le plan de l'accès aux connaissances et aux compétences est loin d'être la même pour tous, il reste que partout sur la surface du globe, les jeunes, pour l'immense majorité, sont guidés par le désir ardent de se bâtir un avenir bien à eux, et de préférence brillant.

Se trouver un emploi n'est pas un jeu d'enfant

En Montérégie, le CAE Haute-Yamaska et Région a perçu, dans l'exercice de son mandat, le besoin des jeunes de 17 à 30 ans, tant de se trouver un emploi dans leur région, que de pouvoir compter sur du soutien pour réussir dans leurs différentes démarches.

En collaboration avec Service Canada, le CAE s'est donc mis à l'œuvre pour définir un projet qui permettrait d'offrir aux jeunes le soutien désiré. Les étapes préparatoires ont inclus la réalisation d'une étude visant à évaluer le niveau d'appui offert, dans la région, aux jeunes qui envisagent l'entrepreneuriat comme choix de carrière.

Il est ressorti clairement que le soutien fourni par les différents organismes présents dans le milieu, s'il était de qualité indiscutable, était de nature ponctuelle, et non continue. En d'autres mots, le jeune qui voulait devenir entrepreneur pouvait trouver sans difficulté de l'appui à différentes étapes bien précises de son processus de démarrage d'entreprise, mais il ne pouvait bénéficier de conseils et de soutien en tout temps au cours de sa démarche.

Un parcours de formation exigeant, mais valorisant

Afin de remédier à cette lacune, le CAE Haute-Yamaska et Région a mis sur pied le programme Entrepreneurship jeunesse, avec la coopération de Service Canada, qui y participe financièrement par l'intermédiaire de son programme Connexion Compétences.

« En créant le programme Entrepreneurship jeunesse, notre CAE a d'abord voulu aider les jeunes, qui font preuve d'une grande motivation, à acquérir une gamme des plus complètes de compétences et d'aptitudes pour démarrer leur entreprise, en faire un succès et participer au marché du travail et au dynamisme des collectivités. Le CAE est fier d'avoir élaboré cet atelier qui démontre à l'expérience qu'il est bien adapté à un enjeu régional fort important »

précise M. Roland Choinière,
directeur général du CAE
Haute-Yamaska et Région.

Le programme vise en premier lieu à permettre aux jeunes entrepreneurs de développer leurs compétences entrepreneuriales. Il est réservé au segment des 30 ans et moins. Les services sont offerts gratuitement aux participants. De plus, ces derniers reçoivent, pendant toute la durée du programme, des allocations hebdomadaires de subsistance (266 \$).

Une fois ces conditions établies, il reste que le programme s'adresse d'abord et avant tout aux jeunes qui ont un projet d'affaires déjà bien défini. Ceux-ci (au nombre de cinq, de façon générale) prennent part pendant neuf semaines à divers ateliers d'une durée de 35 heures par semaine.

En simulant la création d'une entreprise collective, les jeunes font un tour d'horizon de l'ensemble des questions que se pose tout entrepreneur en devenir. Parmi celles-ci, mentionnons la vérification du potentiel de l'idée d'affaires, la faisabilité de l'entreprise, la recherche de financement et les démarches d'immatriculation de l'entreprise. Ce faisant, le participant raffine lui-même son propre plan d'affaires et franchit toutes les étapes de la mise sur pied d'une entreprise.

Au terme de ces neuf semaines, le jeune entrepreneur peut bénéficier de quatre semaines d'accompagnement (coaching) s'il a décidé d'aller de l'avant avec son projet de démarrage d'entreprise. Il a alors accès à une personne-ressource à temps complet pour le guider dans ses diverses démarches et corriger le tir, au besoin.

Un travail en récompense de leurs efforts

En 2006, une première session regroupant cinq jeunes a pris fin, et une autre comptant le même nombre de participants s'est mise en route.

À la suite de leur expérience du programme Entrepreneurship jeunesse, cinq entrepreneurs sont déjà en affaires dans la grande région de Granby. On les retrouve principalement dans le domaine des services (communication, design de sites Web et services de consultation pour centres de la petite enfance). Les autres ont choisi de se lancer dans le secteur de la fabrication (maisons préfabriquées en bois rond, patios et pergolas). Quant aux participants à la deuxième session, certains sont déjà à pied d'œuvre pour recruter des clients.

On dit souvent que la pire chose qui puisse arriver aux jeunes entrepreneurs, c'est d'être livrés à eux-mêmes dans leur démarche. Voilà une situation qui ne risque pas de se produire avec le programme mis en place par le CAE Haute-Yamaska et Région, par lequel la détermination, les connaissances et les compétences se fondent dans le creuset de l'entrepreneuriat.

Le transport collectif dans la région de La Tuque : la SADC est à bord!

On entend souvent dire que le transport collectif laisse beaucoup à désirer dans les régions moins urbanisées du Québec, quand il n'est pas carrément déficient. Ce n'est toutefois pas le cas de la grande région de La Tuque, où le service de transport en commun se révèle un véritable succès.

Beaucoup plus qu'un moyen de transport

La réalisation de cette initiative a débuté en 2002-2003, lorsque le Comité de développement social de la région de La Tuque s'est penché sur diverses mesures à prendre pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion d'une partie de la population de son territoire d'intervention. L'absence de transport collectif s'est révélée une lacune importante. En effet, à défaut d'un système de transport, bon nombre de gens moins bien nantis ne pouvaient avoir accès aux ressources et aux services offerts dans la région, notamment en ce qui a trait à l'employabilité.

Un sous-comité a alors été créé, avec le mandat d'évaluer diverses solutions pour remédier à cette situation. Pour sa part, la SADC du Haut-Saint-Maurice a voulu s'impliquer dès les premières étapes de ce projet de grande importance sur le plan socio-économique et a parrainé le sous-comité, notamment pour l'ensemble du volet financement. Elle a ainsi prêté main-forte dans les démarches entreprises auprès des différentes municipalités touchées par le service de transport collectif.

Bâtir sur de l'acquis

Au cours de ses travaux, le sous-comité en est rapidement venu à la conclusion qu'il serait plus efficace et plus rentable de greffer le projet de transport collectif régional au circuit de transport adapté Autonobus exploité par la Corporation du transport adapté du Haut-Saint-Maurice déjà en place. Du même souffle, il a convenu qu'il fallait étendre le service aux secteurs de La Croche et de Lac-Édouard de la collectivité de La Tuque, dont la population ne pouvait compter sur aucun transport collectif.

« Ce que la SADC du Haut-Saint-Maurice voulait éviter à tout prix, c'était de créer une structure administrative supplémentaire. Il nous semblait beaucoup plus avantageux pour la collectivité de bâtir à partir des ressources existantes et, en accord avec le milieu, d'accroître la desserte régionale pour améliorer le service et, du même coup, la qualité de vie de la population de la région de La Tuque »,

insiste Mme Nathalie Olsen, présidente du conseil d'administration de la SADC du Haut-Saint-Maurice.

À cet effet, la SADC a tenu à siéger au sein du conseil d'administration du Transport adapté. Ce faisant, elle poursuivait deux objectifs. Elle entendait ainsi faciliter l'intégration du nouveau service de transport collectif au concept existant. De plus, elle désirait s'assurer que les administrateurs en place comprennent bien la nature et la portée de la proposition. Par ailleurs, mais toujours dans le cadre de cette participation au conseil d'administration, la SADC a supervisé la personne embauchée à titre de coordonnatrice responsable de la mise en œuvre du projet.

Un service de transport sur appel

Aujourd'hui, le système de transport collectif de la région de La Tuque est devenu réalité et fonctionne sur le même mode que le transport adapté. C'est-à-dire que les résidents des collectivités desservies n'ont qu'à composer un numéro de téléphone pour s'informer des prochains départs vers la destination choisie et réserver leur place à la date désirée. Plusieurs destinations, justement, sont proposées, et le service est accessible à tous les citoyens sans exception.

Une telle initiative ne saurait être couronnée de succès sans la collaboration de nombreux partenaires dans le milieu. Celle pilotée par la SADC du Haut-Saint-Maurice n'échappe pas à la règle, puisqu'on y trouve, entre autres, Autobus Chevrette, Taxi Dubois, le Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice, le Centre local d'emploi et le Centre d'amitié autochtone.

Un achalandage en hausse

Le service fonctionne très bien et enregistre une hausse de fréquentation de plus de 50 % par année depuis sa mise sur pied. Fait digne de mention : une personne a dû être employée à temps plein pour assurer la bonne marche des activités. La SADC du Haut-Saint-Maurice a d'ailleurs une fois de plus joué un rôle de soutien au cours du processus de sélection de cette personne.

Nous examinons actuellement la possibilité d'établir un partenariat avec l'entreprise Kruger, afin de faire bénéficier les résidents du secteur Parent du service de transport collectif et de les rapprocher des ressources présentes sur le territoire de La Tuque.

En résumé, ce projet reflète bien l'engagement de la SADC du Haut-Saint-Maurice d'assurer, de concert avec le milieu, un meilleur avenir à la collectivité de La Tuque, en ce qui a trait au service de transport collectif adapté aux besoins de la population.

Prendre le parti de l'énergie éolienne

Vous connaissez tous l'expression « C'est du vent », pour désigner des choses vides ou vaines ou pour qualifier des promesses faites à la légère. Mais savez-vous que le vent est la source d'électricité qui se développe le plus rapidement dans le monde à l'heure actuelle? Au Canada, par exemple, le taux annuel moyen de croissance de l'énergie éolienne était de 38 % au cours des années 2000 à 2005. Si bien que notre pays affiche aujourd'hui une puissance éolienne installée de 943 mégawatts, soit suffisamment pour alimenter plus de 285 000 foyers. Quant au Québec, il constitue, avec l'Alberta, un chef de file dans la production d'électricité d'origine éolienne au Canada, avec 212 mégawatts¹.

Dans un contexte de développement durable, et particulièrement dans le sillage du protocole de Kyoto, le vent revêt donc une importance capitale. Il nous permet de satisfaire à nos besoins énergétiques, sans cesse croissants, sans compromettre la capacité des générations futures de combler les siens. En fait, pour nombre de régions au Québec, le vent est porteur d'avenir, en plus d'être un véritable vecteur de développement socio-économique.

Un appui de la SADC de La Mitis

C'est ainsi que la SADC de La Mitis mise sur le potentiel de la filière éolienne sur son territoire d'intervention. Comme l'explique M. Roger Brisson, président de la SADC de La Mitis : « Nous mettons l'accent sur l'énergie éolienne et nous faisons ce choix à la lumière de notre mandat, qui consiste à soutenir le milieu dans ses efforts pour assurer son avenir. Au fond, ce qui nous mobilise, ce n'est pas tant la production d'électricité de source éolienne que l'utilisation de cette technologie pour générer des revenus qui seront investis dans divers projets soutenus par la collectivité. Ces projets permettront de créer des emplois et seront un apport appréciable à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de notre région. »

À l'heure actuelle, la SADC de La Mitis s'investit dans la consolidation d'un réseau de contacts en matière d'énergie éolienne dans la région. Elle consacre des efforts particuliers pour mettre à la disposition des intéressés l'expertise et les ressources de divers partenaires du milieu. Parmi ceux-ci, mentionnons l'Université du Québec à Rimouski, le Groupe Ohméga, des firmes spécialisées en matière d'éolienne et d'autres SADC de la région.

La SADC apporte également son appui aux groupes qui manifestent de l'intérêt en vue du développement de l'énergie éolienne sur son territoire d'intervention. Elle travaille présentement – et continuera de le faire au cours des prochains mois – auprès des organismes de financement, pour les amener à changer leur façon de considérer les groupes communautaires désireux de réaliser des projets dans la filière éolienne.

L'énergie éolienne en milieu rural : un potentiel considérable

Pour la SADC de La Mitis, il est clair que les grands espaces libres en milieu rural constituent une véritable richesse en devenir et que la grande majorité des régions se prêtent à la production d'énergie éolienne. Sans oublier qu'en développant ainsi l'énergie éolienne, nous nous assurons que 100 % des profits reviendront dans la communauté. Il s'agit là d'un message d'espoir que la SADC envoie à de très nombreuses collectivités du Québec.

1. Les données citées dans ce paragraphe sont extraites du site Web de l'Association canadienne de l'énergie éolienne.

En outre, l'énergie éolienne peut être produite sans perturber les activités traditionnelles en milieu rural. On peut, par exemple, continuer d'ensemencer un champ où sont aménagés des aérogénérateurs, et les animaux peuvent y paître sans problème. Par ailleurs, les revenus des agriculteurs et d'autres propriétaires fonciers peuvent être augmentés par l'installation d'aérogénérateurs.

Tout comme le vent gonflait les voiles des grands navires, jadis, et leur permettait d'arriver à destination, il s'agit maintenant de mettre l'énergie éolienne au service du développement des collectivités rurales du Québec et de l'épanouissement de leurs résidents.



Paysage d'un parc éolien, une source d'énergie pouvant contribuer au développement des collectivités.

Relève entrepreneuriale rime avec préparation minutieuse

Savez-vous qu'au Québec 90 % des PME sont des entreprises familiales, que 70 000 chefs d'entreprise ont présentement 50 ans ou plus et que 40 % environ d'entre eux prendront leur retraite d'ici à cinq ans¹? Ces seuls chiffres démontrent l'importance que doit accorder une entreprise au transfert de la propriété, d'autant plus qu'il s'agit d'une opération complexe, semée d'embûches et, surtout, se planifiant sur plusieurs années.

Une étude sur la planification de la relève et du transfert au sein des entreprises

C'est dans ce contexte que le Centre d'aide aux entreprises de Montmagny-L'Islet (CAE), en collaboration avec les deux CLD des deux MRC du territoire et avec l'appui de Développement économique Canada, a mené une étude sur l'état de la planification de la relève entrepreneuriale dans la région.

Pour ce faire, le CAE a élaboré un questionnaire exhaustif, comprenant 45 questions. Celui-ci a été expédié à 777 chefs d'entreprise des secteurs commercial et industriel. Dans le choix des entreprises, nous avons particulièrement tenu compte de celles dont la fermeture, à la suite d'un échec du transfert de propriété, entraînerait de graves répercussions sur la population d'une collectivité.

Sur les 777 questionnaires envoyés, 192 ont été retournés, ce qui représente un taux de réponse de 26 %, un résultat des plus satisfaisants, compte tenu du fait que l'exercice n'était pas anonyme – l'entreprise était identifiée sur le questionnaire – et qu'il fallait y consacrer une bonne période de temps.

Cette étude a révélé que 45 % des répondants n'avaient aucun plan quant à la forme que prendrait le transfert de leur entreprise. De plus, 47 % des personnes interrogées envisageaient de prendre leur retraite d'ici les dix prochaines années, alors que 27 % comptaient le faire dans cinq ans ou moins. Enfin, le sondage a permis de constater que la situation des entreprises, si elle était sérieuse, était sensiblement la même qu'au niveau pancanadien.

Un guide pratique pour prêter main-forte dans la planification de la relève

À partir des conclusions de cette étude, le CAE Montmagny-L'Islet désirait faire un pas supplémentaire et contribuer à accroître le taux de survie des entreprises locales. Un besoin est alors ressorti clairement, soit celui d'un outil de sensibilisation des dirigeants d'entreprise à la nécessité de bien préparer leur relève et aux différentes formes de transfert d'entreprise.

Très tôt, l'idée d'un guide, qui donnerait des précisions sur chacune des étapes d'un transfert réussi et aiderait les propriétaires d'entreprise à les franchir, a germé dans l'esprit de l'équipe du CAE Montmagny-L'Islet.

Nous nous sommes donc adressés à divers professionnels (fiscalistes, notaires, intervenants) pour traiter des aspects légaux, financiers et des ressources humaines d'un tel processus. Ceux-ci ont rédigé divers articles qui ont été réunis dans un cartable, de façon à former un ouvrage de référence pouvant être aisément consulté et mis à jour. À ce document contenant 75 feuilles sont venus s'ajouter un disque compact (contenant la version complète de l'étude sur la planification de la relève) et un lexique pour faciliter la lecture du guide. Au total, quelque 200 exemplaires de cet ouvrage seront distribués sur le territoire.

« Ce guide – le premier du genre dans la région de Montmagny-L'Islet – doit d'abord et avant tout être vu comme un outil de sensibilisation à la nécessité de planifier sa relève et un instrument d'accompagnement dans ce processus. Il n'a aucunement l'objectif de remplacer l'expertise des professionnels dans ce domaine. Il cherche plutôt à montrer aux dirigeants le chemin à parcourir en matière de transfert d'entreprise et à leur indiquer vers quelle ressource se tourner pour voir cette opération couronnée de succès. Au fond, le CAE Montmagny-L'Islet a sonné l'alarme quant à la situation de la relève entrepreneuriale sur son territoire d'intervention. Mieux encore, il a voulu donner aux propriétaires un moyen pour prendre en main cette étape si importante du développement et de la survie de leur entreprise »

précise M. Gilles Boulet, directeur général du CAE Montmagny-L'Islet.

Un coup de pouce supplémentaire

Pour continuer à appuyer le processus de planification de la relève des entreprises de son territoire, le CAE se consacre présentement à mettre sur pied le service téléphonique CAE Info-Relève. Grâce à ce dernier, les intéressés pourront être dirigés vers les ressources disponibles en région, que ce soit pour obtenir de l'information ou entreprendre des démarches liées à la relève entrepreneuriale.

De plus, le CAE Montmagny-L'Islet a commencé à offrir des ateliers thématiques, et ce, toujours dans le but de sensibiliser les dirigeants d'entreprise aux différents aspects d'un processus de planification de la relève. En juin 2006, la session portait sur l'aspect humain du transfert d'entreprise. En octobre de la même année, la formule sera répétée et abordera le domaine de la fiscalité, avec le concours d'experts du ministère du Dé-

veloppement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec ainsi que de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Un philosophe² disait, au siècle dernier, que l'avenir ne se prévoit pas, mais qu'il se prépare. C'est là tout le sens de cette initiative. Contribuer à la pérennité des entreprises, c'est aussi un volet important de l'action du CAE Montmagny-L'Islet.

1. Sites Web du Réseau juridique du Québec, de l'Assemblée nationale du Québec et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec.

2. Maurice Blondel (1861-1949).

La SADC pend dix-huit fois la crémaillère

« Magnifiques appartements 4 1/2 et 5 1/2, flambant neufs, spacieux, situés dans un milieu agréable, à proximité de tous les services, loyer modique, pour locataires intéressés à participer à une coopérative et, possiblement, à siéger au conseil d'administration. Pour plus de détails, communiquer avec la SADC de la région de Coaticook. »

Telle est sensiblement la petite annonce que la SADC aurait pu faire paraître, en octobre dernier, pour marquer l'aboutissement du projet de coopérative d'habitation qu'elle pilotait depuis 2002.

Pour remédier à une crise du logement à Coaticook

À l'automne 2002, en collaboration avec quatre municipalités du territoire et le Centre de santé et des services sociaux, la SADC avait entrepris une étude sur la situation du logement dans les municipalités de Coaticook, de Waterville, de Compton et de Barnston-Ouest. Cette étude avait démontré un manque criant d'habitations, surtout de deux et trois chambres, en raison d'un très haut taux d'occupation des loyers, attribuable à la bonne performance économique de Coaticook.

Il y avait un réel danger que cette crise finisse par avoir des répercussions sur le tissu social, puisque nombre de résidents se voyaient forcés de trouver un toit à Sherbrooke ou ailleurs. On risquait alors que ces gens s'y installent à demeure, ce qui représenterait une perte pour la région et une difficulté supplémentaire de recrutement d'employés pour les entreprises.

Le projet de logement coopératif prend forme

Devant un tel besoin, il n'était pas question pour la SADC de la région de Coaticook de rester les bras croisés. En plus de motiver le milieu en vue de la réalisation d'un projet d'habitations à loyer modique, la SADC s'est associée à la Fédération des coopératives d'habitation pour bénéficier de son expertise éprouvée dans la mise en œuvre de ce projet. La SADC n'en était pas à ses premières armes dans le dossier du logement. Déjà en 1999, elle avait été un acteur important dans la reconversion d'un bâtiment en coopérative d'habitation.

En août 2003, le projet en était à l'étape de la présentation à la Société d'habitation du Québec (SHQ) en vue de l'obtention du financement. La réponse de la SHQ ne fut connue qu'à l'automne 2004, ce qui eut une incidence sur l'emplacement du projet d'habitation, le terrain offert gracieusement par la municipalité en 2003 n'étant alors plus disponible. Il fallait donc repartir à la case zéro en ce qui concerne le choix d'un emplacement.

Au printemps 2005, les plans finaux, incluant le nouvel emplacement des immeubles, étaient présentés à la SHQ. Cette dernière donna l'autorisation de construire en avril 2005. Le projet allait enfin passer du papier à la brique et au mortier!

Du projet à la réalité

En octobre 2005, deux immeubles, offrant au total dix-huit unités de logement, étaient prêts à recevoir leurs premiers occupants. Le projet a été réalisé au coût de 1,7 million de dollars, par rapport à une prévision budgétaire de 1,6 million de dollars en 2003. Tout un exploit, dont la SADC de la région de Coaticook peut être fière à juste titre, surtout quand on songe aux multiples dépassements de coûts qui sont pour ainsi dire la règle dans des projets similaires.

En ce qui concerne le financement de ces nouveaux immeubles, il provient à 60 % de la SHQ et à 15 % du milieu – la SADC a d'ailleurs pris entièrement à sa charge la recherche de cette portion du financement. Enfin, la coopérative d'habitation elle-même a emprunté un montant équivalant à 25 % du budget.

Autre prouesse réalisée par la SADC : les appartements de 4 _ et 5 _ pièces sont proposés à un prix réellement modeste, c'est-à-dire à 400 et 475 dollars respectivement, soit 80 % du coût médian des logements que l'on trouve sur le territoire de la municipalité. De cette somme, il faut soustraire un montant de 50 \$ à titre de rabais accordé aux membres et ajouter une cotisation de 10 dollars par mois pour les 30 premiers mois. La coopérative d'habitation est donc en mesure d'offrir des 4 1/2 à 360 dollars et des 5 1/2 à 435 dollars. Plus encore, ces appartements présentent une superficie supérieure à ce que l'on trouve normalement sur le marché locatif. Il faut dire que la SADC a tenu mordicus à ce qu'ils soient plus spacieux qu'à l'accoutumée, de façon à assurer une bonne qualité de vie aux familles qui vont les habiter.

La sélection des locataires : une étape cruciale pour le bon fonctionnement de la coop

Quand il s'agit d'une coopérative d'habitation, il n'est pas toujours facile de trouver le locataire idéal. Les occupants doivent en effet s'engager à y assumer certaines tâches. Certains doivent avoir la capacité de siéger à un conseil d'administration ou à divers comités. Bref, le désir de participer à un milieu de vie coopératif constitue un préalable essentiel. Comme si ce n'était pas déjà assez difficile d'être responsable de recruter les nouveaux locataires, la SADC de la région de Coaticook devait relever le défi suivant : que 75 % des occupants soient à faible revenu!

En résumé, trouver les locataires des deux immeubles n'avait rien d'une sinécure, puisque la SADC a d'abord dû élaborer des outils permettant de faire une bonne sélection. De plus, il a fallu accomplir le processus en octobre, moment peu propice, faisant suite à la grande vague de déménagements de juillet! Une fois les locataires emménagés, la SADC s'est également chargée de les intéresser au fonctionnement d'une coop. Elle leur a assuré un certain encadrement et a préparé le terrain en vue du transfert des pouvoirs. En effet, la SADC, par l'entremise de son personnel, a exercé les fonctions de présidence du début du projet en 2003 jusqu'à la première assemblée générale regroupant tous les membres en février 2006. Enfin, dernier point à ne pas perdre

de vue : la SADC a dû s'assurer que le mariage entre la coopérative et le milieu se fasse le plus harmonieusement possible.

Un premier bilan après quelques mois

Depuis février 2006, les dix-huit unités sont occupées. Au début, on a constaté un roulement de locataires assez important. Le retour de balancier s'est effectué, et l'on observe maintenant plus de stabilité.

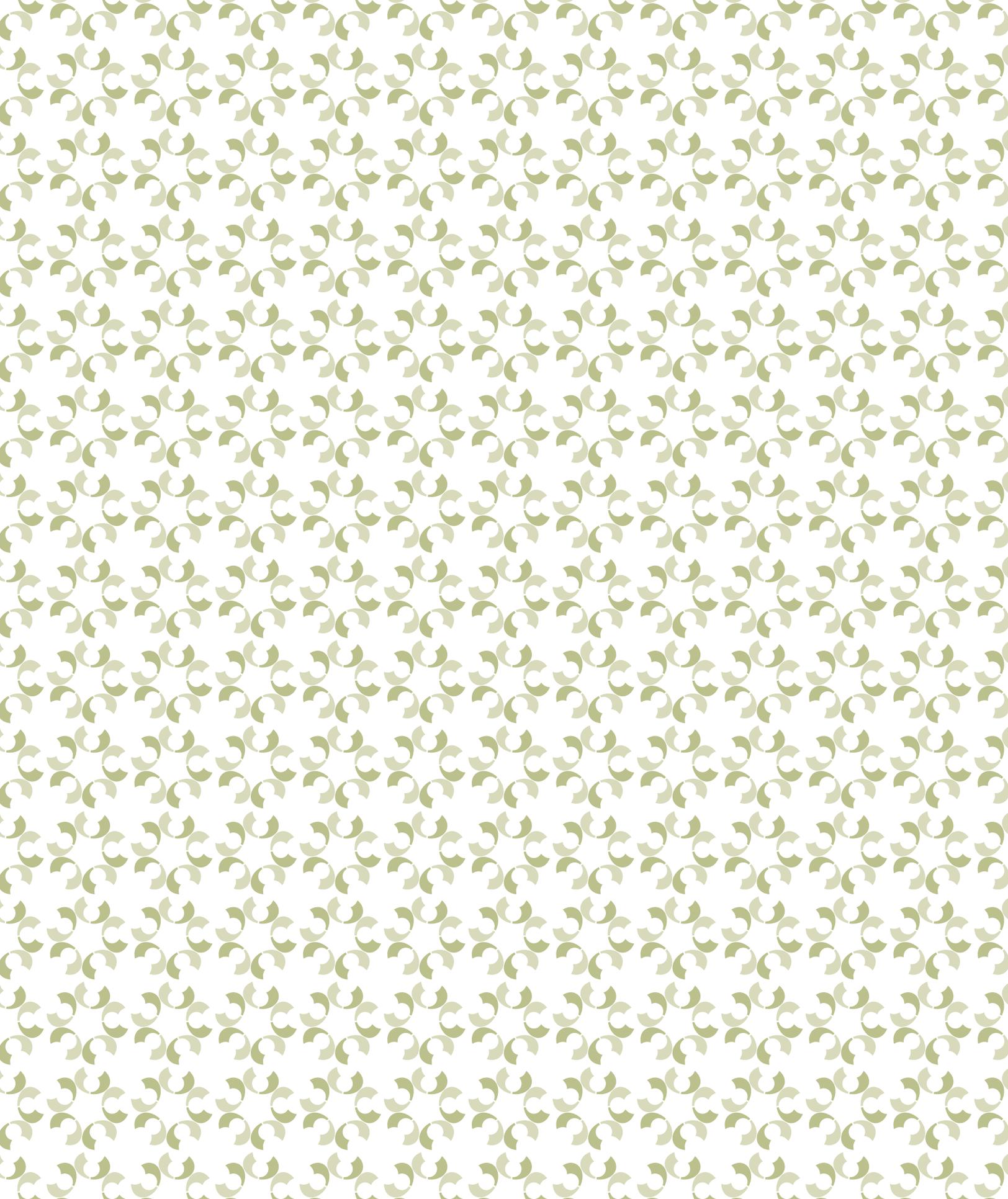
« Ce qui est particulièrement important dans un projet comme celui-ci, faisant appel à l'engagement des locataires envers leur milieu de vie, c'est de constater aujourd'hui que tous sont très satisfaits de leurs conditions de logement. La SADC de la région de Coaticook est fière d'avoir joué un rôle de premier plan dans cette initiative qui a valeur d'exemple pour démontrer la viabilité d'une telle entreprise communautaire. D'ailleurs, d'autres municipalités de la MRC ont d'ores et déjà manifesté le désir de procéder à des projets similaires. La municipalité de Coaticook s'est même positionnée, lors du conseil municipal de janvier 2006, afin d'amorcer une phase 2 à la coopérative », souligne M. Michel Dassylva, directeur général de la SADC de la région de Coaticook.

L'ajout de cette nouvelle coopérative d'habitation sur le territoire confirme que la municipalité de Coaticook est l'une des plus favorables à ce type de logement au Québec. De plus, il existe maintenant suffisamment de coopératives sur le territoire pour permettre le développement de partenariats entre elles. Ainsi, une coopérative pourra offrir le service de tenue de livres, une autre sera responsable de trouver les meilleurs prix offerts par les fournisseurs, etc.

Il convient de mentionner, en dernier lieu, que les logements libérés à Coaticook à la suite de la réalisation du projet de coopérative d'habitation pourront être rénovés, ce qui contribuera à améliorer le parc immobilier de la région.

Churchill disait : « La responsabilité est le prix à payer du succès. » Cette maxime, la SADC l'adopte pleinement, elle qui se consacre, entre autres, à amener des résidents de la région de Coaticook à prendre en main la destinée de leur coopérative d'habitation et à améliorer leur qualité de vie et celle de leurs enfants.





Contre l'exode des jeunes, L'Immigration, L'entrepreneuriat féminin

Un coup de pouce essentiel

On le dit souvent, mais cela n'enlève rien à la force de l'énoncé : le Québec du XX siècle devra compter sur l'immigration pour assurer sa croissance démographique et son développement économique. L'intégration de ces nouveaux arrivants à notre société devra se faire en parallèle avec celle de nombreux jeunes qui, dans certaines régions, ne résistent pas à la tentation d'aller grossir les rangs de celles et ceux qui ont opté pour les grands centres urbains. Intégration plus grande également des femmes au monde des affaires, pour y réaliser leurs aspirations professionnelles et y apporter leur vision et leur dynamisme.

Voilà autant de situations qui illustrent bien la réalité complexe des collectivités du Québec. Pour relever ces défis, qui font appel à des compétences différentes bien que complémentaires, les SADC et les CAE du Québec ont entrepris différentes initiatives, soit pour mettre en place des structures d'accueil, soit pour faire la courte échelle aux jeunes, soit encore, pour épauler les efforts des femmes entrepreneures.

Toutes ces initiatives s'inspirent de la volonté des SADC et CAE de permettre à tout un chacun d'exprimer ses talents et d'en faire profiter la collectivité.

Réfère-emploi : un répertoire pour faciliter l'embauche des jeunes diplômés

En Abitibi-Témiscamingue, comme dans tant d'autres régions du Québec, il est difficile de garder les jeunes dans la région et de les intégrer à la société. Attrait de la vie dans un grand centre urbain, désir de relever de nouveaux défis ailleurs, possibilité d'un plus grand choix d'études, voilà autant de raisons qui poussent les jeunes à quitter la région qui les a vus grandir.

En dépit de cette tendance, la population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. En effet, lors du dernier recensement national, en 2001, le segment des moins de 30 ans représentait 39,2 % de la population de la région, alors que cette proportion était de 37 % dans l'ensemble du Québec. Il est donc particulièrement important de prendre des mesures, non seulement pour freiner la migration de ces jeunes vers d'autres lieux, mais également pour permettre, à celles et à ceux qui ne demandent qu'à faire leur vie en Abitibi-Témiscamingue, de réaliser cette aspiration des plus légitimes.

Un coup de pouce de la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon inc.

C'est en 2004 que la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon inc. a eu l'idée de créer le répertoire Réfère-emploi, dans lequel tout jeune résident de Barraute, du secteur des Coteaux, de Senneterre et de Lebel-sur-Quévillon ayant terminé sa 5e secondaire peut s'inscrire. Comme ce document est un outil de référence pour tous les employeurs de ces territoires d'intervention, les jeunes voient ainsi s'accroître leurs chances de décrocher un emploi chez eux. Mieux encore, ils ont de meilleures possibilités de trouver un travail dans un domaine qui les intéresse.

Pour rendre l'initiative la plus inclusive possible et permettre d'intégrer le maximum de jeunes au marché du travail, le répertoire a également ouvert ses pages aux jeunes qui, tout en étant originaires des localités susmentionnées, sont aux études à l'extérieur de la région et comptent y revenir. De plus, afin que cette ressource bénéficie au plus grand nombre de candidats, la SADC a également accepté les inscriptions provenant des gens – jeunes et moins jeunes – qui sont retournés aux études pour terminer leur scolarité.

Aujourd'hui, Réfère-emploi en est à sa troisième édition. Il s'est enrichi de quelque 200 noms de jeunes à la recherche d'un emploi d'été ou d'un travail à temps complet. Aux finissants de l'école secondaire sont venus s'ajouter des candidats terminant leur université. Pour arriver à ce résultat, la SADC a redoublé d'ardeur en vue de faire connaître cette initiative, de susciter de nouvelles inscriptions et de faire le suivi auprès des candidats déjà inscrits dans le répertoire.

Pour les employeurs, Réfère-emploi se veut un moyen extrêmement facile et convivial de dénicher le candidat ou la candidate correspondant à leurs besoins. En effet, on y trouve des indications sur la spécialisation ou le domaine d'intérêt de l'étudiant.

« *Réfère-emploi vise, au premier chef, à simplifier la tâche aux chercheurs d'emploi et aux employeurs. Par cette initiative, la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon inc. poursuit également l'objectif de faire la lutte à la migration de nos jeunes vers les milieux urbains. Nous savons tous qu'à la longue ce phénomène aura des répercussions de taille, tant sur le renouvellement de la main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité, que sur le développement socio-économique de notre région. De plus, Réfère-emploi constitue une excellente façon de faire profiter nos entreprises d'une main-d'œuvre jeune, qualifiée et répondant à leurs exigences »*

fait remarquer M. Marc Hardy, directeur général de la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon inc.

La diffusion de Réfère-emploi a été réalisée par la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon inc., avec la précieuse collaboration d'une douzaine de partenaires sur le terrain, soit Développement économique Canada, les municipalités de Barraute, de Senneterre et de Lebel-sur-Quévillon, le CLD Vallée-de-l'Or, la SDE de Lebel-sur-Quévillon, le Carrefour Jeunesse-emploi d'Abitibi-Est, le Carrefour Jeunesse-emploi de la Jamésie, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, la Commission scolaire Haricana, Emploi-Québec et le Mouvement de la relève d'Amos-Région.

Réfère-emploi : le travail se poursuit

Des projets pour l'avenir? La SADC Barraute-Senneterre-Quévillon veut notamment travailler de plus près avec les employeurs de son secteur pour leur faire connaître le répertoire et encourager la mise en contact de jeunes avec les entrepreneurs.

Le poète anglais Milton décrivait ainsi la jeunesse : « La jeunesse montre l'homme comme le matin montre le jour. » Ces quelques mots suffisent à justifier la démarche et l'engagement de la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon inc. envers les jeunes. Ils démontrent également la pertinence de répondre à leurs besoins en matière d'emploi. Au fond, la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon inc. voit, dans Réfère-emploi, une autre facette de sa contribution au développement socio-économique de ces quatre territoires d'intervention.

S'adapter plus facilement à un nouveau pays

En hiver, avez-vous déjà songé, pour le plaisir, à aller vivre dans un pays plus chaud que le nôtre? Vous avez alors pensé à la nouvelle langue que vous devriez sans doute maîtriser; vous avez envisagé les démarches à faire pour vous trouver un emploi; vous avez imaginé les formalités à remplir pour obtenir un permis de conduire; et, finalement, vous avez réfléchi à la façon dont vous vous y prendriez pour acheter de la nourriture, voyager dans les transports en commun ou voir un médecin. Tout bien considéré, vous avez trouvé que le froid canadien, ce n'était rien à côté de tout cela!

Pourtant, chaque année des dizaines de milliers de personnes quittent leur pays et choisissent le Canada et le Québec comme nouveau milieu de vie. Une fois rendus ici, ils n'ont pas le choix : ils doivent effectuer le parcours du combattant que vous avez seulement projeté. Et bien souvent, ils sont seuls pour le faire. Mais pas à Shawinigan, en tout cas.

Une structure d'accueil mise sur pied par la SADC Centre-de-la-Mauricie

C'est avec l'objectif de faciliter l'adaptation des nouveaux arrivants à Shawinigan que la SADC Centre-de-la-Mauricie a mis sur pied, en collaboration avec d'autres intervenants du milieu, un service d'aide à leur intention.

La SADC voulait d'abord répondre à un besoin qu'elle avait identifié au sein de la communauté. Mais elle poursuivait également l'objectif de rendre la collectivité de Shawinigan plus intéressante aux yeux des immigrants, actuels et futurs, et, ainsi, d'en inciter un plus grand nombre à choisir la Mauricie comme nouveau milieu de vie. Comme beaucoup d'autres régions du Québec, la Mauricie est aux prises avec un problème de vieillissement et de déclin de sa population. Dans ce contexte, l'immigration peut représenter un élément de solution des plus prometteurs.

La SADC Centre-de-la-Mauricie, qui exerçait un leadership depuis le début dans ce projet, a réussi à mettre en place un montage financier suffisant pour embaucher une personne, chargée au départ de structurer ce nouveau service et de le faire connaître. Pour la SADC, il était essentiel que cette personne soit elle-même immigrante, parce que déjà familière avec les problèmes et



Des clients du Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) ayant pour objectif de faciliter l'adaptation des nouveaux arrivants à Shawinigan

les défis qui se posent lors de l'arrivée dans un nouveau milieu de vie. Ce qui a été fait, puisqu'une jeune femme, originaire de la Colombie, est entrée en fonction à l'été 2005. À la fin de novembre de la même année, devant le succès du service d'aide, il a fallu embaucher une deuxième personne pour s'occuper principalement des aspects administratifs.

Comme c'est le cas pour bien des initiatives locales, le service d'accueil et d'appui des immigrants fait une large place au bénévolat.

« Il est important, si l'on veut assurer le succès d'un tel projet, que la population adopte sans réserve ce concept de service d'aide à nos futurs concitoyens. À Shawinigan, un sondage a permis d'identifier en peu de temps une vingtaine de personnes prêtes à s'investir dans cette initiative. Pour moi, c'est un excellent signe de l'hospitalité que les résidents de Shawinigan savent démontrer aux nouveaux arrivants »

fait remarquer M. Simon Charlebois, directeur général de la SADC Centre-de-la-Mauricie.

Depuis le début, une cinquantaine d'immigrants ont été rencontrés et ont bénéficié d'un soutien. Parmi les différents services offerts aux nouveaux arrivants, mentionnons l'accompagnement dans les démarches auprès des différents organismes gouvernementaux, administratifs ou scolaires, l'aide pour trouver un logement et la familiarisation avec la vie dans la collectivité, dans le but de briser la solitude qui est souvent le lot des immigrants.

Pour sa part, la SADC Centre-de-la-Mauricie est active auprès des différents organismes de la région de Shawinigan pour les sensibiliser à la mission du nouveau service d'accueil et d'aide. Il ne faut jamais perdre de vue que plus vite les immigrants s'adaptent à leur nouveau milieu de vie, plus vite ils font profiter la collectivité d'expériences différentes, dont un enrichissement culturel appréciable.

Des projets pour l'avenir

La question du financement étant réglée, grâce à la participation de la SADC Centre-de-la-Mauricie, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, et de la Conférence régionale des élus, le Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan (ou SANA Shawinigan) est donc assuré de poursuivre ses activités. Et c'est tant mieux, car il a plusieurs projets sur sa table à dessin. On veut notamment constituer une banque d'interprètes pour faciliter les démarches des immigrants à qui la langue française donne du fil à retordre. Et puis, comme le concept de services destinés aux nouveaux arrivants est intéressant, d'autres régions songent à l'implanter chez elles. La SADC Centre-de-la-Mauricie sera donc appelée à leur prêter son concours.

Le SANA Shawinigan, après une période d'incubation, vole maintenant de ses propres ailes et forme un organisme indépendant de la SADC. Cette dernière entend toutefois demeurer l'un de ses alliés les plus solides au sein de la collectivité.

Entre-temps, la situation sur le plan du chômage s'est considérablement améliorée à Shawinigan, faisant de cette localité un endroit beaucoup plus attirant pour les immigrants. On peut donc s'attendre à ce que le SANA Shawinigan ne manque pas de défis.

Tout commence en chanson!

Le 24 février 2007, à Saint-Isidore-de-Clifton en Estrie, avait lieu un événement bien spécial : les élèves de 4e, 5e et 6e année de l'école des Trois-Cantons ont pris part, avec des parents, à une soirée La Fureur. Jusque-là, direz-vous, rien d'extraordinaire. C'est que vous ne savez pas encore que cette activité avait été organisée de A à Z par les jeunes eux-mêmes!

Une activité de financement sortant des sentiers battus

Ce spectacle marquait en quelque sorte la dernière étape d'une initiative d'une trentaine d'élèves du primaire à partir de décembre 2006 dans le but d'amasser des fonds devant leur permettre de se rendre à Montréal à la fin de l'année scolaire 2006-2007. But de l'expédition : faire des activités éducatives en relation avec le thème des communications et des médias ainsi qu'avec celui de l'environnement, dont une visite à la Société Radio-Canada et au Biodôme.

L'organisation de la soirée La Fureur n'a pas été traitée comme un jeu... d'enfant! Cinq comités ont été formés avec des mandats bien définis : le comité billets, le comité publicité et le comité conférence de presse (pour le département de marketing), le comité commanditaires (pour le département de comptabilité) ainsi que le Comité décoration (pour le département de production). Pour abattre leur besogne, les membres de ces comités se sont réunis une ou deux fois par semaine pendant tout le processus d'organisation de l'activité de financement.

De plus, un conseil d'administration (C.A.) a été formé afin de prendre les décisions à plus grande portée. Y siégeaient les porte-parole de chacun des comités.

La SADC du Haut-Saint-François met l'épaulé à la roue

Dans le but de mener à bon port cette entreprise passablement ambitieuse, les élèves de l'école des Trois-Cantons ont bénéficié de la collaboration assidue de la SADC du Haut-Saint-François, notamment pour ce qui est de la coordination d'une telle activité avec les enseignants, de l'établissement des échéanciers critiques du projet, de la formation des comités, de l'encadrement des élèves au sein de ces comités et du suivi des actions à prendre découlant des réunions du C.A.

En privilégiant un mode de fonctionnement par comités et conseil d'administration, la SADC voulait favoriser une bonne interaction entre tous les participants. En outre, ce choix a fourni aux jeunes une excellente occasion de se sensibiliser à certaines valeurs de la coopération, dont l'entraide et la solidarité. Il leur a également été donné de développer des habiletés pour le travail de groupe coopératif.

À l'école de l'entrepreneuriat

Comme on le voit, cette soirée La Fureur a été préparée en empruntant au fonctionnement d'une entreprise. La SADC et la Commission scolaire des Hauts-Cantons se sont entendues pour donner la chance aux jeunes de s'initier de façon pratique aux fonctions d'une entreprise. De plus, comme les différentes responsabilités liées à la tenue de l'activité de financement font la part belle à la créativité et valorisent l'estime de soi, on peut en conclure qu'il s'agit d'une activité de sensibilisation à l'entrepreneuriat. C'est d'ailleurs pour cela que cette initiative sera présentée dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat 2006-2007, avec le soutien – encore une fois! – de la SADC du Haut-Saint-François, qui se charge de figoler le dossier de candidature.

«*Tout le monde s'entend pour dire que le meilleur endroit pour commencer à sensibiliser le jeune à l'esprit d'entreprise est l'école. C'est pourquoi la SADC du Haut-Saint-François a tenu à appuyer les élèves de l'école des Trois-Cantons. Ceux-ci ont su prendre en main tous les volets de leur projet de financement et obtenir des résultats plus que satisfaisants. De plus, ils nous ont démontré un sens de l'initiative hors du commun à cet âge, et ce, tout en s'amusant*»

indique Mme Danielle Simard, directrice générale de la SADC du Haut-Saint-François.

Un projet qui dépasse les murs de l'école

Conscients qu'il y a sur terre des hommes et des femmes dont le sort est moins enviable que celui des résidents de notre pays, les élèves se sont proposé de verser une partie des profits de leur activité de financement à l'organisme In-Terre-Actif. Celui-ci travaille auprès des jeunes au Québec et réalise des projets dans divers pays en voie de développement.

Par ailleurs, tout au long du chemin menant à la soirée du 24 février, la SADC du Haut-Saint-François s'est préoccupée d'associer la communauté à ce projet emballant. À cet effet, nous avons amené plusieurs parents à superviser diverses activités et à accompagner leurs jeunes. D'autres parents se sont laissé convaincre de mettre leurs connaissances musicales à l'épreuve lors du spectacle La Fureur. Pour la SADC, il était primordial que les parents constatent par eux-mêmes les résultats atteints par leurs enfants.

On sait tous que la valeur n'attend pas le nombre des années. Le goût d'entreprendre et de réussir, non plus. Parlez-en à l'équipe de la SADC du Haut-Saint-François et aux jeunes de l'école des Trois-Cantons. Et pensez-y la prochaine fois que vous regarderez l'émission La Fureur...

Une approche de sensibilisation auprès des élèves du secondaire

Si jeunesse savait, a-t-on coutume de dire pour désigner le manque d'expérience des gens aux premiers âges de la vie. Mais pour la SADC Nicolet-Bécancour, cette expression revêt un autre sens, aussi riche d'expériences que le premier.

Un manque d'informations avant tout

Il y a quelques années, la SADC a commencé à être préoccupée, comme plusieurs autres organismes, par la situation des jeunes de son territoire d'intervention. Certains, en effet, quittent leur milieu pour aller poursuivre leurs études dans un grand centre urbain, et n'en reviennent pas au moment d'amorcer leur vie professionnelle. D'autres, attirés par un revenu immédiat, mettent prématurément fin à leur scolarité.

C'est alors que la SADC Nicolet-Bécancour a constaté que la connaissance des véritables possibilités de travail offertes localement manquait cruellement aux jeunes, ce qui les empêchait de faire un choix de carrière éclairé.

Pour s'attaquer à ce problème, elle a réalisé deux projets qui permettent de sensibiliser les jeunes aux possibilités d'emploi dans deux secteurs particulièrement importants des MRC de Bécancour, de Nicolet et du Grand Daveluyville, soit les domaines agroalimentaire et industriel.

De la terre à la table

En 2003, la SADC a donc conçu un atelier de découverte agroalimentaire, destiné spécifiquement aux élèves de 4e secondaire. Cette séance d'information adaptée à un public jeune visait à lui faire découvrir, en même temps que l'importance des débouchés de travail dans ce secteur, les professions et les métiers liés à l'agroalimentaire.

« Par cette initiative, la SADC Nicolet-Bécancour s'emploie d'abord à démontrer aux jeunes que l'agroalimen-

taire représente une gamme quasi infinie de parcours professionnels. En les familiarisant avec la grande amplitude des carrières offertes dans ce secteur, y compris celles en recherche-développement et de la mise en marché, nous voulons également encourager nos jeunes à poursuivre leurs études. Nous souhaitons qu'en participant à cette séance d'information, ils soient convaincus de l'importance de disposer du meilleur bagage pour leur permettre d'occuper un emploi gratifiant et de développer pleinement leurs capacités, tout en contribuant, à la mesure de leur dynamisme, au développement de leur région d'origine », fait ressortir Mme Johanne Gauthier, directrice générale de la SADC Nicolet-Bécancour.

Avec la collaboration des professeurs, un agent de développement de la SADC se rend donc dans les cinq écoles secondaires du territoire. Entre autres activités, il présente aux élèves divers outils d'animation qui ont tous été mis au point par la SADC en vue de rendre l'atelier plus interactif. Parmi ceux-ci, mentionnons une vidéo sur différentes entreprises et personnes actives dans le secteur de l'agroalimentaire, ainsi que d'immenses cartes géographiques illustrant la distribution des produits alimentaires dans les MRC du territoire.

En outre, cet atelier permet de faire connaître aux jeunes les possibilités de carrière au sein des entreprises de production et de transformation des aliments, ainsi que celles qui émergent dans le sillage des nouvelles tendances agricoles, telles que la culture de produits biologiques.

Pour coller davantage à la réalité des jeunes, l'éventail des salaires offerts dans le secteur y est présenté. Enfin,

on y fait un tour d'horizon des secteurs qui font présentement face à un manque de main-d'œuvre.

À la découverte du monde... industriel

Forte de son succès avec l'atelier Découverte agroalimentaire, la SADC Nicolet-Bécancour a décidé de tenter de nouveau l'expérience en mettant en lumière le secteur industriel. Après tout, dans le Centre-du-Québec, un emploi sur trois se trouve dans les PME manufacturières. Une session d'information sur les possibilités de carrière dans ce domaine est donc organisée, depuis l'année scolaire 2004-2005, à l'intention des élèves de 3e secondaire et de ceux qui ont des parcours éducatifs distincts.

Pour partir du bon pied, et comme tout le travail était à faire, nous avons identifié les employeurs du secteur industriel. La SADC a également réalisé une vidéo présentant différents milieux de travail de nature industrielle : en atelier, mais également au bureau et en laboratoire. Trois immenses cartes géographiques ont été dressées pour montrer la répartition des entreprises par secteur industriel et municipalité. Enfin, une présentation PowerPoint a été élaborée sur la moyenne des salaires gagnés, en relation avec le type et le degré de formation; elle établit une comparaison avec le prix de certains biens de consommation courants. Pour compléter le tout, on procède à une simulation d'entrevue de sélection en vue d'occuper un emploi.

Un bon bulletin de fin de session

Depuis le début des ateliers, quelque 1 100 élèves du secondaire ont été sensibilisés au potentiel de l'agroalimentaire et 900 à celui du secteur industriel.

De façon unanime, les jeunes ont reconnu qu'ils n'étaient pas au courant que ces deux domaines d'activité avaient autant à offrir dans leur région immédiate. Grâce à ces sessions, ils sont mieux outillés pour prendre des décisions liées à la poursuite de leurs études et à leur choix de carrière.

Il ressort aussi clairement que les ateliers de découverte contribuent de façon significative à changer la perception des participants à l'égard de ces deux secteurs. Au terme de ces expériences, ils prennent conscience qu'il ne s'agit pas toujours de métiers traditionnels, comme on l'entend encore trop souvent.

Pour faire d'une pierre deux coups, la SADC Nicolet-Bécancour a également recours à ces deux sessions d'information pour amener les élèves à considérer la voie de l'entrepreneuriat. Elle a notamment mis au point le Jeu récolte, s'apparentant au Monopoly, où les joueurs font l'achat de fermes et d'autres propriétés typiques du monde rural. Ce jeu connaît d'ores et déjà un réel succès; il est vendu et utilisé ailleurs au Québec à des fins de sensibilisation à la culture entrepreneuriale.

La SADC a encore deux projets en voie de réalisation. Dans un premier temps, elle travaille auprès des commissions scolaires pour faciliter la tenue régulière des ateliers dans les diverses écoles du territoire. Par ailleurs, soucieuse d'offrir les informations les plus riches qui soient aux élèves des MRC qu'elle dessert, la SADC est à préparer un troisième atelier de découverte. Celui-ci portera sur les services, un secteur en croissance dans la région de Nicolet-Bécancour comme ailleurs au Québec.

Décidément, les élèves du secondaire n'ont pas fini d'en apprendre avec les agents de développement de la SADC. Et, conformément à un principe vieux comme le monde, ces derniers ne leur donnent pas un poisson à manger, mais ils leur apprennent plutôt à pêcher, un apprentissage qui leur servira pour le reste de leur vie.

Une initiative qui donne des ailes à l'entrepreneuriat féminin

Un penseur a déjà dit que lorsque deux personnes échangent des livres, elles ont chacune un livre au terme de la transaction. Mais quand ces deux mêmes personnes échangent une idée, elles ont au contraire chacune deux idées en tête, une fois l'opération complétée.

C'est sur ce principe que la SADC de Portneuf a mis sur pied des activités s'adressant exclusivement aux femmes entrepreneures. Il s'agissait, dans le sillage du Fonds AFER Canada, de mieux connaître la clientèle des femmes d'affaires de la région, en même temps que de fournir à ces dernières un forum pour faire connaître leurs points de vue et partager des expériences sur la démarche entrepreneuriale vue au féminin.

Une initiative vouée au succès dès ses premiers pas

En mars 2003, la SADC a donc lancé une invitation aux femmes de son territoire d'intervention qui étaient déjà en affaires. Une trentaine d'entre elles ont répondu à l'appel et ont pris part à une soirée comportant trois présentations sur des sujets étroitement liés à l'entrepreneuriat.

Selon les participantes, cette première activité s'est révélée un véritable succès, permettant non seulement d'échanger leurs points de vue sur les sujets abordés, mais également de mieux connaître les ressources locales disponibles. Élément particulièrement important, les femmes d'affaires ont souligné que les activités leur donnaient la possibilité de s'exprimer librement entre elles et de faire du réseautage.

De son côté, la SADC de Portneuf a pu constater que les entrepreneures avaient souvent tendance à sous-estimer leur apport véritable au contexte socio-économique régional.

Le succès remporté par cette première rencontre constituait un terreau particulièrement fertile pour mettre sur pied un fonds destiné à appuyer des projets réalisés par des femmes entrepreneures âgées de plus de 36 ans. Toujours fonctionnelle, cette mesure d'aide connaît un taux de réussite de près de 100 %, un pourcentage qui se passe de commentaire.

Les activités entrepreneuriales : formule améliorée

L'année suivante, une cinquantaine de participantes ont pris part aux activités. En plus de celles déjà en affaires, on comptait de nombreuses femmes ayant le goût de se lancer à leur compte, mais qui en étaient encore à l'étape cruciale des interrogations. Au programme : échanges entre entrepreneures, actuelles et futures, et témoignages de femmes à l'œuvre dans divers types d'entreprises ou dont le nombre d'années au sein de la leur était différent. Pour innover et maintenir l'intérêt des participantes, la SADC a voulu terminer l'activité par une pièce de théâtre. S'appuyant sur les différents témoignages et expériences recueillis pendant l'activité, cette représentation a été donnée par des comédiens qui s'étaient mêlés anonymement à l'assistance pendant la rencontre.

En outre, la SADC de Portneuf a saisi l'occasion de cette deuxième soirée pour rendre publics les résultats d'une enquête menée en 2003-2004 sur le profil des entrepreneures. Cette étude lui a permis de mieux cerner les besoins des femmes à l'étape du démarrage de leur entreprise. À l'occasion de cette enquête maison, les répondantes ont suggéré l'organisation de deux activités entrepreneuriales par année. Du même souffle, elles ont demandé que le nombre de participantes soit restreint, de façon à préserver le caractère intime de l'événement, prémisses d'échanges fructueux.

Autre nouveauté en 2004, la SADC a travaillé avec des commanditaires pour offrir des cadeaux aux participantes. Ainsi, le *Courier de Portneuf* a mis gracieusement de la publicité, pour un montant de 250 dollars, à la disposition d'une entrepreneure. Quant au Groupe Forum, il y est allé d'une somme de 500 dollars en services de consultation.



Des participantes au forum dédié aux entrepreneures organisé par la SADC de Portneuf.

La SADC de Portneuf garde le cap, mais change de saison

En 2005, comme d'autres organismes inspirés par le succès des activités de la SADC de Portneuf avaient également choisi le mois de mars pour tenir un événement, la SADC a pris la décision de déplacer le sien à l'automne. D'autant plus que ce choix coïncidait avec la Semaine des femmes d'affaires. On faisait ainsi d'une pierre deux coups puisque, à six mois d'intervalle, on pouvait proposer à la même clientèle deux activités différentes sur le thème de l'entrepreneuriat.

En novembre 2005, la SADC de Portneuf a donc levé le rideau sur une activité regroupant quelque 55 participantes (dont plus de 60 % étaient déjà en affaires). Elle a profité du changement de saison pour revoir la

formule et offrir deux ateliers sur des volets de premier ordre de la gestion d'une entreprise, soit les communications et les ressources humaines. La SADC répondait ainsi à un besoin exprimé par les femmes d'affaires lors de l'enquête réalisée l'année précédente. Même avec un nouveau format, la SADC a réussi à conserver l'atmosphère intime, qui, de l'avis même des participantes, est la clef du succès de la formule.

Toujours en 2005, la liste des commanditaires s'est allongée. En plus de ceux qui s'associaient déjà à l'événement, la SADC a obtenu, de la firme Les Impressions Borgia, un prix d'une valeur de 250 dollars, applicables, par exemple, à l'impression de cartes d'affaires.

« Depuis le début de ces activités entrepreneuriales, la SADC de Portneuf s'est employée à en adapter le concept de façon à mieux répondre aux besoins et aux questions des femmes d'affaires de son territoire. Non seulement ces activités leur permettent-elles d'acquérir des connaissances plus poussées sur divers sujets essentiels au démarrage et à la croissance d'une entreprise, mais elles visent également à sensibiliser d'autres organismes, dont les institutions financières, à l'importance de l'entrepreneuriat féminin pour le dynamisme du tissu socio-économique de notre région. Pour ces raisons, l'organisation de telles journées thématiques s'intègre parfaitement dans notre mandat d'animation du milieu et d'appui au développement du climat des affaires », souligne Mme Doris Julien, directrice adjointe au développement local à la SADC de Portneuf.

L'entrepreneuriat féminin occupe une place de plus en plus importante au Canada. Selon Industrie Canada, d'ailleurs, le nombre de femmes à la tête d'une société a plus que doublé depuis 1990, alors que le nombre d'hommes ayant créé une entreprise ne s'est accru que d'un tiers au cours de la même période. La progression des femmes en affaires s'est donc produite à grande vitesse au cours des dernières années¹. Et ce n'est certainement pas la SADC de Portneuf qui s'en plaindra, elle qui appuie depuis des années toutes celles en qui bouillonne le désir de travailler à leur compte.

1. Site Web de la Banque de développement du Canada.

Emplois d'été : la SADC au service de la jeunesse

En 2003, en Estrie, on comptait 59 295 jeunes âgés de 15 à 29 ans, par rapport à une population globale de 295 872 personnes. Le poids démographique de ce segment représentait 20 % de la population totale¹. En d'autres mots, une personne sur cinq faisait alors partie du groupe des jeunes.

Si, en Estrie comme ailleurs au Québec, on compte passablement d'initiatives et de programmes s'adressant aux jeunes travailleurs, on manque souvent de moyens pour encadrer et appuyer les efforts des étudiants, particulièrement ceux qui fréquentent encore l'école secondaire, désireux de se trouver un emploi d'été.

Une mesure incitative novatrice : le projet ETE

En 1996, afin d'enrichir ses interventions auprès des jeunes, la SADC Région d'Asbestos a mis sur pied le projet Expérience Travail Été (ETE), en collaboration avec la Caisse populaire d'Asbestos. Cette mesure cadre bien avec son mandat qui l'amène à apporter son soutien aux jeunes. Les SADC du Québec, par exemple, mettent en application, en concertation avec le gouvernement du Canada, la Stratégie jeunesse, qui vise à freiner l'exode des jeunes vers les grands centres urbains et à favoriser leur employabilité.

Le projet ETE permet d'aider les employeurs – tant les entreprises privées que les organismes sans but lucratif (OSBL) – à embaucher un étudiant. Celui-ci peut ainsi acquérir une première expérience de travail ou se perfectionner au cours des étés.

Pour que cette mesure ait un effet incitatif, les employeurs se voient rembourser une somme de 2 dollars pour chaque heure travaillée par jeune employé. Pour être admissible à cette offre des plus intéressantes, il y a des conditions à respecter. L'employeur doit s'engager à embaucher un étudiant pour une période minimale de trois semaines. Il lui faut également offrir au moins le salaire minimum. Enfin, les tâches confiées au jeune doivent lui permettre d'acquérir une expérience significative de travail.

À noter que pour être en mesure de former un bassin plus large de candidats, la SADC a établi un partenariat avec le Centre Service Canada pour jeunes de sa région. Aux termes de cette collaboration, le Centre fait le lien avec les employeurs qui ne visent pas un étudiant en particulier et leur propose des candidats aux emplois d'été.

Évidemment, pour être en mesure de rembourser les employeurs, la SADC Région d'Asbestos a besoin d'argent. C'est ainsi qu'elle procède chaque année à une collecte de fonds auprès d'organisations du milieu (municipalités, caisses populaires, etc.) à laquelle elle-même contribue. Comme tous ont l'assurance que leur apport permet de faire travailler des jeunes de leur collectivité, la demande de fonds est accueillie très favorablement. À titre d'exemple, toutes les municipalités, pour ainsi dire, versent leur quote-part depuis le début de l'initiative.

Trois volets dédiés à l'emploi étudiant

Au début des années 2000, le projet a adopté un nouveau nom et est devenu le Trio Étudiant Desjardins, pour refléter tant l'importante mise de fonds – près de la moitié du financement – de son principal commanditaire que la structure à trois volets de l'initiative.

En effet, en plus de la composante (décrite plus haut) regroupant les emplois offerts aux étudiants, le Trio comporte un deuxième volet, intitulé Apprenti Stage et mis en œuvre en synergie avec le Carrefour Jeunesse Emploi et le Centre Service Canada pour jeunes d'Asbestos.

Ce volet donne la chance aux étudiants du secondaire de vivre une première expérience de travail. Ainsi, 20 stages, comportant 80 heures de travail au cours de l'été, sont offerts, essentiellement au sein d'OSBL présents sur le territoire. À la fin de l'été, chaque stagiaire ayant achevé son stage reçoit une bourse de 500 dollars.

Au terme d'un processus de sélection (une quarantaine de candidats sont rencontrés), les stagiaires reçoivent une demi-journée de formation à l'emploi. On leur explique le déroulement d'une entrevue de sélection et on leur donne des moyens pratiques pour bien se préparer à cette démarche. Une fois cette étape franchie, tous les stages offerts sont affichés, et les jeunes, attirés par l'un ou l'autre de ces postes, inscrivent leur nom sous la mention du stage en question. L'employeur procède alors aux rencontres individuelles. À cet égard, la SADC insiste au plus haut point pour que chacun des candidats soit rencontré en entrevue. Ainsi, le jeune candidat ne repart pas les mains vides, puisqu'il a fait l'expérience, même sommaire, d'une entrevue de sélection, un atout pour l'été suivant ou même pour plus tard dans sa vie professionnelle.

Lorsque l'étudiant est en poste, la SADC fait également un suivi auprès de l'employeur pour s'assurer que tout se déroule sans incident. Quelquefois, elle ajoute une corde à son arc et joue le rôle de médiatrice pour rapprocher les deux parties en cas de situation problématique. Par ailleurs, la SADC poursuit une collaboration inestimable avec le Carrefour Jeunesse Emploi, grâce à laquelle celui-ci fournit les services d'une ressource humaine pour justement faire le suivi auprès des employeurs.

Mentionnons que la SADC assure la liaison avec les diverses administrations municipales et se charge des démarches liées au financement annuel de l'initiative.

Quant à la troisième composante du Trio, il s'agit du Gala du mérite étudiant, où sont décernés des prix de 100 dollars aux participants des deux premiers volets. Chaque année, cet événement attire près de 70 personnes à Asbestos.

Des emplois d'été qui peuvent en créer d'autres

Depuis le début, cette initiative de la SADC Région d'Asbestos est synonyme de succès. Jusqu'à présent, elle a permis de créer 927 emplois étudiants, et le chiffre magique de 1 000 emplois sera atteint en 2007. L'effet de levier d'une telle initiative est considérable : les 450 000 dollars recueillis dans le milieu depuis la création du programme ont généré des investissements totaux de quelque 2 millions dans les collectivités.

En ce qui a trait aux employeurs, chaque année, entre 50 et 60 d'entre eux expriment leur intérêt à embaucher un étudiant. Ceux qui en sont satisfaits sont encouragés à reprendre le même étudiant l'année suivante. Pourquoi? « La SADC s'emploie à créer une relation plus longue qu'un été entre un employeur et un jeune. En fait, elle déploie des efforts pour que cette initiative de placement étudiant entraîne la création du plus grand nombre possible d'emplois à temps plein pour nos jeunes. Le projet Trio Étudiant Desjardins se veut ainsi une mesure pour permettre aux étudiants de développer de nouvelles aptitudes, d'acquérir des compétences additionnelles et, finalement, de bien préparer leur avenir », explique M. Daniel Pitre, directeur du développement de la collectivité à la SADC Région d'Asbestos.

Précisons que le mérite de l'initiative de la SADC a été reconnu par un prix qui lui a été remis par les Caisses populaires Desjardins de l'Estrie.

Dans la région, d'ailleurs, les collectivités de Richmond, de Warwick et de Windsor se sont dotées d'un projet similaire à celui de la SADC Région d'Asbestos. De plus, un programme mis en application à la grandeur du Québec par le Mouvement des Caisses Desjardins s'apparente à celui mis en œuvre par la SADC. Ce qui démontre bien, au fond, qu'il ne sert à rien de réinventer la roue et, surtout, que le succès produit d'autres succès.

Une solution gagnante pour les jeunes

Il y a plusieurs années, on rappelait aux automobilistes qui circulaient sur la route 117, dans la région de Val-d'Or et de Malartic, qu'ils roulaient littéralement sur de l'or. Bien sûr, on faisait alors allusion au sous-sol abitibien particulièrement riche en métal précieux.

Pourtant, s'il y a un groupe de notre société qui ne roule pas toujours sur l'or, en Abitibi-Témiscamingue comme ailleurs au Québec, ce sont nos jeunes. Le phénomène d'exclusion que vivent bon nombre d'entre eux est préoccupant et vaut certainement la peine d'y consacrer de l'énergie. Chaque fois, en effet, que la société ne réussit pas à intégrer un jeune, elle se prive d'un capital de dynamisme et de renouveau propre à cette période de la vie.

Devant un besoin aussi criant et un défi aussi exigeant, pas question pour la SADC de la Vallée-de-l'Or de jeter l'éponge. Après tout, l'aide au milieu constitue un volet important de son mandat.

Voir la situation avec des yeux neufs

L'équipe de la SADC connaissait bien les ressources en présence pour venir appuyer la jeunesse sur son territoire. D'un côté, il y avait des programmes favorisant l'emploi des jeunes, dont Objectif carrière ou Connexion compétences, de Service Canada. De l'autre côté, on pouvait faire appel au programme mis en œuvre par la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, s'adressant aux décrocheurs de 16 à 24 ans.

S'inspirant d'un vieux principe qui a fait ses preuves, qui veut que l'union fait la force, la SADC de la Vallée-de-l'Or, de concert avec tous les partenaires du milieu, a travaillé à faire la jonction entre ces deux réseaux de ressources. Tous les acteurs concernés par la situation de la jeunesse de la région se sont rassemblés pour former la Table des jeunes de 16 à 35 ans et fournir le meilleur encadrement à ceux qui désirent soit occuper un emploi, soit retourner aux études avant d'aborder le marché du travail.

La mise sur pied de cette structure constituait un élément nouveau de la démarche d'appui à la jeunesse; en même temps, pour la SADC, il s'agissait d'un facteur clé de réussite. La SADC estimait que meilleure serait la coordination entre tous les intervenants, meilleurs seraient les résultats. Elle s'est également occupée de faire du réseautage entre les divers intervenants. À la SADC, on voulait s'assurer de ne jamais perdre un jeune de vue tout au long de son parcours auprès des divers intervenants, et de disposer d'un portrait global de son cheminement.

Des retombés sur le plan de l'intégration au marché du travail

En raison de son mandat de soutien au développement économique local, la SADC de la Vallée-de-l'Or s'est chargée plus spécifiquement de tous les aspects liés à l'intégration à l'emploi de la génération montante. Elle a notamment œuvré à établir une bonne collaboration avec les entreprises et les employeurs, pour les amener à prendre conscience des avantages d'embaucher un jeune et à passer à l'acte.

C'est ainsi que des stages s'échelonnant entre 20 et 25 semaines ont pu être offerts à une quinzaine de jeunes de la région de Val-d'Or et de Malartic au cours de 2005-2006. La SADC est assurée de pouvoir répéter cette performance au cours de l'année prochaine, et d'en faire autant l'année d'après.

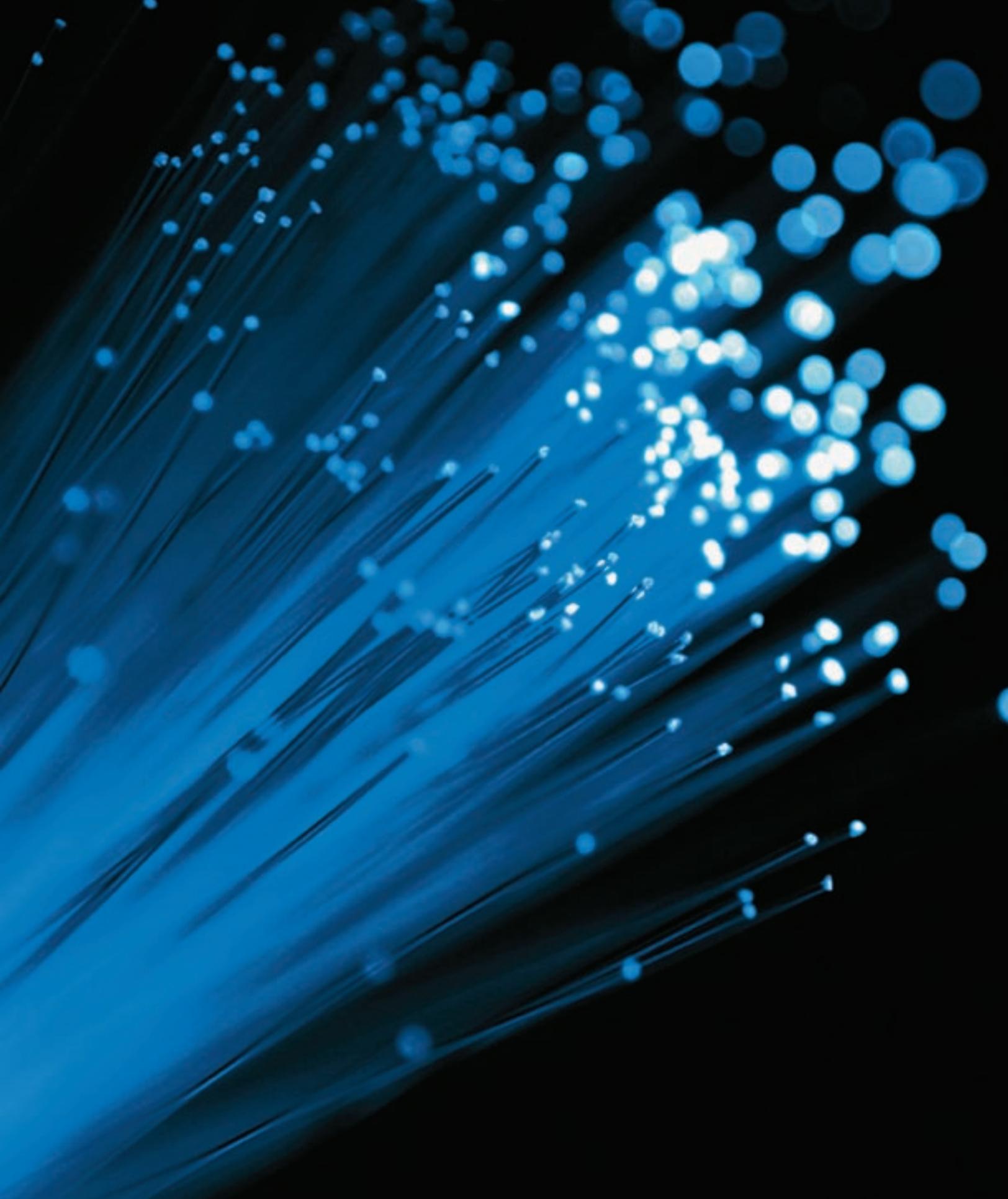
En retenant les services d'un jeune, une entreprise peut bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée. Elle s'assure également de disposer d'un savoir des plus actuels qui l'aidera en retour à poursuivre son développement technologique. Il s'agit d'un avantage de poids dans le contexte de la nouvelle économie, où la compétitivité s'exprime souvent en avancées technologiques.

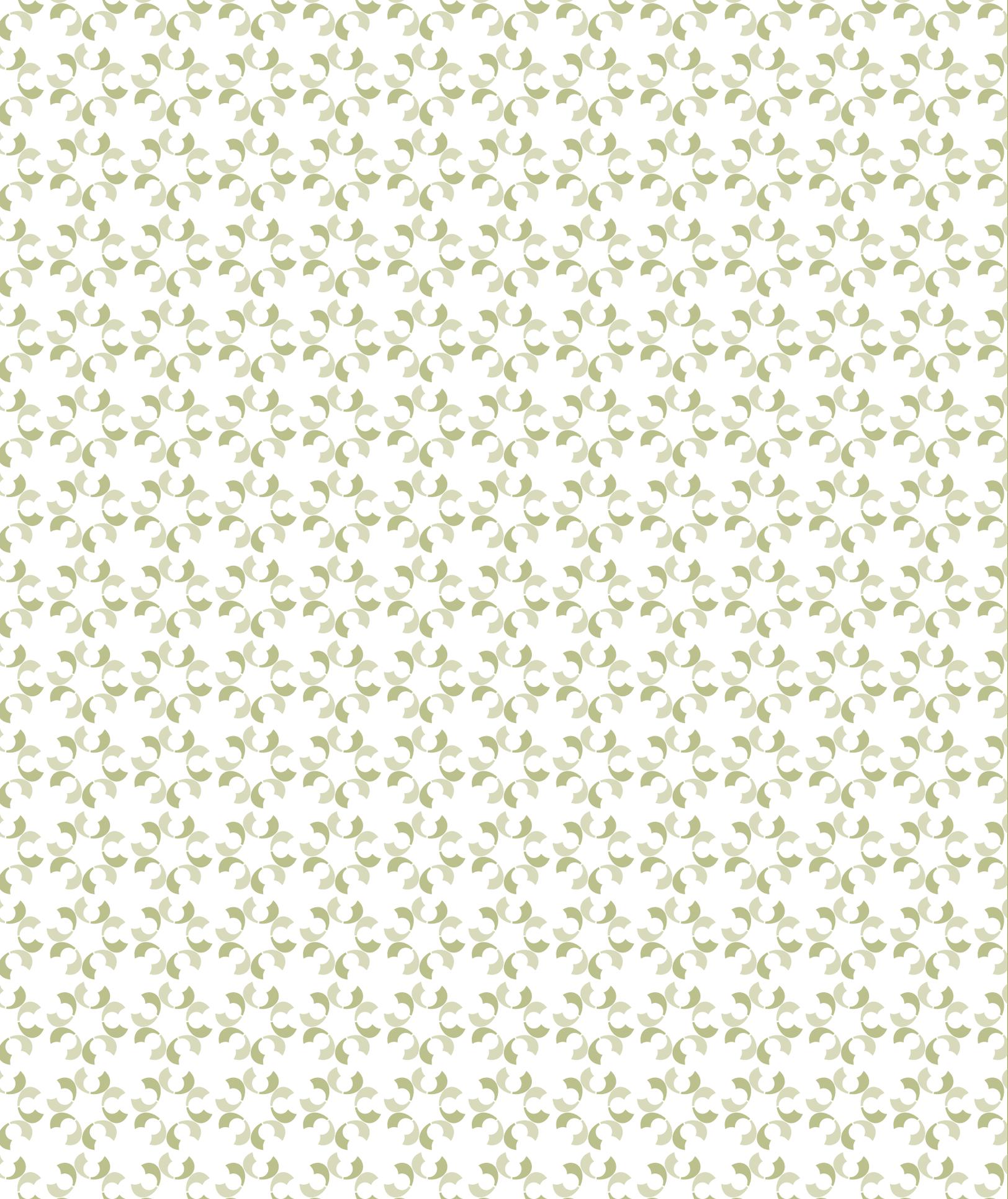
Quant aux jeunes, une fois plongés dans leur milieu de travail, ils sont bien positionnés pour évaluer leur désir de poursuivre leur carrière dans un secteur précis et de joindre les rangs d'une entreprise. Ils peuvent également se découvrir le goût de se lancer en affaires et participer ainsi encore plus directement à l'activité économique régionale.

Comme l'a souligné M. Francis Dumais, directeur général de la SADC de la Vallée-de-l'Or :

« Cette table de concertation est une initiative qui demande beaucoup d'ouverture et d'entraide de la part des différents organismes participants. Elle permet d'offrir aux jeunes un processus d'accompagnement des plus complets pour entrer de plain-pied dans la société. Ce faisant, notre action contribue à lutter contre l'exode de nos jeunes cerveaux vers d'autres régions du Québec. À la SADC, nous sommes persuadés que cette façon de faire est gagnante, tant pour notre jeunesse que pour le développement socio-économique de notre région. »

Il reste à espérer que le succès de cette démarche aura un effet d'entraînement et qu'il facilitera également le retour de plusieurs jeunes en Abitibi-Témiscamingue.





*L'Innovation Recherche et Développement L'exportation
L'emploi La prospection d'entreprises*

Créer de nouvelles avenues

Notre monde change. Et à une vitesse qui nous déconcerte parfois. Ce changement fait place à de nouvelles réalités qui ont des incidences positives sur chacune des collectivités du Québec.

Qu'il s'agisse de stimuler l'innovation, d'accompagner sur le terrain de l'exportation ou de travailler à la diversification de l'économie, les SADC et les CAE ont leur mot à dire. Placés aux premières loges de l'activité des collectivités du Québec, ils connaissent bien les réalités socio-économiques régionales. Surtout, ils ont des solutions à proposer.

Pour les SADC et CAE, il est primordial de contribuer pleinement au développement de l'économie des collectivités et de travailler à l'adaptation de ces dernières. Les initiatives illustrées dans cette section sont le reflet de cette approche de terrain, en prise directe sur les besoins. Elles valent leur pesant d'or parce qu'elles mettent à la disposition des intéressés le coffre à outils de la réussite.

La synergie des forces du milieu dans la MRC de L'Érable

Tout le monde connaît ce conte de Perrault dans lequel le Chat botté assure la richesse de son maître en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Si la réalité était aussi facile, il y a longtemps que tous les résidents de la MRC de L'Érable seraient les plus prospères du Québec. Rares, en effet, sont les régions qui peuvent s'enorgueillir d'autant de paysages d'une beauté incomparable. En outre, la MRC a su développer tant l'industrie acéricole que celle des produits métalliques. Enfin, la région est également renommée pour la qualité de ses canneberges, dont on récolte, chaque année, plus de 5 millions de kilogrammes sur son territoire!

De nos jours, s'il y a un facteur qui ne joue aucun rôle dans le développement socio-économique d'une région, c'est bien le hasard. La prospérité est au contraire le fruit d'une démarche de grande amplitude, structurée et soucieuse des principes les plus rigoureux du développement durable. Mieux encore, elle représente un défi où l'aspect humain et la cohésion sociale doivent primer la dimension économique.

Un rôle rassembleur pour la SADC Arthabaska-Érable inc.

C'est dans ce contexte que la SADC Arthabaska-Érable inc. a voulu s'associer de près, en mars 2005, à une initiative visant à rassembler les intervenants du milieu. Leur mission était claire : définir les points forts de la région pour assurer le positionnement stratégique du territoire en matière de développement socio-économique. On visait également à cerner les éléments plus faibles constituant des entraves à l'atteinte de cet objectif. Il s'agissait, enfin, de dresser un inventaire de projets propres à permettre à la MRC de L'Érable de tirer son épingle du jeu dans le présent contexte économique.

Un comité de pilotage a donc été formé de différents intervenants représentant les milieux communautaire, économique, commercial et agroalimentaire, de même que le monde de l'éducation. Quant à la SADC, en plus de participer au comité, elle s'est chargée de coordonner l'ensemble des activités menant au plan final d'action concertée.

La première tâche de ce comité a consisté à définir huit conditions sur lesquelles la région devait intervenir pour assurer le succès de sa démarche de dynamisation du climat socio-économique.

Les membres du comité se sont entendus sur les conditions suivantes : la diversification économique, la qualité de l'emploi et la disponibilité des compétences, le milieu innovateur, le dynamisme entrepreneurial, l'ouverture sur l'extérieur, le développement durable, la qualité de vie, et une vision commune du développement du territoire partagée par les décideurs et les citoyens de la MRC de L'Érable.

À l'étape suivante, il s'agissait de mener une étude pour vérifier la pertinence de ces huit conditions comme préalables à une bonne diversification du tissu économique de la MRC de L'Érable.

Cette mission a donc été confiée à une firme externe, laquelle a réalisé plus de 35 entrevues téléphoniques pour remplir son mandat. La SADC Arthabaska-Érable inc. a assuré le suivi de cette étude tout au long de sa réalisation. Une fois les consultations terminées, la firme a préparé un rapport, intitulé Consensus action, qui a été rendu public lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion d'un forum organisé en septembre 2005.

Ce forum a permis d'avoir la réaction des participants et du milieu à ce document, Encore une fois, il était clair aux yeux de la SADC que meilleur serait le consensus autour de cette étude, meilleure serait la participation à la mise en place des recommandations qu'elle contenait. De plus, grâce à ce forum, coordonné par la SADC, il a été possible de bonifier l'étude pour lui permettre de mieux refléter la complexité de la problématique régionale.

Mentionnons que des ateliers ont également été tenus lors de ce forum. Ceux-ci ont reçu le mandat de préciser des projets ayant le potentiel de corriger les lacunes identifiées dans la MRC par rapport aux huit conditions de succès de départ. Résultat : quatorze projets ont été présentés. Autant de balises sur la voie du développement durable.

Les étapes ultérieures

L'automne 2005 a été marqué par la réalisation d'un plan d'action concerté en relation avec ces divers projets. Il reste encore du travail à accomplir, notamment quant à la priorité à établir et à la définition plus pointue des projets, ainsi que pour la recherche de partenaires et de sources de financement.

Il est également très important que les détails de cette entreprise structurante fassent l'objet de la plus large diffusion possible au sein de la MRC de L'Érable. Sur l'initiative de la SADC, des relations médias ont été planifiées et un journal interne sera créé.

« La SADC Arthabaska-Érable inc. est fière d'avoir joué un rôle de premier plan tout au long de cet ambitieux projet. Elle a tenu à pouvoir compter sur un niveau optimal de participation des forces du milieu à toutes les étapes. Nous voulions ainsi garder un visage humain à cette démarche des plus rigoureuses, et nous assurer d'avoir l'aval de la population. Il est sûr que nous serons très attentifs à maintenir ce cap tout au long des prochaines étapes de l'initiative. Il s'agit d'un aspect primordial du mandat d'animation que possède chaque SADC du Québec »,

a fait ressortir M. Jean Gagné, président du conseil d'administration de la SADC Arthabaska-Érable inc.

La discipline est la mère du succès. La formule n'est pas nouvelle, puisqu'elle est attribuée au poète grec Eschyle qui vécut il y a 2 500 ans. Quand on s'arrête à considérer la discipline et la rigueur démontrées tout au long de cette démarche, on ne peut que penser qu'elle sera couronnée de succès, pour le bienfait des résidents et des collectivités de l'ensemble de la MRC.

Un portail branché sur les ressources régionales

En 2005, près de 4 millions d'adultes québécois ont utilisé Internet de façon régulière. Autrement dit, 63,5 % des Québécois âgés de 18 ans ou plus ont navigué sur la toile. Par ailleurs, la même année, le nombre d'adultes ayant déjà effectué un achat en ligne a atteint quelque 2 millions¹.

À la lecture de ces seuls chiffres, on saisit l'importance du phénomène Internet au Québec, bien sûr, mais également à l'échelle planétaire. On n'a qu'à penser, par exemple, qu'en 2004 aux États-Unis, les fabricants, tous secteurs confondus, ont vendu par l'intermédiaire du cybercommerce pour une valeur globale de 996 milliards de dollars². Par ailleurs, on sait tous que l'industrie touristique de maints pays doit une forte proportion de sa performance au nombre sans cesse croissant d'internautes qui planifient leurs vacances en ligne.

Une vitrine électronique pour la région de la Baie-des-Chaleurs

Consciente du potentiel formidable d'Internet, la SADC Baie-des-Chaleurs envisageait depuis quelques années de doter sa région d'un véritable portail de développement socio-économique; le projet avait d'ailleurs fait l'objet de discussions avec d'autres intervenants.

Ce portail s'adresserait aussi bien aux entrepreneurs locaux qu'à ceux de l'extérieur. L'objectif était d'attirer des investisseurs dans la région, mais également des promoteurs ayant de nouveaux projets en tête, et ce, dans le but de participer à l'effort de diversification de l'économie de la Baie-des-Chaleurs.

Mais, comme toujours, l'argent est le nerf de la guerre. La SADC s'est d'abord adressée à Développement économique Canada pour obtenir du financement en vue d'aller de l'avant avec son initiative. Une fois cette étape franchie, la création du portail a débuté en 2006 et se poursuivra jusqu'en 2008.

« La mise en place du portail de la Baie-des-Chaleurs, selon les paramètres retenus, est d'abord et avant tout un projet de longue haleine. Pour la SADC, il est absolument essentiel de réaliser ce projet en concertation avec le milieu. De plus, nous ne devons rien négliger pour nous assurer que ce portail répondra parfaitement aux besoins ressentis sur le territoire. Il est clair que nous sommes prêts à jouer un rôle de premier plan dans cette initiative, et ce, en conformité avec notre mandat d'animation du milieu, mais en même temps, nous désirons ardemment que notre région s'approprie cet outil aussi moderne qu'efficace de développement »

fait remarquer Mme Lyne Lebrasseur, directrice générale de la SADC Baie-des-Chaleurs.

Un porte d'entrée pour accéder à l'ensemble des ressources

Au fur et à mesure que la vitrine technologique prend forme, on se rend compte qu'il ne s'agit pas de réinventer la roue, mais bien de pousser un peu plus loin certaines applications. C'est ainsi que divers éléments novateurs sont intégrés dans cette nouvelle version de portail. La SADC Baie-des-Chaleurs maintenant, par exemple, un répertoire papier des plus complets des entreprises, des produits et des services disponibles dans la région. Ce bottin sera donc transposé intégralement sur le Web. Il comportera, de plus, un moteur de recherche gratuit, ce qui facilitera grandement la tâche des internautes.

Par le truchement du portail, certaines entreprises de la région pourront ainsi faire des alliances stratégiques entre elles, notamment pour offrir leurs produits ou mener un projet à bon port. Cette vitrine peut également jouer un rôle appréciable pour renforcer la capacité des entreprises à saisir les occasions d'affaires qui se présentent. À noter que le portail sera bilingue, ce qui contribuera à accroître la fréquentation du site en même temps que la visibilité de la région.

Aux yeux de la SADC, le portail ne saurait être complet sans héberger un volet pour le citoyen. À titre d'exemples, l'internaute pourra y trouver des renseignements complets sur les services de santé disponibles en région ou les activités culturelles proposées près de chez lui. Élément des plus pratiques, il lui sera possible d'accéder à des informations sur les emplois offerts en région.

La SADC met la main à la pâte

La SADC Baie-des-Chaleurs investit des efforts considérables dans cette initiative, et sa participation est loin d'être virtuelle! Un membre de son personnel est responsable de chapeauter l'ensemble du projet. À ce titre, il se charge de la recherche et de la collecte de tous les hyperliens et renseignements destinés à figurer sur le portail. Par la suite, les services d'une ressource externe seront requis par la SADC pour mettre en ligne cet énorme contenu et rendre opérationnelles les fonctionnalités du nouveau portail de la Baie-des-Chaleurs.

Selon Craig R. Barrett, président du conseil d'administration du géant Intel, Internet sera, à l'économie du XXI^e siècle, ce que l'essence a été à celle du siècle précédent. Dans ce contexte, la mise en service d'un portail apparaît comme une décision judicieuse. Plus encore, cette porte d'entrée pour accéder aux nombreuses ressources de la Baie-des-Chaleurs saura sûrement se révéler un vecteur de développement socio-économique.

1. CEFRIQ, NETendances 2005 – Utilisation d'Internet au Québec, février 2006.

2. Site Web du U.S. Census Bureau, communiqué du 25 mai 2006.

Aider des entreprises de la Montérégie à prendre leur place sur les marchés d'exportation

Année après année, nous prenons conscience du fait que la prospérité de notre pays est tributaire de la réussite de nos entreprises dans l'économie mondiale. Pour le seul mois d'août 2006, par exemple, les exportations totales canadiennes de marchandises se sont chiffrées à 38,7 milliards de dollars, dont 30,5 milliards sont attribuables aux exportations vers les États-Unis¹. En 2005, d'ailleurs, 83,9 % des exportations de marchandises ont été dirigées vers nos voisins du Sud².

Ces chiffres suffisent à démontrer qu'il s'agit encore du principal marché du Canada. C'est pourquoi il demeure toujours aussi vital pour une entreprise de consentir des efforts particuliers pour y exporter. D'autant plus que l'accès privilégié que nous avons au marché américain n'est pas acquis pour toujours.

La SADC prépare le terrain

Au cours des trente-six derniers mois, la SADC du Bas-Richelieu s'est engagée dans la réalisation d'un projet, de concert avec cinq entreprises du secteur de la sous-traitance industrielle de son territoire d'intervention, afin de faciliter leurs démarches d'exportation et de leur assurer de meilleures chances de succès.

La mise en œuvre de cette initiative s'inscrit dans une démarche de concertation entre plusieurs partenaires régionaux, soit Développement économique Canada, le Service d'exportation Richelieu-Yamaska (SERY), le Centre local de développement du Bas-Richelieu (CLD) et les entreprises elles-mêmes, qui tous ensemble y ont investi des fonds.

Il faut dire qu'auparavant, dans le cadre de mesures préconisées pour accélérer la reconversion industrielle de la région du Bas-Richelieu, les intervenants du milieu, la SADC à leur tête, avaient ciblé l'industrie de l'environnement. De façon plus particulière, les équipements liés au secteur environnemental étaient apparus comme un créneau prometteur pour les entreprises locales.

Dans la foulée de cette orientation, la SADC du Bas-Richelieu avait travaillé à la production d'un répertoire ne contenant pas moins d'une centaine de donneurs d'ordres que les entreprises du Bas-Richelieu auraient

avantage à contacter. Comme la plupart se trouvaient aux États-Unis, les entreprises seraient donc amenées à faire leurs premiers pas sur les marchés étrangers.

Plus facile à dire qu'à faire! Surtout quand on sait que le degré de préparation est un ingrédient essentiel du succès en matière d'exportation.

Travailler en réseau pour obtenir une meilleure complémentarité

C'est ainsi qu'en septembre 2003 est née l'idée de mettre en réseau les cinq entreprises en question et de leur adjoindre un agent à l'exportation. L'objectif de ce projet pilote était de favoriser l'accompagnement et la préparation aux différentes étapes du processus entreprise de développement de marchés locaux et étrangers. Les entreprises n'avaient pas besoin de quelqu'un qui leur dise comment s'y prendre, mais plutôt qui mette la main à la pâte.

Tout au long du projet, l'agent à l'exportation a accompli diverses approches auprès des entreprises et des donneurs d'ordres. De plus, il a accompagné les participants sur le terrain ou dans des foires et des missions commerciales aux États-Unis. Parallèlement, des études d'opportunités ont été menées, et les outils de promotion des cinq entreprises ont été renouvelés.

« Pendant les dix-huit mois qu'il a duré, le projet d'agent à l'exportation s'est révélé particulièrement novateur. En premier lieu, il a permis de faire travailler en réseau des entreprises qui se percevaient au départ comme des concurrentes, voire des rivales. Dans le feu de l'action, ces PME ont appris à se connaître, et leur confiance les unes vis-à-vis des autres s'est développée de façon significative. Avec l'aide de l'agent à l'exportation, nos entreprises participantes ont été amenées à nouer des liens entre elles, à s'engager dans des partenariats et, en définitive, à renforcer leur capacité de conquérir des marchés extérieurs. Pour nous, à la SADC du Bas-Richelieu, la mise en œuvre de ce projet nous démontre encore une fois la nécessité et la pertinence du travail collectif et de la mise en commun des compétences », résume Mme Sylvie Pouliot, directrice générale de la SADC du Bas-Richelieu.

Un succès reconnu

Le travail de l'agent à l'exportation n'est pas passé inaperçu : les cinq entreprises participantes ont en effet décroché des contrats pour une valeur de 340 000 dollars sur le marché américain.

Plus encore, ce projet s'est traduit par un changement d'attitude qui peut rapporter gros à l'avenir : au lieu de se borner à répondre à des besoins existants, les entreprises qui ont pris part à l'expérience ont maintenant la conviction qu'il leur faut développer de nouveaux produits, de qualité et novateurs, qu'elles pourront proposer de façon proactive dans leur secteur d'activité.

Quant à la SADC du Bas-Richelieu, son projet d'agent à l'exportation s'est vu décerner le prix de la meilleure initiative du Québec, lors du 3e Congrès pancanadien des SADC, qui s'est tenu à Whistler en Colombie-Britannique au printemps 2006. De l'avis des membres du jury, cette expérience s'est particulièrement démarquée du fait qu'elle pouvait être transposable au sein d'autres SADC à l'échelle du pays. Et c'est à souhaiter, puisque de cette façon un grand nombre d'entreprises pourront se diriger, en toute confiance, vers de nouveaux horizons commerciaux.

1. Site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, rapport mensuel sur le commerce, août 2006.

2. Site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 7e rapport annuel sur le commerce international du Canada, juin 2006.

De nouvelles possibilités à la portée des PME

Un grand nombre de PME du Québec, qui représentent le principal moteur de l'économie et de la création d'emplois au Québec, forment le dessein d'exporter leurs produits sur les marchés étrangers. Leurs dirigeants savent que la taille du marché québécois constitue bien souvent un frein à leur croissance. Mais ils comprennent également qu'aborder les marchés étrangers n'est pas un jeu d'enfant. Il faut au préalable bien connaître le potentiel d'un débouché afin d'évaluer correctement ses chances de réussite.

Parallèlement, les immenses possibilités offertes par les avancées des technologies de pointe, qu'il s'agisse des télécommunications, des systèmes intelligents ou des biomatériaux, constituent autant d'occasions de croissance pour les PME. Encore faut-il cependant que leurs chefs soient bien au fait des avantages qu'ils peuvent retirer de ces nouveaux secteurs prometteurs.

C'est justement pour répondre à des questionnements de ce genre de la part des PME de la région de Trois-Rivières que le CAE a mis sur pied deux initiatives.

Le potentiel asiatique au menu

La première consistait en un déjeuner-causerie, tenu en mars 2006. Le CAE a alors invité M. Miguel Caron, président de Lyrtech, une entreprise active dans le domaine des solutions informatiques de haute technologie, à venir partager avec les PME son expérience touchant le potentiel des marchés asiatiques. Comme l'entreprise fait déjà affaire avec l'Asie pour plus de 80 % de ses ventes, son président était le conférencier tout indiqué.

L'objectif de cette rencontre était au premier chef de démontrer aux entrepreneurs de Trois-Rivières et de Saint-Étienne-des-Grès qu'il est possible de vendre ailleurs dans le monde, à condition que l'on offre des produits possédant une grande valeur ajoutée.

Ce déjeuner-conférence a attiré 36 participants, qui se sont dits très satisfaits d'avoir assisté à cette activité. Deux entrepreneurs ont même précisé qu'ils allaient reconsidérer la décision qu'ils avaient prise par le passé d'abandonner toute possibilité de pénétrer les marchés étrangers.

Sur la route des nouvelles technologies industrielles

En octobre 2005, cette fois, le CAE des 3 Rivières inc. a organisé, en collaboration avec la Technopole Vallée du Saint-Maurice, une visite de l'Institut des matériaux industriels (IMI) du Conseil national de recherches Canada, à Boucherville. Une dizaine de personnes ont pris part à cette activité qui leur a permis de se familiariser davantage avec les innovations dans les secteurs du formage et du soudage au laser, ainsi qu'avec les outils de recherche et d'analyse mis à la disposition des entreprises par l'IMI.

Le CAE voulait également faire connaître le rôle d'accompagnement de l'Institut, les services qu'il peut dispenser aux PME et le réseau d'expertises et de ressources dont il peut les faire profiter. Il désirait également créer un rapprochement entre les entreprises et l'IMI, et ainsi jeter les bases d'une collaboration entre certaines d'entre elles et l'Institut. Encore une fois, cette rencontre, qui constituait une première, a été couronnée d'un grand succès.

Des actions centrées directement sur les besoins des PME

« Ces deux activités s'inscrivent dans les efforts déployés par le CAE des 3 Rivières inc. pour apporter des réponses aux questions et des solutions aux préoccupations des PME. C'est ainsi que quatre activités portant sur des sujets d'intérêt, dont les crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental, et la veille en matière de contrats gouvernementaux, ont été organisées à l'intention des entrepreneurs de la région de Trois-Rivières au cours de l'année 2005-2006. Elles viennent confirmer le rôle d'appui joué par le CAE pour

favoriser le développement des PME du territoire et leur permettre de prendre la place qui leur revient au sein de l'économie régionale », a indiqué Mme Jacinthe Gosselin, directrice générale du CAE des 3 Rivières inc.

Il reste à espérer que les participants aux activités réalisées par le CAE soient nombreux à joindre les 146 entreprises de la Mauricie qui ont exporté pour une valeur de plus de 1,6 milliard de dollars en 2003¹ ou à imiter les quelque 21 % d'entreprises manufacturières de la région de Trois-Rivières qui, en 2000, avaient intégré un bon niveau technologique² dans leurs opérations.



Visite d

1. Site Web de l'Institut de la statistique du Québec, Exportateurs de marchandises et valeurs des exportations, par région administrative, 1998-2003.
2. Site Web de l'Institut de la statistique du Québec, Intensité technologique des entreprises manufacturières du Québec : une analyse régionale.

La formation trouve un second souffle

Au Sénégal, le jeune Youssou tape sur son clavier l'adresse www.nomad.qc.ca et commence une nouvelle séance de formation en ligne. Cette fois – car c'est presque un habitué de ce site – il a choisi de revoir les règles générales de l'accord du participe passé en français, qui, à l'image de la grande toile, ne se laissent pas arrêter par les frontières des pays, les frontières francophones à tout le moins.

Vous fronchez les sourcils en lisant ce paragraphe? Vous ne devriez pas, car si l'histoire de Youssou est fictive, celle de nombreux jeunes et moins jeunes du Québec, du reste du Canada francophone, des États-Unis, d'Europe ou d'Afrique, inscrits à l'une ou l'autre des formations offertes sur la plate-forme Nom@d, elle, est rigoureusement exacte.

Halte au décrochage!

En 2002, le Profil socio-économique du Lac-Saint-Jean-Est a mis au jour une situation des plus préoccupantes pour l'avenir des collectivités. En effet, on y constatait un non-renouvellement de la petite entreprise, attribuable à l'enracinement insuffisant de la culture d'entrepreneuriat sur le territoire. Le Profil révélait également qu'au fil des ans, les entreprises avaient de plus en plus de mal à remplacer les travailleurs partant à la retraite, et plus particulièrement en ce qui touche la main-d'œuvre spécialisée.

Cette problématique était fortement liée au taux élevé de décrochage scolaire des jeunes, ressenti dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est comme dans nombre de régions du Québec.

Prendre connaissance de cette situation équivalait, pour la SADC Lac-Saint-Jean-Est, à se mettre en mode action. D'autant plus que les membres de son équipe, intéressés par les nouvelles technologies et convaincus d'avance de leur rôle croissant dans de nombreux secteurs d'activité, ont vu là un beau défi à relever.

Pour la SADC, il était clair qu'il fallait avoir recours aux technologies de l'information et des communications (TIC). « Avec l'aide de ces dernières, notre SADC espérait, dans un premier temps, redonner le goût d'apprendre aux jeunes décrocheurs et leur permettre, par

la suite, de réintégrer un parcours de formation plus traditionnel, tel que celui offert par les commissions scolaires. En facilitant l'apprentissage des compétences, les TIC peuvent se révéler des atouts de taille pour le développement socio-économique de nos collectivités », observe M. Langis Lavoie, directeur des Services à la collectivité.

À partir de ce moment-là, tout s'est enchaîné avec la précision d'une horloge suisse. La définition de la problématique d'apprentissage, le paramétrage de la plate-forme et la finalisation du projet se sont succédé jusqu'au démarrage de Nom@d en mai 2005.

À ce qu'il paraît, le succès a plusieurs parents. Cela s'applique à merveille à l'initiative Nom@d, qui a donné lieu à un partenariat fructueux entre la SADC Lac-Saint-Jean-Est, le Centre de lecture et d'écriture La C.L.É., le Cégep d'Alma, la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et le Réseau des SADC du Québec.

À chacun sa formation

Comme on l'apprend sur son site Web, Nom@d vise à développer les connaissances de la population de Lac-Saint-Jean-Est, en créant un réseau d'apprentissage communautaire, c'est-à-dire un lieu virtuel où se réunissent les gens qui souhaitent améliorer leurs compétences dans des activités de la vie courante.

Pour le volet éducation, une équipe chevronnée a été recrutée et s'est vu confier le mandat de créer un site Web des plus interactifs. Ses membres se sont particulièrement souciés de concevoir des outils s'éloignant de la formation habituelle, de façon à éviter que les décrocheurs ne soient arrêtés par les mêmes écueils. Ainsi, on a pris soin de développer de petits modules, qui peuvent être parcourus en 30 minutes, en moyenne, ponctués d'exercices de contrôle et de renforcements positifs.

La SADC Lac-Saint-Jean-Est a également voulu s'adresser au milieu communautaire par le truchement du projet Nom@d; c'est ainsi qu'elle propose des séances de formation à l'intention des formateurs d'adultes souhaitant s'initier à la création de formations spécifiquement conçues pour être suivies en ligne. Pas besoin de préciser que la réponse des organismes communautaires a été au-delà des attentes de la SADC.

Nom@d devient planétaire

Le 31 janvier 2007 est une date inscrite en chiffres d'or sur le calendrier de Nom@d, puisque depuis ce jour-là, la plate-forme est accessible au grand public. Afin d'accroître sa visibilité, les responsables du projet ont effectué une tournée de présentation de la plate-forme dans les municipalités de la MRC, et ce, au cours des premiers mois de 2007.

À la fin du printemps 2007, Nom@d devrait proposer 24 formations en ligne, regroupées sous les grands thèmes de l'informatique, de la vie courante, de l'environnement, de la grammaire, de la psychologie et de l'entrepreneuriat. Ce nombre devrait pratiquement doubler, pour atteindre 45 formations aux derniers jours de 2007. Toutes ces formations – et ça semble incroyable en 2007! – sont absolument gratuites.

Toujours en 2007, un outil de clavardage sera implanté sur la plate-forme. En plus d'accentuer le caractère universel de Nom@d, cette réalisation devrait permettre aux participants de chercher, ensemble, des réponses à leurs questions et ainsi, de former une véritable communauté apprenante.

Une plate-forme qui fait bonne impression

À la fin de mars 2007, près de 700 personnes s'étaient inscrites en vue de suivre au moins une formation. Certains cyberétudiants ont accompli un circuit complet. Dans les nombreux témoignages d'appréciation que la SADC Lac-Saint-Jean-Est a reçus, maints participants ont souligné la grande facilité de la démarche proposée par Nom@d. D'autres espèrent de tout cœur que des formations conduisant à l'obtention d'un diplôme seront disponibles sous peu.

Plusieurs organismes de Lac-Saint-Jean-Est et d'ailleurs au Québec ont également exprimé leur grand intérêt à l'égard de Nom@d. Certains ont fait part de leur désir de greffer à la plate-forme une formation qu'ils ont eux-mêmes développée, ce qui permettrait à leurs intervenants de bénéficier d'un choix plus vaste.

Quelle route prendra Nom@d?

En principe, le rideau devrait tomber sur le projet en 2008. Toutefois, devant la réponse enthousiaste des internautes, la SADC désire fortement qu'il se poursuive. Elle ne prévoit cependant pas rester à la barre, mais souhaite plutôt qu'un autre organisme reprenne le flambeau.

Le poète latin Virgile, mort en l'an 19 avant notre ère, disait déjà, avec une incroyable modernité : « On se lasse de tout, excepté d'apprendre. » Effectivement, cela ne risque pas d'arriver avec Nom@d, qui allie parfaitement acquisition de connaissances et technologies des plus actuelles.

Le CAE pilote la réalisation d'un diagnostic régional

Pour la plupart, la MRC de Memphrémagog, avec ses plans d'eau et ses montagnes magnifiques, est un havre de paix et de beauté où il fait bon séjourner en toute saison. Aujourd'hui, d'ailleurs, 40 % de la population de la MRC est constituée de villégiateurs¹.

Pourtant, cette vision, bien que fidèle à la réalité, ne doit pas nous faire oublier que l'Estrie jouit d'une assise industrielle parmi les plus vieilles au Québec. Comme tant d'autres, cette région fait présentement face à des contraintes et à des défis de taille découlant en ligne droite de la mondialisation de l'économie.

Une démarche d'analyse indispensable

Ayant constaté un déclin du secteur manufacturier sur son territoire d'intervention, le Centre d'aide aux entreprises (CAE) de Memphrémagog a mis en chantier, en 2005, un exercice de diagnostic visant à obtenir une vue d'ensemble de la situation et à identifier des pistes de diversification et des créneaux porteurs. Le CAE répondait ainsi à l'invitation du bureau de l'Estrie de Développement économique Canada.

Afin de bien cerner la problématique actuelle et d'évaluer avec justesse les perspectives d'avenir de la région, le CAE a tenu à ce que sa démarche s'effectue en concertation avec divers partenaires du milieu. Parmi ceux-ci, mentionnons le CLD, avec lequel le CAE Memphrémagog a travaillé de nouveau en collaboration; les deux organismes ont allié leurs connaissances respectives sur le développement du secteur manufacturier.

Au cours de la première étape de cette initiative, une trentaine d'entrepreneurs du secteur manufacturier ont été sondés pour connaître les enjeux et les défis auxquels ils font face. L'entrevue, d'une heure et demie environ, a donné aux participants l'occasion de faire un tour d'horizon des plus complets.

Réaliser une telle entrevue de fond n'est pas une mince affaire. Il est absolument nécessaire, en effet, d'établir un excellent climat de confiance avec les gens d'affaires, à qui non seulement on demande de parler de défis, mais également d'exposer leurs stratégies et de dévoiler leurs parts de marché. La bonne relation d'affaires du CAE avec les entreprises manufacturières a alors été un apport inestimable au succès de cette démarche de consultation.

Des pistes d'action proactive

Les données recueillies au cours de ces entrevues ont été consignées dans un rapport. Celui-ci s'accompagne d'un plan d'action pour orienter les interventions futures en appui au secteur manufacturier en Estrie et dans la MRC. Encore une fois, le CAE Memphrémagog a chapeauté l'ensemble des étapes de préparation de ces documents stratégiques.

Au cours des derniers mois, le CAE a dirigé le travail pour établir la priorité des pistes de diversification économique découlant de l'exercice de diagnostic régional; il continue aujourd'hui à prendre une part active au montage de divers projets qui se concrétisent dans le sillage de cette initiative.

La directrice générale du CAE Memphrémagog, Mme Louise Paradis, résume ainsi l'expérience :

« L'établissement d'un diagnostic portant sur le secteur manufacturier répondait à un besoin pressant en Estrie et au sein de notre MRC. Cet exercice pave la voie aux efforts qui seront déployés par les gouvernements et le milieu pour prévenir et limiter l'effritement de notre tissu industriel et, surtout, lui redonner un dynamisme propre à créer de la richesse au sein des diverses collectivités. Pour le CAE, il s'agit d'une expérience des plus enrichissantes qui nous a amenés à travailler au coude à coude avec une gamme très variée d'intervenants. Encore une fois, c'est la preuve que nous sommes beaucoup plus forts à plusieurs. »

Associée de près au développement de la filière diamantaire

Dans le film *Les diamants sont éternels*, réalisé en 1971, James Bond, l'agent 007, enquête sur la disparition de diamants en Afrique du Sud. Cette mission l'amène entre autres aux Pays-Bas et aux États-Unis. Si le film était tourné aujourd'hui, il faudrait peut-être prévoir un détour par Matane, où une expertise de haut niveau a été développée dans la taille du diamant.

Remontons à 1996. À l'époque, la région assiste à plusieurs fermetures d'usines, l'industrie forestière commence à donner des signes d'essoufflement, en raison de la raréfaction de la ressource, et un moratoire sur la pêche du poisson de fond est en vigueur depuis quelques mois. Le climat régional est, sinon à l'inquiétude, du moins à l'interrogation. En réaction à cette situation, le milieu, avec la SADC de la région de Matane à ses côtés, se penche sur les mesures à prendre pour assurer la diversification de l'économie régionale.

Développer une nouvelle expertise

Une veille stratégique des activités économiques est alors mise en place; elle permet de prendre connaissance du démarrage de la production de diamants dans les Territoires du Nord-Ouest. Pour le Cégep de Matane, un partenaire clé dans cette initiative de diversification économique, cette industrie émergente est promise à un développement intéressant. Poussant plus loin le raisonnement, l'équipe de cet établissement d'enseignement est convaincue qu'il y aura des besoins de main-d'œuvre spécialisée à combler, notamment en ce qui a trait aux opérations de taille de la pierre précieuse. Voilà donc un créneau où la région matanaise pourrait occuper une place de choix.

Comme on le sait, en effet, la valeur du diamant brut n'est pas très élevée par comparaison à celle que cette gemme acquiert, une fois taillée en brillant, en marquise, en poire ou en cœur. Les opérations de taille, reposant en grande partie sur l'habileté des ressources humaines, sont donc d'une extrême importance.

« Le projet que la SADC de la région de Matane et ses partenaires avaient alors en tête comportait clairement des activités de transformation et d'ajout de valeur. Nous voulions rompre avec le modèle selon lequel, trop souvent, des ressources naturelles sont envoyées à l'extérieur pour y être transformées. Nous pensions également à un projet qui conviendrait à la main-d'œuvre féminine, rendue disponible par la cessation des activités de plusieurs ateliers de couture dans notre région. Ces femmes, déjà habituées à un travail de minutie et à des normes

de qualité rigoureuses, pourraient trouver un débouché prometteur dans la taille du diamant. Il s'agissait donc d'une initiative jouant autant sur le tableau de la reconversion industrielle que sur celui de la diversification économique, et c'est pourquoi notre SADC a travaillé coude à coude avec les partenaires du milieu pour la réaliser »»,

explique la directrice générale de la SADC de la région de Matane, Mme Annie Fournier.

La filière se met en place

En 2000, la SADC, Emploi-Québec, le Cégep de Matane et d'autres partenaires ont mis sur pied une entreprise-école en taille de diamant. Cette démarche a été suivie, en 2002, par la création d'une usine de taille. Ces gestes concrets avaient tous deux pour objectif de permettre d'entreprendre des démarches auprès des grandes firmes internationales du secteur diamantaire, en vue de leur faire connaître la région de Matane, de mettre en valeur la nouvelle expertise qui est en train d'y prendre racine et, ultimement, de les intéresser à venir y exercer des activités.

Cette première usine, qui a été exploitée par la firme Diamant du Saint-Laurent, est maintenant occupée par la firme Diarough Canada inc. Il s'agit non seulement de la seule unité de taille de diamants au Québec, mais également de la seule à détenir la certification d'origine au Canada. Elle emploie présentement 44 personnes et constitue un joueur clé dans le développement de la filière diamantaire canadienne.

Le Centre canadien de valorisation du diamant voit le jour

Pendant ce temps, il ne faut pas croire que la SADC de la région de Matane se reposait sur ses lauriers. Elle travaillait plutôt, avec l'aide financière de Développement économique Canada, à mettre en œuvre un projet structurant en vue de faire rayonner la région de Matane au chapitre de la taille du diamant.

C'est ainsi que le Centre canadien de valorisation du diamant (CCVD) a été établi en 2005. En quelques mots, disons que la mission du CCVD est de contribuer au développement de l'expertise canadienne de la filière diamantaire et de ses domaines connexes, ainsi que de stimuler la croissance de la valeur ajoutée du diamant naturel canadien. Entre autres mandats, le CCVD s'emploie à la formation de la main-d'œuvre dans les dimensions les plus prometteuses du secteur pour le Québec et le Canada.

Le CCVD est maintenant bien en selle et a pris le relais de la SADC en ce qui touche le développement de la filière diamantaire. À titre d'exemple, le CCVD et Diarough Canada travaillent présentement sur un projet s'adressant à la clientèle touristique séjournant en Gaspésie. On proposera ainsi au voyageur une incursion dans le secteur diamantaire, où il pourra non seulement visiter une usine de taille, mais également mieux connaître ce domaine et son développement au Québec de même que dans le reste du Canada.

En 2004, les scientifiques ont confirmé que l'étoile baptisée du nom peu poétique de BPM 37093, située à 50 années-lumière du système solaire, était une masse de carbone cristallisée et constituait donc le plus gros diamant de la galaxie, avec un poids approximatif de 10 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 carats! Depuis, les tailleurs du monde entier, y compris ceux de Matane, ne cessent de rêver à l'immense défi qui les attend dans l'espace sidéral.

S'engager dans la prospection d'entreprises pour revitaliser les collectivités de son territoire

Au cours de la dernière décennie, le paysage économique de la MRC du Rocher-Percé s'est transformé de fond en comble. Fermeture d'usines — dont la plus célèbre d'entre elles, la Gaspésia — cessation des activités de plusieurs petites entreprises, crise du poisson de fond, entraînant la fin des opérations d'usines de transformation de la morue, et raréfaction de la ressource forestière. Quand le rideau tombe sur un si grand nombre d'activités économiques, la population voit en même temps s'envoler avec elles les possibilités d'emploi et les opportunités d'affaires.

La SADC du Rocher-Percé en action

Pour diversifier son économie, la SADC du Rocher-Percé a été l'initiatrice d'un projet visant à faire de la prospection pour attirer des entreprises sur son territoire d'intervention.

En regroupant autour d'une même table le Centre local de développement, la MRC, les deux caisses populaires du territoire, Développement économique Canada et le Centre local d'emploi, sans oublier la SADC elle-même bien sûr, nous avons pu former la Corporation de développement économique.

La prospection d'entreprises

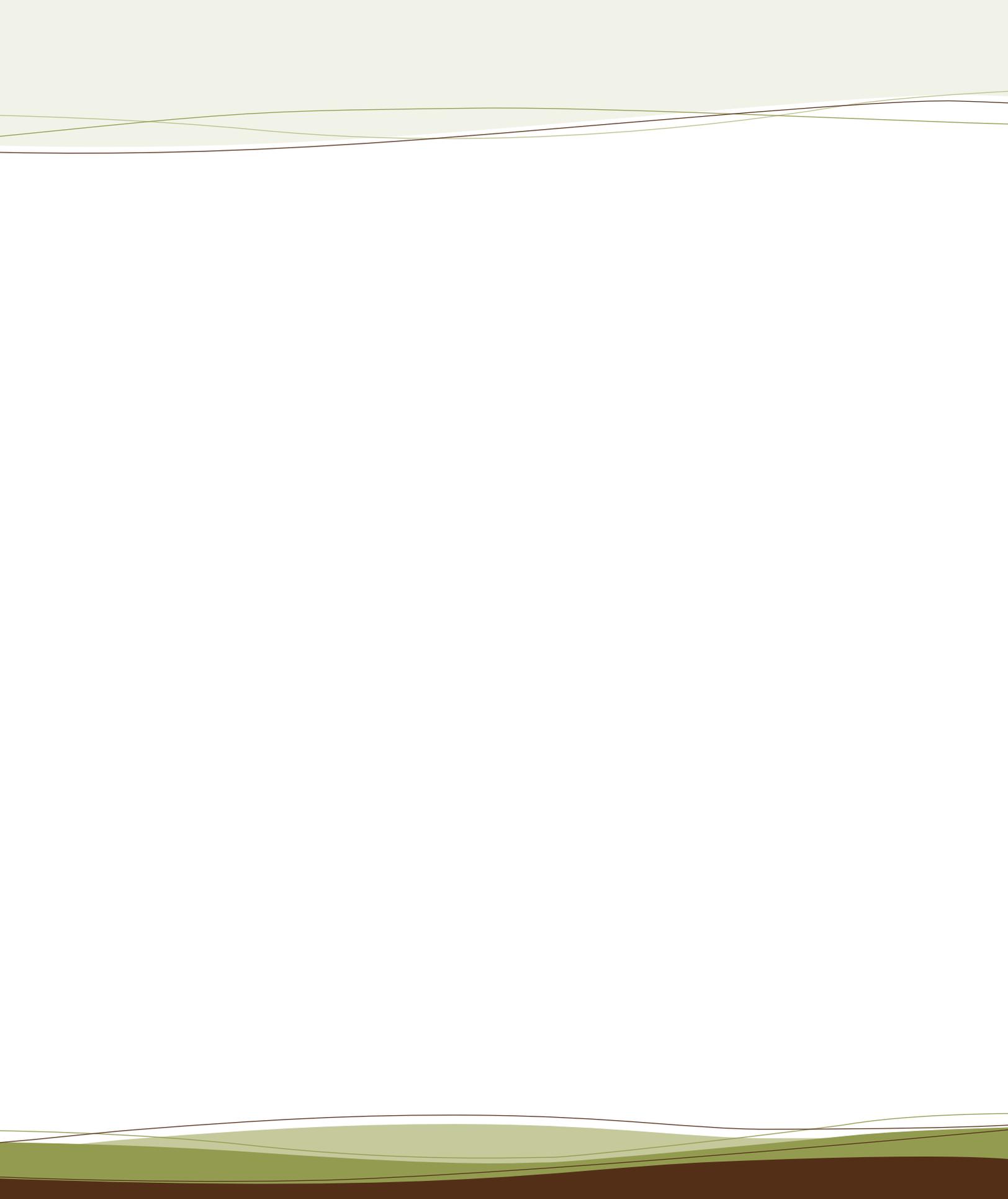
En premier lieu, la SADC et ses partenaires ont établi leur stratégie pour aller chercher des fonds afin de financer les diverses activités qui s'imposaient. La Corporation a également retenu les services d'un expert chevronné dans le domaine de la prospection d'entreprises sur le marché international. Parallèlement, la SADC a vu à mettre au point des outils de promotion en appui au travail sur le terrain et à l'implantation d'infrastructures.

Dans le cadre de ses efforts de prospection, la Corporation a reçu diverses délégations. Parmi celles-ci, mentionnons des gens d'affaires de la France, de l'Allemagne et de la Chine. Si certains s'intéressaient à l'ancienne usine de la Gaspésia, d'autres étaient attirés par l'immense potentiel éolien de la Gaspésie.

Un premier bilan encourageant

Nous avons accueilli à ce jour quinze entreprises et organismes étrangers, et à l'heure actuelle, un partenariat a été conclu avec une entreprise française dans le domaine de la transformation des produits de la mer.

Parmi les retombées les plus importantes de la mise sur pied de la Corporation de développement économique, il faut mentionner son pouvoir de mobilisation des organismes et son levier financier servant à une prise de décision rapide.



La Relance du Suroît-Sud : une stratégie du milieu pour le milieu

Notre contexte économique actuel regorge de possibilités des plus intéressantes, notamment celles qu'entraînent les progrès des technologies de l'information. Mais il présente également de nombreux défis aux individus, aux entreprises et aux collectivités, au Québec comme dans le reste du Canada. Nous sommes ainsi constamment appelés à diversifier nos activités. Il nous faut mettre au point des produits novateurs et conquérir de nouveaux marchés. Nous devons, enfin, garder une longueur d'avance sur nos concurrents. Devant cette situation exigeante, nous pourrions être tentés de lancer la serviette et de nous déclarer vaincus sur-le-champ. Mais ce n'est certainement pas le cas dans le Suroît-Sud, où le milieu a décidé de passer à l'action pour donner un nouveau souffle à son économie.

Le leadership de la SADC du Suroît-Sud

Dès 2003, la SADC du Suroît-Sud a senti le besoin d'assurer le leadership régional pour ce qui touche les initiatives à mettre en œuvre en vue de redynamiser la croissance économique. La SADC jugeait essentiel d'accompagner le milieu dans ses efforts pour créer un environnement propice à la réalisation de projets de développement économique. C'est dans ce contexte qu'elle a pris l'initiative du projet La Relance du Suroît-Sud, qui rassemble aujourd'hui une trentaine d'acteurs des milieux institutionnel et économique des territoires de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent.

Le premier geste posé par la SADC a été la création d'un comité de relance, chargé d'établir un diagnostic sur la situation socio-économique de la région et de présenter des avenues de développement compatibles avec le potentiel de cette dernière. Outre la SADC, le comité initial était constitué de représentants des CLD du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry, des MRC Le Haut-Saint-Laurent et Beauharnois-Salaberry, d'Emploi-Québec, de l'Office du tourisme du Suroît, du Club Export du Suroît et de Développement économique Canada. Depuis, d'autres organismes s'y sont joints.

Agir ensemble, réussir avec l'ensemble

En février 2005, le comité présentait son rapport final et précisait tant des orientations que des opportunités de développement pour la région du Suroît-Sud.

Les membres du comité se sont ainsi entendus pour déterminer cinq axes à privilégier pour assurer un meilleur avenir à la région du Suroît-Sud. Il s'agit du développement du potentiel agroalimentaire, du renforcement de l'industrie manufacturière, de la mise en valeur du secteur récréotouristique et culturel, du développement du transport et de la logistique, et de l'amélioration des conditions régionales (infrastructures et main-d'œuvre).

Le travail ne s'arrête pas là. Au contraire. Il faut maintenant, pour chacun de ces axes, élaborer un plan d'action et un échéancier de réalisation. Pour ce faire, des comités de travail ont été mis en place, en relation avec chaque axe, et ils sont coordonnés par des intervenants du milieu. Pour sa part, la SADC du Suroît-Sud assume la responsabilité du comité de travail sur le renforcement de l'industrie manufacturière.

C'est en raison de cette très grande implication des forces du milieu que la relance du Suroît-Sud a été inscrite sous le thème Agir ensemble, réussir avec l'ensemble.

Une démarche structurante pour l'avenir

À l'heure actuelle, la préparation des divers plans de développement va bon train. Ainsi, celui lié à la mise en valeur du secteur récréotouristique et culturel a été rendu public au mois de mars 2006. Dans l'axe « Renforcement de l'industrie manufacturière », un projet s'apparentant à un centre de transfert technologique avance à grands pas. Le Cégep de Valleyfield s'emploie à dresser un plan opérationnel et budgétaire de ce nouvel équipement collectif, qui portera le nom de Centre d'innovation et d'excellence du Suroît.

La SADC a également embauché une gestionnaire pour voir à la gestion du comité de relance et assurer la bonne marche des divers comités de travail. En outre, un site Web, consacré au projet La Relance du Suroît-Sud, a été mis en ligne au cours des dernières semaines.

Toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans le projet La Relance du Suroît s'entendent de façon unanime

sur un objectif : qu'en 2010, la région soit reconnue pour la diversification de sa base économique, le dynamisme de ses acteurs et les capacités de ses citoyens.

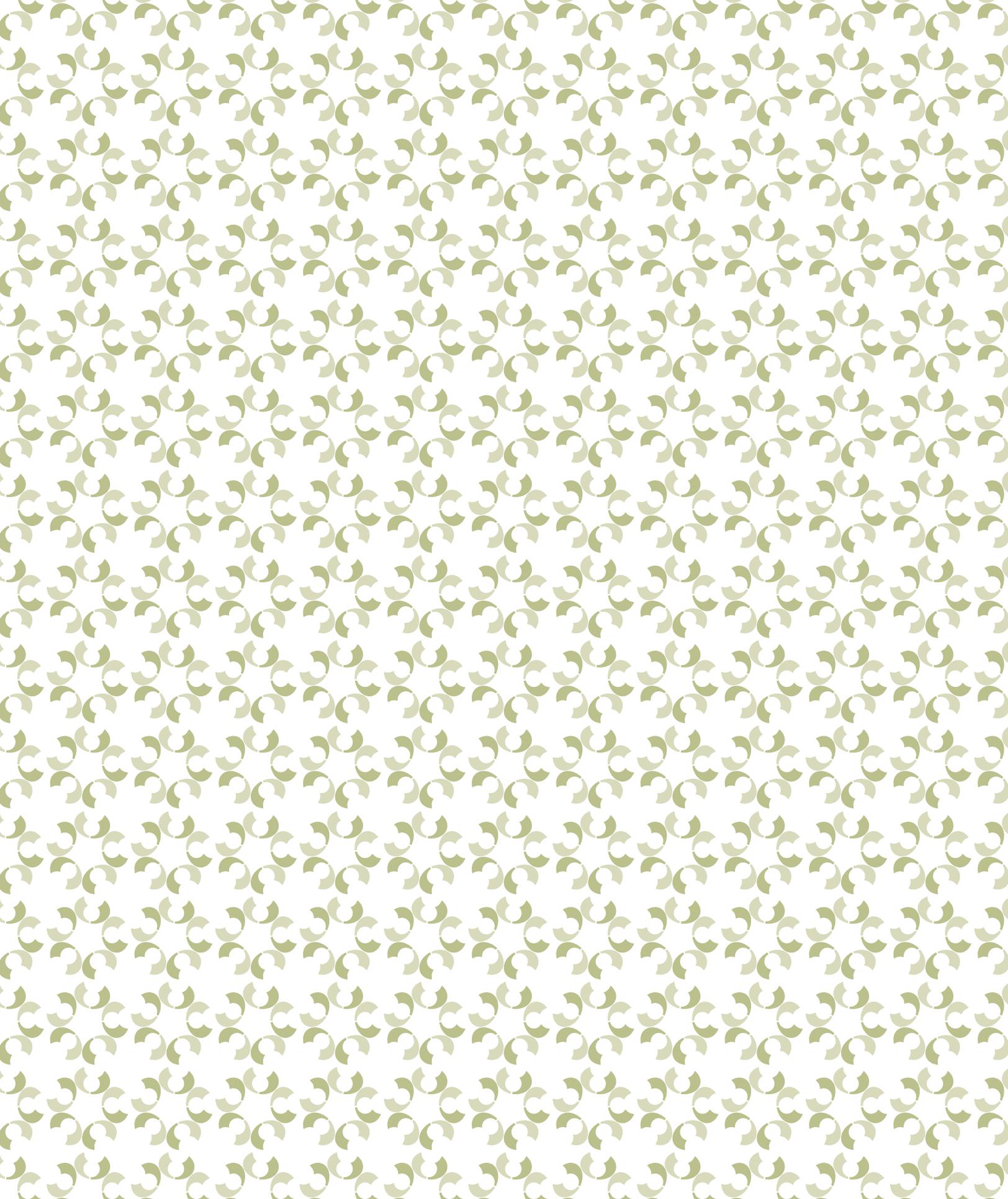
Comme le souligne Mme Marie Barrette, directrice générale de la SADC du Suroît-Sud : « En ayant donné le coup d'envoi à La Relance du Suroît, et en continuant de prendre une part active à la mise en œuvre de cette initiative, la SADC est fière de prêter main-forte au milieu pour lui permettre de prendre son développement en main. Notre rôle, à mes yeux, consiste à mettre notre énergie et nos ressources au service du Suroît-Sud pour instaurer un climat d'entrepreneuriat propice à l'éclosion de nombreux projets de développement socio-économique. »

On définit le suroît comme un vent dominant du sud-ouest, chassant les nuages et portant l'espoir d'un ciel bleu. Nous ne saurions mieux résumer l'objectif ultime du projet La Relance du Suroît-Sud.



Participants au forum économique régional ayant pour objectif de redynamiser la croissance économique du milieu.





*Le patrimoine La concertation du milieu
L'animation, la culture La sensibilisation à l'achat local
La fortification du sentiment d'appartenance au milieu*

Ensemble pour construire les collectivités

Aujourd'hui plus que jamais, la performance économique d'un pays tient d'abord au dynamisme de ses collectivités, et le Canada n'y fait pas exception.

C'est sur ce plan que germent les idées, se concrétisent les projets et se définissent les solutions aux problèmes. Le renforcement et le développement des atouts propres à chaque région s'effectuent également par les collectivités. Bref, de nos jours une économie forte est impensable sans l'apport de collectivités vigoureuses.

Un obstacle qui paraît insurmontable quand on l'envisage par le haut peut bien souvent être levé quand on l'aborde sur le terrain. C'est dans ce contexte que les SADC et les CAE s'emploient à doter leurs collectivités des outils dont elles ont besoin pour prendre en main leur avenir et participer pleinement à la prospérité de leur région.

Les initiatives qui suivent illustrent d'autres facettes, tout aussi essentielles du mandat des SADC et des CAE, permettant de valoriser la solidarité et l'action citoyenne au cœur de leur territoire d'intervention.

Le Centre d'accès communautaire Internet musical : une initiative qui donne la note!

On dit souvent que la musique adoucit les mœurs. Chose certaine, elle favorise l'harmonie, et c'est encore plus vrai dans la région d'Abitibi-Ouest, grâce à une initiative de la SADC locale.



Performance de musiciens au Centre d'accès communautaire Internet musical (CACIM).

Le CACIM

En effet, situé dans les locaux du Club de l'âge d'or, le Centre d'accès communautaire Internet musical (CACIM) de La Sarre met à la disposition de ses utilisateurs des logiciels et des équipements informatiques de pointe, et permet à nombre d'artistes musiciens, jeunes et moins jeunes, plus ou moins favorisés, d'avoir accès à ce matériel à prix modique.

De façon plus précise, les jeunes musiciens peuvent s'adonner à leur passion dans un local insonorisé et disposant des équipements de pointe. Ils ont ainsi la possibilité d'effectuer, à l'aide du matériel informatique relié à Internet, leurs propres arrangements musicaux et d'enregistrer des démos. Certains instruments de musique (logiciels, console, système de son, batterie, entre autres) sont également à leur disposition.

C'est Beethoven qui disait que la musique est une révélation plus haute que toute sagesse et toute philosophie. Cette pensée s'applique de façon particulière au CACIM, puisque ce dernier donnera lieu à des échanges intergénérationnels des plus prometteurs.

En effet, en plus d'être mis sur pied grâce à une collaboration fructueuse avec les aînés de la région d'Abitibi-Ouest, le CACIM offrira des activités permettant aux jeunes musiciens de profiter de l'expérience et des conseils des gens plus âgés, dont plusieurs sont toujours très passionnés de musique. En retour, nos aîné(e)s pourront perfectionner leur connaissance des logiciels et des applications informatiques en général, y compris la recherche sur Internet pour une application quotidienne, dont l'accès aux programmes gouvernementaux, les liens avec la famille et l'utilisation des services en ligne.

Des retombées importantes

À l'heure actuelle, on estime qu'une trentaine de groupe de jeunes musiciens, composés chacun de trois à huit personnes, ainsi que plusieurs aînés réunis dans divers groupes folkloriques profiteront des services et des activités du CACIM. Ils pourront ainsi développer leurs talents et, qui sait, peut-être faire carrière dans ce domaine et suivre l'exemple de Boom Desjardins, de Dany Bédar, de Diane Tell ou du groupe Gwenwed, ou encore laisser une trace de leur histoire.

Il y a également fort à parier que la présence du CACIM pave la voie à l'entrée en ondes de la radio communautaire dans Abitibi-Ouest. Cet équipement de loisir des plus actuels sera un endroit tout indiqué pour accueillir des activités, formelles et informelles, de transfert d'expériences et de connaissances entre les générations, dont le potentiel sur le plan du développement local et entrepreneurial est porteur d'avenir.

Il est clair qu'un projet comme celui du CACIM contribue à accroître la qualité de vie des collectivités d'Abitibi-Ouest et à renforcer le tissu social régional, notamment en proposant des activités qui favoriseront l'inclusion des jeunes et lutteront contre l'exclusion des générations plus âgées. En définitive, cette initiative de la SADC d'Abitibi-Ouest constitue un apport intéressant à la grande vitalité culturelle de la région de l'Abitibi.

La SADC d'Abitibi-Ouest : une présence agissante

À titre d'initiatrice du projet, la SADC d'Abitibi-Ouest a joué un rôle primordial dans la mise en place du Centre d'accès communautaire Internet musical.

« Le CACIM est un projet qui répond à un besoin local. Le succès de sa création est le résultat d'un partenariat avec divers intervenants du milieu, principalement le Club de l'âge d'or de La Sarre, qui offre l'hébergement et de nombreuses facilités, sans oublier la Caisse populaire de La Sarre, la mine Casa Bérardi, les grandes entreprises Tembec et Norbor ainsi que plusieurs clubs sociaux et bénévoles. Pour sa part, la SADC est fière d'avoir mis ses ressources à contribution pour intervenir dans le dynamisme local et développer des réseaux, notamment avec nos aîné(e)s »,

a souligné Mme Thérèse Grenier, directrice générale de la SADC d'Abitibi-Ouest.

Le CACIM, une initiative de développement local alliant engagement personnel, préparation de la relève et cohésion sociale!

Un congrès où histoire rime avec avenir

Savez-vous que la ville de Thetford Mines a fêté le centième anniversaire de son incorporation en 1992 et que le premier journal publié dans cette collectivité en 1913 s'intitulait Le Mineur? Et savez-vous que la région de L'Amiante a vu des colons écossais, irlandais et canadiens-français arriver sur son territoire au XIX^e siècle?

Si vous avez répondu oui à ces questions, c'est que l'histoire et le patrimoine du Pays des lacs et des mines vous intéressent, et c'est tant mieux. Vous n'êtes d'ailleurs pas seul!

En effet, en octobre 2004, plus d'une centaine de personnes ont participé, au Cégep de Thetford Mines, au premier Congrès sur l'histoire et le patrimoine régionaux. Venant d'une trentaine d'organismes et représentant toutes les couches de la population, ces passionné(e)s d'histoire ont assisté à des conférences portant, entre autres, sur l'interprétation du patrimoine et de l'histoire, la concertation régionale et le financement des organismes. Ils ont également pu prendre une part active à des ateliers sur la généalogie, les archives familiales et le montage d'expositions patrimoniales.

Si ce congrès visait à faire connaître aux amateurs et au grand public les éléments de l'histoire et du patrimoine de la région de L'Amiante, il avait également pour objet de faire partager et mettre en commun les expériences et les acquis des différents organismes et personnes œuvrant dans ces deux domaines. Enfin, le congrès visait à sensibiliser la population à la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de leur milieu de vie.

La SADC de L'Amiante : au cœur du projet de congrès, du début à la fin

La SADC de L'Amiante, consciente de son rôle en matière d'animation du milieu, et fidèle à sa mission de participer à l'élaboration d'une vision d'avenir pour les collectivités de la région de L'Amiante, a été l'initiatrice, avec M. Pascal Binet, professeur au Cégep de Thetford Mines, de ce projet structurant. Elle s'est particulièrement investie dans tout ce qui touche la préparation d'un tel congrès et la concertation auprès des divers

intervenants. La SADC a également prêté le concours de ses ressources pour tous les aspects de l'organisation logistique du congrès, contribuant ainsi à assurer son déroulement sans anicroche et son succès évident.

Comme le fait remarquer Mme Luce Dubois, directrice générale de la SADC de L'Amiante :

« En nous associant à la réalisation de cette initiative des plus intéressantes, nous voulions aider à faire connaître l'histoire et le patrimoine régionaux à un plus large public. Le congrès constituait également un excellent moyen de sensibiliser la population au besoin d'assurer la conservation, pour les générations qui nous suivront, du riche patrimoine de la région de Thetford Mines. À nos yeux, cette intervention est en droite ligne avec notre mandat, qui vise à stimuler la participation de la collectivité dans la prise en charge de son avenir. »

Des perspectives intéressantes pour l'avenir

Entre autres résultats concrets, la tenue de ce congrès a permis, et ce, pour la première fois dans la région, de réunir sous un même toit des intervenants en matière de patrimoine et d'histoire pour discuter de différentes problématiques et bénéficier de leur vaste expérience.

En outre, cette activité constitue une étape essentielle pour favoriser la concertation entre les organismes de la région de L'Amiante, en vue notamment d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de son riche patrimoine, industriel et autre.

Enfin, le congrès entraînera des retombées sur les activités de promotion de l'histoire et du patrimoine régionaux à titre de leviers du développement économique local. En effet, le patrimoine est intimement lié à

l'industrie touristique. De nos jours, de plus en plus de touristes choisissent une destination avec le désir de se familiariser avec la culture de la région qu'ils visitent. Nous avons donc raison de dire que le tourisme patrimonial devient un volet particulièrement important de l'industrie touristique et qu'il connaît présentement une forte progression auprès de la clientèle des voyageurs. Dans ce contexte, l'histoire et le patrimoine de la région de L'Amiante apparaissent comme des créneaux porteurs de développement économique et des avenues de diversification du produit touristique régional permettant d'attirer un plus grand nombre de voyageurs dans la région de L'Amiante.

Il reste à souhaiter que ce premier congrès sur l'histoire et le patrimoine soit suivi de nombreux autres à Thetford Mines. Une fois de plus, nous pouvons dire que le passé est garant de l'avenir.



Photo historique de la rue principale de Thetford Mines.

Un appui structurant au secteur touristique de son territoire

Pour qu'une intervention soit percutante à souhait, il faut qu'elle s'actualise au même rythme que les besoins auxquels elle entend apporter une réponse. On pourrait ainsi résumer la démarche entreprise par la SADC Bellechasse-Etchemins pour fournir le meilleur soutien possible au milieu.

La SADC voulait voir, à la lumière de la nouvelle donne économique de la dernière décennie, comment elle pouvait continuer à intervenir efficacement auprès des 34 collectivités qu'elle dessert. Et ce, tout en prenant en compte le fait que ces agglomérations sont regroupées à l'intérieur de deux municipalités régionales de comté (MRC) présentant des situations passablement différentes sur le plan du développement. En effet, alors que la MRC de Bellechasse affiche une bonne santé économique, celle des Etchemins présente un tissu socio-économique moins diversifié et, de ce fait, bénéficie à un degré moindre des opportunités découlant des nouvelles conditions de marché.

Soutenir le développement touristique

« Notre intervention s'est avant tout basée sur une consultation des forces vives du milieu. La SADC Bellechasse-Etchemins a désiré, en effet, s'associer au plus grand nombre d'acteurs de terrain pour obtenir une bonne lecture des priorités. Cet exercice a donc permis de dégager un consensus autour de la nécessité de consentir des efforts particuliers pour soutenir la croissance du secteur touristique dans nos deux MRC. Dès le départ, nous avons été persuadés du potentiel de cette démarche relativement aux résultats, surtout quand on considère l'essor auquel est promise cette industrie au cours des prochaines années, en raison du nombre grandissant de voyageurs, et son rôle significatif dans le développement durable de nos territoires », explique Mme Mélanie Simard, directrice générale de la SADC Bellechasse-Etchemins.

Une fois ce constat fait, les choses n'ont pas traîné. Huit organisations actives dans le domaine touristique à l'échelle locale ont été rencontrées. À chacune, la SADC a offert son aide, appliquée plus spécialement au domaine de la gestion et prenant la forme de conseils, de guides ou d'autres ressources en gestion. Bref, il s'agissait de mettre à portée de main des outils pour leur permettre de mieux remplir leur mandat et de mieux planifier le développement touristique régional.

En outre, une entente a été signée avec chacune de ces organisations pour concrétiser leur engagement. La SADC s'est alors chargée d'établir un diagnostic de la situation des organismes et, surtout, de leur proposer un plan d'intervention pour les accompagner dans ce processus d'amélioration de leurs pratiques de gestion et de mise en marché. Parallèlement, elle a réalisé des outils pour appuyer cette démarche.

Un véritable coffre-fort de ressources

En effet, la SADC Bellechasse-Etchemins a réalisé un guide de gestion financière des plus pratiques, qui est maintenant utilisé par les diverses SADC du Québec.

Cet ouvrage couvre cinq aspects particulièrement importants de la gestion, soit la loi, l'administrateur et la gestion d'un conseil d'administration, la planification, le marketing, les ressources humaines et la gestion financière. En plus d'exposer et d'expliquer ces volets essentiels des activités de toute organisation d'aujourd'hui, le guide est accompagné d'une trentaine d'outils des plus pratiques. L'utilisateur peut, par exemple, y trouver des modèles de comptes rendus de réunions d'un conseil d'administration.



Travailler également au positionnement régional

Par ailleurs, cette intervention de la SADC auprès des organisations du secteur touristique a également inclus la préparation d'une étude de positionnement stratégique de la MRC des Etchemins. Grâce à ces travaux, il a été possible de mieux situer cette MRC dans le paysage touristique global du Québec. En outre, l'étude a permis de réaliser le maillage entre les organisations et les intervenants du secteur touristique. La SADC a d'ailleurs bénéficié de la collaboration du CLD tout au long du cheminement de ce projet

Les résultats préliminaires de cette initiative de la SADC Bellechasse-Etchemins sont d'ores et déjà encourageants. Ainsi, au cours des dernières années, on a observé une croissance du nombre de visiteurs dans la

MRC des Etchemins. Dans cette foulée, certains projets de nature touristique sont en cours de réalisation sur le territoire. Enfin, dans un autre ordre d'idées, trois organisations à vocation touristique ont été en mesure de joindre leurs ressources et d'embaucher un comptable, qui les aidera à poursuivre l'amélioration de leurs pratiques de gestion financière.

En définitive, la gestion d'un organisme ressemble un peu à un voyage. Il faut bien se préparer pour éviter les mauvaises surprises et se munir de bagages solides. C'est une recette qui a fait ses preuves, et c'est celle que la SADC Bellechasse-Etchemins a appliquée pour le bénéfice des organisations touristiques de son territoire.

Des services adaptés à un grand territoire

Savez-vous dans quelle région se trouve l'île d'Anticosti, la plus grande du Québec? Connaissez-vous un territoire où vous pouvez pratiquer le kayak de mer, faire de la plongée sous-marine et observer des mammifères marins et des oiseaux aquatiques? Pouvez-vous citer le nom de la région où Johann Beetz, un aristocrate belge, tenta l'élevage du renard au XX^e siècle?

Si, chaque fois, vous avez répondu la Minganie, vous obtenez une note parfaite. Cet immense territoire, s'étendant de Sheldrake à Natashquan, possède un potentiel de développement considérable, entre autres sur le plan touristique. Mais en raison de sa grande étendue géographique, des diverses communautés qui y vivent et de leurs besoins non moins diversifiés, il est extrêmement difficile pour les organismes d'appui au milieu de desservir comme ils le souhaiteraient la population de la Minganie.

Sur la route

À l'automne 2004, la SADC de la Côte-Nord a pris des mesures peu ordinaires pour mieux connaître sa clientèle et évaluer ses besoins. Délaissant les sondages téléphoniques ou postaux, elle a décidé de se rendre chez elle pour la rencontrer en chair et en os!

Grâce au programme Emploi jeunesse, une personne a pu être embauchée pour une période de treize semaines. Après avoir préparé une présentation sur la SADC et ses services, la jeune animatrice s'est mise en route. Direction : les différentes collectivités de la Minganie. Huit localités ont été visitées. Les rencontres duraient en moyenne de deux heures à deux heures et demie. Les participants avaient amplement le temps d'exposer leurs points de vue et de faire connaître leurs besoins. Les sessions avaient également lieu le soir afin de permettre une meilleure participation des intéressés.

En plus d'expliquer le rôle et les services de la SADC de la Côte-Nord, l'animatrice avait inscrit à l'horaire diverses activités visant à sensibiliser l'auditoire à l'importance de travailler à l'unisson pour assurer le développement d'un grand territoire comme la Minganie. De plus, à l'aide de photos, les participants étaient invités à redécouvrir la beauté de certains paysages ou d'autres éléments de leurs milieux de vie.

Au total, quelque 150 personnes ont pris une part active à ces huit rencontres et ont livré un ensemble d'informations des plus précieuses sur leurs attentes envers la SADC de la Côte-Nord.

Pour un meilleur soutien sur le terrain

L'animatrice s'est ensuite chargée de mettre en forme les différentes interventions recueillies dans le cadre de la tournée. Elle a mis en lumière de façon particulière les projets jugés importants pour assurer la croissance de la Minganie.

Avec ce document en main, la SADC de la Côte-Nord s'est tournée vers Développement économique Canada et son nouveau programme IDECP pour obtenir un appui financier, grâce auquel elle a pu procéder à l'embauche d'un agent de développement en Minganie. Établi à Longue-Pointe-de-Mingan depuis décembre 2005, il joue un rôle de soutien auprès des résidents et les accompagne dans leurs diverses démarches pour démarrer un projet d'affaires. Du même souffle, l'agent fait connaître les programmes et services de la SADC qui peuvent être mis à profit dans les collectivités.

« Au fur et à mesure que les semaines passent, nous voyons à quel point cette initiative vaut son pesant d'or. Cette forme d'accompagnement nous apparaît comme une condition essentielle à l'émergence d'un climat propice au démarrage d'entreprises et à la création d'emplois en Minganie. De plus, en se tenant au courant de l'évolution des besoins au sein des collectivités, la SADC de la Côte-Nord renforce son partenariat avec le milieu et, en définitive, elle est en mesure de mieux remplir son mandat »,

précise Mme Patsy Keays,
directrice générale de la SADC
de la Côte-Nord.



Paysage de la Minganie. Plusieurs photos ont été présentées lors des activités de concertation organisées par la SADC.

Le grand poète Roland Jomphe, disparu en 2003, décrivait ainsi la Minganie :

« Des villes et des villages ancrés dans l'espérance
Des quais et des projets perdus dans la distance
Rêvant de développement au long de ce couloir
Sur la route du Nord un espace à bâtir
Des gens et des amis penchés sur l'avenir
La tournée de la Côte au chemin d'un espoir. »

Le développement de la Minganie pose un défi particulièrement stimulant. C'est pourquoi la SADC de la Côte-Nord veut être un partenaire stratégique des collectivités dans leurs efforts pour le relever.

En concertation avec le milieu, mettre le cap sur le développement touristique

Comme la grande majorité des gens, vous savez que le fjord du Saguenay offre des panoramas à couper le souffle, uniques dans l'Est de l'Amérique du Nord. Vous êtes aussi au courant que des espèces rares tels le béluga, le rorqual ou la baleine bleue viennent s'y alimenter. En revanche, savez-vous que le fjord du Saguenay est celui qui est situé le plus au sud sur la terre et qu'il présente la caractéristique très rare de se trouver à l'intérieur d'un continent et de ne pas déboucher sur un front océanique, comme le font les fjords de la Scandinavie, par exemple?

Avec autant d'attraits, le fjord du Saguenay possède tout ce qu'il faut et même plus pour devenir une destination touristique de catégorie mondiale. Les collectivités qui sont établies en bordure de ses eaux sont justifiées de vouloir y fonder leur développement. Mais, en même temps, elles sont conscientes qu'elles doivent agir dans le respect de son écosystème fragile.

La SADC du Fjord travaille en amont

C'est dans ce contexte que la SADC du Fjord a exercé son leadership et a initié le processus d'élaboration d'un plan stratégique de développement et d'aménagement touristique de la région du fjord du Saguenay.

En fait, cette initiative découlait d'une réflexion qui s'est amorcée dans la région à partir de 1998. À la suite d'une baisse de l'achalandage touristique attribuable aux pluies diluviennes de juillet 1996, le milieu avait en effet commencé à explorer des pistes à privilégier pour assurer un développement durable à la région du fjord du Saguenay.

Dès le début du processus, il a été convenu à l'unisson que ce plan serait développé à partir de l'axe de l'éco-tourisme et du tourisme d'aventure sur quatre saisons. De plus, tous se sont entendus pour accorder la priorité, dans l'élaboration du plan, aux besoins et aux attentes des différentes clientèles touristiques.

Un véritable exercice de concertation et d'arrimage

Réalisée avec le concours d'un consortium sous la direction de la firme Zins Beauchesne et associés, la préparation du plan a d'abord et avant tout été un travail constant de validation du concept de développement touristique du fjord auprès des différents intervenants et clientèles du secteur. C'est ainsi, par exemple, qu'une trentaine de tours-opérateurs internationaux ont été interrogés à l'automne 2004. Ces entrevues visaient à tester leur réceptivité à l'égard du concept « destination fjord du Saguenay ». Dans le même esprit, on a aussi tenu des groupes de discussion avec les amateurs de vacances dans la nature. Divers intervenants régionaux et des entreprises touristiques ont également été sondés et consultés, et ce, pour s'assurer que le plan était en relation directe avec les besoins et les attentes des clientèles touristiques.

« L'exercice de concertation de l'ensemble des acteurs du milieu, réunis autour de la question du développement touristique du fjord du Saguenay, était à la base même de l'initiative du plan directeur de développement touristique. Sans cet arrimage entre les besoins des clientèles visées et les attentes et préoccupations ré-

gionales, il aurait été impossible d'atteindre les résultats tangibles que tous ensemble nous désirions. Pour sa part, la SADC du Fjord est particulièrement fière d'être associée à toutes les étapes de cet ambitieux projet de développement socio-économique, qui met en exergue, une fois de plus, la force d'une collectivité qui se donne les ressources pour assurer son avenir », a indiqué M. André Nepton, directeur général de la SADC du Fjord.

Un plan qui témoigne de la vision du milieu

En 2005, le plan définitif est déposé. Son objectif ultime est que la région du fjord du Saguenay offre aux clientèles, autant familiales que passionnées d'écotourisme ou d'aventure douce, la possibilité de faire des séjours de courte et de moyenne durée dans un environnement exceptionnel, préservé et accueillant. Il vient concrétiser la volonté régionale de faire du fjord une destination mondiale incontournable en matière d'écotourisme et de tourisme d'aventure.

À cet égard, tous les intervenants et organismes présents sur le territoire du fjord, qu'il s'agisse de la MRC du Fjord-du-Saguenay, de Parcs Canada, de la SÉPAQ ou de la SADC elle-même, se sont engagés à prendre en compte les composantes de ce plan dans leurs propres activités de planification et d'aménagement.

L'Agence de développement du fjord du Saguenay

L'un des éléments structurants du plan est certainement l'Agence de développement du fjord du Saguenay. Mise sur pied avec le soutien constant de la SADC du Fjord, qui en avait d'ailleurs recommandé la création, la nouvelle Agence a reçu le mandat de mettre le plan stratégique de développement et d'aménagement touristique en application.

Comme la SADC continue de jouer un rôle de premier plan, elle a délégué son directeur général pour présider aux destinées de l'Agence à demi-temps. Cette seule

indication démontre bien le caractère hautement prioritaire que la SADC du Fjord accorde à la matérialisation du plan avec l'amplitude souhaitée par le milieu.

D'autre part, l'embauche d'une personne dédiée au développement de la capacité d'adaptation des entreprises touristiques d'économie sociale, au regard du plan de développement, confirme également un solide partenariat avec Développement économique Canada.

Un nouvel affichage qui met en valeur le caractère unique du fjord

L'élaboration d'un programme d'affichage harmonisé des commerçants représente l'un des premiers résultats particulièrement dignes de mention de cette approche d'arrimage entre toutes les parties intéressées au développement du territoire. Ce nouveau concept intégré a comme objectif d'améliorer l'image des entreprises commerciales et des municipalités où elles sont implantées, et d'attirer la clientèle.

Inutile de préciser que le projet de nouvelles enseignes a d'abord été soumis aux autorités municipales pour s'assurer de sa conformité aux divers règlements touchant l'urbanisme. Une fois cette étape franchie, la réalisation des enseignes a été confiée à un artiste et ébéniste saguenéen. Résultat : elles produisent un très bel effet visuel et exercent beaucoup d'attrait sur la clientèle.

Toujours dans le but de donner un coup de pouce à la concrétisation du plan de développement touristique du fjord, la SADC a élaboré un programme de financement pour soutenir les entreprises désireuses de changer leur affichage et d'adopter les nouvelles enseignes. Et comme une bonne idée en appelle souvent une autre, le CLD devrait fort probablement se doter du même outil de financement.

Ce plan de développement et d'aménagement saura certainement permettre à d'innombrables touristes et visiteurs de venir de partout admirer le fjord le plus accessible et, peut-être, le plus spectaculaire en Amérique du Nord.

1. Site Web de l'Encyclopédie canadienne.

La SADC rend hommage aux chefs de file, et doublement!

Le vendredi 25 novembre 2006 a été une date à marquer d'une pierre blanche pour plusieurs entreprises et organismes du territoire de la SADC du Haut-Saguenay. Vous vous demandez pourquoi? C'est que ce jour-là se tenait une édition spéciale du Gala Méritas, organisé par la SADC. En effet, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'événement annuel, on rendait hommage à une quarantaine de lauréats des années passées.

Lumière sur le monde rural

Lorsque la SADC a mis ce gala sur pied, elle poursuivait un objectif bien précis : mettre en valeur la réussite du milieu rural et, par ricochet, donner une visibilité bien méritée aux entreprises et organismes qui y exercent leurs activités. Face à un courant qui se manifeste souvent dans la réalité quotidienne et qui tend à présenter le monde rural de façon négative, la SADC entend diffuser un message positif, axé sur la performance et la réussite.



Soirée 10^e anniversaire du Gala Méritas orchestrée par la SADC Haut-Saguenay

Pour le 10^e anniversaire du Gala Méritas, la SADC du Haut-Saguenay n'a pas lésiné sur les innovations; elle voulait que cette édition reste dans la mémoire collective régionale, et pour longtemps.

Être à deux endroits en même temps, c'est possible avec la SADC du Haut-Saguenay

Tout d'abord, comme si ce n'était pas déjà assez d'organiser un événement de grande envergure à un seul endroit, la SADC a décidé de tenir cette soirée dans deux salles. Et pas l'une à côté de l'autre, comme dans un hôtel. Non, non. La SADC a plutôt retenu le complexe socioculturel de Saint-Ambroise et le centre récréatif de Saint-Honoré, distants de plusieurs kilomètres.

Grâce à la technologie du réseau de fibres optiques, la SADC a pu assurer une liaison entre les deux salles en temps réel. De plus, en tout temps l'auditoire d'une salle pouvait voir et entendre ce qui se passait dans l'autre, et vice versa.

La dimension technique, omniprésente dans l'organisation d'une telle soirée, a été rendue possible grâce, entre autres, à un partenariat avec le réseau TVA.

Si vous vous inquiétez de savoir si les convives d'une salle étaient défavorisés par rapport à l'autre, c'est que vous avez encore pas mal de choses à apprendre au sujet de la SADC du Haut-Saguenay. En effet, non seulement avait-elle prévu un animateur dans chaque salle, mais elle avait pris soin de répartir les lauréats, selon leur provenance géographique, en nombre égal dans chaque salle. Et le traitement égal ne s'arrête pas là : les dignitaires aussi ont été divisés entre les deux endroits. Comme on ne voulait pas faire comme le roi Salomon et séparer une personne en deux, les membres de la table d'honneur se sont déplacés pendant la soirée afin de rencontrer les deux auditoires. C'est par exemple ce qu'a fait le ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada, M. Jean-Pierre Blackburn, qui n'aurait voulu manquer le Gala Méritas pour rien au monde.

Les meilleurs à l'honneur

Coiffé du thème « Nous sommes fiers », le Gala Méritas de 1996 a permis de célébrer les 32 lauréats des neuf années précédentes venant du secteur privé sans oublier les 10 lauréats représentant les organismes municipaux, lesquels jouent également, comme on s'en doute, un rôle important dans la vitalité des milieux ruraux du Québec.

Autre innovation au programme du gala de cette année. À la suite d'un vote populaire, le Grand Prix du public a été remis à l'entreprise ayant recueilli le plus de voix parmi les 32 lauréats des années précédentes. Quant au prix lui-même, il est d'une valeur de 7 000 dollars en services-conseils de toute sorte, offerts par la Banque de développement du Canada, Hydro-Québec, Humanis, Déry Telecom et le centre financier aux entreprises Desjardins.

Le 25 novembre dernier, c'est la Quincaillerie Saint-Ambroise qui est sortie victorieuse de ce suffrage et qui pourra donc améliorer différents aspects de ses processus d'affaires.

Bonne visibilité = croissance

L'objectif clé poursuivi par la SADC du Haut-Saguenay par le truchement du Gala Méritas est de procurer une bonne visibilité aux entreprises de son territoire d'intervention et de les aider à augmenter leur productivité.

Dans cette perspective, une campagne médiatique a été orchestrée par la SADC, avant, pendant, et après le gala. Réalisée dans la presse écrite et électronique, elle comprenait notamment la publication de chroniques et la diffusion de capsules vidéo pour bien faire connaître les lauréats. Les moyens retenus par la SADC ont certainement fait leurs preuves, puisque 85 % des lauréats affichent aujourd'hui une situation stable ou sont en croissance. Sur place, le gala donne la chance aux participants d'agrandir leur réseau de contacts d'affaires.

En 2006, par ailleurs, la SADC visait également à démystifier les technologies de l'information et des communications (TIC). Comme tout s'est déroulé sans anicroche, les autorités de la MRC du Fjord-du-Saguenay ont démontré la fiabilité exemplaire du réseau de fibres optiques. Pour sa part, la SADC voulait présenter les immenses possibilités offertes par les TIC aux entreprises éloignées des grands centres urbains.

À ce sujet, d'ailleurs, le directeur général de la SADC du Haut-Saguenay, M. André Boily, fait remarquer : « Les chefs d'entreprise, qui se trouvaient à Saint-Ambroise ou à Saint-Honoré, ce soir-là, ont pu se rendre compte que la technologie abolissait vraiment les distances et qu'il était désormais aussi facile de faire affaire avec une entreprise située de l'autre côté de l'Atlantique qu'avec celle établie de l'autre côté de la rue. Inutile de dire qu'en agissant ainsi, notre SADC cherche à développer le goût d'exporter chez de nombreux entrepreneurs de chez nous. On peut donc dire que le Gala Méritas constitue une initiative qui ouvre certainement des perspectives intéressantes en matière de développement local et d'adaptation aux nouvelles technologies. »

Tous ceux qui assistaient au Gala Méritas en ont d'ailleurs eu une preuve éloquent : une petite entreprise locale, qui avait fabriqué une superbe bannière pour la chaîne Home Hardware, a été remarquée pour la qualité de son travail par la grande firme. Maintenant, elle pourrait bien se voir octroyer le contrat de production de toutes les bannières requises de ce géant de la quincaillerie. Difficile de trouver mieux comme visibilité pour une entreprise, et peut-être future lauréate du Gala Méritas!

Coude à coude avec le milieu pour maintenir l'abattoir local

Mon premier est réputé pour la beauté de ses plages de sable et de ses falaises de grès rouge. Mon deuxième a été visité par Jacques Cartier en juin 1534. Mon troisième est, chaque année, le théâtre d'un concours de châteaux de sable. Enfin, mon tout est un archipel qui constitue une destination touristique des plus recherchées par les amateurs de bonne chère, de nature et de dépaysement.

Si, pour vous, la réponse de l'énigme s'écrit Îles-de-la-Madeleine, vous marquez un point. Toutefois, sa vocation touristique ne doit pas nous faire oublier que l'archipel compte bon nombre d'activités économiques, qui procurent également de l'emploi aux Madelinots et participent à leur qualité de vie. Il apparaît donc particulièrement important de consacrer des efforts pour en assurer le maintien et le développement.

L'abattoir des Îles : un projet marqué au sceau de la concertation du milieu

Vers la fin de la dernière décennie, le propriétaire de l'unique abattoir des Îles-de-la-Madeleine voulait se départir de son entreprise. La SADC des Îles-de-la-Madeleine s'est sentie interpellée : il apparaissait primordial de garder cet établissement en activité. Sans un abattoir, en effet, il serait difficile d'assurer tant la pérennité de l'agriculture et de l'élevage de bovins aux Îles que le développement du secteur agroalimentaire.

De plus, d'un point de vue pratique, la fermeture de l'entreprise aurait forcé les éleveurs des Îles à se rendre à Moncton, au Nouveau-Brunswick, pour y faire abattre leurs bêtes. Pas commode et plutôt malaisé dans ces conditions de rendre l'élevage de bovins rentable.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre en tergiversations, il fallait tout mettre en branle pour conserver l'abattoir aux Îles. La SADC des Îles-de-la-Madeleine a bien sûr mis l'épaule à la roue dans cet effort de mobilisation du milieu. En premier lieu, nous avons fait porter nos efforts sur le recrutement de membres pour former une coopérative responsable de l'exploitation de l'abattoir. Nous nous sommes spontanément tournés vers les

producteurs de veaux et de bouvillons, avec le résultat que douze d'entre eux ont accepté de s'associer à la réalisation de cette initiative structurante pour l'avenir de l'agriculture aux Îles. La SADC des Îles-de-la-Madeleine a alors mis toute son expertise et sa connaissance des programmes disponibles à la recherche de financement afin d'assurer la relance de l'abattoir.

Un projet qui prend de l'ampleur

Après la reprise des activités, il s'est rapidement révélé non rentable de se limiter aux seules activités d'abatage. L'année 2002 a marqué un tournant, puisque c'est à ce moment que nous avons décidé de donner de l'ampleur au projet originel et de nous lancer dans la deuxième et troisième transformation de la viande. Pour mettre toutes les chances de notre côté, nous nous sommes mis en contact avec un entrepreneur des Îles qui possédait déjà de l'expérience dans le domaine de la charcuterie et des viandes fines. Non seulement a-t-il accepté la proposition, mais il a déménagé son établissement dans les locaux de l'abattoir pour y poursuivre ses activités.

Encore aujourd'hui, l'abattoir des Îles est en période de consolidation. L'équipe de l'établissement se consacre notamment à satisfaire aux exigences des diverses normes gouvernementales en matière de santé et d'environnement. La SADC des Îles-de-la-Madeleine apporte d'ailleurs son aide au personnel cadre de l'abattoir dans ses démarches pour obtenir la certification gouvernementale de l'établissement.

« La SADC des Îles-de-la-Madeleine a, depuis le début, misé sur l'abattoir des Îles. Pour nous, il s'agit d'un équipement stratégique si nous voulons améliorer la performance du secteur agroalimentaire aux Îles. La SADC est fière de pouvoir mettre son expérience du développement économique communautaire et sa connaissance du milieu au service de ce projet, pour le bénéfice de ses concitoyens. Encore aujourd'hui, elle joue un rôle essentiel de coordination entre les différents partenaires de cette belle initiative collective »,

a fait remarquer M. Lucien Landry,
directeur général de la SADC
des Îles-de-la-Madeleine.

Des projets porteurs d'avenir

L'introduction des opérations de deuxième et de troisième transformation à l'abattoir a entraîné une nette augmentation du chiffre d'affaires, lequel a pratiquement triplé par rapport au moment où l'entreprise se limitait à l'abattage des animaux.

La rentabilité est maintenant à portée de vue. Pour atteindre pleinement cet objectif, toutefois, il reste des mesures à prendre. Ainsi, l'abattoir veut amener les marchands d'alimentation des Îles à s'approvisionner davantage auprès des producteurs locaux. Cette action contribuerait à faire connaître la grande qualité de la viande des Îles et pourrait paver la voie à une augmentation des activités d'élevage.

Un autre projet qui trotte dans l'esprit de l'équipe responsable de l'abattoir est de diversifier l'offre de produits de viande pour répondre à la demande très forte de la part des visiteurs des Îles. On pense, bien sûr, à des saucisses et à des cretons, mais également à de la charcuterie à base de phoque.

Un dernier projet, particulièrement prometteur, vise à structurer différemment la production animale aux Îles, et ce, de façon à approvisionner le marché touristique pendant toute la saison estivale. À l'heure actuelle, la grande majorité de la viande de boucherie est disponible en automne, alors que les touristes sont peu nombreux dans l'archipel. L'étalement de la production bovine permettrait de mieux desservir la clientèle touristique. L'abattoir pourrait aussi répartir ses revenus de façon plus uniforme tout au long de l'année, ce qui, par ricochet aurait une incidence sur sa rentabilité et son développement.

En matière de développement socio-économique, il n'y a pas de petits ou de grands efforts, mais seulement des efforts déployés par une collectivité dynamique, désireuse de prendre en main son avenir pour en faire un succès. C'est cette approche qui guide toujours la SADC des Îles-de-la-Madeleine dans sa démarche d'appui aux forces du milieu.

Le Centre national des naufrages du Saint-Laurent : un projet qui navigue vers le succès!

Baie-Trinité. – On ne compte plus les femmes et les hommes qui, au cours des siècles, ont été charmés par la beauté du Saint-Laurent et le caractère grandiose et majestueux de cet immense cours d'eau. Au point d'en oublier que ce fleuve est également l'une des voies d'eau les plus difficiles à naviguer, surtout au temps de la marine à voiles. Le Centre national des naufrages du Saint-Laurent de Baie-Trinité sur la Côte-Nord se charge aujourd'hui, et d'une façon des plus originales, de nous sensibiliser à ce volet historique du « chemin qui marche », nom que les autochtones donnaient au fleuve Saint-Laurent.

Le Centre national des naufrages du Saint-Laurent

Inauguré en juin 2004, le Centre national des naufrages du Saint-Laurent se veut une institution de recherche, d'interprétation et de mise en valeur du patrimoine archéologique subaquatique du Saint-Laurent. Il offre présentement, en plus d'une boutique et d'une aire de services, un spectacle multimédia sur les naufrages survenus dans le fleuve depuis plus de 300 ans.

Un sentier d'interprétation, dont l'aménagement se poursuit, permet aux visiteurs de se rendre face au site même où fut découverte l'épave _ la plus ancienne retrouvée à ce jour au Québec _ de l'Elizabeth and Mary, un vaisseau faisant partie de la flotte de l'amiral Phips qui s'échoua alors que ce dernier battait retraite après avoir tenté de prendre Québec en 1690.

Une phase ultérieure du projet portera sur la réalisation d'un hall d'exposition, d'une aire d'accueil ainsi que d'un centre de documentation, de recherche et de généalogie et sur la transformation de l'église paroissiale en Cathédrale des tempêtes, destinée à commémorer les dizaines de milliers de victimes de la navigation au Canada. Au total, la réalisation de cette initiative entraînera un investissement de 5 millions de dollars dans la collectivité de Baie-Trinité.

La SADC Manicouagan : un partenariat fructueux avec les forces du milieu

La SADC s'est associée avec enthousiasme à la réalisation de ce projet des plus signifiants pour l'avenir de la collectivité de Baie-Trinité. Elle a ainsi pris une part active au sein du comité de suivi du projet. Mais son rôle ne s'est pas arrêté là : la SADC a été partenaire financier du Centre par l'intermédiaire du programme Entreprises rurales. Elle a notamment apporté une contribution en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité, suivie d'une étude de marché, deux étapes primordiales pour définir le concept du Centre et lui assurer les meilleures chances de succès.

« Dès le début, la SADC Manicouagan a cru au grand potentiel de cette initiative, portée par toute la population de Baie-Trinité. Pour nous, il s'agit d'un projet qui démontre tant la grande vitalité du milieu que sa volonté de tirer le meilleur parti dans le contexte de diminution des ressources naturelles que nous connaissons. Nous avons la conviction qu'une réalisation telle que le Centre national des naufrages du Saint-Laurent, marquée au sceau de l'espoir et de la créativité, sera un apport de grande qualité au tissu socio-économique de notre région », a fait remarquer Mme Marie-Claire Larose, directrice générale de la SADC Manicouagan.

Un projet qui témoigne d'une vision d'avenir

Le Centre national des naufrages du Saint-Laurent contribue à accroître l'intérêt des touristes pour la région de Baie-Trinité et de la Côte-Nord dans son ensemble. Déjà, en 2005, on estime que 3 000 personnes ont visité ce nouveau lieu. Quand il disposera de tous ses équipements, on prévoit que le Centre pourra accueillir jusqu'à 18 000 visiteurs au cours de la saison estivale.

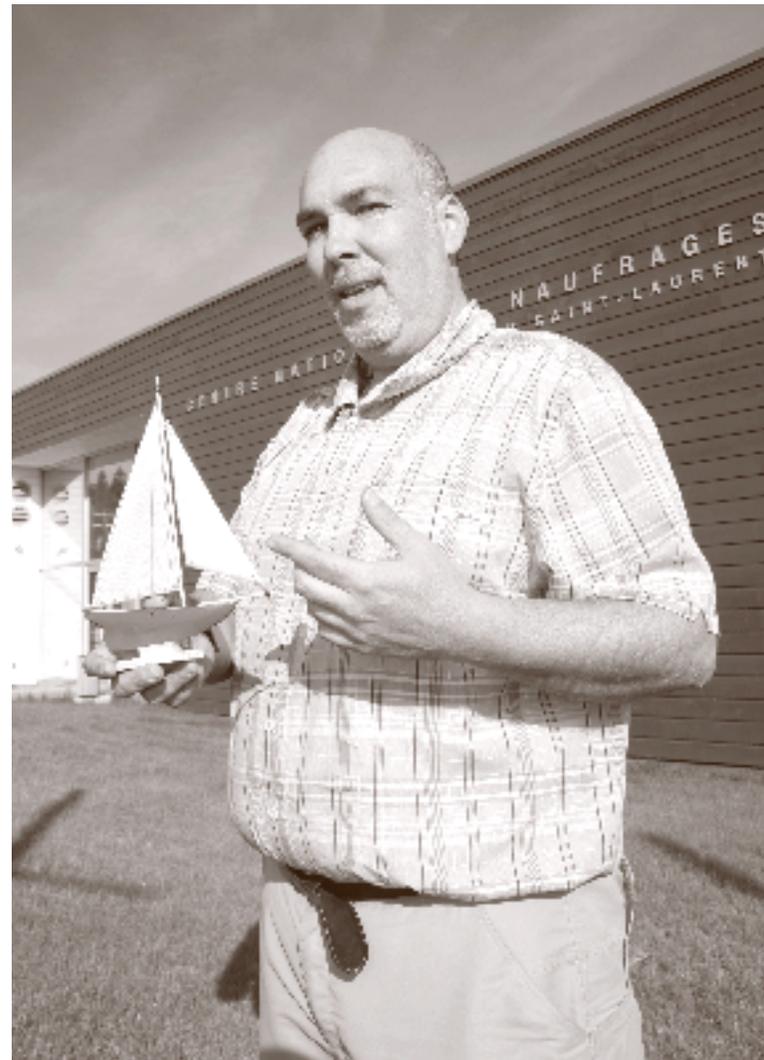
Le Centre national des naufrages du Saint-Laurent s'adresse à une clientèle très diversifiée : voyageurs à la recherche de dépaysement et de beaux paysages, passionnés d'histoire, fervents de tourisme culturel et patrimonial. Il contribue de façon significative à bonifier l'offre touristique régionale et incite les voyageurs à prolonger leur séjour sur la Côte-Nord.

Les activités du Centre engendreront également des retombées sur le plan de l'emploi. Ainsi, aux deux emplois à temps plein déjà créés devraient s'ajouter de sept à huit emplois saisonniers. Enfin, plusieurs postes de guide seront offerts aux jeunes à titre d'emplois d'été. À plus long terme, et au fur et à mesure que le Centre attirera de plus nombreux visiteurs, des gîtes ou de petites auberges pourraient voir le jour, générant ainsi des retombées économiques appréciables dans la collectivité et pavant la voie à la mise en place d'autres infrastructures touristiques. En définitive, l'accroissement des activités du Centre pourrait représenter une avenue intéressante de développement local pour lutter contre l'exode des jeunes vers les centres urbains.

De façon plus générale, la mise sur pied du Centre national des naufrages du Saint-Laurent constitue une belle initiative de diversification économique, qui met en valeur le dynamisme du milieu pour réagir au contexte créé par la crise du poisson de fond, le conflit du bois d'œuvre et la réduction de l'approvisionnement en bois décrétée par le gouvernement du Québec.

Mentionnons, en terminant, que la SADC Manicouagan se penche présentement sur un projet de coopérative

dans le cadre duquel les artisans seraient appelés à concevoir et à réaliser des souvenirs dont les touristes sont particulièrement friands. Cette nouvelle activité permettrait à la collectivité de Baie-Trinité non seulement de s'associer plus étroitement aux activités du Centre, mais également de se réapproprier une histoire et un patrimoine maritimes des plus riches au Canada.



Le Centre national des naufrages du Saint-Laurent de Baie-Trinité.

L'action bénévole a pignon sur rue au centre-ville de Matagami

En 2003, près de 12 millions de Canadiens – soit 45 % de la population âgée de 15 ans ou plus – ont fait du bénévolat. Leur contribution s'est chiffrée à près de 2 milliards d'heures de bénévolat, ce qui équivaut à 1 million d'emplois à temps plein¹.

Qu'est-ce qui motive les bénévoles? Pour la très grande majorité d'entre eux, la volonté de contribuer à la vie de leur collectivité est à la source de leur engagement personnel². C'est dans ce contexte que la SADC de Matagami et le Centre de santé Isle-Dieu ont voulu apporter une réponse concrète aux demandes qui leur avaient été faites, au cours des années 2001 et 2002, par les organismes à but non lucratif de la collectivité.

Une initiative qui favorise la synergie

Avec la collaboration du Centre de santé Isle-Dieu, la SADC de Matagami a formé le projet de rassembler ces organismes sous un même toit. Il s'agissait ainsi de répondre à diverses préoccupations, allant du besoin de locaux salubres à la nécessité de se rapprocher du centre-ville de Matagami pour offrir de meilleurs services, notamment aux personnes à mobilité réduite.

On voulait aussi mettre un terme à l'isolement des organismes, qui n'ont pas, bien souvent, les structures et les moyens financiers nécessaires pour favoriser le dynamisme dans le développement communautaire de la collectivité. Très rapidement, la SADC de Matagami et ses partenaires se sont aperçus que pour atteindre pleinement cet objectif, il faudrait plus qu'un bâtiment pour accueillir les organismes. Ceux-ci devraient également pouvoir compter sur des ressources humaines pour répondre à leurs préoccupations de toutes sortes (gestion administrative, recherche de subventions, secrétariat).

Le Centre d'action bénévole voit le jour

En mai 2004 le Centre d'action bénévole de Matagami (CAB) a été officiellement constitué. Diverses démarches ont ensuite été entamées en vue d'acquiescer un édifice au centre-ville, offrant la possibilité de loger les différents organismes communautaires. En février 2005, l'acquisition de ce bâtiment (180, Place-du- Commerce) allait enfin permettre d'offrir des locaux convenables à des prix abordables. De légères améliorations locatives ont alors été entreprises et se poursuivent encore.

« Le Centre s'est donné les mandats de promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de combler divers besoins du milieu. Aux yeux de la SADC de Matagami, il est appelé à jouer un rôle essentiel de lieu de rassemblement pour la collectivité et de déclencheur de l'action. Sans oublier qu'il contribuera à maintenir et à améliorer la qualité de vie des résidents de Matagami, un élément important de la mission des SADC du Québec », a précisé M. François Cossette, directeur général de la SADC de Matagami.

Le Centre d'action bénévole s'emploiera également à renforcer la capacité des organismes à but non lucratif et à favoriser l'action bénévole dans la collectivité. En résumé, il contribuera au développement des services à la population et à au mieux-être de la communauté matagamienne.



Le Centre d'action bénévole de Matagami.

De nombreux projets à l'horizon

Aujourd'hui, le Centre d'action bénévole compte huit locataires, dont la SADC de Matagami elle-même.

Le travail ne s'arrête pas là. Pour les deux prochaines années, le conseil d'administration du CAB s'est vu confier les principaux mandats de procéder aux rénovations prioritaires du bâtiment et d'embaucher une personne pour gérer le Centre et apporter un appui constant à ses membres. À plus long terme, il entend également attirer de nouveaux locataires, accroître l'achalandage et offrir une meilleure qualité des services adaptés aux organismes

Une fois complétés, l'aménagement du Centre et la revitalisation de l'immeuble de la Place- du- Commerce contribueront de façon significative à redynamiser le centre-ville de Matagami.

Il est clair qu'une initiative comme celle réalisée par la SADC de Matagami, faisant appel aussi bien au sens du partage qu'à la compétence des ressources humaines, met particulièrement en relief l'importance de l'entraide communautaire et de la participation des citoyens à la vie de leur collectivité.

1. Points saillants de l'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation, juin 2006, site Web de Statistique Canada.

2. Points saillants de l'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation, juin 2006, site Web de Statistique Canada.

Au cœur d'un projet structurant, mariant économie sociale et développement touristique

La Matapédia, seule région non côtière de la péninsule gaspésienne, est renommée au premier chef pour l'excellence de la pêche au saumon et la beauté de ses panoramas sur la rivière Matapédia. Mais la liste de ses attraits touristiques est loin de s'arrêter là. Une chute majestueuse à Saint-Alexandre-des-Lacs, des ponts couverts à Amqui et à Routhierville, un riche patrimoine architectural religieux et des activités hivernales des plus variées, voilà autant d'attraits dont peut s'enorgueillir la région¹.

Pourtant, la Matapédia ne jouit pas des retombées économiques appréciables que lui apporterait le fait d'être reconnue comme une véritable destination touristique quatre saisons. Du moins, pas encore.

Un projet réalisé en duo

C'est donc en ayant en tête l'objectif d'inscrire la Matapédia dans le réseau des destinations touristiques quatre saisons que la SADC Matapédia a amorcé son travail au cours de 2006. Pour elle, la consolidation et le développement du produit d'appel incarné par cinq entreprises du territoire représentaient la voie royale pour parvenir à son but.

Les entreprises et les produits ciblés sont les suivants : le parc régional de Val d'Irène (ski), le Club de golf Revermont, la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia (pêche au saumon), le Club de VTT de La Matapédia, les clubs de motoneige la Coulée verte et Vallée de la Matapédia.

Le choix de ces partenaires tenait-il au seul hasard? Répondre par l'affirmative serait bien mal connaître la SADC Matapédia. En fait, ces entreprises ont en commun d'être des organismes sans but lucratif et d'exercer des activités dans le courant de l'économie sociale. En les sélectionnant, la SADC a voulu insérer son projet dans le prolongement des efforts de l'ensemble des SADC pour renforcer les capacités des entreprises d'économie sociale dans les régions du Québec.

Des forfaits gagnant-gagnant

Dans la foulée de rencontres avec ces entreprises afin de déterminer leurs besoins, des forfaits ont été élaborés avec les établissements hôteliers de la région. Avec un produit d'appel plus étoffé, il est plus facile d'inciter les voyageurs en provenance du Québec et des provinces de l'Atlantique à séjourner, hiver comme été, dans la Matapédia.

En outre, la forfaitisation se révèle une solution gagnante, tant pour les exploitants d'attraits touristiques que pour les établissements hôteliers. Aux premiers, elle procure un meilleur achalandage sur leurs sites, et aux autres, elle permet d'avoir un meilleur taux d'occupation de leurs chambres.

C'est dans cette optique que les services d'une personne-ressource en récréologie ont été retenus afin de venir en aide aux intéressés pour la mise au point de forfaits attirants. De plus, des activités de formation ont été offertes aux entreprises à vocation touristique pour leur permettre d'améliorer leurs compétences sur divers sujets, dont la forfaitisation, l'accueil de la clientèle, etc. Des cours d'anglais ont également été rendus possibles avec le concours du Centre matapédien d'études collégiales, et ce, dans le but de mieux desservir la clientèle des voyageurs.

Accroître la portée du projet

Au cours des derniers mois, la SADC Matapédia a piloté un exercice visant à établir les besoins des cinq entreprises initiales en ce qui a trait à la mise à niveau et à la modernisation de leurs installations touristiques pour être en mesure de répondre aux exigences de la nouvelle clientèle touristique ciblée. Aux fins de ce projet structurant, l'augmentation de la capacité d'accueil des terrains de camping de Causapscal, Val-Brillant et Amqui a également été prise en compte.

Ces données ont par la suite été regroupées pour former un projet collectif dont la réalisation avec l'ampleur souhaitée par le milieu nécessitera des investissements de 13 millions de dollars. Ce dernier, pour sa part, est déjà disposé à faire une mise de fonds de 1,3 million de dollars dans ce vaste projet qui permettra de positionner la Matapédia à titre de destination touristique quatre saisons.

« Depuis la mise en chantier de ce projet, nous sommes témoins d'une grande concertation entre les divers intervenants qui y prennent une part active. Ce qui était une bonne idée au départ est aujourd'hui en train de déboucher sur un véritable projet de diversification de l'économie de la Matapédia. Un projet qui, de plus, prend appui sur un secteur de grand intérêt privilégié par le milieu, soit le tourisme »,

conclut M. Guy Côté, directeur général de la SADC Matapédia.

On peut aussi faire remarquer que cet ambitieux projet constitue une excellente application du principe Penser globalement, agir localement qui, avec l'engagement envers le milieu, est à la base de l'action des SADC du Québec.

Relever le défi de concertation dans le secteur forestier de la région de Lanaudière

Il y a quelque 900 ans déjà, saint Bernard de Clairvaux¹ écrivait : « Il y a plus dans les forêts que dans les livres », résumant par cette formule la grande richesse de celles-ci. Et c'est particulièrement vrai dans la région de Lanaudière. En effet, la forêt non seulement occupe 77 % du territoire et compte certaines essences parmi les plus nobles, tels le chêne et l'érable, mais elle y représente également une activité économique considérable, procurant près de 1 000 emplois directs. Enfin, elle accueille une gamme étendue d'activités récréotouristiques essentielles à la santé socio-économique et à la qualité de vie lanaudoise².

Au fil des ans, la concertation des nombreux utilisateurs de la forêt, poursuivant souvent des objectifs fort différents, voire opposés, devenait donc de plus en plus souhaitable pour assurer une gestion qui puisse tenir compte des besoins de tous.

L'Association forestière de Lanaudière voit le jour

Il faut dire que par le passé, des tentatives de regroupement des utilisateurs avaient été vouées à l'échec. C'est pourquoi la SADC Matawinie a voulu reprendre le flambeau, et ses efforts ont été couronnés de succès : en 2003, en effet, la région tout entière pouvait s'enorgueillir d'un nouvel organisme de concertation, soit l'Association forestière de Lanaudière (AFL).

Précisons que la SADC a continué depuis ce temps à offrir son soutien constant à l'Association. Encore aujourd'hui, des liens étroits sont maintenus, puisque l'AFL est logée dans les locaux mêmes de la SADC à Saint-Alphonse-Rodriguez.

« Dans la région de Lanaudière, comme ailleurs au Québec, le secteur forestier fait face à une profonde transformation, découlant, entre autres, de la raréfaction de nos ressources naturelles. L'Association forestière de Lanaudière est un organisme extrêmement précieux pour dégager un consensus auprès des différents utilisateurs de la forêt et atteindre nos objectifs de développement durable. C'est pourquoi notre SADC est très fière d'avoir réussi à mettre sur pied un tel organisme »

fait remarquer M. Jacques Girardin,
directeur général de la SADC Matawinie.

Un organisme des plus polyvalents

L'Association forestière de Lanaudière compte de nombreux membres. On y trouve tant des individus que des représentants des industries, des sociétés ou des organismes exerçant des activités liées à la forêt, qu'il s'agisse des entreprises de production ou de transformation, ou de gestionnaires fauniques.

Quant au mandat de l'Association, il comprend plusieurs volets. L'AFL s'occupe, par exemple, de sensibiliser la communauté lanaudoise aux notions forestières. Elle veille également à coordonner le transfert technologique forestier régional. De plus, elle s'emploie à favoriser la concertation forestière des intervenants régionaux. Enfin, elle travaille à assurer le rayonnement de ses activités et à atteindre un financement récurrent et autonome.

L'école au milieu de la forêt

En matière d'éducation forestière, l'AFL propose toute une panoplie d'activités et d'ateliers visant à mieux faire connaître l'univers forestier. Ainsi, aux élèves du cycle primaire, elle offre des ateliers couvrant des sujets aussi variés que la croissance des arbres, les métiers liés à la forêt et la protection des ressources forestières. Les élèves des écoles secondaires, quant à eux, peuvent faire des activités axées notamment sur les enjeux qui se posent en matière d'exploitation forestière, participer à un rallye forestier ou s'inscrire à une session d'orientation en forêt.

Mentionnons que pour l'année scolaire 2005-2006, l'Association a réussi à sensibiliser près de 5 000 jeunes au rôle vital de la forêt.

Une table de concertation régionale

L'AFL est également très active quand il s'agit de transmission des connaissances. C'est dans ce contexte qu'elle a mis sur pied et anime maintenant la Table régionale de concertation forestière en recherche, développement et transfert technologique (RDTT). Formée

d'une centaine de membres, la Table entend servir de lieu de concertation entre les intervenants du milieu forestier et les institutions de recherche.

Cette structure devrait permettre, entre autres retombées, d'améliorer le réseautage entre les différents intervenants du milieu forestier. De plus, les travaux de la Table devraient paver la voie à des projets structurants favorisant la concertation des intervenants, et ce, dans une perspective d'aménagement intégré des ressources. Cette initiative pourrait aussi faire augmenter les bénéfices économiques du secteur forestier dans son ensemble. Finalement, grâce à l'émergence d'opportunités de développement, la Table pourrait contribuer de façon significative à maintenir et à créer des emplois dans l'industrie forestière lanaudoise.

En mai, dans Lanaudière, on fête l'arbre!

Enfin, l'Association forestière de Lanaudière s'associe de près au Mois de l'arbre et des forêts, une initiative du gouvernement québécois dont elle fait la promotion et prend part à la réalisation. Se tenant en mai, le Mois de l'arbre et des forêts est ponctué par une gamme des plus variées d'activités éducatives et récréatives, lesquelles se déroulent dans les diverses collectivités. Dans Lanaudière, cet événement s'est révélé un grand succès en 2005 et 2006.

On dit souvent que les arbres nous empêchent de voir la forêt. Certainement pas sur le territoire desservi par la SADC Matawinie où, avec le concours de l'AFL, l'arbre permet au contraire de mieux voir et comprendre l'importance de notre interaction avec la forêt.

1. Saint Bernard de Clairvaux (1090-1153), moine de Cîteaux, fondateur de l'abbaye de Clairvaux.

2. Le Trifolié, édition de décembre 2006, p. 13, et La Forêt lanaudoise, novembre 2005, disponibles sur le site Web de l'Association forestière de Lanaudière (www.aflanaudiere.org).

Un projet de mise en valeur des milieux ruraux

Au Canada, quatre personnes sur cinq vivent dans une région urbaine¹. Cette réalité ne doit pas masquer le rôle de premier plan joué par les collectivités rurales pour le bien-être économique et social de l'ensemble de notre pays. L'importance de pouvoir compter sur des municipalités rurales bien vivantes et organisées apparaît donc incontestable à la lueur de ce fait. En fait, si les collectivités assument une plus grande prise en main de leur développement, il y a fort à parier que cela se reflétera sur l'ensemble d'une région.

Fortifier le sentiment d'appartenance au milieu

Forte de cette conviction, la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup a mis en chantier un projet visant à donner plus de visibilité aux municipalités rurales de la MRC où elle est active. Ce faisant, elle voulait susciter le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance et de fierté au sein des populations de ces territoires.

Ce projet, intitulé *Mon village, ma fierté*, a été réalisé avec la complicité de plusieurs partenaires, dont les autorités des collectivités rurales concernées. Il visait à mettre en lumière les caractéristiques, les atouts et les projets de développement des différentes municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup. Il avait également pour objectif de faire redécouvrir (ou connaître, selon le cas) ces dernières aux populations qui y vivent et à celles de l'ensemble de la région.

Un projet à quatre volets

Dans le cadre du premier des quatre volets compris dans le projet *Mon village, ma fierté*, la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup entendait valoriser l'implication bénévole en faveur de l'amélioration d'un milieu de vie. Les retombées de cette participation peuvent être très grandes, voire indispensables, pour chacune des municipalités, et ce, même si elles sont parfois difficilement mesurables. Ce volet a donc été intitulé : *Reconnaissance aux artisans du développement rural*.

Deux activités ont été réalisées en appui aux objectifs poursuivis par la SADC. Au cours des périodes d'avril à mai 2005, puis d'août à novembre 2005 et, finalement, de janvier à mars 2006, une publicité en couleur a été publiée, à raison d'une fois toutes les trois semaines, dans un journal régional. Chaque fois, elle présentait une municipalité ainsi que la personne ou le groupe reconnu pour son implication bénévole dans le développement de cette collectivité. Cette présentation, accompagnée de photos, mettait en valeur les actions ou les initiatives du bénévole ou du groupe et contenait, de plus, une brève description de la municipalité, y compris des notes historiques ainsi que des détails sur ses principaux attraits et ses récentes réalisations. En résumé, cette série de douze reportages a permis de toucher à la totalité des communautés rurales du territoire d'intervention de la SADC.

Une fois la campagne médiatique rendue à terme, la SADC a organisé un événement régional de reconnaissance. Celui-ci a coïncidé avec la Semaine nationale de l'action bénévole, qui se tenait, en 2006, du 23 au 29 avril. À cette occasion bien spéciale, la totalité des personnes et des groupes s'étant démarqués pour leur implication bénévole ont été réunis. La présentation de chacun des lauréats a également donné lieu à une brève description de l'initiative lui ayant valu le titre d'artisan du développement pour sa municipalité. Quelque 150 personnes ont pris part à l'événement.

Le monde rural en vitrine

Quant au deuxième volet du projet de la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup, il s'intitulait Les municipalités accessibles en ligne. La SADC, avec l'aide de stagiaires en informatique et en collaboration avec chaque municipalité intéressée, a élaboré une maquette de site Internet. Celle-ci contenait les principaux éléments caractéristiques des collectivités. En outre, la SADC a offert son concours aux municipalités pour trouver le meilleur hôte pour leur site, et ce, dans le but d'optimiser la contribution de cet outil à la mise en valeur de leur milieu.

Le troisième volet du projet a consisté, dans un premier temps, à faire un appel à tous, à l'été 2005, en vue de recueillir un grand nombre de photos de paysages ou d'attraites des différents villages de la MRC de Rivière-du-Loup. La SADC voulait non seulement faire figurer les meilleures d'entre elles sur le site Internet de la municipalité concernée, mais elle a de plus monté une exposition itinérante, désormais offerte aux collectivités qui expriment le désir de l'accueillir chez elles. Appelé Mon village en photos, ce volet a été couronné de succès grâce à la participation d'une soixantaine de personnes qui ont soumis plus de 120 photos.

Enfin, la réalisation de capsules vidéo est venue mettre le point final à ce projet de dynamisation des milieux ruraux entrepris par la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup. Douze clips vidéo, d'une durée d'une minute chacun, ont ainsi été réalisés. Mettant en exergue les atouts de chacune des collectivités rurales de la MRC, ces documents illustrent aussi bien la beauté des paysages champêtres que le patrimoine bâti et les services offerts localement. De plus, la SADC a conclu un partenariat avec la station de télévision locale (affiliée au réseau TVA) en vue de la diffusion gratuite d'une partie de ces capsules. Sur une période d'environ douze semaines, chacun de ces clips a été mis en ondes à près de 30 reprises, soit un total de 360 diffusions.

Une meilleure sensibilisation au dynamisme des milieux ruraux

Comme le souligne M. Gilles Goulet, directeur général de la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup :

« Un projet tel que Mon village, ma fierté se révèle un excellent moyen d'accroître la sensibilisation du grand public à l'importance d'avoir des collectivités rurales saines et fortes pour assurer notre prospérité à tous. Il permet également de faire davantage prendre conscience aux résidents des collectivités de la MRC des nombreuses richesses et ressources de leur milieu de vie, et de poser ainsi des jalons importants dans une démarche d'exploration de pistes de développement rural durable. »

La SADC de la MRC de Rivière-du-Loup se propose, au cours des prochains mois, de mesurer l'impact de son projet. On sait déjà que Mon village, ma fierté, en mettant l'accent sur la participation de la population pour le dynamisme des collectivités, est un pas dans la bonne direction, celle de la réussite des milieux ruraux.

La SADC balise un sentier de développement

En 2004-2005, 500 000 personnes se sont adonnées à la pratique récréotouristique du véhicule hors route (VHR) au Québec, 262 000 d'entre elles choisissant le quad. Cette activité a entraîné, en 2004-2005, des dépenses totales de 591 millions de dollars¹. Par ailleurs, le réseau linéaire hivernal formé par les régions de l'Estrie, de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent a accueilli, en 2003-2004, plus de 50 % des excursions en quad².

Pourtant, cette activité, qui recèle un formidable potentiel de développement touristique et économique, ne fait pas l'unanimité. Les résidents situés à proximité des pistes se plaignent du bruit et de la pollution causés par ce type de véhicule, alors que les producteurs agricoles reprochent souvent aux quadistes de circuler sur leurs terres et d'endommager leurs chemins de service.

L'intervention de la SADC de la Neigette est sollicitée

La SADC de la Neigette s'est retrouvée au cœur de cette problématique sur son territoire d'intervention. En effet, vers le début des années 2000, elle avait été pressentie par les clubs de véhicules tout-terrain pour les aider à mieux structurer et à accroître le réseau de pistes. La région de Rimouski-Neigette était pour ainsi dire impossible à traverser en VHR, en raison notamment de nombreux territoires confiés à la gestion publique.

Aux yeux de la SADC, la pratique du VHR présentait un potentiel de développement socio-économique des plus intéressants pour la région, notamment par rapport à la fréquentation touristique et à la création d'entreprises de service. Mais en même temps, elle devait composer avec d'autres usagers du territoire, qui voyaient purement et simplement le quad comme une nuisance publique! Un rôle de médiateur se profilait clairement pour la SADC.

Après avoir réuni l'ensemble des intervenants touchés par cette question, la SADC a offert de prendre en charge la planification d'un réseau de sentiers pour le quad.

Le travail de définition des paramètres du réseau de pistes

Les amateurs de VHR voulaient disposer d'un réseau leur donnant la possibilité de traverser la MRC Rimouski-Neigette d'est en ouest, mais également d'un ensemble de pistes exerçant le moins possible d'impacts négatifs sur les autres activités, résidentielles, agricoles, etc. Enfin, ils désiraient un réseau donnant accès aux points majeurs de la MRC.

Grâce au soutien financier de Développement économique Canada, il a été possible de retenir les services d'une personne pour travailler à ce projet. C'est ainsi que le Groupe AIM s'est vu confier la tâche de planifier l'élaboration des tracés de pistes pour quad. De son côté, la SADC a rencontré l'ensemble des intervenants concernés par ce projet pour les sonder et déterminer les paramètres d'un réseau acceptable pour tous.

Comme le souligne M. Yvan Collin, directeur général de la SADC de la Neigette : « Dans un projet comme celui-ci, où les intérêts particuliers revêtent autant d'importance que le bien commun, l'étape de la consultation était primordiale pour obtenir un consensus sur le territoire. Comme la SADC voulait au plus haut point que la pratique du VHR devienne un véritable outil de

développement local chez nous, tout en tenant compte des besoins et des préoccupations de l'ensemble des intervenants, elle a tenu à être présente par son soutien et son expertise tout au long de la réalisation de ce projet. »

Un réseau de pistes polyvalent

À la fin de 2001, une carte de sentiers a été rendue publique. Elle répondait au double objectif de contribuer au développement socio-économique de la MRC et de respecter les préoccupations des résidents. De plus, ce projet de réseau ciblait non seulement les adeptes locaux de VHR, mais également les touristes qui prennent des vacances pour s'adonner à cette activité.

Cette proposition portait sur trois types de sentiers.

En premier lieu, un tronçon régional permettant de regrouper divers sentiers existants et offrant la possibilité de traverser sur toute sa distance la MRC Rimouski-Neigette. On proposait ensuite d'aménager un ensemble de boucles praticables à l'année et, finalement, une série de boucles de sentiers trois saisons.

Grâce aux trois éléments de ce réseau unifié, il sera possible d'allonger la durée du séjour des touristes. Entre autres caractéristiques, divers sentiers ont été planifiés pour donner accès à des chalets, ce qui pave la voie à la réalisation d'activités commerciales de location et à d'autres telles que l'alimentation ou la restauration.

Un premier bilan à mi-chemin

Aujourd'hui, on peut dire que le travail est terminé dans une proportion de 80 à 90 % sur le tronçon régional. Il faut maintenant examiner la mise en place d'une passerelle multiservices sur la rivière Rimouski. Ce lien viendrait compléter le tronçon et serait un atout de premier ordre pour attirer un plus grand nombre de quadistes en provenance d'autres régions. Toujours à l'œuvre dans ce projet, la SADC, en collaboration avec le Conseil du bassin de la rivière, est déjà parvenue à dégager un consensus sur l'emplacement de cette passerelle.

Pour ce qui touche les diverses boucles de sentiers, elles sont maintenant réalisées à 75 %. Les clubs de quadistes ont réussi à relier des pistes existantes, offrant ainsi de nouvelles expériences aux amateurs. La SADC de la Neigette poursuit son travail de médiation auprès des différents utilisateurs et résidents, en plus d'assurer la continuité dans ce projet, étant donné les changements fréquents d'effectifs des clubs de VHR.

Pour concrétiser cet ambitieux projet, faisant appel aussi bien à l'engagement individuel qu'à la mobilisation du milieu, la SADC de la Neigette s'était donné un horizon de dix ans. Après cinq ans, elle constate non sans fierté que bien plus que la moitié du chemin a été parcourue.

En outre, les efforts de la SADC sur le plan de l'harmonisation des vues des différents usagers sont aujourd'hui couronnés de succès. De façon générale, les résidents ont une meilleure opinion de la pratique du VHR. De plus, divers irritants, attribuables, entre autres, à la circulation des VHR dans les champs, en l'absence de véritables sentiers, ont été dissipés.

En planifiant un réseau intégré de pistes, la SADC de la Neigette a préparé le terrain pour assurer un meilleur développement touristique à cette belle région qui ne manque pas d'attraits à faire découvrir.

1. Site Web de Tourisme Québec, Mesure de l'impact économique de la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec, rapport synthèse des résultats de l'étude, février 2006.

2. Site Web du gouvernement du Québec, Consultation publique sur les véhicules hors route, 2005.

La SADC valorise la consultation citoyenne

À l'heure où l'on entend de plus en plus parler de prestation de services sur le Web, d'administration électronique et de cyberdémocratie, il reste que certaines façons de faire, plus traditionnelles, valent encore leur pesant d'or. Il en est ainsi de la consultation directe des citoyens d'une collectivité, dont l'interaction est plus conviviale que sa jeune sœur, la consultation en ligne.

Une expertise recherchée

Dans le cadre de son mandat d'animation du milieu, la SADC de Papineau a développé, en collaboration avec d'autres organismes, dont le CLD, une expertise en matière de consultation publique. Et comme la renommée de cette expertise s'est rapidement étendue au-delà des murs de la SADC, c'est donc tout naturellement vers cette dernière que se tournent diverses municipalités de l'Outaouais lorsqu'il s'agit de connaître l'opinion de leur population afin d'orienter leur développement socio-économique. À l'heure actuelle, deux processus de consultation sont terminés, et un troisième est en cours.

« La SADC de Papineau est fière de mettre la capacité qu'elle a développée en matière d'animation du milieu à la disposition des municipalités du territoire qu'elle dessert. Chaque fois que nous acceptons de réaliser un processus de consultation, nous mettons tout en œuvre pour que les diverses étapes de la consultation fournissent un portrait clair de la situation et permettent aux autorités municipales de prendre des décisions qui reflètent véritablement les besoins des citoyens. Mais, en même temps, nous privilégions une approche qui favorise et valorise la prise en main, par les citoyens, de leur milieu de vie et du développement de leur collectivité », précise M. Michel Lavergne, directeur général de la SADC de Papineau.

Les différents visages de la consultation

Une municipalité de la région de Papineau, devenue fragile en raison de la cessation des activités de sa principale usine, a demandé à la SADC de prendre en charge le processus de consultation de la population en vue de décider des meilleures actions à prendre pour assurer l'avenir de la collectivité.

Le premier geste de la SADC de Papineau, tout de suite après avoir répondu par l'affirmative à la municipalité, fut alors de constituer un comité représentatif du milieu, en vue de l'organisation des étapes subséquentes. Car, il faut le dire au départ, un processus de consultation est d'abord et avant tout une démarche des plus structurées.

Au cours de la phase suivante, la SADC a réalisé une étude démographique de la collectivité, au moyen d'un questionnaire distribué dans le grand public. Si cet outil



Participants à une journée de consultation citoyenne organisée par la SADC de Papineau

fournit divers renseignements fort importants sur une population tels que l'âge des individus et leur endroit de travail, il révèle également des indications sur les perceptions des citoyens reliées aux problèmes et aux solutions à mettre en application sur un territoire donné.

Une fois les questionnaires remplis, la SADC procède au traitement de l'ensemble des données et prépare un sommaire. Celui-ci est rendu public à l'étape suivante, soit lors d'une journée de consultation organisée par la SADC au sein de la collectivité.

Une journée bien remplie

Cette journée a le grand avantage de réunir en un même lieu les citoyens à qui il est ainsi donné de faire entendre leurs points de vue sur l'avenir et les avenues de développement de prédilection. Élément non négligeable, cette journée permet également de confirmer les idées recueillies lors de l'exercice du questionnaire.

Ouvrons une parenthèse pour préciser que la journée de consultation se révèle toujours un succès. Les citoyens se sentent accueillis et, surtout, écoutés. Ils ont l'impression, tout au long des discussions, que leur point de vue peut faire une différence. Pour eux, une telle journée pave la voie à des échanges francs et respectueux. C'est sans doute pour cela que toutes les activités similaires organisées par la SADC de Papineau ont été caractérisées par une très forte participation du public.

En outre, au cours de la journée, des ateliers sont organisés sur divers aspects et selon les informations recherchées. À Duhamel, par exemple, lors d'une consultation menée sous les auspices de la SADC, les autorités municipales désiraient savoir si la population voyait d'un bon œil l'arrivée massive de touristes, et ce, avant de donner le feu vert à un vaste projet d'hébergement. Dans un atelier, les participants ont été invités à définir le type de commerce dont ils souhaitaient voir l'établissement. Dans l'autre, ils ont été appelés, au contraire, à préciser les services ou les activités commerciales n'ayant pas leur place dans la communauté.

Nous privilégions alors la formule du remue-méninges, de façon à permettre à tous de s'exprimer et de le faire librement, sans crainte de censure. Toutes les suggestions sont alors rigoureusement consignées par écrit. Ensuite, nous demandons aux participants de chaque atelier de voter sur ces suggestions et de dresser une liste ne contenant que leurs trois choix prioritaires.

À la fin de la journée, ces listes sont présentées en assemblée plénière. Nous demandons de nouveau à l'assistance de se prononcer par vote et de refaire leurs choix, de façon à ne retenir que trois suggestions.

Arrive alors l'étape de la formation de comités consultatifs en relation avec les priorités retenues. Encore une fois, la SADC de Papineau s'occupe de ce volet et fait appel aux volontaires et aux personnes intéressées. Cette façon de procéder assure une meilleure gestion des initiatives provenant des citoyens. D'ailleurs, une fois les comités formés, la SADC continue d'apporter son appui à leur travail.

Une passerelle vers l'action

La fin de la journée ne sonne pas le glas du rôle de la SADC. En effet, elle prend alors la plume et rédige un rapport final, qui reprend, outre les trois choix prioritaires définitifs, l'ensemble des propositions et suggestions formulées pendant la journée de consultation. Ce rapport final terminé, il est présenté au comité organisateur avant d'être déposé à la municipalité, qui pourra à ce moment se servir de cet outil pour rédiger son plan d'action.

La SADC de Papineau conçoit et réalise des activités citoyennes qui allient consultation, participation et concertation, et qui, surtout, constituent une passerelle vers l'action. Cette initiative de développement local permet à la SADC de jouer un rôle mobilisateur amenant la concertation nécessaire à la prise en main du milieu. Sans que nous l'ayons cherché, cette façon de faire s'inspire d'un principe de l'Ancienne Grèce selon lequel le citoyen qui ne s'occupe pas des choses publiques n'est pas un citoyen paisible, mais un citoyen peu utile.

Rendre service autrement

Depuis une dizaine d'années, l'humanité entière est engagée dans une mutation historiquement sans pareille, dont personne n'imagine encore l'aboutissement.

Bouleversements politiques, mutation des conditions économiques et révolutions technologiques se produisent à un rythme qui laisse plus d'un pantois.

Face à cette crise de la société, il continue d'exister des organismes et des individus pour qui le bénévolat, l'entraide et la solidarité demeurent des valeurs sûres, permettant de recentrer leur action sur l'individu et son mieux-être. Le CAE de la Rive-Sud fait de toute évidence partie de ceux-ci.

S'engager et donner l'exemple dans la communauté

En plus de ses produits et services axés sur le développement des entreprises, le CAE de la Rive-Sud consacre une partie de ses efforts en vue de venir en aide à d'autres clientèles.

C'est ainsi que le CAE offre, avec la collaboration de ses partenaires, les services des Cercles d'entraide de la Rive-Sud, et ce, gratuitement. Ceux-ci s'adressent exclusivement aux femmes désireuses de créer leur propre emploi en devenant travailleuse autonome, ou qui veulent se lancer en affaires. La démarche consiste à participer à des ateliers pour acquérir et mettre en pratique des connaissances. Par la suite, les participantes sont regroupées en cercles d'entraide et référées, selon leurs besoins, vers d'autres ressources en matière de démarrage.

Le but des Cercles est de briser l'isolement et de bâtir entre les futures entrepreneures un réseau d'entraide et de solidarité.

Le CAE de la Rive-Sud maintient d'ailleurs une très forte implication communautaire, et ce, depuis de nombreuses années. Des membres de son équipe ont siégé ou le font encore à divers comités, tables de concertation

et conseils d'administration. Parmi ces engagements, mentionnons la présidence de la Commission de développement économique de la Montérégie et la participation au conseil d'administration du Club Lions de la Vallée-du-Richelieu. Le CAE est membre du Réseau des femmes d'affaires du Québec (section Montérégie). Il a été patron d'honneur pour l'activité de collecte de fonds au profit de la Fondation Alzheimer Rive-Sud.

D'ailleurs, l'implication du CAE dans sa communauté a été soulignée de façon spéciale, en mai 2006, lors du gala Dominique Rollin, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud, au cours duquel le CAE s'est vu remettre un prix d'excellence dans la catégorie Contribution au développement économique et régional.

Le CAE de la Rive-Sud, par le truchement de son directeur général, prend également une part active à la bonne marche de la Fondation MIRA. Monsieur Aubin, en effet, est secrétaire-trésorier de l'organisme et siège au conseil d'administration, aux côtés de 14 autres bénévoles provenant de différents secteurs du monde des affaires. Ce poste lui permet de faire bénéficier MIRA de conseils au niveau de la gestion, selon un volet de l'aide technique offerte par le CAE dans le cadre de son mandat.

Un organisme caritatif et dynamique

Outre les chiens fournis aux personnes aveugles, la Fondation MIRA offre également des compagnons à quatre pattes aux enfants souffrant de troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme est la forme la plus connue. Pour un enfant autiste, avoir un chien contribue à accélérer son développement.

L'organisme s'est acquis une grande renommée, grâce, entre autres, à son objectif d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation et en réadaptation.

« Le CAE de la Rive-Sud est l'un des commanditaires de MIRA. De plus, en permettant à son directeur général de remplir des fonctions essentielles au sein de la Fondation, il démontre qu'on peut concilier développement socio-économique et action citoyenne. Cette participation au conseil d'administration de MIRA et à plusieurs autres organismes du milieu favorise l'établissement de passerelles entre le monde des affaires et la vie communautaire. C'est certainement une contribution importante à l'amélioration de la qualité de vie de nombre de nos concitoyens moins favorisés »

rappelle monsieur Michel Aubin, directeur général du CAE de la Rive-Sud.

Au XIX^e siècle, le biologiste anglais Thomas Huxley écrivait : « L'objectif de la vie n'est pas la connaissance, mais l'action ». Voilà certainement un objectif auquel le CAE de la Rive-Sud souscrit sans réserve, lui qui favorise l'engagement communautaire depuis plus de 20 ans.

La SADC présente à toutes les étapes du Plan stratégique

On ne le répétera jamais assez : le nouveau contexte économique n'est pas le même pour toutes les régions du globe. S'il apporte aux unes croissance et richesse, il signifie pour les autres, particulièrement celles fortement dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles, la nécessité d'une redéfinition des approches de développement. C'est le cas du Témiscamingue, où le milieu s'est investi au cours des dernières années dans un vaste exercice de planification stratégique de son développement socio-économique.

Une démarche inclusive avant tout

C'est ainsi qu'en 2002, bon nombre de représentants de la société civile, agissant personnellement, et non au nom de leur organisme d'appartenance, ont commencé à mettre à jour le Plan stratégique du Témiscamingue, qui datait de 1995. Du même souffle, ils s'entendaient sur la nécessité d'élaborer un processus de concertation inclusif, regroupant l'ensemble des acteurs socio-économiques et politiques du Témiscamingue.

L'opération était lancée et allait s'étaler sur une période de quelque trois ans, avec la participation enthousiaste de 775 personnes environ. Un parcours de réflexion et d'accomplissement au cours duquel un agent de développement de la SADC du Témiscamingue a été constamment présent et auquel il a apporté son soutien de tous les instants. Tout au long de l'exercice, d'ailleurs, la SADC a mobilisé beaucoup de ses ressources humaines, tout le personnel dans son ensemble ayant été impliqué à un moment ou à un autre dans ce processus.

Un processus des plus structurés

Aux premières étapes de la démarche, le travail a porté sur l'identification des divers acteurs du développement au Témiscamingue, soit les collectivités locales, les intervenants économiques et sociocommunautaires, les représentants des services publics et les intervenants en relation avec les communautés algonquines présentes sur le territoire.

Des portraits de 25 secteurs d'activité et de 21 collectivités ont ensuite été réalisés et validés par les intéressés.

Cette opération a mené à une démarche de concertation, comprenant, entre autres, la tenue de quelque 35 groupes de discussion et une tournée sectorielle. Ce processus allait aboutir aux États généraux, qui ont eu lieu à Notre-Dame-du-Nord, en novembre 2003.

Cet événement, réunissant quelque 250 représentants des collectivités, des secteurs d'activité et des ministères et organismes actifs sur le territoire, a permis d'identifier des enjeux de développement et des pistes d'action au Témiscamingue. Fait à noter de façon particulière, les États généraux ont pu compter sur la présence significative des communautés autochtones. Une première, en somme, et l'occasion pour les populations autochtones et non autochtones de se tendre la main pour travailler ensemble à assurer un meilleur avenir au Témiscamingue.

Le Plan stratégique se concrétise

Au début de 2004, le travail d'élaboration proprement dit du plan s'est enclenché, avec l'objectif de faire, du Témiscamingue, une collectivité rurale où il fait bon vivre. Un comité de pilotage a alors été constitué et a reçu le mandat de regrouper les 245 recommandations issues des États généraux et d'assurer la cohérence des divers plans d'action sectoriels et locaux sous-tendant chacune d'entre elles.

Finalement, à l'automne 2005, le Plan stratégique a été présenté. Il s'articule autour de six axes et vise à permettre au Témiscamingue d'être plus beau, d'être riche, intelligent et en santé, d'avoir du fun et d'être plus nombreux pour le partager.

Le plan regroupe et met en perspective les actions jugées stratégiques pour multiplier les chances d'atteindre la prospérité et la qualité de vie désirées au Témiscamingue. Il peut s'agir aussi bien de dresser l'inventaire de tous les sites à caractère historique sur le territoire que de soutenir les activités favorisant le rapprochement avec les premières nations ou encore, de sensibiliser les entreprises au besoin d'assurer la relève ou de mettre en place des mesures pour accroître la productivité forestière.

L'élaboration du plan a jeté une lumière crue sur le besoin, pour la région, de passer d'une économie fondée sur l'exploitation des ressources naturelles à une économie de développement durable reposant sur la mise en valeur des écosystèmes. L'exercice a également révélé l'ampleur de cet enjeu, entre autres pour les secteurs agricole et forestier, ainsi que pour les communautés algonquines.

Le processus de suivi est maintenant bien engagé, et un agent de la SADC travaille à temps plein sur ce projet. Si, dans la région, nous nous sommes dotés d'un plan stratégique, c'est justement pour assurer une gestion stratégique dans les différents dossiers et moduler nos actions en fonction de l'atteinte des objectifs du plan.

À titre d'activité de suivi, notons qu'au cours de l'automne 2006, un colloque sera tenu dans la région et portera sur diverses actions ayant obtenu du succès et pouvant être une source d'inspiration en même temps qu'un modèle pour les secteurs d'activité.

« Au fond, le Plan stratégique du Témiscamingue permet avant tout de constituer un ensemble de réseaux, sans lesquels il est impossible de nos jours d'envisager le développement socio-économique durable d'une région comme la nôtre. Nous sommes convaincus que ce plan se traduira par l'émergence, chez nous, de nombreuses initiatives structurantes à moyen et à long terme. C'est pour cette raison que la SADC du Témiscamingue a tenu dès la première heure à mettre ses ressources et son expertise en développement à la disposition de ce projet collectif », fait remarquer M. Guy Trépanier, directeur général de la SADC du Témiscamingue.

Le Plan stratégique à l'heure des résultats

Le plan n'est pas resté lettre morte. Ainsi, sur les plans agroalimentaire et de l'accroissement du savoir, une corporation de développement de l'enseignement supérieur a déjà été mise en place dans la région, avec la collaboration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), du Cégep de Rouyn-Noranda et de différentes commissions scolaires. Ce nouvel organisme s'emploie à accroître l'offre de services de formation dans le secteur agroalimentaire. Par ailleurs, grâce à un partenariat entre l'UQAT, l'Université de Guelph, Agriculture et Agroalimentaire Canada et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, les recherches associées au projet de bœuf à l'herbe pourront se faire en très grande partie dans des infrastructures implantées au Témiscamingue.

En matière de développement touristique, les études sont en cours en vue de l'aménagement d'un parc national au Témiscamingue. Ce parc jouerait le rôle de produit d'appel et exercerait un impact positif sur le développement de l'industrie touristique.

Dans le secteur forestier, le plan a pavé la voie à l'instauration de la Table de gestion intégrée des ressources (GIR), qui permet de regrouper l'ensemble des utilisateurs de la forêt et d'harmoniser leurs différentes interventions. Encore une fois, ce mécanisme de concertation s'est assuré de la participation de représentants des communautés algonquines. Enfin, un projet d'accroissement des connaissances sur les forêts témiscamiennes est en cours de réalisation; il devrait ouvrir de nouvelles perspectives sur une meilleure exploitation de la ressource dans un contexte de développement durable.

Le Plan stratégique du Témiscamingue contient pas moins de 230 projets. Comme souvent dans la vie, ce que l'on compte est ce qui compte. Surtout quand une région décide collectivement que son avenir sera prometteur, et non menaçant.

L'achat local : une action génératrice de développement socio-économique

Avez-vous déjà pensé à ce que pouvait être la situation des commerçants qui sont établis en milieu rural, à proximité de centres urbains? Il leur faut offrir sensiblement la même gamme de produits que ceux des villes, afficher des prix comparables à ceux de leurs concurrents et surtout, ne pas se décourager en voyant une bonne partie de leurs concitoyens prendre le chemin de la ville au moment de faire les courses! On aura compris que dans pareil contexte, se maintenir à flot et prendre de l'expansion ne sont pas des sinécures.

Une campagne de sensibilisation à l'achat local

Pour donner un coup de pouce aux gens d'affaires locaux et lutter contre la décroissance des activités commerciales que nous observons dans nombre de petites collectivités, la SADC de la Vallée de la Batiscan a opté, en collaboration avec le Bulletin des Chenaux et le Centre local de développement de la MRC des Chenaux, pour une campagne de sensibilisation à l'achat local auprès de la population.

Cette opération, qui s'est étendue des mois d'août 2004 à juin 2005, avait pour objectif de promouvoir et de soutenir l'activité commerciale régionale. Placée sous le thème « L'avenir passe par ici », la campagne visait à démontrer l'importance d'acheter localement afin d'assurer le maintien des commerces et des services de proximité au cœur des collectivités rurales de la MRC. À travers cette initiative, nous entendions également illustrer le lien entre la consommation et le développement des communautés.

« Cette campagne, à laquelle la SADC de la Vallée de la Batiscan est fière d'avoir pris part, en collaboration avec ses partenaires sur le terrain, constitue un outil efficace de promotion de l'achat local. Les activités qui ont été réalisées pendant près d'un an sont de nature non seulement à générer des retombées économiques au sein de nos collectivités, mais également à favoriser la croissance du milieu des affaires. L'appui au développement local est un aspect important du mandat des SADC »

de souligner M. Gilles Mercure, directeur général de la SADC de la Vallée de la Batiscan.

Rentable – Régional – Responsable

Cette campagne de sensibilisation était basée sur un concept à trois volets – les 3 R, soit : Rentable – Régional – Responsable.

Dans un premier temps, en effet, il s’agissait de créer un impact économique positif pour les commerces locaux. Mais l’opération se voulait également rentable sur le plan social, par les emplois générés et les retombées indirectes dans le milieu. Il ne faut pas oublier que les commerçants, par exemple, commanditent nombre d’activités sociales et de loisirs au sein des collectivités, et contribuent ainsi au maintien, voire à l’amélioration de la qualité de vie des résidents.

L’initiative se voulait évidemment régionale. Pour ce faire, elle s’appliquait à l’ensemble des municipalités de la MRC des Chenaux. Sous le concept du troisième R, nous voulions également mettre en lumière le rôle important des commerçants qui, par la qualité et la convivialité de leurs services, attirent et gardent la clientèle qui assure la rentabilité de leur entreprise.

Cette campagne était placée sous la présidence d’honneur de M. Daniel Brouillette, directeur adjoint de la Programmation à la station de radio de la région montréalaise Rythme FM. Lui-même fier résident de la MRC des Chenaux, M. Brouillette a accepté avec enthousiasme d’agir à titre de porte-parole de la campagne.

Concrètement, en quoi a consisté cette opération « L’avenir passe par ici » ? Tout d’abord, des chroniques et des articles ont été publiés mensuellement dans le Bulletin des Chenaux, un média distribué à grande échelle dans tous les foyers de la MRC. Ces textes ont permis de témoigner de la vitalité du milieu et de démontrer l’importance d’acheter localement en vue de maintenir divers services de proximité, et ultimement, de contribuer au développement d’une région rurale.

Des circuits thématiques regroupant des commerces de la région ont également été publiés mensuellement dans le Bulletin des Chenaux. Ces documents ont permis de faire découvrir – et redécouvrir dans certains cas

– les commerces de la MRC des Chenaux, en mettant l’accent sur différents produits typiques de la région.

Comme dernier volet de la campagne, un concours a été organisé; le gros lot consistait en la location gratuite d’une automobile pendant une période de douze mois.

Enfin, l’activité de clôture de la campagne, en septembre 2005, se voulait un rendez-vous des citoyens. Au cours de cette soirée, où les produits locaux étaient exposés, les participants ont pu entendre une conférence portant sur l’importance de l’achat responsable et prononcée par M. Martin Drainville, animateur de l’émission Par-dessus le marché, diffusée sur les ondes de TVA.

Une campagne qui porte fruits

Parmi les retombées de l’opération de sensibilisation, mentionnons que les commerçants cités dans les circuits thématiques ont été à même de remarquer une hausse d’achalandage.

De plus, un sondage mené auprès des gens d’affaires de la MRC des Chenaux a révélé leur satisfaction à l’égard de cette initiative. De nombreuses suggestions ont été formulées à cette occasion; elles seront d’un grand intérêt pour l’amélioration du climat des affaires de la MRC. Ainsi, on a évoqué l’avantage de créer une chambre de commerce locale propre à la MRC des Chenaux. Par ailleurs, les répondants se sont entendus de façon unanime sur la nécessité de poursuivre les activités de sensibilisation à l’achat local. Et justement pour faciliter un tel achat, certains propriétaires d’établissements commerciaux ont recommandé la création d’un étiquetage servant à identifier les produits locaux à l’intérieur des marchés d’alimentation. Les clients pourraient ainsi facilement repérer, sur les tablettes, les produits typiques de la MRC des Chenaux.

La sensibilisation à l’achat local : un défi qui peut avoir un effet de levier appréciable sur le développement socio-économique de nombreuses petites collectivités, dans la MRC des Chenaux comme ailleurs au Québec.

La villégiature dans la Vallée-de-la-Gatineau : un créneau porteur

Un humoriste français a déjà dit qu'il faudrait construire les villes à la campagne, car l'air y est bien meilleur! Si cette idée fait sourire la plupart des gens, elle ferait littéralement bondir les quelque 6 000 villégiateurs qui se rendent chaque semaine sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau et qui en apprécient le calme et la grande beauté.

Mais ces villégiateurs ne sont pas seulement des amateurs de plein air. Ce sont également des consommateurs, dont les besoins pourraient être mieux comblés dans la région.

Des voisins à connaître

Jusqu'à tout récemment, nous connaissions mal ces propriétaires de résidences secondaires, et encore moins bien leurs habitudes de consommation et leurs besoins. Pour la SADC Vallée-de-la-Gatineau, les collectivités ont tout avantage à mieux comprendre les besoins de ces résidents, afin de tirer le meilleur parti de leur présence pour consolider le développement économique local de cette région du Québec.

Désireuse d'exercer un leadership dans cette initiative, la SADC a alors tenu des groupes de discussion en vue de cerner les habitudes de consommation des villégiateurs. Ces sessions ont d'abord permis de découvrir que ces personnes venaient à 90 % de la région de la Capitale du Canada et jouissaient d'une scolarité et de revenus supérieurs à la moyenne canadienne.

En ce qui a trait aux habitudes de consommation, les groupes de discussion ont révélé que ces résidents étaient à la recherche surtout de produits agricoles frais et d'aliments fins, tels des produits du terroir. Enfin, la SADC a appris que les villégiateurs apprécieraient des services axés davantage sur leurs besoins, leur facilitant l'achat local.

Le plan d'action de la SADC Vallée-de-la-Gatineau

Pour la SADC, il est clair qu'il faut d'abord et avant tout travailler sur le plan de l'offre. En premier lieu, elle déploie donc des efforts pour sensibiliser les divers propriétaires d'établissements commerciaux à la nécessité de prolonger leurs heures d'ouverture, pendant les week-ends, de sorte que les villégiateurs puissent faire leurs courses sur les lieux plutôt qu'avant de quitter Ottawa.

En parallèle, des efforts doivent être consentis pour améliorer l'atmosphère générale des commerces ainsi que la qualité de l'accueil et du service. Une petite attention (par exemple, aider une personne à mettre des choses dans le coffre de son auto) peut se révéler très rentable à long terme. Bref, il s'agit d'adopter des comportements qui se démarquent de ceux des grands centres urbains, au lieu de les copier.

La SADC Vallée-de-la-Gatineau veut également travailler à modifier les habitudes des propriétaires de résidences secondaires. Nous devons les sensibiliser davantage à l'impact de leurs achats locaux. De plus, la SADC est à finaliser un cahier promotionnel qui sera expédié au domicile de tous les villégiateurs de la région.

La SADC prendra également part au Salon des villégiateurs à Ottawa; cet événement permettra aux commerçants locaux de faire connaître leurs produits et services. Une première pour un tel salon, les terrains et les

chalets en vente dans la Vallée-de-la-Gatineau seront mis en vedette dans un stand, et ce, afin d'attirer de nouveaux résidents en région.

Des retombées de premier ordre

On estime que les villégiateurs dépensent, bon an, mal an, environ 40 millions de dollars dans la région. Sur ce chiffre, une somme approximative de 7 millions de dollars échapperait aux commerçants locaux. Il s'agit donc d'un volume d'affaires qui serait profitable à l'ensemble des collectivités de la Vallée-de-la-Gatineau.

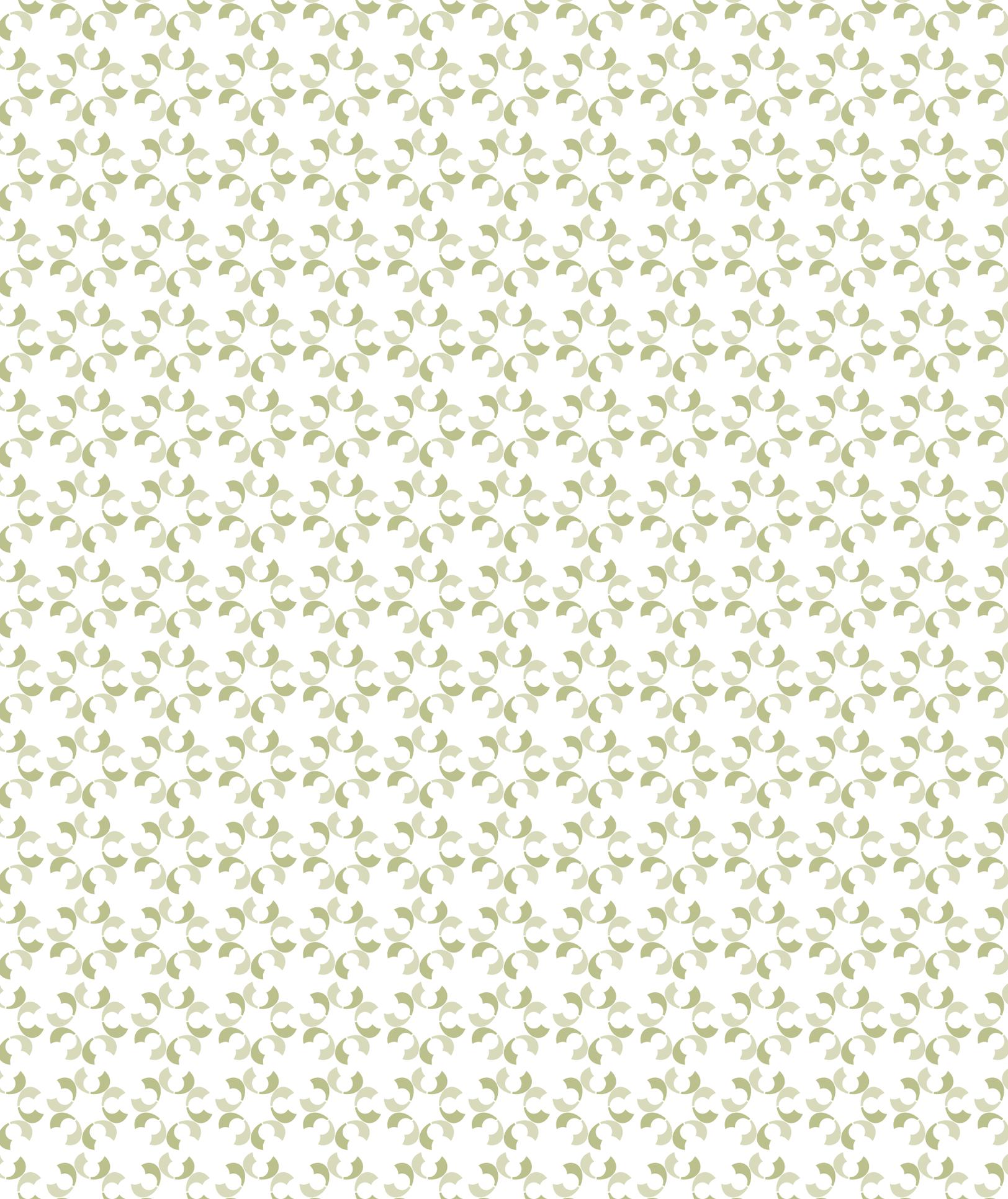
À plus long terme, la SADC se propose d'investir de l'énergie dans le démarrage d'entreprises de créneaux visant à répondre aux besoins spécifiques des villégiateurs. Dès cet été, il y aura un marché des saveurs dans la région, en vue de mettre en valeur les produits agricoles locaux. Les producteurs agricoles y trouveront un débouché intéressant. À plus long terme, nous pouvons penser que des pâtisseries, des boulangeries artisanales ou des boucheries fines s'implanteront dans le sillage de ce courant gastronomique.

« Cette initiative de la SADC revêt une grande importance sur le plan de l'entrepreneuriat, puisqu'elle pave la voie à la création d'emplois et de petites entreprises. Mieux encore, elle pourrait se traduire par des projets qui contribueront à consolider le sentiment d'appartenance de nos jeunes à la Vallée-de-la-Gatineau et à assurer leur présence en région. Voilà des résultats que nous voulons atteindre quand nous aidons les collectivités et leurs résidents à prendre en main leur développement socio-économique »,

rappelle M. Pierre Monette, directeur général de la SADC Vallée-de-la-Gatineau.

Il s'agit d'un projet de longue haleine, mais la SADC Vallée-de-la-Gatineau – qui est la première à avoir été créée au Québec – est encore jeune et déborde d'énergie, puisqu'elle a fêté son premier quart de siècle en 2006.





*Les diagnostics et les études Le mentorat
Les formations et les ateliers d'échanges Les incubateurs d'entreprises
Le développement d'outils pratiques pour les gestionnaires*

Accompagner et soutenir les entrepreneurs

Au Canada, la création d'emplois et de richesse collective est surtout le fait des entrepreneurs. Dans la plupart des collectivités du Québec également, c'est vers eux que se tournent les résidents pour réaliser leurs aspirations personnelles. On peut dire qu'ils représentent le moteur de la croissance économique et de la prospérité.

Les SADC et les CAE sont en permanence en action pour répondre aux besoins exprimés sur le terrain par les entrepreneurs, que ce soit sur le plan du mentorat, des incubateurs d'entreprises ou du développement d'outils de gestion. Rien n'échappe à leur radar entrepreneurial quand il s'agit d'aider les chefs d'entreprise à faire face à la musique, à s'approprier aux défis de l'heure et, surtout, à tirer leur épingle du jeu, pour le bénéfice de l'ensemble des collectivités du Québec.

Les initiatives qui suivent sont autant d'exemples de l'approche nouvelle et dynamique appliquée par les SADC et CAE pour accompagner et soutenir les entrepreneurs dans leur quête de performance.

Au Carrefour manufacturier, le CAE Drummond joue son rôle et rapproche les entreprises

Le jeudi 8 décembre 2005, une centaine de représentants de PME, dont 22 du Centre-du-Québec, se sont rendus au Centre de congrès Delta de Trois-Rivières. Vous vous demandez peut-être ce qu'ils allaient faire là, en cette belle journée froide, typique du dernier mois de l'année, à deux semaines des fêtes de fin d'année? La réponse est simple : ils allaient profiter des nombreuses occasions de rencontres et d'échanges que leur offrait le Carrefour manufacturier, qui se tenait sur le thème « Un face-à-face efficace entre PME ».

Avant d'en arriver à cette journée, il avait fallu franchir de nombreuses étapes. En effet, répondant à l'invitation du comité chargé de réaliser le Carrefour, le CAE Drummond a travaillé en collaboration avec les autres organismes organisateurs, dont Manufacturiers et exportateurs du Québec, section de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Entre autres tâches, en tant que membre du comité organisateur, il s'est chargé d'inviter des entreprises du Centre-du-Québec et d'animer un segment du Carrefour.

Un tremplin pour les PME

L'organisation d'un tel carrefour n'est pas une sinécure, mais le jeu en vaut la chandelle. Le concept du Carrefour manufacturier 2005 est issu des conditions du Carrefour manufacturier 2004. Rappelons que les objectifs de ce dernier étaient la rencontre des grands donneurs d'ordres de la région avec des PME désireuses d'offrir leurs services et leurs produits.

Si le concept face-à-face était des plus attrayants pour les deux parties, le face-à-face PME-PME sortait des sentiers battus. Nos acteurs de développement économique devaient faire preuve d'audace et d'innovation en conseillant aux PME de vivre l'expérience de ce face-à-face. Le recrutement était d'autant plus difficile que l'approche devait être personnalisée pour s'inscrire dans ce processus novateur.

Au cours du Carrefour manufacturier 2005, les entreprises participantes ont pu explorer des possibilités de transfert technologique et d'alliance stratégique avec d'autres entreprises de leur secteur d'activité, en vue de renforcer leur capacité à décrocher d'importants marchés. Pour la plupart, enfin, l'événement a été l'endroit idéal pour faire du réseautage.

Un incontournable pour le CAE Drummond

« Pour le CAE, qui s'active à favoriser le développement des entreprises de son territoire, un événement comme le Carrefour manufacturier est incontournable. La participation des PME à cet événement d'envergure peut signifier le début d'une alliance stratégique entre deux partenaires, ce qui leur permettra de prendre de l'expansion. Bref, le Carrefour manufacturier représentant une occasion de croissance pour nombre d'entreprises de chez nous, le CAE a accepté de s'y associer avec plaisir et d'investir des efforts afin d'en faire un succès »,

déclare M. Errold Mayrand,
directeur général.

Si le passé est garant de l'avenir...

S'agissant de succès, précisons que le taux de satisfaction des participants est exemplaire. À titre indicatif, 93 % d'entre eux ont trouvé que le Carrefour répondait bien à leurs attentes, et 89 % se sont dits satisfaits des contacts qu'ils ont noués lors de leurs rendez-vous avec des représentants d'autres entreprises.

Au fond, il est permis de croire que la participation au Carrefour manufacturier de Trois-Rivières aura permis à diverses entreprises du Centre-du-Québec de jeter les bases de l'accroissement de leur chiffre d'affaires.

Une invitation inédite à la concertation

Selon le Petit Robert, le verbe pronominal « se concerter » se définit ainsi : s'entendre pour agir de concert. Qu'elle soit informelle ou institutionnalisée, la concertation fait appel à une bonne dose de volonté de collaborer et de partager, tant les expériences que les connaissances et les compétences. Mais, comme dans nombre de démarches, pour réussir une véritable concertation, il y a souvent loin de la coupe aux lèvres.

C'est de ce constat que l'initiative Concert-Action de la SADC de Gaspé tire son origine. À la lueur de ses interventions auprès des organismes à l'œuvre dans le secteur du tourisme, la SADC voulait amener les différents intervenants à joindre leurs efforts, plutôt que de travailler chacun de leur côté, pour assurer des retombées touristiques plus importantes à leur collectivité respective.

Un 5 à 7 pas ordinaire

Pour caractériser le concept du Concert-Action, disons qu'il s'agit d'une activité annuelle tenue habituellement en février ou en mars et consacrée exclusivement au réseautage et à la collaboration. En 2007, la SADC en sera à son 14^e Concert-Action.

Concrètement, le Concert-Action prend les traits d'un 5 à 7, avec vin d'honneur. Mais comme la salle est accessible avant 17 heures, il n'est pas rare de voir des participants arriver avant le temps pour avoir la chance de faire du réseautage avant les autres!

Comme la SADC croit à la nécessité de la concertation, elle travaille en synergie avec divers autres partenaires, dont les autorités municipales et les institutions bancaires, pour organiser chaque Concert-Action. Et les occasions de faire de la concertation ne manquent certainement pas, puisque la SADC prend sur ses épaules l'organisation complète de l'événement, à partir des aspects logistiques jusqu'aux éléments de contenu et au volet financement!



Participants lors d'une activité Concert-Action de la SADC de Gaspé.

Entre 50 et 60 personnes prennent part au 5 à 7 et, signe des plus encourageants, la SADC constate chaque année l'arrivée de nouveaux participants. Ce renouvellement – un élément des plus positifs en soi – favorise également l'apport de vues et d'idées nouvelles pour alimenter les échanges.

Réseautage et échanges au programme

Pour faire du Concert-Action un véritable événement interactif, la SADC de Gaspé organise des activités facilitant le réseautage. Auparavant, elle forme des groupes, en prenant grand soin de bien varier leur composition. Elle veut ainsi s'assurer d'illustrer fidèlement la diversité des horizons de travail des participants. Quant aux thèmes choisis pour les activités, ils ont toujours un lien étroit avec des problématiques de l'heure vécues sur le territoire d'intervention de la SADC.

La formule des activités varie aussi avec les ans. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Concert-Action n'est pas répétitif et qu'il sort des sentiers battus. En 2006, par exemple, la SADC avait opté pour un concept s'apparentant aux séances de rencontres express (speed dating). Les participants avaient ainsi la chance de rencontrer un nombre record de leurs homologues et de les sensibiliser à leurs activités.

En 2007, les activités seront placées sous le thème de la forfaitisation, qui revêt une importance cruciale pour le développement de l'industrie touristique de plusieurs régions du Québec. Cette fois, chaque groupe se voit confier la tâche d'élaborer un forfait, et ce, bien évidemment en mettant à profit les expertises variées de ses membres. Pour les participants, il s'agit d'une occasion en or de faire du réseautage de façon assistée et de se monter une banque de contacts et de cartes d'affaires, où chacun pourra puiser ultérieurement.

La SADC de Gaspé a également prévu un volet conférences pour ajouter à l'intérêt du Concert-Action. Ainsi, en 2007, un représentant de la Chaire de tourisme Transat de l'Université du Québec à Montréal est invité à adresser la parole aux participants.

Des participants satisfaits

« La SADC de Gaspé est très fière d'avoir mis sur pied le Concert-Action. Après les nombreuses années où elle s'est répétée, nous sommes convaincus que cette initiative permet de créer des liens entre les intervenants du secteur touristique et que ces relations d'affaires jouent un rôle dans le développement fructueux d'autres projets. En résumé, pour notre SADC, le Concert-Action se révèle un moyen convivial de raviver la concertation sur notre territoire et, pour cela, occupe une place de choix au sein de notre mandat de soutien au développement local »

résume M. Mario Cotton, directeur général de la SADC de Gaspé.

D'ailleurs, le taux de satisfaction des participants à l'égard de l'événement oscille autour de 85 %. Plusieurs répondants, qui en avaient une perception un peu négative au départ, ont avoué que la formule les avait fait changer d'idée et amenés à découvrir purement et simplement les grands avantages qu'ils pouvaient retirer du réseautage. Voilà, pour la SADC de Gaspé, une invitation formelle à continuer sur sa lancée.

En concertation avec le milieu, le CAE implante un incubateur d'entreprises

Dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, il y a quelques années, un entrepreneur est arrivé d'Europe avec le projet de fabriquer des gaufres belges. Une bonne idée, fût-elle la meilleure du monde, est loin de suffire pour démarrer une entreprise possédant les caractéristiques propres à assurer sa rentabilité et sa croissance. L'entrepreneur s'est donc doté en premier lieu d'une chaîne de production expérimentale, afin de s'habituer à fabriquer des gaufres avec des ingrédients nord-américains et d'obtenir les résultats escomptés. Il a profité de cette période d'essais et d'erreurs pour mettre en chantier son usine. Quand le processus de fabrication a été parfaitement au point, la nouvelle entreprise a déménagé dans ses locaux, et elle commercialise maintenant ses gaufres sur le marché québécois.

Cette histoire ne serait pas complète sans mentionner un facteur très important du succès de cette jeune entreprise : à son arrivée au Québec, elle a pu bénéficier des services offerts par l'incubateur mis en place par le CAE Haute-Montérégie dans le parc industriel de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ensemble pour mieux soutenir l'entrepreneuriat

En 2000, le CAE Haute-Montérégie a reçu le mandat, de la part du milieu, de concrétiser le projet d'incubateur qui avait vu le jour à la fin des années 1990 sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Dès le départ, le CAE a voulu s'associer de très près à la communauté des affaires dans cette entreprise et examiner quelle forme sa contribution pourrait prendre.

Comme l'explique M. Édouard Bonaldo, directeur général du CAE Haute-Montérégie :

« La participation du milieu constitue le maître mot de cet incubateur d'entreprises. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que s'il n'avait pas pu compter sur cet apport inestimable, le CAE Haute-Montérégie n'aurait pas pu accomplir sa mission. Nous avons été très fiers de canaliser la volonté des divers intervenants afin de doter notre milieu de vie d'un équipement stratégique qui favorise le développement socio-économique local. Encore aujourd'hui, nous pouvons compter sur une belle complicité avec le milieu, notamment avec le CLD, pour assurer l'efficacité des opérations de l'incubateur. »

Un incubateur qui fait des petits

À la suite d'une collecte de fonds qui a permis d'amasser la somme de 140 000 dollars et incité d'autres partenaires à s'intéresser au projet, dont la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le gouvernement du Québec et Développement économique Canada, un incubateur offrant une superficie de 15 000 pi² a pu être construit en 2001. Les autorités municipales ont même consenti à ce que le CAE s'établisse dans le nouveau bâtiment réservé aux entreprises exerçant des activités manufacturières. Pour le CAE, il s'agit d'un avantage indéniable, car il lui permet d'assurer une présence de tous les instants auprès des entrepreneurs.

Très tôt, cependant, le CAE Haute-Montérégie s'est aperçu que la superficie de l'incubateur était nettement insuffisante, puisqu'on ne disposait d'aucune marge de manœuvre pour répondre à des besoins ponctuels des entreprises incubées ou en accueillir de nouvelles. Afin de prendre de l'expansion et d'offrir de meilleurs services d'appui, on devait pouvoir compter sur un certain nombre de pieds d'espace libre et être ainsi en mesure de saisir les occasions d'affaires lorsqu'elles se présentaient. Le mot d'ordre était donné : il fallait agrandir.

C'est pourquoi, en 2005, et toujours en concertation avec ses divers partenaires du milieu, le CAE a pris la décision de construire un nouvel incubateur, ayant cette fois une surface de 21 000 pi², sur le même terrain que le premier. Avec 36 000 pi², on a ainsi plus que doublé la capacité d'accueil d'entreprises. Encore une fois, le CAE a amassé des fonds provenant du milieu des affaires, des gouvernements fédéral et provincial, de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Investissement Québec. Quant aux institutions bancaires, elles ont consenti des prêts à des taux avantageux. Le nouveau bâtiment était prêt en 2006.

En pleine effervescence

À l'heure actuelle, le premier incubateur est rempli à pleine capacité, 15 000 pi² du deuxième sont déjà occupés, et différents entrepreneurs examinent la possibilité de s'installer dans les 6 000 pi² restants.

Au total, depuis 2001, l'incubateur a accueilli une bonne dizaine d'entreprises. Parmi celles qui sont présentement sous son toit, mentionnons la société Nuvac Sciences de la vie, un chef de file en biotechnologie qui se spécialise dans l'alimentation animale et les produits pour l'hygiène environnementale. L'entreprise a aménagé en juin 2006. Elle avait besoin d'aide pour structurer sa production. Ses dirigeants se disent très heureux d'avoir pris cette décision et de pouvoir compter sur l'appui et l'accompagnement de l'équipe du CAE Haute-Montérégie.

Ici comme en d'autres endroits au Québec, les entreprises hébergées dans l'incubateur du parc industriel de Saint-Jean-sur-Richelieu peuvent avoir recours à un réseau solide de partenaires socio-économiques pour faire avancer leurs projets. Ce qui fait la différence et le succès de l'incubateur, cependant, c'est la capacité du CAE Haute-Montérégie de concrétiser l'engagement du milieu et de travailler en synergie avec lui.

La SADC profite de ses 20 ans pour réseauter les entrepreneurs

Vingt printemps, vingt bougies, vingt berges : voilà autant d'expressions en français pour désigner de façon imagée le fait d'avoir atteint vingt ans.

Parvenue à cet âge, la SADC Lac-Saint-Jean-Ouest a marqué l'événement à sa manière. Pour cette dernière, qui pourrait prendre pour devise l'expression « joindre l'utile à l'agréable », il n'était pas question de se contenter de souffler les bougies d'un gâteau ou d'organiser un événement au seul caractère festif. Dès le départ, le conseil d'administration avait d'ailleurs donné le mandat aux employés de la SADC d'organiser un événement commémoratif soit, mais aussi un événement convivial et surtout enrichissant pour les entrepreneurs et les participant(e)s. D'autant plus que la SADC ne comptait organiser qu'une seule fête à l'occasion de son vingtième anniversaire. Autant dire qu'elle devait être polyvalente à souhait.

Un 5 à 9, une formule gagnante...

La soirée s'est déroulée à la fin de septembre 2006 à Roberval. La SADC a choisi un jeudi soir pour tenir son événement. Ce faisant, elle voulait pouvoir compter sur la présence d'un bon contingent d'entrepreneurs locaux.

Comme tous les 5 à 9, celui-ci donnait la chance aux invités de converser à bâtons rompus, autour d'un verre. Mais, celui de la SADC leur fournissait aussi une occasion en or de faire du réseautage et de faire prendre du poids à leur banque de contacts d'affaires. En outre, pour éviter que les participants ne restent sur la touche, la SADC avait rivalisé d'adresse. En effet, elle avait concocté un petit concours, qui n'a laissé personne indifférent.

Ainsi, au cours de la soirée, chaque participant était invité à se procurer un coupon. Ensuite, il devait se promener dans la salle et rencontrer trois personnes qu'il ne connaissait pas déjà. Il s'agissait ensuite d'inscrire le nom de ces trois nouveaux membres de son réseau de contacts, et de remettre le coupon de participation.

Un bref retour en arrière

La SADC a également prévu diverses activités placées sous le thème de ses vingt ans, avec l'objectif de faire prendre conscience du chemin parcouru aux plus de 200 personnes sur place.

Au cours de la soirée, la SADC a présenté une vidéo, mettant en vedette divers entrepreneurs ayant été en relation d'affaires à un moment ou l'autre avec elle. Celle-ci a d'ailleurs bien pris soin d'assurer une représentation équitable entre les entrepreneurs des différentes parties du territoire, et entre les femmes et les hommes à la tête d'une entreprise.

Une autre vidéo a également été présentée. Ce document, réunissant les propos d'anciens présidents et directeurs généraux de la SADC, visait à effectuer un retour sur certains éléments marquants de l'histoire de la SADC et à faire entendre leurs témoignages sur divers thèmes d'intérêt pour toute personne ayant été associée aux activités de la SADC. On a, par exemple, eu l'occasion de revivre l'époque du Comité d'aide au développement des collectivités (CADC), l'intégration des commissariats industriels ou la création des CLD.

Un pont entre le passé et le futur

Comme le résume le directeur général de la SADC Lac-Saint-Jean-Ouest, monsieur Serge Desgagné :

« Au départ, nous désirions bien évidemment souligner les vingt ans de présence et d'activités de notre SADC au sein des collectivités, mais nous étions à des années-lumière d'un événement protocolaire. C'est pourquoi nous avons développé ce concept de réunion conviviale, mettant fortement l'accent sur le réseautage entre gens d'affaires et autres acteurs du développement à l'œuvre sur le territoire. En d'autres mots, nous voulions bâtir un pont entre le passé et le futur. Nous pouvons dire aujourd'hui mission accomplie ».

En effet, en très grand nombre, les participants à ce 5 à 9 ont exprimé leur satisfaction. Ils ont apprécié tant la sobriété de l'événement que son caractère utile, laissant suffisamment de place aux rencontres et à l'établissement de liens d'affaires.

Quant au gagnant du lecteur numérique, gageons que chaque fois qu'il écoutera de la musique, il aura une pensée spéciale pour la SADC et appréciera ce cadeau résolument moderne, à l'image d'une SADC qui vient de fêter ses vingt ans.

Un engagement sans réserve envers le mentorat d'affaires

Selon un dicton populaire, l'expérience ne s'achète pas. C'est vrai. Mais, en revanche, elle se partage, s'échange et se transmet entre personnes, voire d'une génération à une autre. Chose certaine, lorsqu'on y veille, l'expérience ne se perd jamais.

Le partage du bagage expérientiel et du savoir-être en affaires, la SADC des Laurentides y croit fermement. C'est pourquoi, à l'automne 2003, elle s'est engagée à fond dans la mise sur pied d'une première cellule mentorale sur son territoire d'intervention, qui couvre les MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides. Afin de mettre toutes les chances de son côté, la SADC s'est assuré le concours de la Fondation de l'entrepreneurship, dont l'expertise en matière de culture entrepreneuriale et de mentorat dépasse nos frontières.

La SADC des Laurentides tenait au plus haut point à ce que les avantages du mentorat – et ils sont nombreux – soient accessibles au plus grand nombre d'entrepreneurs. C'est pourquoi elle a ouvert les rangs de sa cellule tant à ses propres clients qu'à ceux de ses partenaires, les CLD notamment.

Le mentorat, guide d'emploi

« Les premières années d'une entreprise sont cruciales, et peuvent faire toute la différence entre un échec et un succès retentissant. Il est donc particulièrement important de bien encadrer nos entrepreneurs afin qu'ils ne soient pas laissés à eux-mêmes au moment de prendre des décisions d'affaires. Pour la SADC des Laurentides, le mentorat est une réponse actuelle aux questions de l'heure. Il peut aider nos entreprises à se développer à la hauteur de leur potentiel et à contribuer au dynamisme de la région des Laurentides », a déclaré Mme Josée Quevillon, directrice générale de la SADC des Laurentides.

On peut définir le mentorat d'affaires comme une relation d'aide et d'apprentissage entre une personne expérimentée (mentor) et un entrepreneur moins aguerri (mentoré). Certains y voient un véritable pont entre deux générations d'entrepreneurs. Élément très important : le mentorat repose avant tout sur le bénévolat, puisque les mentors agissent toujours à titre gracieux.

À l'intérieur d'une cellule mentorale, les entrepreneurs ont accès à un réseau élargi de connaissances, de com-

pétences et d'expériences. Ils peuvent développer leur sens des affaires et accroître leurs chances de succès.

La SADC des Laurentides a choisi de s'adresser aux entreprises ayant entre deux et cinq ans d'existence, et comptant au moins deux employés. Les entrepreneurs doivent avoir le goût de perfectionner leurs compétences en gestion, en plus de posséder une bonne capacité d'écoute.

Un rôle de premier plan pour la SADC des Laurentides

Dans la réalisation de cette initiative, la SADC des Laurentides s'est taillé un rôle à sa mesure. Ainsi, elle est responsable de trouver les mentors, de rencontrer les candidats au mentorat et d'en effectuer le choix selon des critères qu'elle s'est fixés. Tout au long du processus, la SADC fait le lien entre le mentor et le mentoré. Elle assure également le suivi avec la Fondation de l'entrepreneurship. Enfin, elle coordonne l'ensemble des activités de sa cellule et voit à leur bonne marche.



Mentors et mentorés des Laurentides, lors d'un 5 à 7 tenu après une formation.

Une gamme complète d'activités de mentorat

Parlons-en, justement, des activités. Toutes les six semaines, un petit-déjeuner est organisé à l'intention des mentors. Ceux-ci ont alors l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences. Ils peuvent ainsi s'entraider, et ce, en toute confidentialité (c'est d'ailleurs une caractéristique primordiale de la relation mentor-mentoré). Ces petits-déjeuners des plus populaires permettent de développer une symbiose entre les mentors.

Par ailleurs, depuis le printemps 2005, la SADC des Laurentides organise des 5 à 7 où cette fois mentors et mentorés se retrouvent pour échanger dans un cadre informel.

Toujours au chapitre des activités, des sessions de formation sont offertes aux mentors pour accroître leur expertise en matière de relations humaines. Le 26 avril 2006, d'ailleurs, une formation s'adressant conjointement aux mentors et aux mentorés a été dispensée pour la première fois. Cette session, au cours de laquelle des mentors ont reçu leur accréditation, a permis aux mentors et aux mentorés de voir et de comprendre comment ils peuvent tirer profit l'un de l'autre.

Bilan et perspectives

Pour donner une idée du chemin qui a été parcouru depuis 2003, disons qu'au départ il y avait un capitaine mentor et une équipe formée de quatre mentors. Aujourd'hui, en plus du capitaine, on compte quatorze mentors. Ce seul chiffre est révélateur de l'intérêt que suscitent les activités de mentorat sur le territoire de la SADC des Laurentides et des avantages que mentors et mentorés peuvent en retirer.

À ce jour, dix-huit dyades¹ ont été formées. Douze sont en relation en ce moment et les six autres ont dressé le bilan de leur expérience.

Et la SADC voit encore plus grand. Elle s'active depuis l'été 2005 à mettre sur pied un programme régional de mentorat, avec l'objectif que chacune des huit MRC de la région des Laurentides soit dotée de sa propre cellule. Trois sont déjà en place. Enfin, une cellule pourrait bientôt voir le jour uniquement pour la MRC des Laurentides (la structure actuelle s'adresserait alors uniquement aux entreprises de la MRC des Pays-d'en-Haut).

Confucius disait que l'expérience est une bougie qui n'éclaire que celui qui la porte. L'initiative de mentorat d'affaires de la SADC des Laurentides démontre au contraire que plus on la partage, plus l'expérience projette sa lumière sur le chemin du succès.

1. Une dyade désigne le jumelage entre un mentor et au moins un mentoré.

Une mine de ressources à la portée des entreprises de son territoire

Dans le contexte économique actuel, où les décisions d'affaires se prennent à un rythme des plus rapides, ne laissant guère de place à l'improvisation ou à l'hésitation, les entreprises ont besoin d'une richesse d'informations. Mais en même temps, il leur faut se perfectionner dans de nombreux domaines afin, justement, de pouvoir poser les gestes qui s'imposent en temps opportun.

La Journée Ressources : un concept adapté aux entreprises

Face à cette difficulté des entrepreneurs d'obtenir de l'information et de la formation d'une façon souple, sans perturber leurs activités, la SADC de Lotbinière a proposé le concept de la Journée Ressources. En plus de répondre aux besoins des entrepreneurs, mais également de leurs employés, elle désire également saisir cette occasion pour illustrer tant la nature de ses services que leur utilité et leur amplitude.

De plus, comme la SADC voulait vraiment se démarquer et favoriser l'accès à son initiative, elle a choisi d'offrir des journées de formation à prix abordable, ce qui, soit dit en passant, est loin d'être la règle.

Enfin, la SADC a mis un accent particulier sur le contenu pratique de la Journée Ressources. Elle tenait au plus haut point à ce que les participants ressortent de cette expérience avec des méthodes et des moyens applicables dès leur retour dans leur milieu de travail.

Comme le souligne Mme Sonia Forbes, directrice générale de la SADC de Lotbinière :

« Une partie essentielle de notre rôle consiste à mettre à la disposition des entreprises de notre territoire les outils nécessaires pour assurer leur croissance et ainsi, faire bénéficier l'ensemble des collectivités de ce dynamisme. La Journée Ressources permet à de nombreux entrepreneurs et à leurs employés d'échanger des points de vue, d'améliorer leurs façons de faire les choses et de tisser des liens entre eux. En ce sens, il s'agit d'une activité d'animation économique qui rapporte de nombreux dividendes à la collectivité. »

En plus d'avoir créé les Journées Ressources, la SADC de Lotbinière les a organisées au complet. Elle s'est notamment chargée des aspects du financement des activités, en plus de procéder à la sélection des divers conférenciers qui se sont succédé au fil des ans.

Les quatre années des Journées Ressources

La première Journée Ressources a été tenue à l'automne 2002, sur le thème de l'exportation et du capital de risque. Au total, cinq ateliers thématiques ont été proposés (main-d'œuvre, agriculture, diagnostic d'entreprise, services d'Emploi-Québec et exportation). De plus, 25 exposants, représentant tant les gouvernements du Canada et du Québec que divers organismes paragouvernementaux, étaient sur place pour permettre aux participants de se familiariser avec leurs produits et services. Pour bien marquer la première année de cet événement, la Journée Ressources fut suivie d'un souper gastronomique mettant en vedette les produits régionaux.

L'année suivante, la SADC modifia légèrement la formule de façon à faciliter la participation. On organisa deux demi-journées, placées sous le thème des ressources humaines envisagées comme la clé de la réussite. Quatre ateliers de perfectionnement ont ainsi été offerts sur ce sujet.

En 2004, toujours dans le but d'accroître la participation, la SADC a décidé que dorénavant la Journée Ressources serait présentée, chaque année, dans des endroits différents de son territoire d'intervention. Ce faisant, elle voulait s'assurer de rejoindre le plus grand nombre de participants, d'en varier la provenance et d'attirer des gens de différents secteurs d'activité. Désormais, la distance ne serait plus un facteur de dissuasion.

Quant à la plus récente Journée Ressources, elle s'est déroulée en septembre 2005 et mettait en lumière l'importance du marketing et des communications pour les entreprises.



Participants à la Journée Ressources 2005 de la SADC de Lotbinière

Une formule qui a du succès

Au total, quelque 340 personnes, chefs d'entreprise, employés et autres intervenants du milieu économique, ont participé à ces quatre Journées Ressources. La SADC de Lotbinière a ainsi démontré qu'il est possible d'offrir de telles journées de ressourcement à un prix à la portée de tous les intéressés. Elle a également fait la preuve que ces sessions pouvaient être facilement accessibles, peu importe où l'on se trouve sur le territoire desservi par la SADC.

Enfin, il ressort clairement qu'une formule aussi inclusive que celle des Journées Ressources permet de rejoindre des clientèles des plus variées, ce qui favorise un véritable partage d'expériences et qui est des plus bénéfiques pour les entreprises. Au fond, l'initiative de la SADC de Lotbinière s'intègre parfaitement dans son appui au développement des entreprises.

La SADC met l'accent sur les besoins de la population et coopère avec Service Canada

Le 4 avril 2007 avait lieu l'inauguration d'un site externe de Service Canada à L'Isle-aux-Allumettes. Les résidents de cette collectivité et des alentours peuvent désormais avoir accès plus facilement aux programmes et services dont ils ont besoin, et ce, au moment et à l'endroit qui leur conviennent.

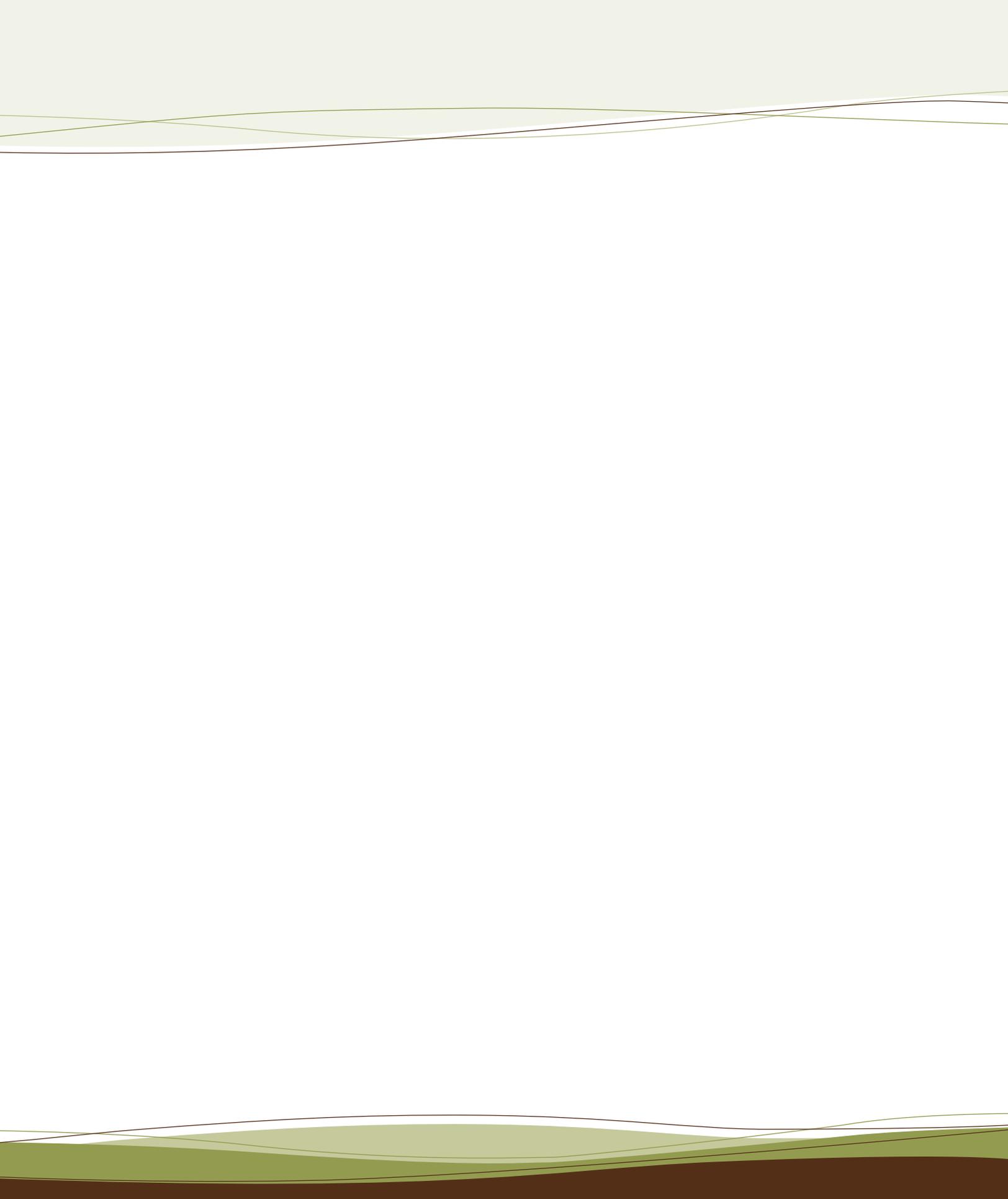
Cette cérémonie mettait un terme au long processus auquel la SADC Pontiac a été associée de près depuis le début. En effet, les résidents de ces collectivités appelaient de tous leurs vœux l'établissement d'un guichet unique, offrant des services efficaces. La SADC a donc travaillé en étroite collaboration avec Service Canada pour voir cette initiative se concrétiser, au bénéfice des citoyens.

Une collaboration qui porte fruits

La directrice générale de la SADC Pontiac, Mme Louise Donaldson, déclare à cet effet : « La qualité de vie des collectivités se mesure également en considérant l'accès aux renseignements sur les programmes gouvernementaux et aux services publics. C'est pourquoi notre SADC a redoublé d'ardeur pour faciliter la venue d'un service externe, facile d'accès, à L'Isle-aux-Allumettes. Cette initiative permet de rapprocher des services essentiels de la population. Pour certains, le nouveau guichet unique se traduira par des décisions éclairées, en affaires comme sur d'autres plans. Il s'agit, en fin de compte, d'un ajout significatif au contexte socio-économique de notre territoire d'intervention. »

Dans le cadre de ce projet, un agent de service est sur place, au 120, rue King, à Chapeau, une fois aux deux semaines, soit le mercredi de 9 h 30 à midi et de 13 h à 14 h 30. En plus de fournir de l'information aux citoyens, il pourra les aider à présenter leur demande de prestation d'assurance-emploi ou de sécurité du revenu.

Outre L'Isle-aux-Allumettes, le service s'adresse aux résidents de Sheenboro, de Chichester et de Waltham.



Maîtriser l'a b c du marketing avec le concours de la SADC

Avez-vous déjà pensé à l'efficacité redoutable de la stratégie de commercialisation déployée par le chimiste canadien Julius Sämann, inventeur en 1951 du petit sapin en plastique qui parfume des millions de voitures aux quatre coins de la planète, afin d'atteindre le taux de pénétration des marchés que sa société, la Car Freshner Corporation, connaît aujourd'hui¹ ?

Cet exemple nous démontre qu'aucune entreprise n'est trop petite ni trop grande pour éluder la question du marketing. Il illustre à merveille, en même temps, l'importance d'une bonne mise en marché.

Le marketing appliqué au secteur des services

C'est pourquoi la SADC de la région d'Acton s'est empressée de répondre par l'affirmative aux entrepreneurs et autres intervenants du monde des affaires qui lui demandaient d'organiser des ateliers de formation axés sur la fonction marketing et s'adressant plus précisément aux commerces de détail et aux entreprises de services.

« Nous avons voulu répondre rapidement au besoin exprimé dans la collectivité, notamment parce que le marketing apparaît de plus en plus comme un levier de croissance économique et de développement local. Et cela est d'autant plus vrai dans le contexte actuel où nos entreprises sont constamment invitées à améliorer leur positionnement concurrentiel. Sur ce plan, les sessions de formation que nous leur avons proposées sont certainement un bon moyen pour les aider à tirer leur épingle du jeu », constate M. Éric Thibodeau, directeur général de la SADC de la région d'Acton.

Avant de mettre en branle ce nouveau projet, la SADC a voulu valider la liste des sujets à aborder dans ces ateliers. Elle s'est alors adressée à divers entrepreneurs ainsi qu'aux autorités de la Chambre de commerce locale. Une fois ce travail accompli, la SADC a commencé à travailler à l'élaboration du matériel dont les participants pourraient bénéficier pendant l'atelier et qu'ils pourraient rapporter dans leur milieu de travail.

Une approche par modules

Peu après, à titre de gestionnaire du projet, la SADC de la région d'Acton a procédé à un appel d'offres pour dénicher l'entreprise capable de mettre sur pied cette initiative et de la mener à bon port. Au terme de ce processus, c'est la firme SYNOR – Centre de services-conseils aux entreprises du Cégep de Saint-Hyacinthe qui a été retenue. Cette dernière, en effet, présentait une feuille de route impressionnante, joignant la parole aux actes. Non seulement pouvait-elle offrir des services à la carte, mais elle possédait également l'expérience d'interventions au sein des entreprises, deux éléments essentiels aux yeux de la SADC.

Le concept des ateliers est alors rapidement sorti. Ainsi, quatre formations d'une durée de trois heures chacune ont pu être élaborées. Une contribution – quasi symbolique – de 15 \$ par séance a été demandée à chacun des participants. Si le coût a pu être aussi minime, c'est que la SADC de la région d'Acton a conclu un partenariat avec Emploi-Québec, qui a accepté d'assumer une partie des frais de ces activités de formation. La SADC voulait ainsi avoir l'assurance que le tarif ne serait un obstacle pour aucune entreprise, si petite soit-elle.

Pour ce qui est de la participation, la SADC et SYNOR visaient quinze représentants d'entreprises commerciales ou de services par atelier. Ce nombre avait été privilégié pour permettre une bonne interactivité entre les participants et des échanges de vues des plus enrichissants.

1. Site Web du Journal du Net, juin 2004 : <http://management.journaldunet.com/dossiers/040640innovation/arbremagique.shtml>.

Des rendez-vous à ne pas manquer

À l'automne 2006, cinq séances de formation ont été tenues en soirée, avec le concours de divers formateurs chevronnés. L'une d'entre elles portait sur l'approche client, et deux autres, sur l'utilisation des approches publicitaires gagnantes. Le quatrième atelier a permis de se pencher sur l'aménagement des espaces à l'intérieur des magasins. Enfin, la dernière activité de formation a abordé la question de la protection contre le vol (le vol à l'étalage, entre autres, véritable plaie des commerces de détail).

Au total, les cinq séances de formation ont rassemblé pas moins de 63 participants. Comme plusieurs ont assisté à plus d'un atelier – certains ayant décidé de participer aux cinq – on peut dire que 34 personnes, venant de 26 commerces locaux, ont bénéficié de ces sessions.

Afin d'attirer autant de participants, la SADC n'avait pas fait les choses à moitié. Par exemple, la promotion des ateliers a été faite au moyen d'un message envoyé soit par courriel soit par télécopieur. De plus, des publicités ont été placées dans les hebdomadaires locaux et diffusées à la radio.

À la fin des séances de formation, on a demandé aux participants de remplir un questionnaire d'évaluation, ce qui a permis non seulement de connaître leur satisfaction à l'égard des ateliers, mais également de recueillir leurs commentaires, entre autres sur des sujets pouvant faire l'objet de formations et sur des améliorations éventuelles à apporter à la formule des ateliers.

De ces évaluations se dégage un taux très élevé d'appréciation, tant pour la formation elle-même que pour le matériel remis aux participants. Ceux-ci, dans une forte proportion, ont déclaré d'emblée qu'ils avaient pu mettre en pratique divers concepts dès leur retour dans leur milieu de travail.

Un accompagnement de premier ordre sur le terrain

Mais l'initiative de la SADC de la région d'Acton ne s'arrête pas là. En effet, la SADC a prévu, à l'intérieur du contrat qu'elle a octroyé à SYNOR, la possibilité d'offrir un accompagnement professionnel individuel. Par exemple, si une entreprise voulait approfondir ses connaissances sur la vente, elle pouvait avoir accès à un accompagnateur pour une période de dix heures. D'autres sujets sur lesquels pouvait intervenir l'accompagnateur ont également été proposés, dont le suivi des besoins de la clientèle, la détermination des prix et le traitement des plaintes.

Évidemment, pour pouvoir se prévaloir de l'expertise d'un accompagnateur, il fallait avoir suivi l'un ou l'autre des ateliers sur le marketing. En outre, ce préalable permettait de bénéficier d'un tarif des plus invitants : 275 \$ pour dix heures d'accompagnement en entreprise! Qui dit mieux? Encore une fois, cet avantage a pu être offert aux entreprises grâce au partenariat établi avec Emploi-Québec, qui assumait la plus grosse partie des frais, soit 1 225 \$ sur un total de 1 500.

Pour assurer tant le sérieux que le succès de cette démarche, la SADC de la région d'Acton a signé un protocole, avec chacun des participants, précisant clairement les paramètres de l'accompagnement. Une fois cet engagement en main, l'accompagnateur a établi un diagnostic et suggéré divers moyens afin de remédier à la situation.

Cinq entreprises ont saisi cette opportunité: trois ont poursuivi l'expérience jusqu'à la fin du processus, les autres ayant préféré y mettre fin à mi-chemin, pour diverses raisons. La SADC a fait un suivi des plus étroits auprès de chaque participant, et ce, tout au long du processus.

Qu'on l'appelle marketing ou qu'on lui préfère l'appellation mercatique, cette fonction fait aujourd'hui partie intégrante de la gestion d'une entreprise. Prendre des moyens, comme l'ont fait plusieurs entreprises avec l'aide de la SADC de la région d'Acton, pour mieux connaître les rouages de cette réalité d'aujourd'hui, c'est également prendre une option sur la réussite.

La gestion des ressources humaines n'a plus de secret pour les petites entreprises

« Pour les chefs d'entreprise, le temps est une denrée rare. Particulièrement pour les jeunes entrepreneurs, qui sont bien souvent seuls à la barre pour voir à tout. C'est dans ce contexte que la SADC Région de Mégantic a voulu mettre à leur disposition un instrument qui les aide véritablement à s'occuper de la gestion des ressources humaines, et à le faire de façon efficace du premier coup. Favoriser le développement des entreprises de notre territoire, cela veut aussi dire leur donner des outils qui leur permettent de passer davantage d'heures à trouver de futurs clients et à dénicher de nouveaux créneaux, et moins de temps à régler des problèmes administratifs », résume Mme Ginette Isabel, directrice générale de la SADC Région de Mégantic.

Le ton est donné : la SADC s'est donc fixé l'objectif d'aider les jeunes entreprises à devenir plus autonomes sur le plan de la gestion, et notamment de celle des ressources humaines, qui fait souvent figure de parent pauvre au sein des entreprises de moindre taille.

Un coffre à outils des plus complets

Dès le début de sa réflexion, la SADC Région de Mégantic s'est rendu compte de l'absence d'un outil qui couvre les divers aspects clés de la gestion des ressources humaines. Tout en mettant en chantier un projet qui réponde à ce besoin, elle a tenu à ce que cette trousse soit bien intégrée aux entreprises et colle étroitement à leur réalité de tous les jours.

Joueuse d'équipe, la SADC a œuvré en coopération avec le Centre local d'emploi. De plus, le travail d'élaboration d'un guide pratique, qui s'est poursuivi sur une période de trois mois, a été accompli avec le concours d'une spécialiste en ressources humaines.

De la sélection du personnel au contrat de travail

Le guide de gestion des ressources humaines produit par la SADC Région de Mégantic comprend deux sections. La première traite du recrutement et de la sélection du personnel. On y trouve des détails sur certaines étapes cruciales de ce processus : évaluation des CV des candidats, préparation de l'entrevue de sélection et rédaction du questionnaire d'entrevue, ainsi que prise de références. Le lecteur y trouve également des instructions pour bâtir un contrat de travail avec ses nouveaux employés.

La deuxième partie du guide est consacrée, pour sa part, à divers aspects administratifs, tels que la rédaction d'un manuel de l'employé, l'établissement du bulletin de paie, l'évaluation du rendement du personnel et l'application de mesures disciplinaires.

Le document est d'abord et avant tout conçu comme un outil de travail : chaque page de contenu est combinée à une page de travail où l'entrepreneur peut effectuer les tâches couvertes par la section qu'il vient de parcourir. Par exemple, le chapitre sur la description des fonctions d'un poste est assorti d'une page où le lecteur

peut lui-même rédiger, en suivant les recommandations du guide, la description du poste qu'il envisage de doter. À noter que le guide est accompagné d'un CD-ROM contenant tous les modèles des formulaires dont il y est question, afin de permettre à l'entrepreneur de les personnaliser.

Dans l'ensemble, il s'agit d'un ouvrage simple, faisant la part belle aux éléments visuels, de façon à retenir l'attention des utilisateurs et à accroître la lisibilité. Bref, l'initiative de la SADC Région de Mégantic s'est traduite par un guide convivial dans lequel le lecteur peut facilement se retrouver en tout temps.

Des ateliers complémentaires

De plus, la SADC Région de Mégantic a réalisé deux ateliers de formation afin de permettre aux entrepreneurs de se familiariser avec le document. Ces ateliers sont conçus pour favoriser l'interaction entre les participants. Pour ceux moins à l'aise de s'exprimer en public, il est possible de recourir à des séances d'accompagnement (coaching) en privé, et ce, en relation avec l'application du guide en milieu de travail.

Cinq formations ont été données jusqu'à présent sur le territoire desservi par la SADC, et deux autres sur le territoire adjacent. Au total, 50 entrepreneurs ont pris part à ces séances; leurs commentaires sont très positifs, surtout ceux provenant des jeunes entrepreneurs.

À suivre

La première édition du guide de gestion des ressources humaines a suscité des commentaires des plus élogieux. D'ailleurs, différents organismes à l'échelle du Québec en ont fait l'acquisition pour le rendre disponible dans leur région. Une nouvelle édition devrait sortir des presses à la fin de 2006. En outre, la SADC Région de Mégantic évalue la possibilité de commercialiser à l'extérieur les concepts du guide et d'ateliers de formation.

Avec cet ouvrage, la SADC Région de Mégantic aide les entrepreneurs à mieux s'équiper pour gérer leur entreprise et investir dans leurs ressources les plus importantes pour leur réussite, soit les ressources humaines. Ce guide se veut un atout supplémentaire pour contribuer à assurer la pérennité des entreprises de la région de Mégantic et d'ailleurs au Québec.

Avec l'aide de la SADC, les entrepreneurs voient loin

On dit souvent que l'on reconnaît la marque du véritable entrepreneur autant à sa capacité de mettre sur pied une entreprise qu'à celle de la maintenir à flot contre vents et marées. Aujourd'hui, avec les règles du marché évoluant à la vitesse de l'éclair, il faut bien plus que du flair pour réussir cet exploit. Et sans une gamme d'informations pertinentes sur ses affaires, un entrepreneur est un peu comme un bateau sans gouvernail au milieu d'une mer déchaînée.

Les outils de gestion manquent à l'appel

Au fil de l'exercice de son mandat, et plus particulièrement dans le cours de ses activités liées à l'accompagnement des chefs d'entreprise, la SADC de Rouyn-Noranda a été amenée à constater que leur gestion administrative présente souvent des lacunes, qui peuvent être coûteuses pour le développement des affaires. Trop occupés à régler des problèmes au jour le jour, les entrepreneurs n'ont plus suffisamment de temps à consacrer à la gestion administrative. Pire, les outils qui les aideraient ne sont pas toujours disponibles.

À la suite de ce constat, la SADC de Rouyn-Noranda a conçu un outil diagnostique permettant de procurer aux dirigeants des données financières vitales pour la prise de décision et la santé de leur entreprise. Désigné sous le nom de Gestionnaire de l'outil diagnostique, cet instrument de planification fournit également des informations sur les suivis à faire et les contrôles à exercer au sein de l'entreprise.

Dans sa version en ligne, le Gestionnaire offre la possibilité d'établir des rapports détaillés, comprenant des graphiques, sur la situation financière de l'entreprise (ventes et marges bénéficiaires, fonds de roulement, taux d'endettement, seuil de rentabilité, structure de financement, etc.). Ce dernier élément permet à l'utilisateur de voir dans quelle direction se dirige son entreprise et de corriger le tir, le cas échéant.

Voir venir les coups avec le Gestionnaire de l'outil diagnostique

Comme le souligne M. Denis Jodouin, directeur général de la SADC de Rouyn-Noranda :

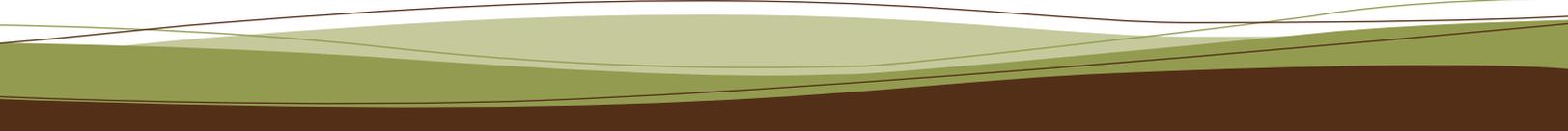
« *Aucune entreprise ne veut vivre sur le fil du rasoir. Comme le Gestionnaire de l'outil diagnostique permet de déceler les lacunes sur le plan financier, le dirigeant est donc en mesure de concevoir les mesures qui s'imposent et de les appliquer au moment opportun. De plus, comme l'entrepreneur manque bien souvent de temps, la SADC de Rouyn-Noranda a conçu son outil de gestion de façon qu'il ne soit pas submergé d'informations, mais qu'il dispose plutôt des données essentielles. Pour nous, le Gestionnaire constitue un enrichissement de l'accompagnement que nous pouvons offrir aux PME de notre territoire.* »



L'utilité de cet outil, les entrepreneurs l'ont rapidement comprise, et en fort grand nombre. D'autant plus que pour rendre encore plus précieux le Gestionnaire, la SADC de Rouyn-Noranda lui adjoint un service de préparation de rapports sur la situation financière de l'entreprise.

À l'heure actuelle, une trentaine de ces rapports sont établis mensuellement et acheminés aux entreprises, qui les attendent et les consultent avec grand intérêt. L'une d'entre elles tient même une réunion d'équipe dès la réception de ce rapport. Ainsi, tout le monde utilise le même dictionnaire quand il s'agit de parler finances!

Pour l'ensemble des entreprises qui ont recours à cet outil personnalisé, il est clair que le Gestionnaire répond à des enjeux importants et qu'il représente un excellent moyen pour voir venir les coups. Il est également clair que cette initiative de la SADC de Rouyn-Noranda a de l'avenir.



Réalisation du premier plan stratégique socio-économique sur son territoire

Au milieu du XIX^e siècle, l'économie du Val-Saint-François a été caractérisée par une exploitation commerciale des plus importantes des carrières d'ardoise. Une dizaine d'ardoisières ont été actives dans la région. À la fin des années 1800, par exemple, la carrière New Rockland, située dans le canton de Melbourne, produisait à elle seule 80 % de l'ardoise à toiture écoulee sur le marché canadien. Pourtant, un quart de siècle plus tard, l'apparition de nouveaux matériaux de couverture moins coûteux sonnait le glas de cette exploitation et la forçait à fermer ses portes en 1924¹.

On voit donc que ce n'est pas d'hier que les entreprises peuvent être profondément affectées par des changements technologiques et commerciaux. Cet exemple nous rappelle, de plus, qu'aucun territoire n'est à l'abri de l'onde de choc provoquée par la cessation d'activités économiques et la disparition des emplois qui les accompagnent. Enfin, il fait ressortir en caractères gras la nécessité pour les collectivités de réévaluer leurs perspectives d'avenir à la lueur des défis du nouveau contexte économique.

Prévenir plutôt que guérir

C'est dans cette optique qu'en 2005, le CAE Val-Saint-François a amorcé, en partenariat avec Développement économique Canada, Emploi-Québec, le CLSC et la MRC du Val-Saint-François, la réalisation du Plan stratégique socio-économique 2006-2011 du Val-Saint-François. Cette initiative découlait d'une volonté proactive du CAE de brosser un portrait exhaustif du territoire, de mettre au point une stratégie et de définir divers projets, le tout afin « d'instaurer dans la MRC du Val-Saint-François une vision globale et régionale sur les aspects socio-économiques² ».

La mise en œuvre de ce projet d'envergure a été confiée à la firme Deloitte. Les travaux se sont échelonnés sur un an environ, la version définitive du plan ayant été présentée en avril 2006.

Pour disposer d'une analyse complète du territoire, les responsables du projet ont d'abord procédé à des consultations auprès de divers intervenants : acteurs du développement économique régional ainsi que du développement communautaire et social, et entreprises exerçant leurs activités sur le territoire du Val-Saint-François.

Quelque 30 entrevues ont ainsi été réalisées, ce qui a permis de résumer avec justesse les perceptions des participants sur les avantages spécifiques de la MRC, les enjeux stratégiques pour la pérennité d'activités socio-économiques sur le territoire ainsi que des projets structurants potentiels. Au terme de cette étape, nous avons en main un diagnostic des plus complets, recensant aussi bien les forces que les lacunes, les opportunités que les menaces observables au sein de la MRC du Val-Saint-François.

Un plan d'action concret et opérationnel

Les responsables du projet se sont par la suite consacrés au développement d'une vision stratégique propre à favoriser l'émergence, dans le Val-Saint-François, d'un milieu attirant pour les jeunes et les nouveaux entrepreneurs, en misant sur la qualité de vie, le savoir et l'innovation.

La stratégie est déclinée en plusieurs volets : opportunités d'affaires, nouveaux créneaux, innovation et R-D, financement, infrastructure, formation et main-d'œuvre, milieu et qualité de vie. Pour chacun d'eux, des moyens et des projets à mettre en œuvre sont inventoriés pour

rehausser l'attractivité territoriale de la région en ce qui concerne sa capacité de retenir la main-d'œuvre qualifiée, d'attirer les investissements étrangers et locaux, et de garantir un soutien suffisant aux familles et aux individus. Bref, pour permettre la concrétisation de la vision d'avenir régionale.

En dernière partie, les partenaires réunis au sein de cette initiative ont présenté une planification pour mettre en application le Plan stratégique socio-économique 2006-2011.

« Le Plan stratégique revêt de l'importance à plus d'un titre. Non seulement sa réalisation a-t-elle mobilisé plusieurs partenaires et intervenants du milieu pendant au-delà de 600 heures, mais c'est également la toute première fois qu'un tel exercice est effectué dans la MRC du Val-Saint-François. Aujourd'hui, notre CAE est fier d'avoir été à l'origine de cette initiative. Le rôle que nous avons joué cadre bien avec notre engagement à dynamiser le contexte socio-économique de notre territoire d'intervention »,

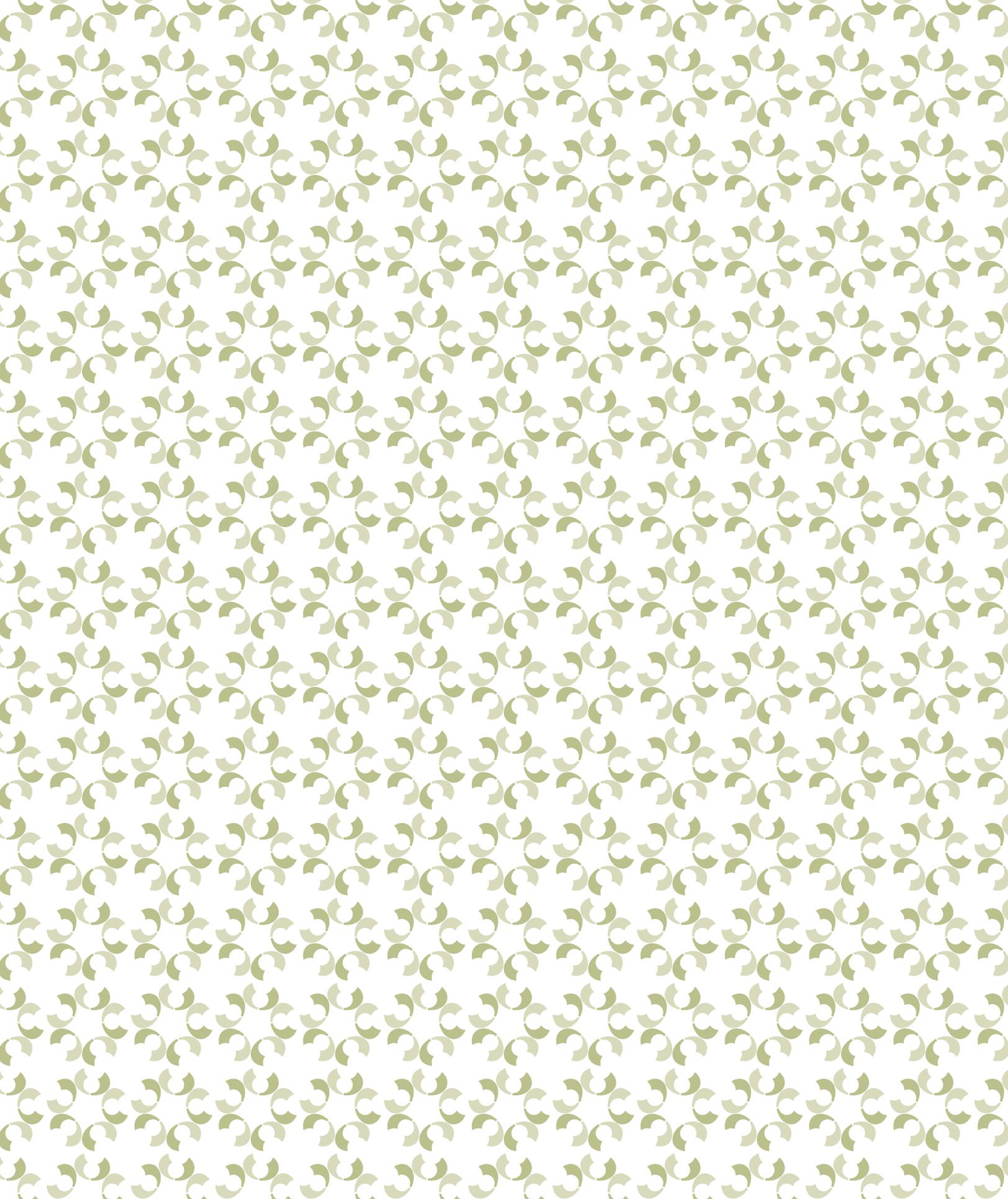
souligne M. Bertrand Ménard, directeur général du CAE Val-Saint-François.

Notons en terminant que le 24 janvier 2007, le milieu a pu se familiariser avec le Plan stratégique. En effet, lors d'un événement spécial tenu à Valcourt, M. Alain Samson, formateur et conférencier réputé, et chroniqueur au journal Finance et Investissement, a présenté le document qui en fait état aux nombreux participants, parmi lesquels figuraient 52 industriels du Val-Saint-François. Ceux-ci – le fait est digne de mention – avaient tenu à se déplacer en plein milieu de leur semaine de travail, donnant ainsi une indication de l'importance cruciale de cette démarche pour l'avenir de la région.

1. Site Web de la MRC du Val-Saint-François.

2. Plan stratégique socio-économique 2006-2011, p. 3.





Développer la richesse du terroir

Depuis quelques années, de nombreux consommateurs, guidés tant par le respect de l'environnement que le souci de bien manger, font appel aux produits du terroir pour redonner du goût à leurs menus. Qu'ils soient spécialisés dans les produits de boucherie ou de boulangerie, les petits fruits ou les produits de l'érable, les producteurs peuvent trouver une véritable manne dans cette nouvelle tendance.

Plus encore, ce courant gastronomique montre l'importance de promouvoir tant le savoir-faire des producteurs que la qualité de leurs produits, et ce, afin de permettre au terroir de jouer un véritable rôle de levier dans le développement socio-économique des collectivités rurales du Québec.

Les initiatives relatées dans la dernière section de ce répertoire témoignent des efforts déployés par les SADC et CAE pour mettre en valeur et faire reconnaître l'incroyable richesse du terroir québécois.

La SADC s'investit dans la commercialisation des produits agroalimentaires régionaux

Connaissez-vous une région où se succèdent, en alternance, plans d'eau grandioses, paysages champêtres et villages paisibles? Quelques-unes, direz-vous. Mais si nous ajoutons que celle-ci propose une gamme d'expériences gustatives des plus riches au Québec, allant de la viande de wapiti et de chevreau à l'hydromel, en passant par le cheddar frais du jour et le melon charentais, votre liste de régions fondra comme neige au soleil et vous n'y trouverez plus que celle des Hautes-Laurentides.

Mais afin que la qualité et le goût incomparables des produits agroalimentaires de la MRC d'Antoine-Labelle ne demeurent pas un secret bien gardé, divers intervenants socio-économiques ont décidé de mettre la main à la pâte et de déployer des efforts spéciaux en vue d'assurer une meilleure commercialisation de ces produits.

Un premier Consensus-Action pour évaluer les potentialités régionales

Il faut dire qu'en 2003 un premier Consensus-Action avait été tenu, en vue de dresser un portrait global des atouts et des faiblesses de la région propres à influencer sur son développement socio-économique. En outre, cet exercice comportait l'élaboration d'une stratégie visant à mettre en valeur les forces de la MRC et à en combler les lacunes. Le secteur agroalimentaire a alors été identifié comme une piste d'action présentant un bon potentiel de développement.

La commercialisation des produits agroalimentaires : un créneau porteur

Dans la foulée de cette stratégie, les partenaires ont jugé utile de refaire l'opération Consensus-Action, mais cette fois exclusivement sur l'agroalimentaire. Lors de cette rencontre organisée à Mont-Laurier en novembre 2004, sous les auspices de la SADC d'Antoine-Labelle, sept actions structurantes ont été retenues. Parmi celles-ci, mentionnons la formation de coopératives d'utilisateurs de main-d'œuvre, le soutien financier aux producteurs désireux de mettre en œuvre des projets novateurs, les activités de transfert et de maillage technologiques, et l'implantation d'un abattoir régional de faible volume.

Une autre recommandation portait plus précisément sur la mise sur pied d'une agence de commercialisation et de distribution des produits agroalimentaires de la MRC d'Antoine-Labelle, ce qui correspondait de façon particulière à une préoccupation exprimée par les producteurs agricoles de ce territoire.

Un comité a alors été formé, composé du CLD d'Antoine-Labelle, de Développement économique Canada, d'Emploi-Québec, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et, bien entendu, de la SADC d'Antoine-Labelle, qui a assuré du début à la fin la coordination de l'ensemble des intervenants. Il a reçu le mandat de structurer davantage ce projet de commercialisation en établissant les paramètres de son fonctionnement.

Une agence de commercialisation

Dès le début de leurs travaux, les membres du comité ont pris conscience du peu de rentabilité du volet distribution que l'on voulait confier au nouvel organisme. En conséquence, ils ont abandonné cet aspect et recentré le mandat de l'agence sur la commercialisation des produits agroalimentaires locaux et l'appui aux producteurs dans ce domaine. L'agence a donc été chargée de fournir à ces derniers des services de mise en marché. À

titre d'exemple, elle organisera diverses activités ayant pour objectif de sensibiliser davantage les acheteurs des commerces aux produits agroalimentaires locaux. Son action portera également sur l'accroissement de la visibilité des produits de la MRC d'Antoine-Labelle, grâce à la conception d'un logo spécifique. Celui-ci permettra non seulement de repérer plus facilement les produits agroalimentaires locaux, mais également d'en garantir l'authenticité et la qualité.

Le nouvel organisme offrira de plus des sessions de formation sur la mise en marché à l'intention des entreprises à vocation alimentaire. Enfin, il maintiendra un réseau de veille sur le terrain pour assurer une bonne transmission des informations.

À l'heure actuelle, on est à embaucher une personne-ressource pour poursuivre, avec l'appui de la SADC d'Antoine-Labelle, la mise sur pied de l'agence. À cet égard, la structure de l'organisme est maintenant arrêtée dans le détail, et le plan d'action a été élaboré et présenté aux intervenants de la MRC.

Des retombées considérables à l'horizon

Les activités de l'agence de commercialisation devraient se traduire par l'émergence de nouvelles entreprises dans le secteur agroalimentaire. Elles devraient également permettre à celles déjà en activité d'accroître leur chiffre d'affaires. Grâce à son action, le nouvel organisme devrait entraîner la création d'emplois dans la MRC d'Antoine-Labelle.

Avec l'apport de l'agence, les entreprises agricoles seront bien positionnées pour mieux répondre aux besoins des amateurs de produits de qualité et, ainsi, se tailler de nouvelles parts de marché.

« La SADC d'Antoine-Labelle est fière d'avoir joué un rôle de premier plan dans cette initiative des plus prometteuses et de l'avoir coordonnée depuis ses débuts. De plus, l'agence de commercialisation sera hébergée dans les locaux de la SADC, ce qui permettra une bonne synergie entre les deux organismes, qui pourront ainsi continuer à travailler en concertation pour soutenir le développement des entreprises du secteur agroalimentaire de la région », a fait remarquer M. Miguel Gauthier, directeur général de la SADC d'Antoine-Labelle.

Sous le signe de l'agroalimentaire

Les Laurentides sont loin d'être seulement ce havre de beauté que villégiateurs et touristes aiment fréquenter pendant toutes les saisons de l'année. Cette région jouit aussi d'une importante activité économique, où le secteur agricole et agroalimentaire procure plus de 22 500 emplois. L'agriculture de la région est des plus diversifiées, allant de la production de bovins de boucherie et de l'horticulture ornementale jusqu'à la culture de bleuets et de framboises en passant par l'élevage de gros gibier (bison, sanglier, cerf rouge) et les produits biologiques et de l'érable¹.

Un créneau d'excellence au menu

Il n'était donc pas surprenant, dans ce contexte, que le milieu laurentien retienne le secteur agroalimentaire parmi les avenues propres à assurer son développement, et encore moins surprenant que le CAE Basses-Laurentides veuille s'associer pleinement à cette démarche d'avenir.

C'est ainsi que par l'intermédiaire de son directeur, Développement des affaires, le CAE Basses-Laurentides a joué un rôle significatif au sein des divers mécanismes de concertation et de planification stratégique ayant mené à l'élaboration d'un plan stratégique pour le créneau d'excellence Aliments et mets préparés.

« Le CAE Basses-Laurentides a tenu, en conformité avec son mandat, à être partie prenante du dynamisme du milieu dans cette initiative de mobilisation et de prise en main du développement d'un territoire. Nous étions persuadés – et c'est encore le cas aujourd'hui – que la convergence des vues et des efforts de tous est garante du succès de la démarche. Notre CAE partage sans réserve la vision d'avenir dégagée par l'ensemble des acteurs régionaux »,

fait remarquer Mme Renée Courchesne,
directrice générale du CAE
Basses-Laurentides.

Une démarche de concertation avant tout

Tout au long du processus menant à la préparation du plan stratégique de ce créneau d'excellence, le CAE a prêté main-forte. Ainsi, en 2006, il a présidé le Comité ACCORD – Aliments et mets préparés, l'un des quatre secteurs identifiés comme porteurs de développement dans la région des Laurentides.

À titre de président, monsieur François Archambault, qui occupait alors le poste de directeur, Développement des affaires, a joué un rôle déterminant pour le succès de la démarche. Agissant au nom du CAE, il a supervisé la préparation des études et analyses menées dans la région. Il a également assuré la coordination avec les différents partenaires du créneau. Il a, enfin, fait la liaison avec les entreprises membres de ce secteur d'activité, composé de quelque 70 entreprises, lesquelles ont pris, par le biais de consultations formelles, une part très active à l'élaboration du plan stratégique.

Les saveurs des Laurentides dans votre assiette en 2015

Le mandat du Comité s'est traduit par la présentation de la stratégie et du plan d'action en février 2007. Dans ce dernier, les acteurs représentant la région et l'ensemble du Québec ont convenu de soutenir tant le plan stratégique que sa mise en œuvre. Pour le dire autrement, la région entend être reconnue pour son expertise dans le domaine des aliments préparés et y occuper une place prépondérante d'ici à 2015.

Rappelons que les mets préparés se définissent comme des aliments transformés et prêts à être consommés. Ils comprennent notamment les plats cuisinés haut de gamme. Ces aliments se retrouvent sur le marché de détail local et sur celui de l'exportation, sous forme de produits frais ou surgelés, dans les domaines de l'hôtellerie et des établissements, et même, à bord des avions.

Voilà en tout cas un engagement régional qui aurait plu au curé Labelle, personnage marquant des Laurentides, lui qui croyait au développement d'une agriculture commerciale pour assurer la prospérité des résidents du Nord et qui se fit l'un des premiers partisans de la prise en main de leur avenir par les intéressés eux-mêmes².

1. Site Web du Portail gouvernemental, « Région des Laurentides » [En ligne] [http://www.laurentides.gouv.qc.ca/informations_thematiques/agriculture/index_fr.htm].

2. Selon un article paru dans Le Devoir des samedi et dimanche 15 et 16 mars 2003, [En ligne] [<http://vigile.net/ds-idees/docs3/03-3-15-cornellier-mens.html>].

Une première identification géographique protégée (IGP) au Québec

Vous souvenez-vous qu'en août 2006, l'émission L'Épicerie, sur les ondes de Radio-Canada, nous a présenté un combat d'agneaux? Mais pas une lutte traditionnelle, puisque cette dernière était vue à travers la lunette des fours de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). En effet, l'on a organisé une dégustation de gigots d'agneau de Charlevoix, de prés-salés, biologiques et d'élevage traditionnel. Au terme d'un assaut mené au couteau et à la fourchette, l'agneau de Charlevoix a été déclaré vainqueur par quatre chefs de l'ITHQ, avec un pointage de 16,3 sur 20, selon des critères très précis : la tendreté, la jutosité, la couleur et le goût.

Ce témoignage d'appréciation vient s'ajouter à celui de nombreux gastronomes de diverses régions du Québec, qui s'entendent unanimement sur le goût exquis et unique de l'agneau de Charlevoix.

Un produit au potentiel économique sous-exploité

Il y a plus de dix ans, le bulletin de santé de l'agriculture traditionnelle n'était pas bon dans la région de Charlevoix. Pour les intervenants de ce secteur, l'amélioration de la situation passait par une meilleure diversification de la production agricole. En clair, tous s'entendaient pour travailler sur des produits de niche, propres à assurer de meilleurs revenus aux producteurs et à participer de façon significative à la redynamisation de l'agriculture.

C'est dans ce contexte qu'au début des années 2000 la SADC de Charlevoix a élaboré un projet de développement axé sur l'agneau de Charlevoix, ce qui mena, entre autres, à la formation d'un regroupement de producteurs locaux.

En effet, pour pouvoir tirer le meilleur parti de ce créneau, il fallait d'abord songer à protéger ce produit d'élevage des plus prisés. Car, comme la petite bête jouit d'une renommée qui dépasse largement la région de Charlevoix, elle est l'objet de contrefaçon. Si bien qu'il n'est pas rare encore aujourd'hui de trouver, dans différents restaurants du Québec, de l'agneau de Charlevoix qui n'a jamais mis les pattes dans ce magnifique coin de pays.

La labellisation de l'agneau de Charlevoix : la SADC retrouve ses manches

La labellisation de l'agneau de Charlevoix est alors apparue comme une excellente occasion d'accroître la production et de mettre fin à cette contrefaçon qui privait les éleveurs locaux d'une source de revenus appréciable, tout en protégeant les consommateurs.

« La SADC de Charlevoix a été la première à manifester de l'intérêt vis-à-vis de l'agneau de Charlevoix. On cherchait d'abord et avant tout un type d'élevage qui pourrait avoir valeur d'exemple et paver la voie à d'autres projets socio-économiques dans la région. Depuis le début, la SADC est un maillon vital de ce projet qui, en fin de compte, dotera la région de Charlevoix d'un créneau dont le développement est des plus prometteurs, tant pour les producteurs que pour divers secteurs dont les activités sont en amont ou en aval », fait remarquer M. Pascal Harvey, directeur général de la SADC de Charlevoix.

La SADC a d'abord entamé des démarches afin de s'assurer d'un budget auprès de Développement économique Canada, ce qui a permis d'embaucher une personne pour aller décrocher une appellation d'origine contrôlée (AOC) auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour l'agneau de Charlevoix.



M. Vital Gagnon, co-propriétaire de la Ferme Eboulmontaise et éleveur de l'agneau de Charlevoix, a bénéficié du support et du savoir-faire de la SADC pour labelliser son produit.

Vers l'obtention d'une IGP

Nous nous sommes rapidement rendu compte, cependant, qu'il valait mieux orienter les efforts vers l'obtention d'une identification géographique protégée (IGP), au demeurant aussi efficace qu'une AOC pour ce qui a trait à la mise en marché. Là encore, les producteurs d'agneaux de Charlevoix, avec la SADC à leur tête, faisaient office de pionniers, car il allait s'agir de la première IGP décernée au Québec.

Pour bien comprendre ce qu'est l'IGP, disons qu'elle s'accompagne de règles rigoureuses inscrites dans un cahier de charges, élaboré encore une fois avec la collaboration de la SADC, et auxquelles tous les producteurs d'agneaux participants de Charlevoix doivent s'astreindre. Selon ces exigences, les petites bêtes doivent être nées, élevées et transformées dans l'une des treize municipalités de la région de Charlevoix. Elles doivent être allaitées pendant leurs 60 premiers jours de vie et ne manger, par la suite, que de l'orge, de l'avoine et du fourrage provenant exclusivement de la région (et pas de maïs, ce dernier n'étant pas cultivé dans Charlevoix). Enfin, l'agneau de Charlevoix est abattu à un poids inférieur à celui des agneaux du Québec (17 kilos environ, par rapport à 22 kilos).

Toutes ces exigences contribuent à donner à cette viande le goût moins prononcé tant recherché par les con-

naisseurs. Caractéristique d'ailleurs confirmée par des tests organoleptiques pratiqués par des chercheurs de l'Université Laval, à la demande des producteurs et de la SADC de Charlevoix.

Le cahier des charges permet également d'assurer l'uniformité et la qualité du produit. Cette dernière sera par ailleurs contrôlée sous peu par un organisme de certification, que la SADC de Charlevoix et les producteurs d'agneaux travaillent présentement à mettre sur pied.

Une reconnaissance primordiale pour l'essor du secteur agroalimentaire de Charlevoix

Aujourd'hui, la fin du chemin est proche : le MAPAQ devrait, d'ici quelques mois tout au plus, attribuer le label IGP à l'agneau de Charlevoix. Cette décision sera un véritable tremplin pour la croissance du secteur agroalimentaire charlevoisien.

Si aujourd'hui, la viande d'agneau est vendue essentiellement sur le marché touristique, l'IGP permettra aux producteurs de lorgner de nouveaux marchés et, par conséquent, d'accroître leur capacité d'élevage.

En outre, le projet de labellisation devrait favoriser le développement de nouvelles appellations dans Charlevoix et au Québec. À moyen terme, la création d'un organisme de certification dans la région pourrait entraîner celle de un ou deux emplois. En résumé, le projet de labellisation se traduira par une diversification de la production agricole régionale et permettra d'assurer la poursuite des activités de nombreuses entreprises, qui continueront ainsi d'offrir de l'emploi dans Charlevoix.

La SADC de Charlevoix, à l'œuvre depuis le début, n'entend pas encore se retirer du dossier de l'agneau de Charlevoix. Elle veut maintenant examiner des mesures permettant d'obtenir un prix supérieur pour ce produit gastronomique.

Grâce à l'obtention d'une première IGP au Québec, Charlevoix envoie un véritable message d'espoir aux régions du Québec et nous rappelle que qualité et détermination sont des ingrédients essentiels du succès.

La SADC de D'Autray-Joliette : infatigable pour concrétiser le Lanaupôle Fibres

La culture du tabac est probablement l'une des plus anciennes en Amérique du Nord. En tout cas, il est certain que Jacques Cartier, lors de ses premières rencontres au Canada, a vu des autochtones fumant du tabac. Au Québec, la culture de cette plante était concentrée dans la région de Lanaudière, où elle représentait une source de revenus considérables : 18,5 millions de dollars en 2000, pour être plus précis, et des retombées globales évaluées à plus de 150 millions de dollars.

En 2003, pourtant, le rideau est tombé sur la production de tabac dans Lanaudière, victime de la diminution du nombre de fumeurs, mais également de la mondialisation et de son cortège de nouveaux pays producteurs de tabac à moindre coût. Par conséquent, 7 000 acres de terre devenaient inoccupés! Il s'agissait donc de trouver une nouvelle vocation à ces terres sablonneuses. Et le plus vite possible.

Une démarche structurée

L'Office des producteurs de tabac jaune du Québec a alors créé des comités de travail chargés d'explorer des pistes d'orientation pour assurer la reconversion de ces terres arables. La SADC de D'Autray-Joliette a été invitée à prendre une part active à cette initiative, aux côtés de divers partenaires, tels qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Emploi-Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la Conférence régionale des élus, les CLD et le Centre de valorisation des plantes du Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL).

La SADC a proposé, au tournant de 2004, l'établissement d'un plan de travail pour bien encadrer et rendre productive la démarche du milieu. Comme première étape, nous avons confié à une firme externe le mandat de mener une étude sur la possibilité d'implanter de nouveaux types de cultures sur ces terres devenues vacantes.

Certains paramètres ont toutefois été précisés. Ainsi, les cultures maraîchères devaient être exclues de l'étude. En effet, la SADC de D'Autray-Joliette ne voulait pas

que les ex-tabaculteurs, en se reconvertissant dans la culture de fruits et de légumes, soient à l'origine d'une surproduction qui serait, à long terme, néfaste aux maraîchers québécois.

De plus, l'étude devait s'attacher à suggérer des cultures convenant bien aux sols sablonneux. Enfin, il était demandé aux auteurs de l'étude de déterminer les marchés possibles pour les cultures qu'ils recommanderaient.

Les résultats de l'étude n'ont pas tardé à se retrouver sur la table de travail de la SADC de D'Autray-Joliette. Quatre secteurs furent identifiés, soit les plantes médicinales, les plantes aromatiques, les épices et fines herbes, et les plantes industrielles.

Tous les partenaires dans cette initiative se sont entendus pour approfondir le domaine des plantes industrielles. Ils ont décidé de faire réaliser une nouvelle étude sur ce sujet et de la confier à la firme Guilbault et associés. Cette dernière, au terme de ses travaux, a clairement fait ressortir l'intérêt de la culture du chanvre industriel.

Redorons le blason du chanvre

Faisons tout de suite une pause pour décrire un peu plus le chanvre, qui est une plante méconnue, ou plutôt dont une variété, le chanvre indien, est trop connue pour ses fleurs développant un produit toxique utilisé comme drogue.

Le chanvre industriel présente une caractéristique qui le place dans une classe à part : toutes ses parties, sans exception, peuvent être utilisées et commercialisées.

En effet, de la graine, appelée chènevis, on extrait une huile très riche en oméga 3 et oméga 6. De plus, le chènevis est également écoulé auprès des fabricants de graines pour les oiseaux.



Culture de chanvre industriel.

Quant aux fibres, une fois séparées de la tige qu'elles entourent, elles entrent principalement dans la fabrication de papiers spéciaux. Elles sont également utilisées pour l'isolation des bâtiments ou la fabrication, par exemple, de panneaux intérieurs de portières par les équipementiers de l'industrie automobile. C'est d'ailleurs cette partie de la plante qui offre les meilleures possibilités sur le plan de la valeur ajoutée.

Enfin, la chènevotte est la partie boisée de la tige du chanvre. En raison de sa capacité d'absorption hors du commun, la chènevotte constitue sans doute la litière la plus performante sur le marché. Elle est notamment très prisée par les éleveurs et propriétaires de chevaux de course, mais elle convient aussi parfaitement pour les animaux de plus petite taille, les chats entre autres.

Comme on le voit, la liste des applications du chanvre est très étendue. Et elle n'est pas complète à l'heure actuelle. En effet, le chanvre industriel est appelé à jouer un rôle important dans le domaine de la plasturgie ; il pourrait même remplacer la fibre de verre partout où celle-ci est présentement utilisée.

Une mission en France s'impose

Pour revenir à l'implication de la SADC de D'Autray-Joliette dans le projet, précisons qu'en mars 2005 elle a organisé une mission exploratoire. Direction : la France, et plus précisément la Champagne. Cette région, en effet, abrite La Chanvrière de l'Aube, une entreprise spécialisée dans le défibrage du chanvre desservant les 330 producteurs membres d'une coopérative.

Ce voyage d'étude, d'une durée d'une semaine, a permis à ses participants, à travers diverses étapes dont un séjour dans la Vallée de la Loire, de découvrir les multiples facettes de l'exploitation du chanvre industriel. En outre, des liens – qui seront des plus utiles dans le futur – ont pu être noués avec la Fédération nationale des producteurs de chanvre et la Coopérative centrale des producteurs de semences de chanvre. ►

Miser sur la filière chanvre

Au retour de cette mission, la SADC de D'Autray-Joliette s'est attaquée à la rédaction d'un plan de travail devant permettre de concrétiser la filière chanvre dans Lanaudière. C'est au cours de ces travaux qu'a germé le projet du Lanaupôle Fibres. Celui-ci viendra concrétiser un pôle d'excellence dans le secteur du chanvre et de compétitivité en matières de fibres industrielles.

Toujours à l'œuvre, la SADC a alors procédé à un appel d'offres pour trouver la firme qui recevra le mandat de valider la filière chanvre. En août 2005, au terme de ce processus, une firme française, Stepidavis, a été retenue; la SADC lui a adjoint un agent de projet pour assurer la bonne marche du processus.

Pendant que la firme remplissait son mandat, la SADC de D'Autray-Joliette déployait de nombreux efforts en vue de positionner le futur Lanaupôle Fibres dans l'univers chanvrière. En plus d'une participation à un congrès international sur le chanvre en Allemagne, des démarches ont été entreprises afin de faire reconnaître le Lanaupôle à titre de principal intervenant dans le secteur du chanvre industriel au Québec et dans le reste du Canada.

Parallèlement à ces initiatives, un comité de suivi a été mis sur pied. Parmi ses membres, notons des représentants de l'Institut des matériaux industriels et de l'Institut de recherche en biotechnologie, tous deux relevant du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et voyant d'un œil intéressé le développement chez nous d'une filière chanvre.

La SADC a également effectué un travail de représentation, dans le but de faire connaître et apprécier la valeur du chanvre industriel. Elle a ainsi été en communication avec Forintek, à Québec, et les autorités du programme PARI, relevant du CNRC.

Tous ses efforts ont portés fruits. Aujourd'hui, le Lanaupôle occupe une position enviable au Québec et bénéficie d'un grand rayonnement dans le secteur de la biomasse.

Enfin, en vue de disposer d'éléments concrets pour étayer le projet de culture du chanvre, la SADC de D'Autray-Joliette s'est assurée, au cours de l'été 2006, de la collaboration de trois agriculteurs qui ont semencé trois parcelles. Contre toute attente, ces producteurs ont même pu trouver preneur pour la fibre et le chènevis récoltés à la fin de l'été.



Chanvre industriel.

Un automne riche en conclusions

À la fin de l'automne 2006, le rapport de l'étude menée par Stepidavis concluait d'une seule voix que le projet de Lanaupôle devait être poursuivi. Du même souffle, il recommandait de poser des gestes concrets en vue de favoriser un rapprochement des producteurs.

Une coopérative regroupant dix-sept membres – anciens producteurs de tabac –, à qui l'on a demandé d'investir une quote-part, a donc rapidement vu le jour dans le sillage de cette recommandation.

De même, pour donner suite à une autre recommandation du rapport, diverses démarches ont également été mises en œuvre pour formaliser le Lanaupôle et en faire un espace neutre, rassemblant tous les intéressés, qu'il s'agisse de centres de recherche, de producteurs, de représentants des secteurs financier et industriel ou d'organismes politiques, régionaux ou de développement.

Le Lanaupôle Fibres

Aujourd'hui, le Lanaupôle Fibres est sorti de l'incubateur. Il est pour ainsi dire devenu un organisme indépendant. La SADC de D'Autray-Joliette va même bientôt pouvoir mettre fin au soutien administratif et au financement qu'elle lui fournit depuis les tout premiers débuts.

Le Lanaupôle Fibres s'est donné la mission de faire, de la région, un pôle de développement et d'accueil pour les entreprises spécialisées dans les applications bio-industrielles des fibres végétales, en partenariat avec des entreprises, des producteurs de fibres, des prestataires de services et des scientifiques du domaine de la recherche de références opérationnelles et d'actions pour développer de nouveaux marchés, et ce, en réseau avec des partenaires canadiens et européens.

À l'été 2007, au moins sept producteurs ensemenceront des parcelles de terre, ce qui devrait permettre de tripler la production de chanvre par rapport à 2006. Par ailleurs, différents types de semences seront utilisés, ce qui permettra de disposer de données fiables sur le rendement de chacun.

« Le Lanaupôle Fibres, dont la SADC de D'Autray-Joliette a été l'initiatrice, est un projet qui démontre la grande vision d'avenir du milieu lanaudois. Cette initiative – assurément l'une des plus intéressantes à se dérouler présentement dans le monde agricole au Québec – répond parfaitement aux critères du développement durable. De plus, elle repose sur l'innovation, l'une des clés de la diversification économique »,

indique le directeur général de la SADC de D'Autray-Joliette, M. Jocelyn de Grandpré.

« Au fond, on peut espérer que la culture du chanvre industriel soit aussi déterminante pour la prospérité des collectivités de la région de Lanaudière que l'a été, pendant de très nombreuses années, la culture du tabac jaune »,

conclut-il.

La Gaspésie : une terre fertile pour le développement agroforestier

Êtes-vous de ceux qui sont constamment à la recherche de nouvelles expériences gastronomiques? Si oui, sachez que la Gaspésie, déjà très renommée pour la qualité de ses produits de la mer, est appelée à faire encore meilleure figure dans l'atlas des saveurs du Québec, grâce à ses champignons et à ses petits fruits d'amélanchier.

Des idées qui portent fruits!

Il y a trois ans, un groupe d'intervenants, avec à sa tête la SADC de Gaspé-Nord, s'est penché sur des moyens d'enrichir la collectivité et a opté pour le domaine agroforestier. Il a procédé à un recensement des terres agricoles de La Haute-Gaspésie et de l'Estran, pour constater que 1 000 parcelles étaient en jachère (c'est-à-dire non cultivées) sur un total de 4 000 hectares. Plus important encore : sur la moitié de ces terres, les arbres avaient commencé à repousser!

Le mot d'ordre était lancé : il fallait agir dès maintenant. C'est alors qu'a été constitué un groupe de travail sur l'initiative de la SADC de Gaspé-Nord, et comprenant des représentants de cette dernière, de la municipalité régionale de comté, du CLD, mais également de l'Union des producteurs agricoles, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de la Conférence régionale des élus et du Consortium de développement durable de la forêt gaspésienne, sans oublier l'Université Laval de Québec. La formation d'un tel groupe de travail constituait en soi un premier succès et un jalon essentiel pour l'avenir.

Dans la foulée des travaux de ce groupe, deux cellules de travail ont été mises sur pied, chacune avec l'objectif d'explorer la faisabilité d'une avenue de développement durable dans le domaine agroforestier.

L'amélanchier, un arbuste qui gagne à être connu

La première cellule s'intéresse à la culture de l'amélanchier, un arbuste atteignant de cinq à dix mètres et produisant de petites baies, qui peuvent notamment être transformées en confiture ou en alcool. À l'heure actuelle, deux vergers de démonstration d'amélanchiers ont été aménagés, avec le concours de quelque vingt producteurs. Ceux-ci ont convenu non seulement de produire des baies d'amélanchier, mais également de les transformer et de les mettre en marché sous une étiquette commune. À cet effet, une étude de marché est en cours de réalisation dans le but de savoir si ces produits trouveraient leur place sur les tablettes de nos épiceries. Les résultats sont attendus sous peu.

Quand on jardine... dans les érablières!

Quant à l'autre cellule de travail, elle se penche sur des moyens de rentabiliser les érablières, sans toutefois affecter la production de sirop, et examine la possibilité de « jardiner dans les érablières ». Présentement, une érablière témoin a été aménagée pour la culture du ginseng et de certaines variétés de champignons, dont le pleurote et le shiitake (champignon noir japonais). Certaines plantes médicinales pourraient également pousser dans les érablières de La Haute-Gaspésie et de l'Estran.

La SADC de Gaspé-Nord : partenaire pour une vision d'avenir

C'est à la SADC de Gaspé-Nord que l'on doit l'émergence de ces projets de développement durable dans le domaine agroforestier. Comme le fait remarquer M. Richard Marin, directeur général de la SADC : « Encore ici, la SADC de Gaspé-Nord est fière de jouer un rôle essentiel d'animation au sein du milieu, et plus particulièrement de coordination en ce qui touche ces deux projets de grand intérêt. En mettant tout en œuvre pour favoriser la réalisation de ces initiatives dans le secteur agroforestier, nous faisons appel à notre créativité afin de définir, hors des sentiers battus, une vision d'avenir pour La Haute-Gaspésie, l'Estran et leurs résidents. »

Pour sa part, M. Patrick Golliot, coordonnateur du projet agroforestier, a souligné : « Ces projets constituent des avenues d'enrichissement collectif des plus novatrices; c'est pourquoi la population les a adoptés et se mobilise en vue de leur concrétisation. Cette participation du milieu est l'un des meilleurs gages de leur succès. »

Des retombées appréciables

À long terme, on estime que le projet de culture à grande échelle de l'amélanancier sur les terres gaspésiennes permettrait de créer ou de consolider une vingtaine d'entreprises agricoles et d'offrir divers emplois saisonniers. Quant à la production de plantes dans les érablières, elle vise au premier chef à augmenter le revenu des acériculteurs, auprès desquels elle suscite beaucoup d'intérêt. Cette initiative permettrait également de consolider un certain nombre d'entreprises déjà engagées dans la fabrication de produits de l'érable et de créer quelques emplois, entre autres pour les opérations de transformation des plantes cultivées.

Sur un plus vaste horizon, la mise en œuvre de ces deux projets amènerait sans doute bon nombre de jeunes _ et de moins jeunes _ à s'intéresser au travail dans le secteur agroalimentaire. Il s'agit également d'initiatives de



Culture de l'amélanancier sur les terres gaspésiennes.

développement durable, particulièrement prometteuses pour les générations montantes. Enfin, il faut faire remarquer que le succès de ces projets contribuerait à créer un milieu de vie propice à assurer la présence des jeunes dans La Haute-Gaspésie et en Estran, sans oublier qu'il pourrait favoriser le retour de celles et ceux qui sont installés dans des centres urbains, mais qui sont insatisfaits du mode de vie qu'ils y trouvent.

C'est l'homme d'État américain Daniel Webster, qui déclarait en 1840 : « Lorsque le labourage commence, les autres arts suivent. » N'est-ce pas ce que les producteurs de petits fruits d'amélanancier et de champignons gaspésiens souhaitent le plus pour le mieux-être de leurs concitoyens?

Une meilleure mise en valeur de la mye

Si l'on vous demandait de vous rendre à la pharmacie pour vous procurer un pot de cette substance molle, onctueuse et incolore, obtenue à partir des pétroles de la série des paraffines et appliquée en pommade, bien peu d'entre vous sauraient se diriger vers la tablette où se trouve la vaseline. Il en est un peu ainsi de la mye, que la plupart des gens – les gastronomes au premier rang – connaissent beaucoup mieux et apprécient sous un autre nom, soit celui de clam.

Pourtant, il s'agit d'un mollusque qui pèse bien plus que son poids dans la balance commerciale des régions côtières du Québec, et notamment de la Côte-Nord, où, en 2005, ont été récoltées 91 % des myes du Québec, ce qui représente des débarquements de 673 tonnes¹.

Des mesures pour accroître la contribution de la mye au développement socio-économique

Bien consciente du grand potentiel de cette ressource naturelle, la SADC Haute-Côte-Nord s'est engagée, il y a quelques années, à mettre en œuvre un projet visant à assurer une meilleure gestion de la mye sur son territoire d'intervention, et ce, dans une perspective de développement durable. Pour la SADC, il devenait impérieux de concilier des impératifs de conservation de la mye tout en permettant à un plus grand nombre de résidents du territoire de participer à la mise en valeur de cette ressource et d'accroître leurs revenus.

Au départ, il convient de mentionner que c'est dans le cadre de son mandat de soutien du comité côtier de la rivière Escoumins à la rivière Betsiamites que la SADC est intervenue dans ce dossier. Ce comité, ayant pour mission de collaborer à la gestion intégrée du littoral, a été mis en place par Pêches et Océans Canada. Devant un tel potentiel, il a donc retenu en priorité, dans son plan d'action, d'aller plus loin dans le développement de la culture de la mye et d'en faire une industrie florissante. Le comité côtier devient donc le premier porteur de ce dossier prometteur et couvre les nombreux aspects scientifiques et techniques du projet. La SADC s'assure d'être en relation constante avec les divers intervenants et intensifie son rôle en contribuant au financement des démarches exploratoires et de mise en œuvre du projet de mise en valeur de la mye en Haute-Côte-Nord.

En mission sur le terrain

La première démarche de cette initiative a été d'aller constater sur place les pratiques en usage ailleurs en Amérique du Nord en matière de myiculture. Une mission exploratoire s'est donc rendue sur la Côte Est des États-Unis – entre autres au Maine – et au Nouveau-Brunswick. Elle était composée, outre de la SADC Haute-Côte-Nord, de membres du comité côtier, d'exploitants et de cueilleurs. Comme le fait remarquer Mme Léna St-Pierre, directrice générale de la SADC Haute-Côte-Nord :

« Il s'agissait principalement de voir si les méthodes, les techniques et l'expertise développées en Nouvelle-Angleterre, où la myiculture se pratique depuis de très nombreuses années, pouvaient être transposées en sol québécois et répondre aux besoins des différents intervenants. En outre, la SADC voulait permettre aux cueilleurs de voir comment leurs activités pourraient se transformer en gagne-pain rentable et de saisir cette opportunité. »

Cette visite sur le terrain a permis de constater que le prix de la mye était bien supérieur à celui payé en Haute-Côte-Nord. Par exemple, au Maine, une livre de mye atteignait 2 \$, alors qu'elle ne se payait que 0,50 \$ en Haute-Côte-Nord.

En 2005, une deuxième mission exploratoire a été organisée par la SODIM à l'intention des intervenants. Cette mission avait notamment pour objectif de leur permettre d'établir les contacts essentiels à la mise en place d'un projet pilote d'élevage de la mye dans la région.

Un projet pilote de gestion participative

À la suite de ces deux visites, les partenaires se sont rendu compte que le modèle de gestion adopté aux États-Unis ne pouvait être appliqué sans d'importantes modifications à la réalité québécoise.

À la lumière des observations de ces deux missions et de la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour intensifier la mise en valeur de la mye en Haute-Côte-Nord, la SADC propose une approche reposant sur l'établissement d'aires réservées à la culture de la mye. Il s'agit non seulement d'une première au Québec, mais également d'un modèle pour d'autres régions du Québec et du Canada.

Ainsi, chaque cueilleur devient responsable, aux termes d'un bail aquacole, d'un territoire balisé et muni de filets de rétention s'étendant sur une superficie de cinq à douze arpents. Les cueilleurs deviennent des travailleurs autonomes qui prennent à leur charge toutes les étapes du processus de culture de la mye, à partir de l'ensemencement jusqu'à la cueillette et à la régénération du site.

Une rentabilité décuplée

Le projet, de par son effet structurant sur la ressource, est accueilli favorablement par les autorités de Pêches et Océans Canada; il pourrait entraîner la création de 150 emplois dans la région, ce qui est considérable dans le contexte socio-économique régional. De plus, mentionnons, parmi les retombées de ce projet, qu'il permettra de décupler la rentabilité des opérations de myiculture. En clair, on pourra récolter 80 myes là où l'on ne pouvait qu'en cueillir 8 par le passé.

Ce projet aura également un impact socio-économique des plus importants, puisqu'il devrait permettre à de nombreux travailleurs de s'assurer d'un revenu annuel, brisant ainsi avec l'alternance de périodes d'emploi et de prestations d'assurance-emploi. Enfin, diverses entreprises saisonnières auront à travailler de concert avec les cueilleurs pour développer et perfectionner un modèle de gestion solide, ce qui constituera un élément de poids dans une approche de développement durable de la myiculture.

À l'heure actuelle, les cueilleurs se sont regroupés et ont formé leur propre coopérative, qui est maintenant devenue le promoteur officiel de la démarche. Voilà un bel exemple de prise en main communautaire et de responsabilisation individuelle, qui voguera assurément vers les rives du succès.

À la jonction de l'innovation et de l'agroalimentaire

Si, lors d'un séjour dans le Bas-Saint-Laurent, vous entendiez quelqu'un prononcer le mot « aboiteau », sauriez-vous à quoi votre interlocuteur fait référence? Si vous pensez qu'il s'agit d'un produit du terroir, vous auriez tort, mais vous seriez quand même sur la bonne voie. En effet, par aboiteau, on désigne un système s'apparentant à des digues, constitué d'un ensemble de trappes dans les terres pour empêcher leur inondation lors des grandes marées¹. Ce procédé, aujourd'hui unique au Québec, permet de protéger les sols arables en bordure du littoral. Qui plus est, c'est dans Kamouraska qu'il a été mis au point au cours du XIX^e siècle, ce qui démontre à quel point agriculture et innovation ont toujours fait bon ménage dans ce magnifique coin de pays.

Une initiative pour accroître la valeur des produits agroalimentaires

C'est pourquoi la SADC Kamouraska a redoublé d'énergie, depuis 2000, pour concrétiser, en concertation avec les intervenants du milieu, la mise sur pied de l'Agrobiopole du Bas-Saint-Laurent. Pour être plus précis, disons que ce projet découle de l'exercice de planification stratégique de développement du Kamouraska pour les années 2000-2005, au cours duquel la SADC s'est vu confier la responsabilité du suivi à apporter au plan. Par la suite, en plus de s'activer à regrouper tous les intervenants régionaux, incluant les nombreux centres de recherche présents sur le territoire, elle s'est mise en relation avec Développement économique Canada pour collaborer à cette initiative hautement structurante. Ce partenariat a d'ailleurs été significatif dans l'évolution du projet.

En clair, la mission de l'Agrobiopole est de favoriser et de soutenir la création et la croissance de projets et d'entreprises innovantes, tant du point de vue technologique que commercial, dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'agroenvironnement et de l'agroforesterie. Ses activités visent au premier chef des projets portant sur la deuxième et la troisième transformation, et permettant d'ajouter de la valeur aux produits agroalimentaires du Kamouraska.

Un outil de développement adapté aux enjeux actuels

L'Agrobiopole s'articule autour de différents éléments. Parmi ceux-ci, mentionnons l'offre de formation collégiale en transformation agroalimentaire par l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITA, campus de La Pocatière). Le défi de la formation étant incontournable dans le processus de valeur ajoutée, le milieu kamouraskois a priorisé cette avenue dès le début de la structuration du projet.

L'Agrobiopole s'appuie également sur un incubateur d'entreprises pour faciliter le démarrage d'entreprises dans le secteur bioalimentaire. Cet incubateur a d'ailleurs été officiellement inauguré le 17 novembre 2006. Sur les quatre places qu'il compte, l'une d'elles est déjà occupée, et une jeune entreprise devrait sous peu s'installer dans une autre. En outre, l'incubateur accueille les étudiants de l'ITA, qui peuvent ainsi bénéficier des équipements de pointe dont il est doté.

Enfin, l'Agrobiopole joue le rôle de centre de transfert technologique agroalimentaire, chargé notamment de créer une bonne synergie avec les dix centres d'innovation du Bas-Saint-Laurent.

« Comme dans bien d'autres projets, la SADC Kamouraska a été active dès la mise en branle du projet. Nous avons non seulement amorcé la réflexion sur les paramètres du projet, mais nous avons également tenu à constamment accompagner le milieu, notamment en assurant la coordination des nombreux aspects d'un projet ambitieux comme celui de l'Agrobiopole. Aujourd'hui, en jetant un œil sur le chemin parcouru, nous sommes fiers d'être un partenaire de premier plan de l'Agrobiopole. Nous sommes convaincus que, tout en favorisant le développement durable de notre milieu de vie, cette initiative se révélera un apport de choix pour le rayonnement de la MRC de Kamouraska »

indique Mme Brigitte Pouliot, directrice générale de la SADC Kamouraska.

Quand vient le temps de récolter

L'Agrobiopole prend de la vitesse. Pas question, cependant, pour la SADC Kamouraska de quitter le train en marche. Cette dernière poursuit son accompagnement et déploie maintenant des efforts pour trouver des projets de nature à enrichir et à accroître les activités de l'Agrobiopole.

Même s'il est toujours difficile de quantifier les résultats d'un projet qui ne donnera toute sa mesure qu'au fil des ans, il importe toutefois de souligner que la mise en œuvre de l'Agrobiopole s'est déjà traduite par la création de deux postes permanents. De plus, ses travaux contribuent déjà de façon notable à la consolidation et au développement de projets liés à la deuxième et à la troisième transformation. Les activités de l'Agrobiopole entraînent par ricochet une augmentation de celles des centres de recherche et de développement du Bas-Saint-Laurent.

De façon plus précise, les innovations dans le domaine de l'agroenvironnement – l'un des secteurs retenant l'attention de l'Agrobiopole – devraient permettre de définir des solutions par rapport à l'enjeu de plus en plus important de la préservation de notre environnement. De plus, ces dernières présentent un immense potentiel sur le plan de leur transférabilité ailleurs au Canada. Ce dernier élément pourrait d'ailleurs amener la MRC de Kamouraska à offrir une gamme plus diversifiée de services à l'échelle du pays.

Du côté de l'agroforesterie – autre domaine auquel s'intéresse l'Agrobiopole –, les perspectives sont également prometteuses, voire quasi illimitées, puisqu'il existerait 600 produits forestiers non ligneux offrant une grande valeur économique sur les plans alimentaire, nutraceutique, médicinal et pharmaceutique². Dans Kamouraska, comme ailleurs, la Terre n'a pas dit son dernier mot, quand il s'agit de mise en valeur et de développement durable.

1. Site Web de la MRC de Kamouraska

2. Site Web de l'Agrobiopole du Bas-Saint-Laurent.

La SADC Maria-Chapdelaine cultive l'innovation dans ses jardins

Au chapitre V de son roman le plus connu, Louis Hémon envoie Maria Chapdelaine ramasser des bleuets dans le bois pour faire des tartes à l'occasion de la fête de sainte Anne. Si l'héroïne revenait aujourd'hui, elle pourrait plus facilement se rendre dans les jardins qui portent son nom et y cueillerait une corbeille infiniment plus riche de petits fruits, dont ceux du cerisier à grappes, du noisetier à long bec et de l'amélanchier.

Aux alentours de 1997-1998, à la question « Comment peut-on rentabiliser davantage les terres agricoles de la MRC de Maria-Chapdelaine? », la SADC, en collaboration avec d'autres représentants du milieu, dont le CLD, a répondu en mettant sur pied une initiative visant à acclimater des petits fruits d'espèces croissant en forêt et à les cultiver en terre arable.

« La SADC Maria-Chapdelaine a fait preuve d'un grand sens de l'innovation en se tournant vers la mise en valeur des petits fruits indigènes. Nous étions convaincus qu'il s'agissait d'une piste prometteuse, cadrant bien avec les impératifs du développement durable et s'insérant dans une façon nouvelle de travailler à la croissance économique des collectivités de notre territoire d'intervention », souligne M. Mario Bussière, directeur général de la SADC Maria-Chapdelaine.

La préparation du terrain

En premier lieu, la SADC et ses partenaires ont jugé essentiel de procéder à un inventaire des plantes indigènes à petits fruits comestibles présentant un potentiel de la culture. Cette étude a été menée en collaboration avec le Centre de recherche en économie agroalimentaire (CREA) et le Centre de recherche et de développement en agriculture (CRDA), devenu depuis Agrinova.

Au terme de ces travaux, qui ont permis de dénombrer vingt espèces répondant aux critères de départ, il a été décidé de n'en retenir que cinq, soit le cerisier à grappes, l'airelle vigne-d'Ida, la viorne trilobée (connue aussi sous le nom de pimkina), le noisetier à long bec et l'amélanchier.

Les Jardins Maria-Chapdelaine sont créés

Fortes des conclusions de cette étude, la SADC a alors lancé un appel pour trouver des producteurs agricoles intéressés à prendre part à l'expérience et possédant la capacité de planter des espèces désignées sur leurs parcelles. Le projet allait désormais s'engager sur la voie de l'essai et de l'expérimentation.

C'est à ce moment (1999) que la SADC a créé Les Jardins Maria-Chapdelaine, un organisme à but non lucratif, qui recevait du même souffle le mandat de promouvoir la culture des petits fruits, de prendre en charge le développement de cette activité et d'assurer la récolte et la transformation des produits.

Par la suite, chacun des emplacements choisis a fait l'objet d'une visite en vue de procéder à une sélection finale, en fonction de divers paramètres de culture. Les partenaires du projet, dont la MRC de Maria-Chapdelaine et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, voulaient s'assurer d'expérimenter ces cultures dans différents types de sols (argile, sable, etc.) et ainsi, être en mesure de faire des recommandations sur ceux qui s'y prêtent le mieux.

Onze producteurs, y compris la Ferme de recherche de Normandin, ont finalement été retenus, et 25 000 plants furent mis en terre. À partir de ce moment, les plants ont été suivis à la trace, de façon à pouvoir déterminer avec précision les conditions idéales pour la culture des petits fruits. Différentes mesures de la productivité des plantes ont été prises tout au long de la période s'échelonnant de 2001 à 2004.

Afin de profiter de l'expertise scientifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en 2001 Les Jardins Maria-Chapdelaine ont signé une entente de recherche avec ce ministère, ce qui a permis, entre autres, de pouvoir compter sur le concours de la Ferme de recherche de Normandin.

En 2004 sont apparus les premiers fruits dans les différents lieux d'expérimentation. Le projet a donc été renouvelé pour la période de 2004-2007. En 2006, les petits fruits ont été cueillis pour la première fois en quantités appréciables. Les récoltes vont d'ailleurs continuer à augmenter au fur et à mesure que les plants vont atteindre leur maturité, ce qui devrait survenir entre sept et dix ans après leur plantation. Les niveaux de production entreront alors dans une période de stabilisation.

De la ferme à la table, en passant par la transformation

Pour la SADC et ses partenaires dans cette belle entreprise, la question s'est posée rapidement de savoir à quelle utilisation rentable destiner ces petits fruits, et ce, en prenant en compte qu'une certaine proportion de producteurs ne manifesterait jamais d'intérêt pour les activités de transformation.

S'il y a une chose dont la SADC Maria-Chapdelaine n'a jamais douté un seul instant, c'est que les activités de transformation doivent s'exercer dans la région et même, constituer un levier de développement socio-économique durable. En effet, l'émergence d'entreprises de transformation, présente, par les effets directs et induits, qu'elles produisent dans le milieu, de ces dernières, présente suffisamment d'attrait pour inciter de nombreux jeunes à poursuivre leur vie dans le milieu où ils sont nés et ont grandi. Bref, une démarche qui s'inscrit logiquement dans les efforts déployés par le milieu pour garder la génération montante en région.

Dans le cadre de ce volet du projet de rentabilisation des petits fruits, la SADC et l'équipe des Jardins Maria-Chapdelaine travaillent de concert avec le Cégep de Saint-Félicien et son Service d'aide aux entreprises

et aux collectivités. Il s'agit de mettre sur pied un centre de transformation de produits des terroirs, accessible au plus grand nombre d'intéressés et fonctionnant à petite échelle. Installé dans une école secondaire à Normandin, le centre sera équipé d'appareils de base tels qu'une presse à jus et un mélangeur. Ses activités devraient débiter au cours de 2007.

Le centre de transformation s'accompagnera d'un volet formation non moins important. Le travail se poursuit, en effet, en vue d'élaborer une formation, laquelle sera dispensée par le Cégep de Saint-Félicien et reconnue officiellement par une attestation d'études collégiales (AEC). Voilà non seulement une première, mais également une formation unique à la grandeur du Québec.

La mise au point de ces cours a par ailleurs donné lieu à la conclusion de partenariats entre Les Jardins Maria-Chapdelaine et deux maisons d'enseignement françaises, soit le Lycée agricole de Caulnes en Bretagne et le Lycée Félix-Kir de Plombières-Les-Dijon en Bourgogne. Ces ententes concrétisant des échanges d'expertise de chaque côté de l'Atlantique joueront un rôle significatif dans le succès des activités du centre de transformation et de mise en marché des produits des terroirs.

La nordicité mise en vedette

Quant aux produits, ils seront biologiques, mais ils mettront bien en évidence leur caractère nordique et la qualité qui en découle sur le plan alimentaire. Mais, par-dessus tout, Les Jardins Maria-Chapdelaine sont guidés par le souci d'innover. Pas question d'offrir les sempiternels coulis ou confitures dont le marché regorge. Les efforts seront plutôt axés sur le développement et la commercialisation d'une gamme de produits qui sortiront véritablement des sentiers battus et surprendront les palais des gourmets les plus avertis. Ultérieurement, la transformation pourra s'étendre à d'autres produits des terroirs.

Le grand homme politique Cicéron pensait que l'arbre est deux fois plus utile que les fruits. À Rome, peut-être, mais certainement pas aux yeux de la SADC Maria-Chapdelaine, qui donne aux deux un poids équivalent dans la balance du développement local.

La SADC aménage la Rue des Saveurs comme un carrefour d'expériences gastronomiques



La Rue des Saveurs, organisée par la SADC, dans le cadre du Festival de la Galette de Sarrasin.

Une attraction incontournable

Une des plus grandes attractions du Festival de la Galette de Sarrasin est sans contredit la Rue des Saveurs, que la SADC de la MRC de Maskinongé prend entièrement à sa charge depuis 2003. Elle constitue un pôle d'activité au cœur de Louiseville pendant le Festival et vient en renforcer l'attrait touristique.

« En 2006, ce sera la 4^e année de la Rue des Saveurs organisée par la SADC de la MRC de Maskinongé. Nous sommes fiers d'y mettre toute notre énergie, car il s'agit avant tout d'une initiative qui complète parfaitement le Festival de la Galette de Sarrasin et qui représente un apport important à la vitalité de notre collectivité. De plus, la tenue de la Rue des Saveurs est à la source de retombées économiques appréciables dans la région de Louiseville, sans oublier qu'elle incite les producteurs agroalimentaires à développer de nouveaux créneaux de marché », précise Mme Doris Scott, directrice générale de la SADC de la MRC de Maskinongé.

Pratiquement tous les Québécois d'un certain âge connaissent la galette de sarrasin. Ils l'associent à Séraphin Poudrier, cet avare, personnage mythique de la télévision, qui en faisait l'ordinaire de ses menus. Pourtant, le sarrasin, aussi connu sous le nom de blé noir, constitue l'une des meilleures sources de protéines du règne végétal. Comme il contient bon nombre de vitamines et de minéraux, c'est un ingrédient idéal pour la fabrication de toute une gamme de produits alimentaires. En outre, cette plante peut se vanter d'avoir son propre festival. Et un festival qui, chaque automne, attire plus de 100 000 visiteurs à Louiseville en Mauricie!

L'organisation de la Rue des Saveurs est un mandat en soi, comprenant des tâches aussi variées que l'inscription des producteurs agroalimentaires, la location des tentes et le soutien logistique (fourniture d'appareils de réfrigération et de présentoirs, par exemple) aux exposants.

De découverte en découverte, sur la Rue des Saveurs

Sous sa forme actuelle, la Rue des Saveurs est bordée de tentes accueillant divers producteurs agroalimentaires. Ceux-ci y louent un espace et y offrent des bouchées à un prix variant entre 0,50 \$ et 3 \$. Par exemple, un producteur de liqueur à l'érable peut faire goûter son produit au passant qui, s'il est conquis, pourra tout de suite s'en procurer un plus grand format. Ce volet de la Rue des Saveurs permet donc aux visiteurs de découvrir un grand nombre de produits locaux, et ce, à un prix des plus abordables.

À l'extrémité de la Rue des Saveurs se trouve un grand chapiteau abritant un marché, comme ceux d'autrefois. On peut notamment y acheter des produits de boulangerie et de la farine de sarrasin.

En 2005, la Rue des Saveurs comptait dix-huit participants, et le marché, douze. Quant à la gamme de produits offerts, elle est des plus vastes. Les visiteurs peuvent ainsi déguster – et acheter – des boissons à base de miel ou d'érable, des bières de sarrasin, de la viande et des produits de veau, de cerf, de sanglier et de faisán, une liqueur à base de fraises, de la truite fumée, du chocolat fait maison, des fromages fins et, bien sûr, la fameuse galette de sarrasin sous toutes ses formes ainsi que des tartes et des gâteaux à base de sarrasin.

Mais la Rue des Saveurs ne s'adresse pas qu'au goût. Son aménagement tient compte de l'odorat (un spécialiste embaume l'air avec son ketchup qu'il cuisine sur place), de l'ouïe (on peut entendre de la musique à caractère folklorique sur le site) et de la vue (pour créer un effet d'ensemble, toutes les tentes comportent des inscriptions présentant le même design et sont agrémentées de décorations automnales).

Le samedi et le dimanche, les visiteurs peuvent aussi nourrir leur esprit : des conférences thématiques (sur les fromages fins, par exemple, ou les boissons énergétiques) leur sont en effet présentées. Grâce à la précieuse collaboration de Patrick Gérôme, chef au Baluchon de Saint-Paulin, la Rue des Saveurs met aussi à l'affiche des démonstrations culinaires. De plus, les visiteurs peuvent assister à des démonstrations de préparation de galettes de sarrasin. Enfin, tous les soirs, le site accueille un spectacle folklorique, où jeunes et moins jeunes font revivre les traditions québécoises.

Tournées touristiques

La SADC de la MRC de Maskinongé offre également aux visiteurs la possibilité de prendre part à des tournées agrotouristiques.

Cette année, les visiteurs auront donc la chance de découvrir des attraits tels que Les Bières de la Nouvelle-France, Le Magasin général Le Brun, le Moulin St-Louis et le village de Fred Pellerin, Saint-Élie-de-Caxton. Chacune des tournées se terminera par la visite d'un champ de sarrasin et une dégustation de la célèbre galette.

Une avenue de développement

En organisant la Rue des Saveurs, la SADC de la MRC de Maskinongé vise en premier lieu à inciter les entrepreneurs du secteur agroalimentaire à y offrir leurs produits. Mais elle poursuit également l'objectif de stimuler leur imagination en leur permettant de voir des produits d'autres régions. C'est pourquoi, en plus de ceux de la Mauricie, la Rue des Saveurs met en vedette les produits du Centre-du-Québec et de Lanaudière.

Année après année, les exposants de la Rue des Saveurs témoignent de leur satisfaction. À leurs yeux, il est essentiel de conserver cette formule, puisqu'elle permet d'accroître la renommée des produits dont la région de Louiseville a fait une spécialité. Elle permet également de combler des besoins spécifiques, particulièrement ceux des touristes et des visiteurs qui sont à la recherche de nouvelles expériences gastronomiques. Enfin, en faisant connaître et apprécier divers produits, la Rue des Saveurs contribue à développer de nouvelles habitudes alimentaires chez les consommateurs et assure ainsi des débouchés supplémentaires aux producteurs. Fait important, soulignons qu'en plus d'entrer dans une quantité de produits de la table, le sarrasin pourrait peut-être, un jour, servir à lutter contre le cholestérol et le diabète¹.

1. Site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, rubrique consacrée au sarrasin faisant état des recherches innovatrices des industries pharmaceutique et nutraceutique sur l'utilisation éventuelle du sarrasin pour lutter contre ces deux maladies.

Une initiative de consolidation de l'emploi dans le secteur acéricole

Quand nous pensons au sirop d'érable, sa texture onctueuse, son goût unique et sa belle couleur ambre nous viennent spontanément à l'esprit. Mais ces considérations gastronomiques ne doivent pas nous faire perdre de vue que l'industrie acéricole pèse lourd dans la balance commerciale des régions du Québec. En 2005, par exemple, la valeur de la production acéricole a atteint plus de 156,5 millions de dollars au Québec. Le Québec, d'ailleurs, est responsable de 93 % de la production canadienne de sirop d'érable et de plus de 85 % de celle de la planète!

Avec plus de 300 producteurs acéricoles exploitant la sève d'au-delà de 4 millions d'entailles, la MRC de Témiscouata occupe une place enviable en ce qui a trait à la production de sirop d'érable au Québec. On y trouve, par exemple, le plus grand nombre d'entreprises comptant plus de 20 000 entailles.

L'industrie acéricole nécessite un nombre important de travailleurs saisonniers. Nous savons tous, en effet, que la période de production est très courte, s'étendant de février à la fin de mai; au total, elle procure de 10 à 15 semaines de travail. Comme les périodes d'emploi nécessaires pour se qualifier à l'assurance-emploi ont tendance à augmenter, ce facteur contribue à accentuer une pénurie de main-d'œuvre ainsi qu'un roulement important de celle-ci.

Un projet novateur pour allonger la période d'emploi

C'est dans ce contexte que le comité de travail sur les travailleurs saisonniers du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec la SADC du Témiscouata, a présenté un projet pilote à Ressources humaines et Développement des compétences Canada (aujourd'hui Ressources humaines et Développement social Canada).

Cette initiative portait sur la consolidation de l'emploi acéricole au Témiscouata et dans les environs. Elle visait à expérimenter l'allongement de la période d'emploi au sein des entreprises acéricoles. Il serait, en effet, avantageux pour le secteur d'accroître la période d'emploi afin de disposer d'une main-d'œuvre stable et compétente dans les années à venir. Le projet présenté par le comité de travail avait donc aussi pour objectif de démontrer la rentabilité économique d'un tel allongement.

À l'automne 2003, aux fins de l'expérience, quinze entreprises ont été sélectionnées aux quatre coins de la MRC. Celles-ci totalisaient plus de 700 000 entailles et procuraient annuellement un emploi à 140 travailleurs.

Chaque entreprise s'est alors vu offrir de prolonger la période de travail de un à deux ouvriers, jusqu'à concurrence de 24 semaines annuelles. Un éventail de travaux potentiellement réalisables et rentables, mais non habituels, a été proposé aux producteurs, et ce, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Au total, 272 semaines auront été investies en entreprise, dont 25 en formation.

Des premiers résultats encourageants

Après la réalisation des travaux, au printemps 2004, 73 % des entreprises ont atteint un rendement de plus de 2,7 livres par entaille, contre 46,7 % en 2003 et 26,7 % en 2001. Par ailleurs, 80 % des entreprises ont réalisé un revenu supérieur à 5,50 \$ par entaille, contre 47 % en 2003 et 40 % en 2001. Quant à l'incidence du projet pilote, il s'établit à un gain de 0,36 à 0,69 livre de sirop d'érable par entaille.

À l'automne 2004, la SADC du Témiscouata a tenté de nouveau l'expérience, avec le concours des quinze mêmes entreprises acéricoles. Les producteurs ont toutefois été appelés à réaliser des travaux plus ciblés et plus uniformes. De plus, un plan d'aménagement de leur érablière a été réalisé, ce qui entraîne des effets positifs sur la prise de décisions liées à la gestion des ressources financières, forestières et humaines. Nous avons aussi renouvelé l'offre de 25 semaines de formation, selon les besoins des entreprises.

Après la saison des sucres 2005, de nouvelles mesures ont été prises. Il faut dire au départ que Dame Nature ne s'est pas montrée particulièrement favorable cette année-là, ce qui peut expliquer en partie la récolte moins abondante. En 2005, pour résumer, quelque 33 % des entreprises du groupe ont obtenu un rendement supérieur à 2,7 livres par entaille, alors que l'année précédente, c'était le cas de 73 % des producteurs participants.

Les leçons tirées de l'expérience

Pour la plus grande partie des entreprises participantes, le projet se sera traduit par des gains significatifs. Nous pouvons affirmer qu'en moyenne 0,20 livre de sirop supplémentaire par entaille serait attribuable au projet.

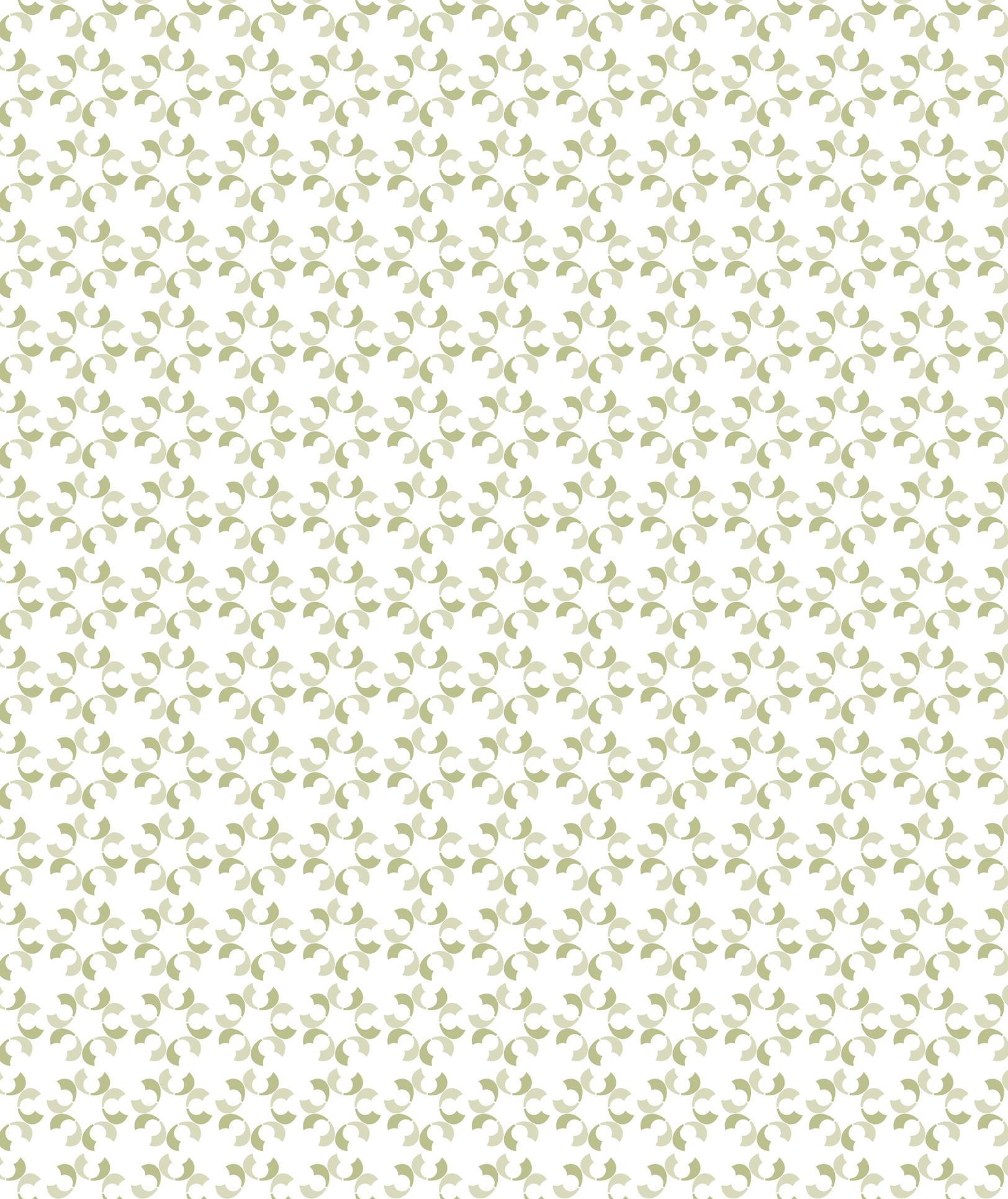
Il ressort aussi de l'expérience que le temps de travail pendant la production du sirop constitue un élément important sur lequel le producteur peut intervenir. Il apparaît donc, à la lueur de ce constat, que ceux qui ont investi pendant la saison des sucres plus de deux semaines de travail par 1 000 entailles ont obtenu des rendements supérieurs aux autres. Il est clair, dans ce contexte, que la consolidation de l'emploi dans les entreprises acéricoles pourrait se faire au-delà de l'augmentation du nombre de semaines de travail pendant la période hors saison des sucres.

Bref, cette expérience réalisée sur une période de deux ans permet d'en arriver à la conclusion qu'au Témiscouata, les entreprises acéricoles devraient avoir une production de l'ordre de 2,74 livres par entaille pour un revenu supérieur à 5,50 \$ par entaille.

Comme l'a fait remarquer M. Gaston Rousseau, directeur de la SADC du Témiscouata : « Cette initiative doit d'abord et avant tout être vue comme un projet axé sur l'avenir. Grâce à ce projet, les entreprises ont maintenant en main un outil de comparaison permettant d'évaluer le nombre d'heures annuel à consacrer dans leur érablière pour obtenir un rendement maximum. Le leadership que la SADC a assumé dans ce projet cadre parfaitement avec son mandat d'appui au développement local et de soutien aux entrepreneurs pour relever de nouveaux défis. »

Notons en terminant qu'un document de vulgarisation sera distribué, dans un premier temps, aux 600 producteurs acéricoles du Témiscouata. Il est permis de croire que cette initiative des printemps 2004 et 2005 aura valeur d'exemple et pavera la voie à de nombreux succès, au Témiscouata et dans d'autres régions du Québec.





Eeyou Economic Group Nunavik Investment Corporation

Le visage nordique du développement local

Pour certains organismes de développement, le territoire à couvrir représente un défi en soi et exige une modulation des façons de faire. C'est le cas des SADC Eeyou Economic Group, et Nunavik Investment Corporation, qui toutes deux sont à l'œuvre au nord du 49e parallèle.

Là comme ailleurs, pourtant, les meilleurs projets demeurent ceux qui naissent au sein des collectivités. Là aussi, ce sont les forces du milieu qui savent définir, mieux que quiconque, les atouts et le potentiel de leur région. Au fond, la cohésion sociale, la mobilisation des acteurs locaux et les liens intergénérationnels, mis en relief dans les initiatives réalisées par ces deux SADC, défont les distances.

Qu'il s'agisse de soutenir des femmes entrepreneures, d'assurer la bonne marche d'un plan d'affaires, ou d'accroître les conditions d'employabilité des jeunes, les SADC contribuent à l'établissement d'un climat propice au développement local et jouent leur rôle dans la concrétisation de la vision d'avenir des collectivités.

Le développement local au nord du 49^e parallèle

La Municipalité de la Baie-James, dont fait partie la communauté crie de Waswanipi où est établi Eeyou Economic Group, n'a rien d'ordinaire. Tout d'abord, elle constitue le plus vaste territoire à être géré par une administration municipale au monde. Pour donner une idée de sa taille, disons que dans sa plus grande largeur (est-ouest), elle s'étend sur une distance de 640 kilomètres. La Municipalité couvre une superficie de plus de 350 000 kilomètres carrés, soit l'équivalent d'un cinquième du Québec. Et si vous êtes amateur de statistiques, sachez qu'on pourrait y faire entrer deux fois et demie l'Angleterre ou 60 % du territoire de la France¹.

Le développement socio-économique d'un tel territoire n'est pas une sinécure, en raison, notamment, de la grande distance entre les collectivités, de l'éloignement des grands centres urbains du Québec, de la faible population des communautés, et des valeurs, parfois divergentes, des résidents autochtones et non autochtones.

Une jeune recrue

Et pourtant du développement local, il s'en fait à Waswanipi et dans les neuf autres collectivités du territoire desservi par Eeyou Economic Group. En effet, celui-ci est membre du Réseau des SADC du Québec depuis 2003 et à ce titre dispose des produits et services offerts par ce dernier.

Au cours des derniers mois, Eeyou Economic Group a apporté son appui à divers projets qui contribuent à dynamiser le climat économique de son territoire d'intervention.

Cette SADC s'est ainsi associée à la mise sur pied d'une entreprise de construction. Elle a consenti du financement en vue de l'établissement d'un poste d'essence. Elle a également joué un rôle de premier plan dans le développement d'un plan d'affaires, et ce, afin de donner les meilleures chances à un entrepreneur qui voulait prendre la relève d'une entreprise moins fructueuse et ainsi maintenir une activité économique au sein de la communauté.

Enfin, Eeyou Economic Group a pris une part active à la réalisation de la Foire de l'emploi, une initiative qui s'adresse tout spécialement aux nombreux jeunes de la Municipalité de la Baie James.

Ensemble, ces diverses initiatives ont permis à cette SADC d'injecter 21 000 dollars dans divers projets de développement local.

1. Données extraites du site Web de la Municipalité de la Baie James.

Nunavik Investment Corporation

À l'œuvre dans le territoire le plus nordique du Québec

Il n'est pas facile d'imaginer la réalité avec laquelle le Nunavik Investment Corporation doit composer pour remplir son mandat. En effet, cette SADC doit desservir 14 collectivités réparties sur un très long littoral de 2 500 kilomètres, s'étendant le long de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava. Comme il n'existe aucun lien routier entre le Nunavik et le sud du Québec, ni entre ses collectivités d'ailleurs, il faut donc se déplacer en avion, ce qui se traduit par des frais élevés – un billet Kuujjuak-Québec coûte environ 3 000 dollars. Pas facile non plus de réunir son conseil d'administration quand les collectivités desservies par la SADC sont distantes de 200 kilomètres en moyenne, l'une de l'autre.

Le Nunavik Investment Corporation parvient pourtant à remplir son mandat à partir de Kuujjuak, d'où son équipe rayonne aux quatre coins du Nunavik.

Un appui en phase avec les besoins

En 2004, par exemple, cette SADC est venue en aide à deux femmes entrepreneures, Sarah et sa mère Carole Beaulne, en leur octroyant un prêt pour couvrir les frais de la marchandise, soit les aliments non périssables, et son transport. Les Beaulne ont ouvert un restaurant dans le nouveau centre commercial de l'Association coopérative du Puvirnituq. Cet établissement permet de combler, entre autres, les besoins des visiteurs du centre commercial et des clients de l'hôtel exploité par l'Association coopérative. Aujourd'hui, la jeune entreprise procure cinq emplois dans cette communauté de 1 200 résidents.

Plus récemment, le Nunavik Investment Corporation a accordé un financement de 10 000 dollars en vue de l'établissement d'un centre d'hébergement pour aînés et personnes handicapées, au cœur du village de Kangisujuaq. Ce projet vient répondre à un besoin réel dans la communauté.

Par ailleurs, la SADC versera une contribution de 10 000 dollars à la Unaaq Men's Association (association de services aux hommes Unaaq), d'Inukjuak, afin d'appuyer le développement socio-économique de la population masculine et du segment des jeunes dans cette collectivité nordique. Ce projet, en plus de concourir au développement d'Inukjuak, entraînera des retombées positives sur la préservation de la culture et du mode de vie traditionnel des Inuits.

Voilà quelques exemples démontrant comment cette jeune SADC, qui s'est jointe au Réseau des SADC en 2003, fait sentir sa présence dynamisante au Nunavik.

